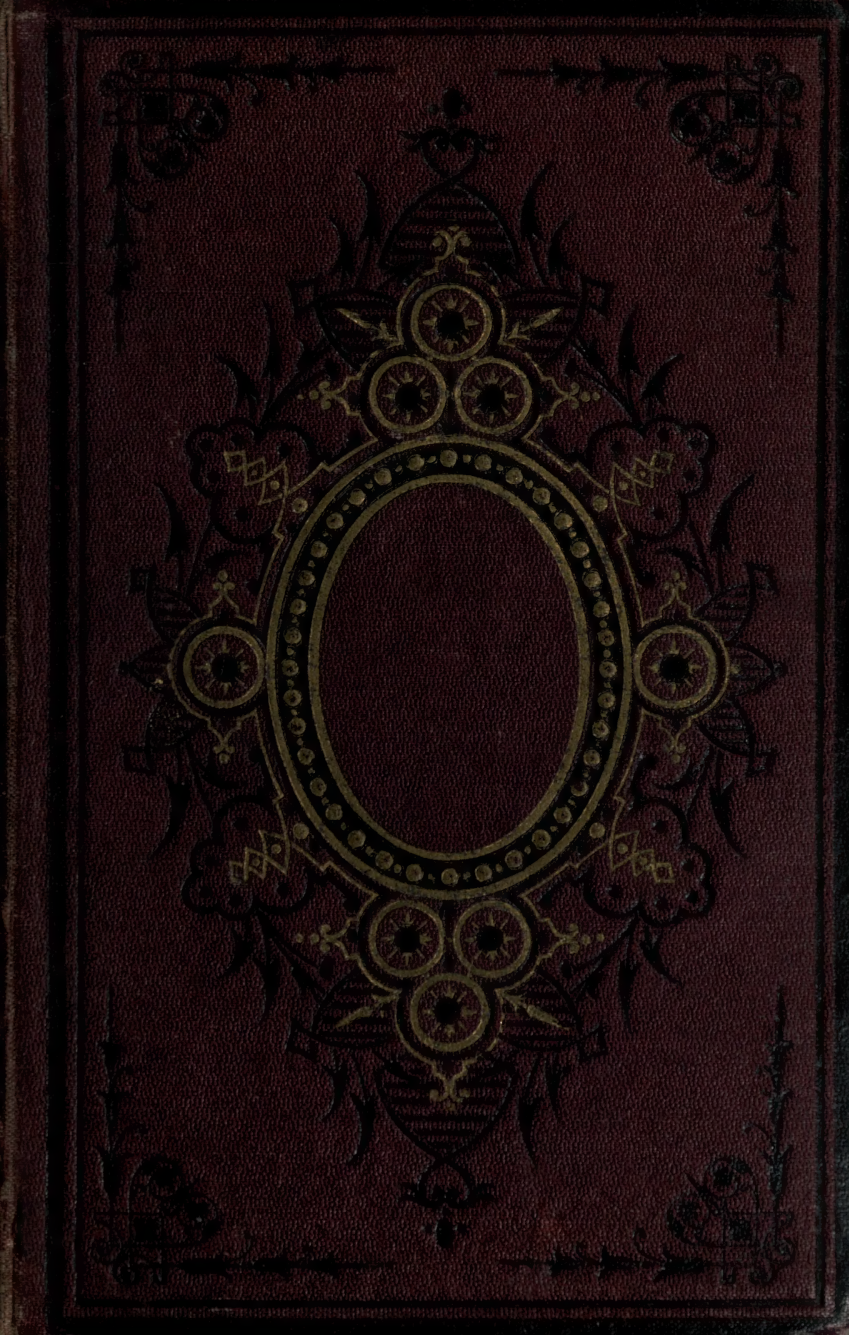

RELATION

DE

L'EXPÉDITION D'AFRIQUE

EN 1830

ET DE LA CONQUÊTE D'ALGER

TYPOGRAPHIE

EDMOND MONNOYER

AU MANS (SARTHE)

LIBRARY
AUG 7 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

DT
291
A85
1868

RELATION
DE
L'EXPÉDITION D'AFRIQUE
EN 1830
ET DE LA CONQUÊTE D'ALGER

PAR

M. ED. D'AULT-DUMESNIL

Ancien Officier d'ordonnance du maréchal comte de Bourmont,
adjoint à son cabinet,
Chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne,
Membre de l'Académie de la Religion Catholique de Rôme,
de la Société des Antiquaires de Picardie
et de la Société d'Émulation d'Abbeville, etc.

Et quorum pars.....fui.

DEUXIÈME ÉDITION

Revue, corrigée et considérablement augmentée

PRÉCÉDÉE D'UN

Aperçu historique sur l'Algérie depuis les temps les plus anciens jusqu'à la conquête française;

ET SUIVIE D'UN

Appendice sur la colonisation de l'Algérie.

PARIS
VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
25, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 25
1868

42/2645

PRÉFACE

L'origine de cette *Relation* remonte à neuf articles que j'ai publiés en 1831 dans le journal *l'Avenir*, fondé en 1830 par l'abbé de la Mennais. A la demande des lecteurs de ce journal, ces neuf articles furent réunis en un petit volume de 148 pages in-8°, qui fut vendu à trois mille exemplaires au profit des blessés nécessiteux de la conquête d'Alger. Obligé de me renfermer dans les bornes d'un journal quotidien, j'ai dû m'abstenir, dans cette première publication, des développements qu'elle réclamait de moi. Elle n'a donc été que le sommaire d'une relation de la campagne de 1830 en

Afrique. Ce sont mes anciens compagnons d'armes avec lesquels je suis resté en constantes relations qui m'ont invité, encouragé et déterminé à donner, dans une deuxième édition de ma première *Relation*, l'étendue convenable au récit des faits dont j'ai eu la bonne fortune d'être témoin, dans une position toute particulière.

Attaché à l'état-major du général, puis maréchal comte de Bourmont, dès son entrée au ministère de la guerre en 1829, et pendant la campagne de la conquête d'Alger en 1830, à titre d'officier d'ordonnance, adjoint au comte Louis de Bourmont, son fils aîné, chef de son cabinet, et son aide de camp, j'ai été associé à l'expédition de toutes les pièces confidentielles et officielles, dépêches, ordres et documents relatifs à cette grande entreprise que le succès a si glorieusement couronnée. Il m'a donc

suffi de recourir à mes souvenirs soigneusement consignés dans le journal que j'ai tenu des opérations de la campagne, et à ceux qui sont restés gravés dans ma mémoire, pour être le narrateur exact de tout ce que j'ai entendu ordonner et vu exécuter. Possesseur de la majeure partie des documents fondamentaux nécessaires à l'accomplissement de cette tâche, j'ai été mis en mesure d'en compléter la réunion par la communication que mes anciens camarades et amis, le comte Louis et le comte Charles de Bourmont, m'ont faite de ceux qui me manquaient en très-petit nombre. J'ai pu ainsi avoir continuellement sous la main les pièces originales et les attestations irrécusables qui, citées, analysées ou résumées, concourent à assurer le caractère de la plus parfaite authenticité à la *Relation de l'expédition d'Afrique en 1830 et de la conquête d'Alger*,

augmentée de toutes les additions qu'elle a reçues dans cette nouvelle édition. « Votre récit est un témoignage, et com- « porte des détails intimes qui ne peu- « vent se trouver nulle part ailleurs, » m'écrivait M. le duc des Cars, dans une des dernières lettres d'encouragement qu'il m'adressa avant d'avoir été enlevé par la mort, au commencement de cette année 1868, aux sympathies qu'inspire l'union des plus solides qualités à la générosité du caractère et à la fidélité à toutes les nobles traditions françaises.

La mission que je me suis imposée a donc été de laisser parler les faits, dans toute leur exactitude, pour apporter devant la justice de l'histoire mon impartiale déposition, et j'ai la confiance ne n'avoir pas failli à ce devoir. Afin que cette *Relation* fût complétement un témoignage, je n'ai appelé à y intervenir que des témoins, comme je l'ai été moi-même,

des événements acomplis sous nos yeux, le lieutenant général duc des Cars, qui a commandé avec la plus remarquable distinction la troisième division de l'armée expéditionnaire (*Journal manuscrit des opérations de la troisième division* tenu par le duc des Cars, et *Lettres* où il a bien voulu répondre à toutes les questions qu'il m'avait autorisé à lui adresser); le lieutenant général Desprez, chef d'état-major général de l'armée (*Journal d'un officier de l'armée d'Afrique,* et *Lettres* écrites du théâtre des opérations de l'armée au marquis, plus tard duc de Clermont-Tonnerre); le lieutenant général baron Berthezène, commandant la première division de l'armée expéditionnaire (*Dix-huit mois à Alger*); le maréchal de camp baron Clouet, commandant la troisième brigade de la première division de l'armée (*Lettre* relative à la bataille de Staouéli, adressée au duc

des Cars); le baron Denniée, intendant en chef de l'armée *(Précis historique et administratif de la campagne d'Afrique)*; le chef de bataillon d'état-major Fernel, attaché à l'état-major général de l'armée *(Campagne d'Afrique en 1830)*; le baron Barchou de Penhoën, capitaine d'état-major, aide de camp du lieutenant général Berthezène *(Mémoires d'un officier d'état-major)*; le comte de la Myre-Mory, capitaine officier d'ordonnance du maréchal de Bourmont *(Lettres* publiées dans le journal *la Guienne*, correspondance avec le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, et communications écrites et verbales); le capitaine d'état-major comte de Ligniville, attaché à l'état-major général de l'armée *(Lettre* écrite d'Alger au marquis, plus tard duc de Clermont-Tonnerre); le lieutenant d'état-major comte Théodore de Quatrebarbes, attaché au 34e régiment d'infanterie de

ligne *(Souvenirs de la campagne d'Afrique)*; le lieutenant ingénieur géographe Rozet, attaché à l'expédition *(Relation de la guerre d'Afrique)*, et le prince Frédéric de Schwarzenberg, major de cavalerie au service d'Autriche, envoyé par son souverain pour assister à l'expédition *(Rückblicke auf Algier und dessen Eroberung durch die königlich-französischen Truppen im jahre 1830)*. J'ai dû aussi des communications verbales importantes à l'intimité amicale dont m'honorait le baron d'Haussez, ministre de la marine, qui a puissamment concouru à préparer l'expédition.

Madame la duchesse de Clermont-Tonnerre a eu l'obligeance de mettre à ma disposition, par l'intermédiaire de mon ancien camarade et excellent ami, le comte de la Myre-Mory, le remarquable *Rapport* présenté au roi, le 14 octobre 1827, par le marquis, plus tard duc de

Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, pour engager Charles X à tirer vengeance de l'insulte faite à la France par le dey en envoyant contre Alger une armée de débarquement, afin de s'emparer de la capitale et du territoire de la Régence algérienne.

L'*Introduction* qui précède le récit de la campagne présente un *Aperçu historique sur l'Algérie depuis les temps les plus anciens jusqu'à la conquête française*, révèle ce qu'était l'horrible Régence d'Alger, terreur de la Méditerranée, et fait voir que la destruction de la piraterie barbaresque, dernier service rendu à l'humanité et à la civilisation par la France sous le glorieux drapeau de sa vieille monarchie, avait été ambitionnée, mais tentée sans succès, dans des expéditions mémorables, par Charles-Quint, par Louis XIV, par l'Espagne en 1775, et par l'Angleterre en 1816.

Une biographie sommaire du maréchal de Bourmont le montre luttant, avec l'inébranlable fermeté de principes qui était la règle de sa conduite, contre l'instabilité et les vicissitudes des temps de révolution, et s'élevant sur les champs de bataille, par une suite d'actions d'éclat et au prix de son sang répandu, jusqu'au sommet de la hiérarchie des grades militaires, avant d'arriver, par la même voie, à la dignité de maréchal de France, en attachant glorieusement son nom à la conquête d'Alger. L'acharnement des passions et des haines politiques contre l'homme de devoir, que le retour de l'adversité retrouve invincible à toutes les épreuves, attriste la fin de cet intéressant épisode particulier de l'époque contemporaine.

Il est acquis à l'histoire, et j'en apporte les preuves incontestables, que le gouvernement du roi Charles X n'entendait

pas seulement châtier l'insolence du dey d'Alger, mais qu'il avait pris en même temps et manifesté la résolution de conquérir à la France la Régence algérienne, de la conserver et de la coloniser. Un pays dont l'islamisme a fait un stérile désert ne peut être rendu à la vie civilisée que par la substitution progressive du règne de l'Évangile à celui du Coran, et de l'activité chrétienne au fatalisme musulman. Il n'a pas été tenu compte suffisamment en Algérie de cette vérité de fait, comme trente-huit années d'essais infructueux de colonisation et l'exemple des dernières calamités ne l'attestent que trop. La liberté de l'apostolat catholique, travaillant sans violence, par la prédication et par l'action de la charité, à l'extinction successive du mahométisme, doit donc être nécessairement la base fondamentale du système de colonisation appelé à résoudre la question

que la Providence a posée à la France, en la conduisant en Afrique. C'est ce que l'*Appendice sur la colonisation de l'Algérie* a pour but de démontrer et d'établir.

Les cartes de l'Algérie étant aujourd'hui vulgaires et à la portée de chacun, je n'ai pas cru utile d'en joindre une à ce volume, où on trouvera, avec les indications géographiques nécessaires, les descriptions topographiques plus réellement propres que la lettre morte d'une carte à reproduire l'aspect inculte et sauvage que présentait le théâtre des opérations de l'armée.

FIN DE LA PRÉFACE.

INTRODUCTION

APERÇU HISTORIQUE

SUR L'ALGÉRIE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS

JUSQU'A LA CONQUÊTE FRANÇAISE

La contrée de l'Afrique septentrionale que nous appelons l'Algérie est, telle que la France la possède aujourd'hui, bornée au nord par la Méditerranée, qui en baigne les côtes sur une étendue de mille kilomètres; à l'est par l'État de Tunis, suivant une ligne arrêtée entre le gouvernement de cet État et le gouvernement français, en 1846, et à l'ouest par l'empire de Maroc, d'après une ligne fixée par un traité, en 1845. Au sud, l'Algérie est, sans aucune limite tracée, séparée du grand désert par une ceinture d'oasis. Deux chaînes de montagnes, dont l'élévation décroît de l'ouest à l'est, sillonnent longitudinalement le territoire algérien de la frontière du Maroc à celle de l'État de Tunis.

La chaîne méridionale, qui est la chaîne principale, est désignée sous le nom de Grand-Atlas. La seconde chaîne, appelée Petit-Atlas, se développe, plus rapprochée de la côte, parallèlement et au nord de la première. Entre les deux chaînes s'étendent de vastes plateaux.

Les Libyens (1), les Gétules, les Phéniciens (2), les Carthaginois, les Grecs de la Cyrénaïque (3), les Berbères, les Numides (4),

(1) La Libye, Λιβύη, est mentionnée par Homère dans l'*Odyssée*.

(2) Les Phéniciens abordèrent en Afrique plusieurs siècles avant qu'une colonie tyrienne y vînt fonder Carthage, vers l'an 880 avant Jésus-Christ. Célèbre dans l'histoire par sa rivalité et par sa lutte avec la république romaine, l'État de Carthage subsista de l'an 880 à l'an 146 avant Jésus-Christ, date de la prise et de la destruction de Carthage par Scipion Emilien.

(3) Les Grecs qui bâtirent la ville de Cyrène, l'an 631 avant Jésus-Christ, étaient venus en Afrique de l'île de Théra, l'une des Sporades.

(4) Les Numides, issus de peuples arrivés par mer d'Asie en Afrique, et mêlés aux Gétules par des mariages, au rapport de Salluste, tiraient leur nom du grec νομάδες, c'est-à-dire pasteurs et errants, nomades en français. Ils s'appelèrent eux-mêmes *Numidæ*, parce qu'ils changeaient souvent de demeures, ajoute l'historien latin qui a raconté (*de bello Jugurthino*) leur grande et terrible lutte contre les Romains sous leur roi Jugurtha, *bellum magnum et atrox*. C'étaient les Libyens nomades, νομάδες Λίβυες d'Hérodote (IV, 186).

les Maures, les Romains (1), les Vandales (2) avec les Alains, et les Grecs de l'empire d'Orient ont successivement occupé cette contrée de l'Afrique septentrionale qui est maintenant la possession de la France. Les Arabes y apportèrent l'islamisme dans la seconde moitié du VIIe siècle de l'ère chrétienne. Peuple sémitique, les Arabes descendent de deux souches, de Jectan, second fils d'Héber, et d'Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar. Pasteurs et nomades dès leur origine, ils devinrent commerçants au témoignage de Pline (3),

(1) La domination des Romains établie dans l'Afrique carthaginoise à l'issue de la troisième guerre punique que Scipion Emilien termina par la prise et la ruine de Carthage, l'an 146 avant Jésus-Christ, s'étendit quarante ans plus tard sur la Numidie et la Mauritanie, après la défaite de Jugurtha.

(2) Les Vandales, l'un des quatre peuples germaniques qui envahirent l'Espagne, au commencement du Ve siècle de l'ère chrétienne, furent attirés dans l'Afrique romaine, en 429, par le comte Boniface, qui en était gouverneur, et qui voulait se venger d'avoir été injustement desservi auprès de l'impératrice Placidie. Ils y fondèrent, sous leur roi Genséric, avec les Alains, un royaume qui eut Carthage pour capitale. Ils étaient ariens fanatiques, et ils firent prévaloir par la violence leur hérésie en Afrique, où le catholicisme avait été florissant dès les premiers siècles chrétiens, et notamment au temps de saint Augustin, mais d'où il avait presque entièrement disparu lorsque les Arabes y arrivèrent. La domination des Vandales fut anéantie par Bélisaire l'an 534.

(3) *Historia naturalis* (Lib. VII, cap. XXVIII).

et leurs caravanes parcoururent les vastes plaines de la presqu'île arabique. Ils commencèrent à s'aguerrir dans leur contact avec les Parthes et avec les Romains, et plus tard l'enthousiasme mahométan les rendit conquérants (1). Œuvre de sang et de volupté, la fausse religion dont Mahomet fut l'inventeur et l'apôtre enflamma leurs passions sensuelles, en autorisant la polygamie, et leur mit le glaive de la destruction à la main, en leur persuadant que la foi au Coran ne pouvait être établie que par l'épée, et que tous les musulmans tués en combattant pour la propagation armée de leur croyance entrent immédiatement dans un paradis de félicité matérielle. « Si l'on considère les résultats de l'œuvre de « Mahomet, les dangers qu'elle a fait courir à la « civilisation chrétienne, le mal qu'elle a fait aux « peuples, l'abaissement moral et politique au- « quel elle les a conduits,..... l'islamisme appa- « raît comme un fléau, et son fondateur comme « un homme dont on aurait pu dire : mieux eût

(1) Frédéric de Schlegel, dans sa *Philosophie de l'histoire* (*Philosophie der Geschichte*), fait observer avec raison que les Arabes étaient fiers de leur origine, et que leur caractère national, dont, au témoignage des plus anciens monuments de leur poésie, l'orgueil, la haine, l'emportement et la vengeance étaient les principaux traits, a eu une influence essentielle sur la nature et le développement de la religion mahométane.

« valu qu'il n'eût jamais existé (1). » Porté à l'est et à l'ouest de l'Arabie, à la pointe du fer, par ses bouillants sectateurs, le mahométisme, dont l'ère date de la fuite (2) de son fondateur de la Mecque à Médine, l'an 622 de Jésus-Christ, pénétra rapidement en Asie jusqu'à l'Indus et de là jusqu'au Gange, et, en Afrique, des rives du Nil aux bords de l'Océan, à l'extrémité occidentale de cette partie du monde. Les Arabes sont divisés par tribus, dont chacune est soumise à l'autorité d'un chef, appelé cheik, c'est-à-dire *vieillard*.

Les Berbères (3), les plus anciens habitants

(1) C'est un éminent archéologue, qui a visité plusieurs fois l'Orient, qui a vu de ses yeux ce qu'est l'islamisme, M. le comte Melchior de Vogüé, qui l'apprécie très-justement en ces termes, dans un remarquable article du *Correspondant* du 25 novembre 1865 consacré à l'examen critique de l'ouvrage intitulé *Mahomet et le Coran*, où M. Barthélemy-Saint-Hilaire formule son admiration pour le faux prophète en le proclamant « un des hommes les « plus extraordinaires et les plus grands qui se soient mon- « trés sur la terre. » Auteur d'un précieux et intéressant ouvrage, *le Temple de Jérusalem*, le comte Melchior de Vogüé, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est le fils aîné de M. le marquis de Vogüé, qui a fait avec distinction, comme officier d'ordonnance du général de Damrémont, la campagne de la conquête d'Alger en 1830, et a renoncé, après la révolution de juillet, à poursuivre sa carrière militaire par fidélité à ses principes politiques.

(2) *Hégire* en arabe.

(3) L'*Histoire des Berbères*, écrite en arabe par Ibn

indigènes, après les Libyens et les Gétules, de la partie de l'Afrique septentrionale, voisine de la Méditerranée, qui comprend aujourd'hui les États de Tripoli, de Tunis, l'Algérie et le Maroc, se sont toujours montrés fortement attachés à leur indépendance. Ils sont, comme les Arabes, divisés par tribus. Adonnés à la culture de la terre, laborieux et industrieux, ils se sont réfugiés dans les montagnes et dans les vallées de l'Atlas, qu'ils occupent encore maintenant sous le nom de Kabyles (1), pour se soustraire successivement au joug des Romains, des Vandales et des Arabes, et à la domination turque. Ils se sont accrus, à diverses époques, des débris des peuples vaincus par les conquérants survenus dans cette partie de l'Afrique. Ils n'ont pas embrassé le mahométisme dans sa complète monstruosité, et ils ont conservé leur langue propre, qui est différente de la langue arabe, et que des découvertes récentes font remonter à la langue des Libyens.

Issus du mélange des Libyens avec des peuples venus par mer d'Asie en Afrique, les Maures ou Mauritaniens, Μαυρούσιοι de Strabon, *Mauri* et *Mauritani* des Latins, anciens habitants de la Mauritanie, située à l'ouest de la Numidie, furent

Khaldoun, a été traduite en français par M. le baron Mac-Guckin de Slane.

(1) De l'arabe *kabila*, c'est-à-dire *tribu*, *kabaïl* au pluriel.

appelés *Maures*, au lieu de *Mèdes* dans la langue barbare des Libyens, dit Salluste, de qui nous apprenons qu'ils eurent bientôt des villes, et qu'ils faisaient le commerce avec l'Espagne. Ils se laissèrent facilement inoculer l'islamisme par les Arabes, et s'unirent à eux. Cette union se cimenta dans la part qu'ils prirent avec eux à l'invasion de l'Espagne, et produisit les Mores ou Maures, *Moros* des Espagnols, dont les derniers restes sont les Maures de l'Algérie de nos jours, qui ont encore les goûts, les habitudes et les occupations de leurs primitifs ancêtres de l'ancienne Mauritanie. Ils ont la peau plus blanche, le nez moins aigu, le profil moins anguleux que les Arabes.

Après s'être assimilés les Maures, en les convertissant au mahométisme, les Arabes établis dans le Maghreb (1), nom qu'ils donnèrent à la partie septentrionale de l'Afrique à l'ouest de l'Egypte, s'étendant de la frontière orientale de l'État de Tripoli jusqu'à l'Océan, entendirent vanter la beauté du climat et la fécondité du sol de la péninsule ibérique. La description enchanteresse qu'on leur en faisait la leur peignait, racontent les historiens, comparable aux plus belles contrées du monde pour le charme de son

(1) C'est-à-dire *Occident* en arabe.

ciel et pour la saveur de ses fruits, pour la sérénité de son air et pour la fertilité de ses champs, pour le parfum de ses fleurs et pour la précieuse abondance de ses mines. L'auteur du Coran avait promis la victoire à ses adeptes jusque dans les régions les plus lointaines, et le calife Ommiade Walid Ier autorisa Mousa-ben-Nasser, gouverneur de la Mauritanie, à entreprendre la conquête de l'Espagne.

Tarik, lieutenant de Mousa, envoyé d'abord pour reconnaître les côtes d'Espagne, y aborda en 710, avec cinq cents cavaliers. Chargé ensuite du commandement de l'expédition destinée à exécuter l'entreprise projetée, il débarqua vers l'endroit où il avait pris terre la première fois, près du lieu où fut bâtie plus tard la ville d'Algeziras. On lit dans un historien arabe qu'il brûla les navires qui l'avaient apporté pour ôter à ses troupes toute pensée de retour en Afrique. Il établit son camp au pied du mont Calpé, qui fut appelé *Djebel Tarik,* c'est-à-dire en arabe *montagne de Tarik*, d'où on a fait *Gibraltar*. Rodrigue, dernier roi de la monarchie des Goths, marcha à la rencontre des envahisseurs, à la tête de toute la noblesse de son royaume suivie d'une armée considérable. Mais les Arabes, inférieurs en nombre aux Goths, leur étaient très-supérieurs dans l'art de la guerre, auquel ils s'exerçaient

avec des succès continuels depuis bientôt un siècle. La monarchie des Wisigoths succomba sous leurs coups en 712, dans une grande bataille, livrée sur les bords du Guadalète, près de Xérez de la Frontera, où la victoire fut néanmoins disputée pendant plusieurs jours. Tarik s'était emparé de Tolède, capitale du royaume des Goths, lorsque Mousa, jaloux de la gloire de son lieutenant, passa lui-même en Espagne avec de nouvelles forces et accompagné de son fils, Abd-el-Aziz. En moins de deux ans les trois chefs arabes achevèrent de conquérir la péninsule ibérique.

Mais la foi chrétienne, lorsqu'elle subsiste au sein d'un peuple, est toujours un principe de salut. Les débris de l'armée vaincue près des rives du Guadalète, réfugiés, sous leurs plus courageux chefs, dans les montagnes et dans les cavernes des Asturies, résolurent de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de leur religion et pour l'affranchissement de leur patrie. Don Pélage, qu'ils élurent roi, en 718, pour constituer parmi eux l'unité d'action, inaugura par une victoire ces huit siècles de vaillants combats, immortel honneur de la catholique Espagne, que couronna le triomphe de l'Évangile sur le Coran. La vie héroïque, dont la chevalerie à réalisé l'idéal chrétien, s'est manifestée, a dit un écrivain catholique alle-

mand (1), « dans deux phénomènes de l'histoire « du monde, dans les croisades et dans les « ordres de chevalerie religieuse, et de la ma- « nière la plus brillante et la plus durable en « Espagne, où, dans la lutte persévérante contre « les Maures, la nation tout entière a été pro- « prement un ordre de chevalerie religieuse. »

La gloire de mettre fin à la domination mahométane en Espagne était réservée à l'illustre couple royal dont le mariage à constitué la monarchie espagnole. Ferdinand d'Aragon, qui mérita de recevoir du pape Innocent VIII le titre de *roi catholique*, entreprit le siége de Grenade le 23 avril 1491, avec la résolution de ne pas le lever sans se rendre maître de la ville, et la grande et pieuse Isabelle de Castille vint, avec ses enfants, se réunir à son époux. Battus dans toutes les sorties qu'ils tentèrent, les infidèles reconnurent enfin qu'une capitulation était tout ce qu'ils devaient se résigner à obtenir de la générosité de leur vainqueur. Ferdinand prit possession de sa conquête, à la tête de son armée, le 2 janvier 1492. Il reçut les clefs de l'Alhambra (2) de la main du dernier roi de Grenade,

(1) *Geschichte der poetischen Literatur Deutschlands*, von J. Freiherrn von Eichendorff.

(2) Un des plus remarquables monuments de l'architecture arabe, bâti de 1213 à 1338, est en même temps

Mohammed-Abou-Abdallah, vulgairement appelé Boabdil. Le signe sacré de notre rédemption, arboré sur la plus haute tour de l'Alhambra, avec l'étendard royal et celui de Saint-Jacques, annonça que le jour de la délivrance du joug de l'islamisme avait lui pour la péninsule hispanique.

Expulsés de l'Espagne, et rejetés en Afrique, les Maures et les Arabes y portèrent le souvenir et le regret de Grenade perdue. « Le *paradis de* « *Grenade*, a dit poétiquement Chateau- « briand (1), vivait toujours dans leur mémoire ; « les mères en redisaient le nom aux enfants qui « suçaient encore la mamelle. Elles les berçaient « avec les romances des Zégris et des Abencer- « rages. Tous les cinq jours on priait dans les « mosquées en se tournant vers Grenade. On « invoquait Allah, afin qu'il rendît à ses élus « cette terre de délices. En vain le pays des « Lotophages offrait aux exilés ses fruits, ses « eaux, sa verdure, son brillant soleil : loin des « *Tours vermeilles* (tours d'un palais de Gre- « nade), il n'y avait ni fruits agréables, ni fon- « taine limpide, ni fraîche verdure, ni soleil « digne d'être regardé. »

une forteresse et un palais, ancienne demeure des rois musulmans, appelée *la Rouge*, en arabe Alhambra, à cause de la couleur des matériaux qui y furent employés.

(1) *Aventures du dernier Abencerrage.*

C'est de ce souvenir de la possession regrettée de l'Espagne, resté ineffaçable chez les Arabes et les Maures, que la piraterie naquit, sur la côte septentrionale d'Afrique, dès la fin du XVe siècle et le commencement du XVIe. Le littoral de l'Andalousie fut incessamment assailli par les incursions des corsaires musulmans, et les parages de la Méditerranée voisins des côtes africaines et espagnoles devinrent dangereux à fréquenter. Ceuta et plusieurs autres points de la côte septentrionale d'Afrique furent occupés par les Portugais sans qu'un remède efficace fût apporté à cette situation.

Le plus éminent conseiller de Ferdinand le Catholique, le grand cardinal Ximenès, archevêque de Tolède, aussi illustre comme homme d'État, que par sa science et par sa piété, reconnut bientôt qu'il fallait s'emparer des principaux ports d'où sortaient ces continuelles attaques des pirates. Le trésor royal était alors épuisé; mais Ximenès, qui, avec les revenus d'un prince, n'avait que les besoins d'un moine, avança l'argent nécessaire pour entreprendre une expédition contre Mers-el-Kebir (1). Diego Fernandez de Cordoue, à qui fut confié le commandement du corps expéditionnaire, s'empara de la place, après

(1) C'est-à-dire *le grand port* en arabe, *Portus magnus* des Romains, à 8 kilomètres d'Oran.

une vive résistance, au mois d'octobre 1505. Mais dans une sortie qu'il fit, en 1507, à la tête de trois mille hommes, il se laissa surprendre, et éprouva un échec tel que Ximenès résolut d'en tirer vengeance au plus tôt.

Le cardinal pourvut encore aux frais de cette nouvelle entreprise, et partit lui-même, en 1509, avec l'expédition commandée par Pierre de Navarre, comte de Oliveto. Les murs d'Oran furent facilement escaladés, et Ximenès, que les supplications de toute l'armée avaient seules empêché de s'associer au péril de l'attaque, entra le lendemain dans la ville (1). Son premier soin fut de mettre en liberté trois cents esclaves chrétiens, et d'appeler des missionnaires à porter la bonne nouvelle aux peuples de l'Afrique. A son retour en Espagne, malgré ses instances auprès de Ferdinand pour l'engager à poursuivre la conquête de toute la côte d'Afrique, dont il lui avait ouvert la voie, il ne le détermina qu'avec peine à faire attaquer Bougie. Pierre de Navarre s'empara facilement de cette ville en 1510. Les Algériens devaient au souverain de Bougie un tribut qu'ils s'engagèrent à payer au roi d'Espagne. Les Espagnols construisirent alors, sur un rocher situé dans la mer, en face d'Alger, un fort qui

(1) Alv. Gomez, *de Rebus gestis Francisci Ximenii.*

commandait la ville, et qu'ils appelèrent le *Peñon d'Alger* (1). Pierre de Navarre fit voile ensuite vers Tripoli, qu'il enleva d'assaut. Ce fut le dernier de ses succès, et il n'éprouva plus que des échecs dans ses entreprises contre les pirates qui désolaient la Méditerranée.

Aroudj, l'aîné des deux frères qui se sont rendus si célèbres sous le nom de Barberousse, commença à se signaler parmi ces pirates. Sandoval (2) rapporte que le surnom de *Barberousse* lui fut donné à cause de la couleur de ses cheveux et de sa barbe, lorsqu'ayant été pris en mer par les chevaliers de Rhodes, il ramait à la chiourme d'une de leurs galères. Mais la qualification de *Baba* attribuée aux Turcs par les Arabes, a pu faire que le nom de *Baba-Aroudj*, altéré par la prononciation européenne, se soit transformé en celui de *Barberousse*. Fils d'un renégat albanais et d'une mère chrétienne du schisme grec (3), cet aventurier, né à Mételin en 1482, débuta dans la carrière maritime sur une barque de cette île. Il passa de là à Constantinople, et obtint un emploi (4) à bord d'une

(1) *Peñon* signifie *grand rocher* en espagnol.

(2) *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V.*

(3) Sandoval, *id.*

(4) Il était, dit Sandoval, *cómitre*, c'est-à-dire chef de la manœuvre et des rameurs à bord de cette galère.

galère turque qui fut capturée dans une rencontre avec les chevaliers de Rhodes. Étant parvenu à s'échapper, après deux ans de captivité, il retourna à Constantinople, où il fut successivement portefaix, journalier et batelier. Il était timonier à bord d'une galère, armée en corsaire avec un brigantin, lorsqu'il s'empara de ces deux bâtiments après en avoir assassiné le maître. S'éloignant alors des parages de l'empire ottoman, il passa en 1504 par Mételin, d'où il emmena avec lui son frère Khaïr-ed-Din, à qui il donna le commandement de son brigantin. Il captura ensuite une galiote turque, et arriva avec trois voiles vers l'île de Lipari. Il attaqua près de cette île un navire espagnol qui portait à Naples des passagers de distinction, et s'en rendit maître, malgré la vaillante résistance qui lui fut opposée. Il prit aussitôt la route de Tunis, dont il voulait se concilier le souverain en lui offrant une partie de son butin. En échange des esclaves, des chevaux et de l'artillerie dont il lui fit solennellement hommage, il reçut une fuste en présent.

Barberousse continua à se signaler par des exploits de piraterie, où il déployait la plus intrépide audace, et qui lui valurent de riches prises. Il obtint du souverain de Tunis des secours avec lesquels il tenta, en 1514, de pren-

dre Bougie. Mais il échoua dans cette entreprise, où il perdit un bras. Les Espagnols l'appelèrent dès lors *Barbarosa el del brazo cortado*, *Barberousse au bras coupé*. Une seconde expédition contre Bougie, que le souverain de Tunis l'avait aussi aidé à préparer, échoua encore, en 1515, malgré le courage avec lequel il attaqua la place.

Après ces mécomptes, la fortune revint sourire à Barberousse, qui avait trouvé un asile à Djigelli (1), près d'un cheik arabe, au rapport de Sandoval (2). Alger, que les Arabes de l'intérieur du pays appelaient la ville des *Beni-Mezeghenna*, et les corsaires *Al-Djezaïr*, c'est-à-dire *les îles*, s'étant soustrait à la dépendance de l'État de Tlemcen, s'était donné un chef de son choix. Ce chef était un puissant cheik arabe de la Métidja, appelé Sélim Eutemi. A la nouvelle de la mort du roi Ferdinand le Catholique, les Algériens pensèrent à s'affranchir du tribut qu'ils payaient à l'Espagne. Ils envoyèrent alors des

(1) Djigelli, Gigelli, ou Gigel, fondation carthaginoise, devint une colonie romaine sous le nom d'*Igilgilis*, et fut ensuite le siége d'un évêché. Le refuge que Barberousse y trouva en a fait le point de départ de la domination turque dans l'Algérie. C'est un petit port à environ 12 lieues à l'est de Bougie.

(2) *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V.*

marabouts (1) porter à Barberousse la proposition de venir les aider à accomplir leur projet. L'audacieux aventurier s'empressa de répondre à cet appel. Accueilli à Alger comme un libérateur par les Arabes et par les Maures, il y attira un certain nombre de Turcs, qu'il s'attacha tout particulièrement, en vue de ses desseins, par la haute paye qu'il leur accorda. Ce fut à eux qu'il confia la garde de la Casba (2), dont il augmenta les fortifications. Il donna d'abord satisfaction aux habitants d'Alger en faisant canonner, bien que sans succès, le fort du Peñon, occupé par les Espagnols. Il unissait la perfidie et la cruauté à l'habileté et au courage, et il n'hésita pas à étrangler dans son bain le cheik d'Alger, pour s'emparer du pouvoir. Ce fut aux cris étranges de *liberté! Alcoran!* qu'il se fit proclamer souverain, en 1516, et qu'il établit l'horri-

(1) Marabout, c'est-à-dire en arabe *religieux*, dans le sens de *lié*, *attaché*, nom qui, chez les musulmans d'Afrique, est celui d'un homme distingué par sa science et par ses vertus. Dans les familles où le titre de marabout est héréditaire la considération attachée à ce titre n'est accordée que si elle est méritée. Les marabouts par l'ascendant qu'ils exercent sur les masses, chez les musulmans d'Afrique, y font et dirigent l'opinion.

(2) *Casaba*, vulgairement *Casba*, est le nom par lequel on désigne, chez les musulmans d'Afrique, une forteresse qui défend une ville et renferme le trésor de l'État et la demeure du souverain ou du chef de la province.

ble despotisme turc auquel notre conquête a mis fin.

Le moyen efficacement cruel qu'employa le fondateur de la puissance turque à Alger, afin de consolider sa tyrannie naissante, fut de se servir des Turcs, dont il s'était assuré le dévouement par ses libéralités, pour trancher les têtes des Arabes et des Maures qui conspiraient contre le joug qu'il leur imposait.

Le cardinal Ximenès qui, après la mort de Ferdinand le Catholique, gouverna l'Espagne, comme régent du royaume, se hâta, dès qu'il apprit que Barberousse s'était rendu maître d'Alger, de diriger une expédition vers la côte d'Afrique. Diego de Vera, à qui il avait confié le commandement de ce corps de huit mille hommes, qui fut embarqué sur une flotte de quatre-vingts bâtiments, s'obstina, malgré les justes observations des officiers placés sous ses ordres, à diviser ses forces, et tenta l'assaut de la ville d'Alger de quatre côtés à la fois, le 30 septembre 1516. Cette quadruple attaque fut facilement repoussée par Aroudj. Les Espagnols, mis en fuite, avec leur imprudent général, perdirent, dans cette défaite, environ trois mille hommes, sans compter les prisonniers. Cette victoire frappa tellement l'imagination des Maures que Barberousse leur sembla désormais plus qu'un homme,

suivant l'expression d'un historien espagnol (1).

L'heureux aventurier poursuivit, avec l'assistance de son frère Khaïr-ed-Din, ses succès sur terre et sur mer. La petite artillerie et les arquebuses dont ses Turcs étaient armés lui assuraient la supériorité militaire sur les Arabes et les Maures. Un combat, où avec mille Turcs et cinq cents Maures de Grenade, il battit dix mille Arabes, le rendit maître, en 1517, de la ville et du pays de Tenez (2), dont il renversa le souverain, et qu'il réunit au territoire d'Alger. Il tourna ensuite ses vues ambitieuses vers Tlemcen (3), qui était en proie aux divisions intestines. Une nouvelle et facile victoire lui ouvrit les portes de cette ville. A la demande des habitants, il rétablit d'abord le souverain qui avait été détrôné par son neveu; mais il le fit pendre le même jour, avec sept de ses fils, et noya toute sa famille dans un étang, où il jeta lui-même ces malheureux. Feignant plus tard de vouloir retourner à Alger, il fit massacrer devant lui les principaux habitants de Tlemcen, sous le pré-

(1) *Los Moros estimaron en tanto aquella victoria que lo tuvieron par mas que hombre.* Sandoval, *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V.*

(2) La ville de Tenez a un port sur une rade à 34 lieues marines à l'ouest d'Alger.

(3) Tlemcen occupe un des sommets du bassin de la Tafna à 116 kilomètres sud-ouest d'Oran.

texte qu'il craignait d'être trahi par eux, comme l'avait été leur souverain.

Ces excès de cruauté exaspérèrent les Arabes contre leur trop sanguinaire oppresseur. Le souverain de Tlemcen qu'il avait dépossédé se réfugia auprès des Espagnols à Oran, d'où il se rendit en Espagne pour supplier Charles-Quint, parvenu au trône après la mort de Ferdinand le Catholique en 1516, d'intervenir en sa faveur. Un puissant cheik arabe s'unit aussi aux Espagnols. Réduit alors à l'extrémité, Barberousse s'enfuit secrètement de Tlemcen avec ses trésors et accompagné d'une partie de ses Turcs. Poursuivi par les Espagnols, il fut atteint à une vingtaine de lieues de Tlemcen, et succomba après avoir intrépidement défendu sa vie. Sa tête fut portée à Oran, où elle fut promenée triomphalement au bout d'une lance. Telle fut, en 1518, la fin de l'audacieux fondateur de la régence d'Alger, qui, bien que naturellement doué de qualités extraordinaires, fut ce que l'islamisme fait des hommes, un barbare.

Khaïr-ed-Din, qui apprit à Alger la mort de son frère, en fut d'abord atterré, mais, revenu bientôt de cette première impression, il déploya, pour s'assurer sa succession, une adroite souplesse, jointe à une grande énergie, mêlée de cruauté. Il eut la pensée véritablement politique de

donner une base solide à l'État créé par son frère, en le plaçant sous la protection et la suzeraineté de l'empire ottoman. Confirmé dans le titre de souverain d'Alger par le sultan, il reçut, en réponse à une ambassade qu'il avait envoyée à Constantinople, un secours de deux mille Turcs, et un firman qui permettait à tous les Turcs de passer librement dans le nouvel État, et accordait à ceux qui s'y engageraient au service militaire les priviléges dont jouissaient les janissaires dans toute la Turquie (1). C'est ainsi que l'habileté du second Barberousse acheva de constituer la régence d'Alger telle qu'elle subsista, avec quelques modifications, jusqu'au jour où les armes de la France en firent justice.

Dès le mois d'avril de cette même année 1518, une flotte espagnole, envoyée par Charles-Quint, et portant un corps d'environ sept mille vieux soldats sous le commandement de don Hugo de Moncade, vice-roi de Sicile, se présenta devant Alger. Khaïr-ed-Din, sommé de se rendre, répondit par un courageux refus. Une portion du corps expéditionnaire débarqua, et la ville fut cernée par terre et par mer. Mais, au lieu de l'attaquer immédiatement, Moncade, sur l'avis de son conseil, et contre le sien propre, perdit

(1) Haëdo, *Topographia e historia de Argel.*

plusieurs jours à attendre les Arabes que le souverain de Tlemcen, favorable à l'Espagne, avait promis d'envoyer. Pendant ce temps une horrible tempête assaillit la flotte espagnole, et engloutit quatre mille hommes dans le naufrage de vingt-six navires, près du cap Caxine. Les troupes débarquées eurent besoin de tout leur courage et de toute l'expérience militaire de Moncade pour opérer leur rembarquement, en résistant aux attaques dirigées contre elles par Khaïr-ed-Din. Les épaves du désastre maritime des Espagnols procurèrent au nouveau souverain d'Alger des galiotes qu'il trouva ensablées, des canons et des munitions de guerre. Il fit exterminer par ses Turcs environ trois mille des esclaves chrétiens qui étaient tombés en son pouvoir, et dont la multitude l'embarrassait. C'est à la suite de cette tentative des Espagnols pour s'emparer de la ville d'Alger qu'il la fit entourer de remparts, et dès lors elle fut appelée *la bien gardée*.

Les Arabes voyaient cependant dans les Turcs des dominateurs odieux, et un cheik puissant, Hamed-ben-el-Cadi, qui avait abandonné le premier Barberousse, au moment suprême, n'eut pas de peine à soulever contre le second les populations de la plaine et des montagnes. Il agissait d'ailleurs à l'instigation du souverain de Tunis. Forcé de se renfermer dans Alger,

Khaïr-ed-Din fut trahi par le chef d'une troupe de Turcs et d'Arabes qu'il fit marcher contre Hamed-Ben-el-Cadi. Il eut néanmoins l'habileté de déjouer une conspiration tramée pour sa perte par les menées que ce cheik entretenait dans Alger, et il réprima avec énergie, par le cimeterre de ses Turcs, une révolte qu'il noya dans le sang de ses auteurs. Mais la diminution de ses ressources pécuniaires l'ayant obligé de restreindre les libéralités par lesquelles il s'attachait ses soldats mercenaires, il vit un grand nombre de Turcs reprendre la route de la Turquie. Il dut enfin quitter Alger, qu'il laissa en proie à la famine, et où Hamed-ben-el-Cadi ne tarda pas à entrer.

Souverain détrôné, Khaïr-ed-Din reprit le métier de pirate avec quelques bâtiments qui lui restaient, et fit de Djigelli le centre de ses expéditions. L'audace extraordinaire et le courage intrépide qu'il montra dans ses courses, où il prenait à l'abordage les navires qu'il rencontrait, lui procurèrent les moyens de déterminer plusieurs autres pirates, qui écumaient comme lui la Méditerranée, à unir leurs forces aux siennes. Il tenta alors avec quarante bâtiments de s'emparer de Bone ; mais il ne réussit pas dans cette attaque. Plus heureux dans celle qu'il dirigea contre Alger, après avoir pris terre à Sidi-Ferruch, il dut un premier succès, obtenu sur les champs de ba-

taille futurs des Français, à la vaillance de quelques Espagnols demeurés ses prisonniers après la défaite de Moncade, et un second à une trahison des Arabes, achetée à prix d'argent, et dont un des complices porta un coup mortel à Hamed-ben-el-Cadi. Entré le même jour dans Alger, il partit le lendemain, avec sa cavalerie et les soixante Espagnols qui lui avaient valu la victoire de la veille, pour Cherchell (1), où résidait le chef qui l'avait trahi lorsqu'il l'avait envoyé contre Hamed-Ben-el-Cadi. Trahi à son tour, ce chef fut livré à Khaïr-ed-Din, qui lui fit trancher la tête ainsi qu'aux compagnons de sa défection.

Rentré vainqueur dans Alger, Khaïr-ed-Din rétablit promptement son autorité sur tout le pays, à l'exception des montagnes où les Berbères ne se la laissèrent pas imposer. Il fit en même temps de la capitale de son État le centre redoutable de la piraterie qui désolait la Méditerranée et les côtes d'Espagne. Il résolut aussi de s'emparer du Peñon d'Alger. Défendue par cent cinquante braves Espagnols, sous le commandement du vaillant Martin de Vargas, cette forteresse lui opposa la plus vigoureuse résistance, jusqu'à ce

(1) Cherchell, *Julia Cæsarea*, ancienne capitale de la Mauritanie césarienne, a un port à 114 kilomètres à l'ouest d'Alger.

qu'un transfuge lui apprît qu'elle manquait de poudre. A l'offre qu'il fit aux Espagnols d'une capitulation honorable, en vertu de laquelle ils seraient reconduits en Espagne avec leurs armes et leurs bagages, Vargas répondit qu'il ne rendrait jamais une place que son roi l'avait chargé de défendre. Battue alors en brèche, la forteresse fut emportée d'assaut par cinq mille musulmans contre cent cinquante chrétiens, qui se firent tuer héroïquement, à l'exception de vingt-cinq qui tombèrent vivants aux mains de l'ennemi, mais horriblement blessés. L'intrépide Vargas était au nombre de ces derniers, et, sur le refus de renier sa foi, il fut plus tard mis cruellement à mort par ordre de Khaïr-ed-Din, qui fit couper son corps par morceaux (1). Le courageux martyr ne prononça, durant son long supplice, que ces deux mots: Jésus ! Marie !

C'est ainsi que le Peñon d'Alger devint la proie des infidèles, le 21 mai 1529. Le fort fut détruit, et la jetée destinée à relier à la ville le rocher sur lequel il s'élevait fut commencée par Khaïr-ed-Din. Cette conquête était d'autant plus précieuse pour lui, qu'elle lui permit de faire construire un port à Alger, qui n'en avait point eu jusqu'alors. Il employa à l'exécution

(1) Cortandole cada miembro por su parte. Sandoval, *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V.*

de ce travail des milliers de captifs chrétiens (1).

Devenu le chef puissant de tous les corsaires africains, le second Barberousse les dirigea vers les côtes d'Espagne, où ils portèrent le ravage et la terreur. Leurs déprédations y étaient favorisées par les intelligences secrètes qu'ils entretenaient avec les Maures, qui, sous une apparence de conversion au christianisme, avaient été autorisés à rester dans la péninsule hispanique, et qui furent appelés Morisques, *Moriscos* en espagnol. Les continuelles apparitions des pirates sur les côtes d'Espagne offraient à ces Morisques, qui les y attiraient, les moyens de se réfugier en Afrique, où Khaïr-ed-Din les accueillait à Alger en vue de s'y créer une population dévouée. Possesseur de soixante bâtiments, il projetait de franchir le détroit de Gibraltar, et d'aller prendre Cadix, lorsqu'une partie de sa flotte fut surprise dans le port de Cherchell par l'illustre André Doria, qui, de son côté, vit les Turcs massacrer les troupes italiennes qu'il avait débarquées, dans le désordre où elles se livrèrent pour piller la ville. Contrarié dans ses desseins, Khaïr-ed-Din fit périr, avec toute la barbarie musulmane, et

(1) Haëdo, *Topographia e historia de Argel.*

dans les plus affreux supplices, un grand nombre de prisonniers chrétiens.

Sur sa réputation d'homme de mer d'une grande expérience et d'une bravoure à toute épreuve, le second Barberousse fut appelé à Constantinople par le sultan Soliman le Grand, qui avait résolu de le mettre à la tête des flottes ottomanes, et de l'opposer à André Doria. Il confia le gouvernement d'Alger et la garde de son jeune fils Hassan à deux hommes dont il connaissait la fidélité, et partit en 1533 avec une flotte de dix-huit bâtiments. Il emmenait avec lui, dans des intentions qu'il dévoila plus tard, Mulei-al-Raschid, souverain de Tunis, détrôné par son frère Mulei-Hassan. Les captures qu'il fit dans le voisinage des côtes d'Italie portèrent à quarante le nombre des bâtiments avec lesquels il arriva à Constantinople, où il offrit en présent au sultan une partie de ses riches prises et un choix de jeunes filles et de jeunes garçons. Il y fut magnifiquement accueilli, et sut déjouer les manœuvres d'un parti qui s'était formé contre lui, et qui faisait observer à Soliman que c'était déroger à la dignité de l'empire que de donner le commandement de la marine ottomane au fils d'un renégat, à un homme sans foi en aucun Dieu, à un misérable pirate.

Nommé pacha en 1534, et investi d'une

autorité absolue sur toute la marine de l'empire turc, le vieux Barberousse partit de Constantinople à la tête d'une flotte d'environ cent bâtiments, avec huit mille hommes de débarquement, et se dirigea vers les côtes de la Sicile et de l'Italie, où il porta le ravage, la désolation et l'épouvante. Il parut ensuite tout à coup sur la côte d'Afrique, et s'empara de Bizerte et du fort de la Goulette au nom de Mulei-al-Raschid, qu'il avait cependant laissé prisonnier à Constantinople. Il se fit aussi livrer Tunis, en annonçant que ce prince allait paraître. Mais lorsque les Tunisiens s'aperçurent qu'ils avaient été trompés, ils coururent aux armes et reprirent la défense de leur roi Mulei-Hassan. Dans le combat acharné qui s'engagea alors, trois mille Tunisiens tombèrent sous les coups de Barberousse et de ses Turcs. Mulei-Hassan s'enfuit, et les Tunisiens se laissèrent persuader qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que de se ranger sous l'autorité du puissant souverain de l'empire ottoman. Khaïr-ed-Din compléta la conquête qu'il devait à l'habile duplicité avec laquelle il avait tiré parti des dissensions intestines des Tunisiens, en soumettant à la domination nominale du sultan tout le pays dont leur ville était la capitale.

Il entra alors dans les combinaisons de la

politique de Charles-Quint, inquiet des dispositions de François Ier à son égard, de prêter l'oreille à la proposition que Mulei-Hassan lui fit faire de payer un tribut à l'Espagne, si l'empereur le remettait en possession de Tunis. L'Europe, menacée de divers côtés par les Ottomans, applaudit au projet de Charles-Quint de porter un coup décisif à la puissance mahométane. L'Allemagne, la Flandre, l'Italie, à l'exception de Venise, l'Espagne, le Portugal et Malte fournirent des troupes, des navires et des volontaires de nobles familles, désireux de participer à leurs frais à une campagne qui leur rappelait les croisades, où s'étaient illustrés leurs pères. Le commandement de l'armée, qui était d'une trentaine de mille hommes, fut confié à un général renommé, le marquis du Guast, et celui de la flotte, formée d'environ quatre cents bâtiments, à André Doria, le plus grand homme de mer de son temps. Le Pape Paul III s'associa à l'expédition par un contingent de plusieurs galères, fit don à l'illustre Doria d'une riche épée consacrée et bénit du haut d'une des tours de Civita-Vecchia la flotte italienne à son départ, au mois d'avril 1535. Parti lui-même de Barcelone au mois de mai, Charles-Quint, qui exploitait au profit de ses froids calculs cet enthousiasme religieux et chevaleresque, arriva

en juin, avec toutes ses forces ralliées, à la côte d'Afrique.

Soliman II, occupé d'une guerre en Asie, se trouva dans l'impossibilité d'envoyer à Tunis les secours que Khaïr-ed-Din lui avait demandés, dès qu'il avait eu connaissance de l'orage qui venait fondre sur lui. Sans se décourager, le second Barberousse prit toutes les dispositions possibles de défense.

L'armée chrétienne débarqua sur les ruines de Carthage, et mit le siége devant la Goulette. Mulei-Hassan arriva alors au camp de Charles-Quint, qui lui fit un honorable accueil, et lui promit de le rétablir dans sa souveraineté, mais à la condition d'une inviolable reconnaissance de la part du prince maure. Les chrétiens emportèrent d'assaut le fort de la Goulette, que leur artillerie avait battu en brèche. Ce succès ne leur coûta que trente hommes, et leur valut plus de trois cents pièces de canon, et une trentaine de bâtiments.

Charles-Quint résolut, malgré l'opinion contraire de son conseil, fondée sur le défaut de cavalerie et de chevaux pour traîner l'artillerie, de marcher immédiatement vers Tunis. Barberousse réunit les chefs de ses troupes pour leur communiquer les dispositions qu'il voulait prendre. La première, à son avis, était de mettre

à mort les milliers d'esclaves chrétiens qui étaient enfermés dans la citadelle de la ville, et dont il craignait une révolte. Mais l'un des chefs qu'il avait appelés à délibérer, Sinan, juif de Smyrne, le dissuada, non sans difficulté, d'exécuter cet abominable dessein, en lui faisant observer que les esclaves étaient une richesse trop importante pour s'en priver ainsi. Barberousse, vêtu, dit Sandoval (1), d'un burnous de soie, s'avança à la rencontre de l'armée chrétienne à la tête de quatre-vingt-dix mille Turcs, Maures et Arabes, raconte-t-on. La valeur disciplinée des chrétiens triompha de cette multitude d'infidèles, sans que les vainqueurs, accablés par la chaleur et dévorés par la soif, pussent poursuivre les vaincus. Il fallut même que l'empereur intervînt personnellement pour empêcher le désordre, occasionné par la précipitation des soldats à courir aux citernes, de compromettre le sort de cette journée. La perte des chrétiens ne fut que de dix-huit hommes, et celle des musulmans fut de trois à quatre cents.

Rentré dans la citadelle de Tunis, Barberousse fit charger ses trésors sur des mulets, et placer des barils de poudre sous les cachots où étaient enfermés les esclaves chrétiens. La fuite d'un

(1) *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V.*

grand nombre de Maures avait précédé la sienne, et les Turcs qu'il avait laissés à la garde de la citadelle le rejoignirent lorsqu'il s'éloignait de la ville. Il retourna alors vers la forteresse ; mais il en trouva les portes fermées, et il ne put obtenir qu'elles lui fussent ouvertes par les renégats qui avaient été chargés de mettre le feu aux poudres. Les esclaves, mis en liberté par ces renégats, touchés de compassion sur le sort de leurs anciens coreligionnaires, se rendirent maîtres de la citadelle, d'où ils appelèrent à leur délivrance l'armée chrétienne par des signaux qui ne furent pas compris d'abord. Le marquis du Guast ne tarda pas cependant à occuper la citadelle, et les Tunisiens vinrent offrir les clefs de leur ville à Charles-Quint, qui en prit possession le 21 juillet 1535, mais sans pouvoir empêcher ses troupes de la saccager, suivant l'usage de la guerre à cette époque. Le pillage des maisons et des mosquées et le massacre des habitants, hommes, femmes et enfants, se prolongèrent pendant trois jours et trois nuits. Les Tunisiens de l'un et de l'autre sexe qui eurent recours à la fuite, pour échapper au glaive exterminateur, moururent dans la campagne sous le poids de la chaleur et en proie à la soif. Charles-Quint rendit la liberté aux esclaves chrétiens qu'il trouva dans la citadelle, et accorda à chacun d'eux un

secours en argent et les moyens de transport pour retourner dans leur patrie.

Poursuivi par les Arabes, à l'instigation de Mulei-Hassan, Barberousse assura sa retraite par le courage et la confiance qu'il sut inspirer à ses fidèles Turcs. Arrivé à Bone, il remit promptement à la mer quinze bâtiments, qu'une escadre envoyée par Charles-Quint n'osa pas attaquer, et qui atteignirent ensuite Alger. Une flotte conduite par Doria lui-même trouva le port de Bone abandonné et la ville déserte. Khaïr-ed-Din s'était dirigé vers Alger à la tête de sa cavalerie.

Par le traité imposé à Mulei-Hassan rétabli dans sa souveraineté de Tunis, Charles-Quint stipula, avant de quitter l'Afrique, que le fort de la Goulette demeurerait en son pouvoir.

Dès l'automne de cette même année 1535, Barberousse entra par surprise dans le port de Mahon, et emmena captifs tous les habitants de la ville, qu'un lâche gouverneur lui avait livrée par capitulation. Il repassa par Alger, fit voile de là vers Constantinople, et eut un commandement maritime dans la guerre qui suivit le traité conclu en 1536 entre le sultan Soliman II et François Ier, roi de France. Il fit éprouver une défaite, près du golfe d'Arta, à André Doria, qui sauva sa flotte du désastre de cette journée

par une fuite nocturne. Il s'empara en 1539, après une résistance dans laquelle les Espagnols périrent tous, les armes à la main, de la place de Castel-Nuovo, située à l'entrée du golfe de Cattaro, et qui venait d'être enlevée à la Turquie. Rentré à Constantinople, il apprit que Dragut, qui avait mérité, par son courage et par son habileté, de devenir le chef des corsaires d'Alger, et qu'il avait chargé de ravager les côtes d'Italie, avait été fait prisonnier par Jeannetin Doria, neveu de l'amiral.

La rivalité de François Ier et de Charles-Quint est entachée de l'union des forces de la nation fille aînée de l'Église avec celles du sultan, chef de l'islamisme. Mais, dans la balance de la justice historique, la responsabilité de ce grand scandale religieux ne pèse pas tout entière sur la mémoire du roi de France. Ce prince fut en quelque sorte réduit, dans sa lutte inégale contre le génie démesurément ambitieux de son adversaire, à recourir, pour sa propre défense, à cette regrettable extrémité. Il entra encore une fois, en 1541, dans les calculs de l'empereur, alléché par la prise de Tunis, d'entreprendre une expédition contre la puissance musulmane en Afrique. Ce fut vers Alger que Charles-Quint dirigea alors ses vues. André Doria et le marquis du Guast s'efforcèrent en vain de le dissuader de courir les

hasards d'une mer difficile à l'époque très-avancée de l'année où l'on était parvenu. Le vieillard qui occupait le siége pontifical, Paul III lui-même, le supplia vainement aussi, dans une conférence à Lucques, de marcher au secours de l'Europe menacée par Soliman II, qui envahissait la Hongrie, au lieu de porter la guerre au delà de la Méditerranée. Les combinaisons politiques prévalaient sur les considérations religieuses dans les vues de Charles-Quint, et il en donna la preuve en laissant les Turcs s'avancer en Europe, pour tourner ses armes contre l'Afrique, dans une entreprise dont il se flattait que les résultats réprimeraient ce qu'il appelait l'audace des Français.

L'enthousiasme religieux, qui avait été l'âme des croisades, s'affaiblissait chaque jour en Europe dans le siècle qui vit naître le rationalisme moderne, avec le protestantisme, et l'expédition d'Alger ne suscita plus l'entraînement chaleureux qui avait répondu à l'appel fait à la chrétienté contre Tunis.

Parti lui-même avec la flotte italienne, Charles-Quint éprouva une tempête avant d'arriver, vers la mi-septembre 1541, à l'île Majorque, point de ralliement de ses forces, composées de trois cent soixante bâtiments de diverses dimensions, sous le commandement d'André Doria, et portant

une armée de vingt-cinq mille hommes, dont cinq cents chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Parvenu le 20 octobre devant Alger, d'où Barberousse était absent pour le service du sultan, et où commandait son lieutenant, l'eunuque Hassan-Aga, renégat de l'île de Sardaigne, il fit sommer la ville de se rendre. Après quelques hésitations, provoquées par les offres séduisantes du parlementaire impérial, l'aga répondit qu'il était résolu à se défendre, et prit à cet effet les meilleures mesures possibles avec les faibles moyens de résistance qui étaient à sa disposition.

Charles-Quint perdit deux jours précieux à attendre la réunion de toutes ses forces avant de commencer son débarquement, qu'il opéra, le 23 octobre (1), entre Alger et l'embouchure de l'Arach, située à deux lieues à l'est de la ville. Le lendemain, sans s'assurer sur la côte un point solide de contact avec sa flotte, il s'avança vers Alger, après avoir partagé son armée en trois corps, le premier composé des Italiens et des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, le second des vieilles bandes espagnoles et le troisième des Allemands, du contingent de la Franche-Comté et des volontaires, dont plusieurs étaient ou devinrent des hommes illustres. Il avait occupé les

(1) Sandoval, *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V.*

hauteurs qui dominent Alger, et commencé à canonner la place, lorsqu'une pluie accablante et une tempête affreuse survinrent dans la nuit du 24 au 25. Des bandes de Turcs, de Maures et d'Arabes profitèrent de la situation pénible des chrétiens pour se précipiter sur le camp des Italiens. Mais cette attaque fut vivement repoussée jusqu'à la porte de la ville (1), dans laquelle un chevalier français de Saint-Jean de Jérusalem, de Savignac, qui fut tué bientôt après, planta son poignard (2). Dès le matin, une sortie, commandée par Hassan-Aga, força les agresseurs à reculer, et cette retraite meurtrière serait devenue une déroute complète, si elle n'avait pas été protégée contre l'impétuosité des infidèles par l'inébranlable bravoure des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, parmi lesquels se signala particulièrement Nicolas de Villegagnon, qui fut blessé au bras. La pluie abondante qui ne cessa de tomber, durant toute cette journée, empêchait les chrétiens de faire usage de leurs arquebuses, tandis que leurs ennemis, qui avaient en outre sur eux l'avantage de la connaissance des lieux, pouvaient se servir de leurs arcs et de leurs frondes. Au milieu de son armée découragée, et

(1) La porte Bab-Azoun, c'est-à-dire *porte d'Azoun*.

(2) *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*, par père Dan.

manquant de munitions et de vivres, Charles-Quint conserva le sang-froid imperturbable d'une âme supérieure à l'adversité. Veillant lui-même à tout, il continua son mouvement de retraite le long de la plage le 26 octobre.

Doria, de son côté, lutta avec la plus courageuse habileté contre la fureur de la tempête. Ses efforts néanmoins furent impuissants à sauver du naufrage une partie de la flotte, et il avait perdu environ cent quarante bâtiments lorsqu'il fit savoir à l'empereur, le 27 octobre, que ceux qui lui restaient suffiraient au rembarquement de l'armée, lui annonçant en même temps qu'il profitait de la diminution du vent pour les diriger vers le cap Matifou. Charles-Quint n'était éloigné que de six lieues de ce cap, vers lequel il s'achemina. Il arriva le 28 aux bords de l'Arach, dont la pluie avait grossi les eaux. Ses troupes, réduites à se nourrir de viande de cheval et de racines sauvages, passèrent cette rivière, le lendemain, partie sur un pont improvisé avec les débris des navires naufragés, et partie à gué. Hassan-Aga cessa de poursuivre les chrétiens avec ses Turcs au delà de l'Arach; mais les Maures et les Arabes continuèrent à harceler l'armée, massacrant les traînards, les blessés et les malades qu'elle abandonnait dans sa fuite. Cette malheureuse armée franchit le 29 le Kha-

mis ou Hamis, près de son embouchure, sur un pont construit encore avec les épaves du naufrage de la flotte. Parvenue le 30 au cap Matifou, qui ferme à l'est la baie d'Alger, elle entra en communication avec les bâtiments échappés à la fureur des flots, qui lui procurèrent des vivres. Au milieu du découragement général, Fernand Cortez, le conquérant du Mexique, qui se signala, dans cette expédition, et notamment dans la retraite, par une inébranlable fermeté de caractère, fit la proposition de reprendre le chemin d'Alger, en manifestant une pleine confiance dans la réussite d'une nouvelle attaque qu'il dirigerait lui-même contre cette ville. Mais on ne voulut pas l'entendre, et on se moqua même de lui, au rapport de Sandoval (1).

L'embarquement de l'armée commença le 1er novembre et fut contrarié par une nouvelle et forte tempête. L'empereur surveilla lui-même cette difficile opération, et s'éloigna le dernier du théâtre de ce grand revers. Parti le 3 novembre du cap Matifou, il fut forcé par le mauvais temps de relâcher le 4 à Bougie, et ne put reprendre la mer que le 17. La tempête l'obligea encore une fois de rentrer à Bougie, d'où il prit le 23 la route de l'île Majorque. Après avoir touché à Iviça, il atteignit enfin Carthagène en

(1) *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V.*

Espagne le 1er décembre. Il ne pouvait s'en prendre qu'à lui seul de cet horrible désastre, où il perdit un tiers de son armée et plus d'un tiers de sa flotte. Il avait fait prévaloir sa volonté souveraine sur les sages conseils d'un amiral expérimenté, et les conséquences de la faute qu'il commit en entreprenant, dans une saison inopportune, une expédition aventureuse, où la marine devait jouer un grand rôle, lui prouvèrent que l'ambition humaine ne brave pas impunément les éléments dont Dieu dispose.

Les corsaires algériens envisagèrent l'échec de Charles-Quint à un autre point de vue : dans l'orgueil qu'il leur inspira, dans la présomption qu'ils en conçurent en leurs propres forces, dans leur aveugle ingratitude envers les tempêtes protectrices de leurs côtes et de leur repaire, ils crurent avoir vaincu le plus puissant monarque de la chrétienté, *le maudit de Dieu*, comme ils l'appelaient. Ils s'imaginèrent que leur ville était imprenable, et, dans leurs chants de triomphe, ils la décorèrent du titre de *Victorieuse*. Persuadés qu'ils étaient invincibles, ils devinrent plus audacieux dans leurs pirateries, et furent les fléaux de la Méditerranée. Fondée par deux écumeurs de mer, la régence dont la destruction est un bienfait que la civilisation doit à la France fut fidèle à son origine. Le défenseur

d'Alger, Hassan-Aga, en fut nommé gouverneur titulaire, et reçut le titre de vizir, en témoignage de la satisfaction du sultan.

Barberousse fut placé, en 1543, à la tête d'une armée navale de cent cinquante bâtiments, fournie par Soliman II, agissant comme allié de François Ier contre Charles-Quint. Parti de Constantinople le 28 mai, il s'empara de Reggio sur la côte de Calabre, dans le détroit de Messine, saccagea et brûla cette ville, enleva la fille du gouverneur, dont la beauté avait excité sa vieille convoitise, et la fit conduire sur la galère capitane, où elle fut forcée d'embrasser le mahométisme pour devenir sa femme. La terreur se répandit à Rome, lorsqu'on y sut que le dévastateur de Reggio était à l'embouchure du Tibre, où il s'était arrêté pour faire de l'eau.

Arrivé à Marseille, Barberousse s'arracha la barbe de dépit, dit un historien (1), en voyant qu'on n'y avait pris aucune disposition pour la guerre projetée, parce que François Ier semblait éprouver une tardive répugnance à unir ses armes à celles des barbares musulmans. La flotte française, commandée par le jeune comte d'Enghien, reçut cependant l'ordre de se diriger sur Nice, avec la flotte ottomane. La

(1) Sandoval, *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V.*

ville fut attaquée et capitula. La citadelle fut ensuite assiégée ; mais les Français et les Turcs, sur le bruit de l'approche d'une armée conduite par le marquis du Guast, dans la défiance où ils étaient les uns des autres, furent pris d'une frayeur panique, et s'enfuirent nuitamment vers la mer, pour se rembarquer. Dans ce désordre, ils pillèrent et brûlèrent la ville. Barberousse se retira d'abord dans le port d'Antibes, puis dans la rade de Toulon. Les relations où il entra alors avec Doria, venu au secours de Nice avec du Guast, eurent pour résultat la délivrance sans rançon de Dragut, qui avait été fait prisonnier, comme on l'a vu, par Jeannetin Doria. Replacé par Barberousse à la tête de tous les pirates turcs et maures de la Méditerranée, et maintenu ensuite à ce poste par Soliman II, Dragut devint la terreur de cette mer et des côtes qu'elle baigne. Après avoir rendu son nom fameux dans une longue lutte de courageuse habileté avec André Doria et avec les valeureux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, il reçut une blessure mortelle au siége de Malte en 1565.

La paix fut signée à Crespy, en septembre 1544, entre Charles-Quint et François Ier. Barberousse avait manifesté son mécontentement de l'inaction dans laquelle on le retenait à Toulon en laissant ses Turcs commettre les plus criants

excès dans la ville et dans les environs. François Ier, de son côté, n'aspirait qu'à se débarrasser d'un auxiliaire onéreux, et dont le séjour dans un port de France était une honte pour la chrétienté. Il s'efforça donc, malgré la pénurie de ses finances, de rassembler au plus tôt les sommes considérables que la flotte turque réclamait pour prix des services qu'elle lui avait rendus.

Parti de Toulon, Barberousse se présenta devant Gênes, et obtint un riche présent du sénat. Il porta de là le ravage et la dévastation dans l'île d'Elbe, sur les côtes de la Toscane, dans l'île d'Ischia, dans le golfe de Pouzzoles, sur le littoral de la Calabre et dans l'île de Lipari. C'est ainsi qu'il arriva à Constantinople avec ses navires surchargés de butin et encombrés de milliers d'esclaves. Il mourut dans la capitale de l'empire ottoman, au mois de mai 1547, à l'âge de quatre-vingts ans passés, et usé par les excès du harem. Khaïr-ed-Din a rendu le nom de Barberousse plus fameux que son frère ne le lui avait légué, parce qu'il a eu occasion de déployer, sur un plus grand théâtre, son incontestable capacité comme homme de mer, et son audacieuse intrépidité comme corsaire. Il a fait preuve d'une astucieuse habileté dans toutes les péripéties de son aventureuse

et étrange carrière, sans se laisser jamais abattre par les revers. Le zèle religieux qu'il affectait de montrer n était qu'un moyen d'arriver à ses fins : il se servait de l'islamisme, auquel il croyait peu, dans son propre intérêt, et pour légitimer son autorité aux yeux des Maures et des Arabes. Il était digne d'ailleurs d'être musulman par sa cruauté et par l'infâme dépravation de ses mœurs.

Le second Barberousse laissait un seul fils, Hassan, né d'une mère mauresque. Hassan-Aga, illustré par le désastre de Charles-Quint, avait continué à gouverner Alger jusqu'à sa mort, en 1543. La milice algérienne, aspirant à secouer le joug de la dépendance du sultan, lui avait alors donné pour successeur un Turc de son choix. Mais le fils de Khaïr-ed-Din, envoyé de Constantinople avec une flotte chargée d'infanterie turque, arriva à Alger en juin 1544, et déposséda cet intrus. Installé à la tête du gouvernement d'Alger, sous la suzeraineté de la Porte ottomane, Hassan-Pacha avait songé à faire des conquêtes. C'était vers Tlemcen qu'il avait tourné ses vues en 1547, et il s'était rendu maître de cette ville lorsqu'il apprit la mort de son père. A cette nouvelle, il s'empressa de traiter de la reddition de Tlemcen avec les Espagnols, qui marchaient contre lui, parce

que le souverain de ce petit État s'était réfugié auprès d'eux à Oran, et avait obtenu leur protection. Avec les troupes qu'il retira de Tlemcen et les Arabes qui accoururent à son appel, il força les Espagnols de lever le siége qu'ils avaient mis devant Mostaganem.

Hassan-Pacha s'attacha à consolider la puissance fondée par son oncle et par son père, et un des principaux moyens qu'il employa avec succès pour atteindre ce but fut de susciter des divisions parmi les Arabes et chez les Berbères, afin de se créer des appuis et des soutiens au sein de ces populations. Avec l'aide d'un cheik berbère, il déjoua les desseins du chérif de Fez sur l'Etat de Tlemcen, dont une victoire, due surtout à la valeur de ses auxiliaires, le rendit maître en 1550. Il réunit cet État à celui d'Alger. Appelé l'année suivante à Constantinople par des intérêts relatifs à l'héritage de son père, il laissa le gouvernement d'Alger à un lieutenant, qu'un pacha envoyé de la capitale de l'empire ottoman vint remplacer en 1552.

Le successeur qu'une intrigue de sérail avait donné à Hassan-Pacha, injustement disgracié, était Salah-Reïs (1), qui, après s'être signalé comme corsaire sous Barberousse, était parvenu

(1) Reïs signifie *commandant d'un bâtiment.*

au poste important de timonier du sultan. Le nouveau pacha, se servant, à l'exemple de son prédécesseur, des indigènes contre les indigènes, porta la guerre jusqu'aux confins du Sahara, avec une armée où les Turcs n'étaient qu'en petit nombre, et revint de cette expédition chargé d'un riche butin. Les Arabes lui furent encore d'un grand secours dans un échec que ses troupes éprouvèrent contre une insurrection des Berbères. Pour se débarrasser des tribus arabes et berbères qui lui étaient hostiles, il les fit entrer dans la formation d'une armée avec laquelle il entreprit, en 1554, de rétablir Bou-Hassan dans la souveraineté du royaume de Fez, dont il avait été dépossédé. Une victoire lui ouvrit les portes de la capitale de cet État, qu'il livra au pillage. Il se fit payer le prix du succès de sa campagne, et retourna à Alger. Il enleva Bougie en 1555 aux Espagnols, qui, après une résistance prolongée, furent réduits à lui abandonner la place par une capitulation qu'il viola. Le sultan Soliman II applaudit à cette conquête, et envoya un secours de quarante galères, portant six mille Turcs, pour une expédition que Salah-Reïs avait préparée et entreprise contre Oran, d'où il voulait expulser aussi les Espagnols, lorsqu'il mourut subitement de la peste en 1556.

Le gouverneur de la Casba, Hassan, renégat

corse, qui s'était signalé sous Hassan-Pacha, se fit attribuer l'autorité par la milice algérienne, après la mort de Salah-Reïs, et fut confirmé par le sultan dans le pouvoir dont il s'était emparé. Il dirigea vers Oran l'expédition préparée contre cette ville. La place avait été investie par terre et par mer, et le siége était commencé, lorsque les Algériens furent obligés d'y renoncer, parce que le sultan rappela ses ses galères.

Les deux éléments principaux de la puissance algérienne, l'élément de sa force et l'élément de sa richesse, les soldats de la milice et les corsaires, avaient des intérêts différents et des prétentions opposées. Il s'ensuivit à Alger des troubles et des violences, dont le renégat corse Hassan périt victime. Le fils de Khaïr-ed-Din fut alors replacé par le sultan à la tête du gouvernement de la régence.

Arrivé à Alger en 1557, Hassan-Pacha marcha contre le roi de Fez, qui assiégeait Tlemcen, et le força à la retraite. Il éprouva ensuite un échec en poursuivant le roi maure; mais il déjoua une entreprise des Espagnols contre Mostaganem (1), et tailla en pièces leur armée, près

(1) Mostaganem, ancienne cité romaine et ensuite ville arabe, est située, avec son port, sur la côte à 76 kilomètres à l'est d'Oran.

de Mazagran (1), en 1558. Le gouverneur d'Oran, le vaillant et vieux comte de Alcaudete, périt dans cette sanglante défaite, et son fils fut fait prisonnier. Dans les embarras que lui suscitaient les révoltes continuelles des Berbères, Hassan-Pacha semait habilement la division parmi les cheiks de ces fiers montagnards, pour les opposer les uns aux autres. Mais les alliances qu'il contracta à cet effet le rendirent suspect aux soldats de la milice, qui, animés d'un esprit d'indépendance chaque jour croissant, méconnurent son autorité, le chargèrent de chaînes, et le renvoyèrent à Constantinople, en 1561. Un pacha, expédié aussitôt à Alger par le sultan, ramena à Constantinople l'aga de la milice, avec son principal complice, et Soliman II leur fit trancher la tête.

Rentré encore une fois à Alger en 1562, Hassan-Pacha, dissimulant ses projets de vengeance, prépara une expédition contre Oran dans l'espoir de conquérir cette ville au prix du sang des soldats de la milice. Il les mit donc en première ligne dans l'armée réunie en 1563 pour marcher

(1) Mazagran, célèbre par la défense de cent vingt-deux soldats français, sous les ordres du capitaine Lelièvre, contre des multitudes d'Arabes, en 1839, est devenue un bourg sur la route d'Oran à Mostaganem, à 72 kilomètres à l'est de la première de ces deux villes, et à 4 kilomètres de la seconde.

sous ses ordres, tandis que sa flotte faisait voile vers Mers-el-Kebir. Il tenta d'abord d'emporter d'assaut le fort Saint-Michel; mais, avant de l'évacuer, les Espagnols opposèrent une intrépide résistance à l'attaque impétueuse des soldats de la milice. Hassan-Pacha lui-même fut blessé. L'héroïque garnison de Mers-el-Kebir, très-inférieure en nombre à ses ennemis, repoussa ensuite le choc terrible de deux assauts, dans le second desquels le pacha se précipita sur la brèche l'épée à la main, avec un courage furieux. L'apparition subite d'une flotte chrétienne obligea celle des infidèles à prendre la fuite et Hassan-Pacha à battre en retraite. Arrivé à Alger, il ne dissimula pas, dit Haëdo (1), la satisfaction qu'il ressentait de n'y pas ramener les soldats de la milice qu'il avait conduits à la mort, en punition de leur révolte contre son autorité.

L'affaiblissement numérique de la milice turque obligea alors Hassan-Pacha à recourir, pour maintenir sa domination, aux populations indigènes, dont il s'attacha diverses tribus, sous le nom de *maghzens* (2). Les tribus maghzens étaient chargées de lever les impôts que devaient

(1) *Topographia e historia de Argel.*

(2) *Maghzen* a pour racine *ghazna*, qui signifie *trésor*, en arabe.

payer les raïas (1) formant les autres tribus, et une part de ces impôts leur était attribuée. Des garnisons turques, sous le nom de *noubas* (2), occupaient, en outre, plusieurs villes et certaines positions importantes.

Avant de s'éloigner d'Oran, Hassan-Pacha avait laissé dans le pays un soldat actif et intelligent de la milice, nommé Bou-Krededjа, avec dix-huit cent quarante Turcs, pour y représenter la puissance turque au milieu des populations indigènes, et pour y organiser l'administration, principalement sous le rapport de la rentrée des redevances. C'est ainsi que fut créé, dans la province d'Oran, le premier beylik, et le siége en fut établi à Mazouna, petite ville voisine et au nord du Chélif. Le chef de ce beylik fut d'abord appelé bey du commandement de l'Ouest, puis bey de Mascara (3), lorsque cette ville devint le siége du beylik, et enfin bey d'Oran, après l'entrée en possession de cette ville par les Algériens en 1792.

(1) Ce mot, qui signifie en arabe *troupeau*, *sujet*, était employé par les Turcs pour désigner les Arabes payant l'impôt, c'est-à-dire les Arabes des tribus qui n'étaient point maghzens.

(2) *Nouba* signifie en arabe *tour de rôle*.

(3) Située à 96 kilomètres au sud-est d'Oran, la ville de Mascara, patrie d'Abd-el-Kader, a été le boulevard de sa puissance.

L'institution des beyliks fut étendue plus tard aux autres parties de la régence. Les chefs des deux beyliks, postérieurement établis, furent appelés, l'un bey du Levant, résidant à Constantine (1), et l'autre bey du Midi, et plus tard bey de Titery, résidant à Médéah. Les beys étaient tenus de se rendre, au moins tous les trois ans, à Alger, et d'y envoyer leurs khalifats tous les six mois, au printemps et à l'automne, pour y porter les redevances en or, en argent et en nature, dont la perception était le principal devoir de de leur charge. Mais, comme le dey leur faisait quelquefois trancher la tête à leur arrivée dans la ville, ils redoutaient de s'acquitter personnellement de cette obligation. Lorsqu'ils se rendaient à Alger, ou quand ils y envoyaient leurs khalifats, les beys étaient obligés de faire de riches cadeaux et de nombreux présents, qu'ils n'auraient pu omettre impunément, à tous les agents du gouvernement et à tous les employés qui entouraient le dey. Trois corps turcs, d'environ deux mille hommes chacun, partaient chaque année d'Alger pour aller prêter main forte, dans chaque beylik, au recouvrement des impôts. « Mais c'est dans

(1) Ancienne capitale de la Numidie, sous le nom de Cirta, Constantine, située sur le Rummel, s'élève en amphithéâtre sur un rocher qui domine le pays, à 422 kilomètres à l'est d'Alger.

l'établissement des *maghzens,* dans cette force tirée du pays pour subjuguer le pays, que résidait la véritable puissance des Turcs. » Cette vérité est constatée en ces termes par le général Walsin Esterhazy, dans son livre *de la Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*. Les tribus maghzens devaient fournir aux beys, lorsqu'ils faisaient une expédition, un contingent de cavaliers armés, appelé *goum*.

Le mémorable siége de Malte par les forces ottomanes durait depuis le mois de mai 1565, lorsque Hassan-Pacha vint y prendre part, le 8 juillet suivant, avec vingt-huit bâtiments, portant deux mille soldats aguerris. Le fort Saint-Elme avait été pris par les Turcs, et, sur l'avis du pacha d'Alger, une double attaque fut résolue contre la presqu'île Saint-Michel, l'une par mer, et l'autre par une brèche déjà faite. La première fut conduite par Aluch-Ali, renégat grec, lieutenant de Hassan-Pacha, et la seconde par Hassan lui-même. Dans cette sanglante journée du 15 juillet, les assaillants et les assiégés rivalisèrent de courage avec le plus terrible acharnement, et le carnage fut affreux de part et d'autre : l'indomptable résistance des chrétiens triompha, au prix de la vie de quarante chevaliers et de deux cents soldats, de la bravoure que les Turcs déployèrent dans ces deux attaques, où deux mille

cinq cents des leurs succombèrent. C'est à la sagesse des mesures, à l'inébranlable intrépidité, à l'invincible persévérance, à la force d'âme, en deux mots, du grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Parisot de la Valette, qu'est dû le succès de cette glorieuse défense de Malte contre la redoutable expédition envoyée par Soliman II. Une résistance énergiquement prolongée laissa le temps à une flotte chrétienne d'amener, au mois de septembre, un secours de huit mille hommes, avec des vivres. En vain Hassan-Pacha offrit-il de conduire encore une fois à l'assaut ses vieux soldats, en vain fit-il preuve de courage et de connaissance de la guerre, dans le dernier combat que les Turcs livrèrent avant de se rembarquer, et où les chrétiens leur tuèrent trois mille hommes. Plus de la moitié des cinq cents chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui prirent part à cette héroïque défense payèrent de leur vie la gloire dont se couvrit leur ordre, et les Turcs avaient perdu vingt mille soldats et matelots, lorsque la flotte ottomane reprit la route de Constantinople et Hassan-Pacha celle d'Alger.

On a vu précédemment que les Maures, plus ou moins bien convertis au christianisme, qui étaient restés dans la péninsule hispanique, et qui furent appelés Morisques, *Moriscos* en espagnol, entretenaient constamment des intelligences

secrètes avec les musulmans d'Afrique. Ils ne reçurent toutefois d'Aluch-Ali, gouverneur de la régence d'Alger, avec le titre de sangiac, que des encouragements à la révolte lors de celle qu'ils tentèrent contre la monarchie espagnole, sous Philippe II. Comme leur expulsion de l'Espagne, dont ce soulèvement démontra la nécessité, a été présentée par plusieurs historiens à un point de vue évidemment erroné, je demande la permission de reproduire ici quelques lignes du récit de la lutte du christianisme et du mahométisme en Espagne, où j'ai eu occasion d'exposer ce fait, dans l'*Introduction au Dictionnaire historique, géographique et biographique des croisades*, que j'ai publié dans la *Bibliothèque universelle du clergé* (1), dont M. l'abbé Migne est l'éditeur.

« Les Morisques conservaient encore, dans la « seconde moitié du XVIe siècle, des coutumes, « des usages et des superstitions qui perpé- « tuaient chez eux l'esprit musulman. Leur « fusion définitive dans l'unité nationale du « peuple espagnol dépendait de l'abolition « de ces dangereuses traditions. L'œil vigi- « lant de Philippe II ne manqua pas de « reconnaître la nécessité d'effacer les derniers « vestiges de l'empreinte mahométane. L'inter-

1) 1 Vol. gr. in-8°, 1852.

« diction de toutes les pratiques qui entretenaient
« les Morisques dans les habitudes dont il im-
« portait de déraciner les principes de leurs
« esprits et de leurs cœurs leur fut imposée.
« Blessés dans les préjugés qu'ils avaient sucés
« avec le lait dont leur mère les avaient nourris,
« ils se révoltèrent en 1568, et se donnèrent un
« chef qu'ils proclamèrent roi de Grenade et de
« Cordoue. Mais le marquis de Mondejar, gou-
« verneur de la province, déjoua leurs audacieux
» projets, et leur fit éprouver sept défaites. Re-
« foulés dans les Alpujarras, ils attribuèrent
« leurs revers à l'incapacité de leur chef, et ils
« l'égorgèrent. La révolte se prolongea pendant
« deux ans. Mulei, nouveau chef de l'insurrec-
« tion, sollicita secrètement l'assistance des
« musulmans d'Afrique et celle des Turcs de Cons-
« tantinople. Don Juan d'Autriche, fils naturel
« de Charles-Quint, qui avait été investi de pou-
« voirs illimités pour pacifier la contrée insurgée,
« eut connaissance de ces menées, et il y mit
« un terme en écrasant la rébellion ; pour l'em-
« pêcher de renaître, les Morisques furent dis-
« persés dans différentes parties de l'Espagne.
« Mais leur incurable attachement aux pratiques
« superstitieuses de leurs pères, leur invincible
« penchant à incliner vers l'islamisme, et les in-
« telligences occultes qu'ils ne cessaient d'entre-

« tenir avec les musulmans d'Afrique, et même « d'Asie, les rendaient justement suspects au « gouvernement du roi d'Espagne, dont la vigi- « lance s'était imposé pour premier devoir la « conservation de la pureté intacte de la religion « catholique. Le duc de Lerme, ministre de « Philippe III, jugea, d'accord avec les archevê- « ques de Tolède et de Valence, que ce n'était « que par l'expulsion définitive des derniers « débris de l'islamisme que le germe en pouvait « être extirpé du sol espagnol, et que cette me- « sure seule pouvait débarrasser le royaume de « la dangereuse présence de chrétiens douteux « et de sujets antipathiques à toutes les institu- « tions nationales. Le roi partagea cette opinion, « qui avait été le résultat d'un mûr examen de « la situation des choses, et l'édit d'expulsion « fut prononcé le 11 septembre 1609. Il auto- « risait les Morisques à vendre tout ce qu'ils « possédaient, et à en emporter la valeur. »

La piraterie, née sur la côte septentrionale d'Afrique lorsque les Maures et les Arabes s'y réfugièrent après la prise de Grenade par Ferdinand le Catholique et la grande Isabelle en 1492, reçut un nouvel accroissement à la suite de cette mesure politique d'une sagesse d'ailleurs incontestable, puisque le roi d'Espagne n'a pas craint de sacrifier un intérêt matériel aux intérêts

religieux et moraux, véritables fondements de la société.

Si Aluch-Ali n'avait pas prêté aux Morisques révoltés l'appui qu'ils avaient réclamé de lui, c'est que ses vues étaient alors tournées d'un autre côté. Il projetait de s'emparer de Tunis, et les intelligences par lesquelles il s'était aplani la voie de cette conquête la lui rendirent facile. Il soumit à l'autorité du sultan Sélim II, qui avait succédé en 1566 à son père Soliman II, l'État de Tunis tout entier, à l'exception du fort de la Goulette, qui, valeureusement défendu, demeura au pouvoir des Espagnols. Parti de Bizerte, avec dix-neuf bâtiments, dans la même année 1570 où il s'était rendu maître de Tunis, il remporta sur une flottille de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem un avantage naval d'autaut plus glorieux, que l'une des galiotes chrétiennes ne succomba qu'après la plus vaillante résistance.

Rentré à Alger, après ces succès, Aluch-Ali ne tarda pas à remettre à la voile, et rallia la flotte ottomane devant Famagouste, l'une des deux principales villes de l'île de Chypre, que la famine réduisit, en 1571, à devenir la proie des Turcs, après un siége mémorable. Continuateur de l'œuvre des grands papes, promo-

teurs et soutiens des croisades, saint Pie V délivra encore une fois l'Europe de la menace d'un débordement de l'islamisme sur la chrétienté, en formant contre les infidèles une sainte ligue, dans laquelle entrèrent Venise et Philippe II, roi d'Espagne. Ce fut le 7 octobre 1571 que les deux armées navales de la croix et du croissant se rencontrèrent, à l'entrée du golfe de Lépante. La flotte chrétienne, composée de cent soixante-six galères, s'avançait sous les ordres de don Juan d'Autriche, qui avait arboré l'étendard de Saint-Pierre sur sa capitane. Plus nombreuse encore, la flotte musulmane présentait la réunion de toute la marine turque. Hassan-Pacha, fils de Khaïr-ed-Din, y avait un commandement, et Aluch-Ali, sangiac d'Alger, en dirigeait l'aile gauche. La défaite des infidèles fut complète, et leur flotte fut détruite, à l'exception de cinquante galères, qu'Aluch-Ali sauva de ce désastre par son courage et son habileté. Les Turcs perdirent plus de vingt-cinq mille hommes dans cette célèbre journée, où la flamme de l'enthousiasme religieux des premiers croisés, conquérants de Jérusalem, s'était rallumée aux cœurs des soldats du Christ. Un long cri d'allégresse retentit d'un bout de l'Europe à l'autre, à la nouvelle de cette glorieuse et décisive victoire, qui porta à la

puissance ottomane un coup dont elle ne se releva jamais.

Arrivé à Constantinople, Aluch-Ali, qui avait mérité le surnom de *Kilidje* (1), et que les musulmans regardaient alors comme leur plus grand homme de mer, fut placé par le sultan Sélim II à la tête de la marine ottomane. Il s'occupa activement d'en réparer les ruines, et il put réunir, en 1574, une flotte de deux cent quatre-vingt-dix bâtiments, portant quarante mille hommes, pour mettre le siége devant la Goulette et devant Tunis, d'où don Juan d'Autriche avait chassé les Turcs, après la bataille de Lépante. Les Espagnols défendirent faiblement la ville, et le fort de la Goulette leur fut enlevé d'assaut.

L'expédition des Morisques, bannis de l'Espagne en 1609, eut pour résultat, comme on l'a vu, d'augmenter le nombre des corsaires sur la côte d'Afrique. Mais après Hassan-Pacha et Aluch-Ali, aucun des chefs de la régence d'Alger ne s'est fait sur mer un nom digne de figurer dans l'histoire. La constitution de cet étrange État, où il n'y avait d'autre droit que celui de la force, serait inconcevable, si elle n'avait pas existé. C'était une monstruosité gouvernemen-

(1) C'est-à-dire *le Glaive*.

tale qui n'a pu naître qu'au sein de la barbarie musulmane. Un ramassis de fugitifs de la Turquie, de renégats, rebuts de la chrétienté, et de juifs apostats, hommes sans foi sous le masque de l'islamisme, abominablement dépravés dans leurs mœurs, et bannis la plupart pour leurs crimes des pays d'où ils venaient, formaient, au nombre d'environ douze mille, la milice d'Alger, et en étaient l'aristocratie souveraine. Originairement les fils des Turcs, nés de femmes indigènes, et appelés Koulouglis, et même les Maures, étaient admis dans cette milice. Mais l'entrée en fut interdite à ces derniers et aux Juifs renégats en 1629. Elle resta facultative pour les Koulouglis, qui pouvaient parvenir aux emplois de bey et d'aga, mais non aux hautes charges du gouvernement, privilége exclusif de la milice recrutée hors du pays. Dans leur orgueilleuse jalousie du pouvoir, dont ils prétendaient conserver la possession, les Turcs avaient vu avec défiance les étroites relations que leurs fils, dont les mères étaient des femmes du pays, entretenaient avec les Maures, et le prétexte d'un complot tramé contre leur omnipotence leur suffit pour condamner tous les Koulouglis au bannissement sous peine de mort, avec injonction de sortir de la ville et de l'État d'Alger dans le délai d'un mois. La famille,

sapée dans sa base par le mahométisme, qui autorise la polygamie, n'existait pas, on le voit, pour les aventuriers turcs de la milice algérienne qui prononcèrent cette expulsion contre nature.

Force fut aux Koulouglis d'obéir à l'ordre barbare de leurs pères. Ceux qui cherchèrent à s'y soustraire, en se cachant dans Alger ou dans les environs, furent découverts, enfermés dans des sacs et jetés à la mer. Mais d'autres, du nombre de ceux qui avaient pris le chemin de l'exil, réussirent, deux ans plus tard, à s'introduire secrètement dans la ville, et à s'emparer de la Casba, d'où ils demandèrent la révocation de l'ordre qui les bannissait. Assaillis, pour toute réponse, par des forces sous lesquelles ils virent bientôt qu'ils allaient succomber, car ils n'étaient qu'au nombre de cinquante environ, ils mirent le feu aux poudres amassées dans les caves de la forteresse, dont les ruines les ensevelirent avec les assiégeants. Cette explosion, qui coûta la vie à plus de six mille hommes, femmes et enfants, renversa aussi environ cinq cents maisons. Les Turcs exaspérés firent périr dans les plus atroces supplices quelques Koulouglis, qui étaient tombés vivants entre leurs mains, et c'est alors que les Koulouglis furent déclarés inadmissibles aux hautes charges du Gouvernement. La Casba fut activement reconstruite.

Toutes les affaires d'intérêt public et particulier étaient discutées et réglées dans un divan, c'est-à-dire dans un conseil, composé de tous les officiers de la milice, et présidé par l'aga, commandant de ce corps. Ces assemblées, où ont siégé jusqu'à quinze cents hommes, étaient souvent très-orageuses, et devinrent si redoutables aux chefs de l'État, qu'ils s'attachèrent à les rendre successivement moins nombreuses. Les contributions exigées à main armée des populations indigènes formaient, avec les prises des corsaires, le revenu de l'État. Le principal produit de la piraterie consistait dans la vente des esclaves capturés en mer ou sur les côtes de la chrétienté, et qui, amenés à Alger, y devevenaient la propriété ou des particuliers ou du dey. Ces derniers étaient entassés dans les bagnes. On compta jusqu'à trente mille esclaves chrétiens dans toute la régence.

On sait que la charité catholique, aussi ardente à soulager les misères humaines que la barbarie musulmane est acharnée à les multiplier, inspira à saint Jean de Matha et à saint Félix de Valois l'admirable pensée de fonder, dès 1198, pour la rédemption des captifs tombés entre les mains des infidèles, l'ordre religieux de la très-Sainte Trinité, dit aussi des Trinitaires et des Mathurins. L'ordre religieux et militaire

de Notre-Dame de la Merci, institué en 1223, par saint Pierre-Nolasque, était consacré au même dévouement. Les religieux qui se rendaient à Alger, pour y racheter les malheureux esclaves chrétiens, prodiguaient aussi les consolations de la religion à ceux que l'insuffisance des aumônes recueillies ne leur permettait pas de délivrer, et les fortifiaient dans leur foi. Leur zèle ingénieux parvint même à créer un hôpital, où les malades trouvaient des adoucissements à leurs souffrances et les vieillards à leurs infirmités. A bout de ressources, ils demeurèrent quelquefois les héroïques compagnons d'esclavage des captifs qu'ils n'avaient pu reconquérir à la liberté. Plus tard les lazaristes participèrent aussi au soulagement spirituel et au rachat des esclaves chrétiens à Alger, dont environ douze mille durent leur affranchissement à cette congrégation durant la vie de son fondateur, le charitable saint Vincent de Paul. C'était à cette même congrégation qu'appartenaient les vicaires apostoliques à Alger.

La milice d'Alger avait constamment manifesté, comme on l'a vu jusqu'ici, une tendance progressive à s'affranchir de la suzeraineté du sultan ottoman, sous laquelle le second Barberousse l'avait placée. L'affaiblissement de l'empire turc, à la suite du grand désastre

maritime de Lépante, facilita les progrès de ces aspirations à l'indépendance, et la milice parvint successivement à substituer son pouvoir à l'autorité du pacha envoyé de Constantinople, auquel elle ne laissa que de vains honneurs. Cette révolution dans le gouvernement algérien fut consommée vers la fin du XVIe siècle. Dans la seconde moitié de ce même siècle, la prépondérance obtenue par la milice sur mer comme sur terre avait mis fin à la rivalité entre ce corps et celui des corsaires, jalousie qui avait entretenu jusque-là dans l'État la lutte de deux forces opposées. Plus tard, dans le cours du XVIIe siècle, l'aga, chef de la milice, dont la charge était auparavant temporaire, fut élu à vie, et prit le titre de dey, titre qui signifie en turc *oncle* ou *patron* (1).

L'existence des établissements français sur la côte algérienne remonte au XVe siècle. Ils durent leur fondation à deux marchands de Marseille. Un fort, construit à l'est de Bone, et qui fut appelé Bastion de France, assurait aux Français la protection de leur commerce et de la pêche du

(1) Ce titre fut attribué au commandant de la milice dans un sens analogue aux qualifications de *duc* ou de *doge*, suivant l'auteur de l'article *Dey*, dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopädie der Wissenschaften und Künste*.

corail sur cette côte. Le centre commercial de ces établissements devint plus important, lorsqu'il fut transféré plus tard à la Calle, petite ville munie de bastions, pareillement située à l'est de Bone, et dont le port fut aussi fortifié. Mais ces établissements furent détruits par les corsaires algériens l'an 1600. Le rétablissement en fut stipulé, au moyen d'une paix achetée avec l'argent fourni par la ville de Marseille et les autres villes du littoral méridional de la France, et par un traité conclu entre un envoyé du roi Louis XIII et le divan d'Alger, en 1628. Il fut convenu en même temps que tous les esclaves seraient rendus de part et d'autre, qu'il n'en serait plus fait à l'avenir, que les corsaires algériens respecteraient les navires français qu'ils rencontreraient en mer, que les Français jouiraient librement du droit de pêcher le corail sur toute la côte algérienne, qu'un consul français résiderait à Alger, et qu'il y serait inviolable. Ce traité avait déjà subi diverses infractions lorsqu'il fut entièrement violé en 1637 par les Algériens, qui ruinèrent encore une fois les établissements français. Mais les Maures et les Berbères, à qui le commerce avec ces établissements était avantageux, refusèrent à main armée, en 1638, de payer aux Turcs le tribut annuel, et leur firent même éprouver une défaite, à la suite

de laquelle ils exigèrent le rétablissement du Bastion de France, qui fut reconstruit en 1640.

Louis XIV pensa que la fondation d'un établissement imposant, sur un point de la côte d'Afrique entre Alger et Tunis, les deux principaux repaires de la piraterie qui ne cessait d'infester la Méditerranée, serait un moyen efficace de la contenir. Par ses ordres, une flotte, commandée par le duc de Beaufort, et portant cinq mille cinq cents hommes de débarquement, s'empara de Djigelli en 1664, sans coup férir. On déclara en vain aux Arabes du voisinage qu'on leur apportait la paix, et qu'on venait les affranchir de l'oppression des Turcs. Renforcés par trois mille Turcs, qui arrivèrent avec des canons, ils attaquèrent le corps expéditionnaire français, affaibli par les maladies, et avant qu'il eût eu le temps de se retrancher suffisamment. Découragé, et forcé de battre en retraite, ce corps se rembarqua à la hâte, trois mois après son entrée dans Djigelli, et après avoir perdu plus de deux mille hommes. Enhardis par ce succès, les pirates algériens redoublèrent d'audace dans leurs courses. Mais le duc de Beaufort leur donna activement la chasse, et défit complétement leur flotte, malgré l'acharnement de leur résistance, devant le fort de la Goulette, en 1665. Il poursuivit ensuite, brûla

ou prit leur navires jusque devant Alger. Contraints d'accepter la paix qui leur fut imposée en 1670, les Algériens rendirent tous les esclaves et tous les bâtiments français qu'ils avaient capturés.

Les Turcs d'Alger, étrangers, dans leur stupide barbarie, à tous les procédés que les nations civilisées observent dans leurs relations, rompirent en 1681, sans aucun motif, et sans alléguer aucun prétexte, la paix conclue avec la France en 1670. Dans leur orgueilleuse confiance, ils se croyaient à l'abri de tout danger derrière les fortifications et les canons qu'ils avaient accumulés pour la défense du port de leur ville. Louis XIV résolut d'employer à la répression de leur insolence les galiotes à bombes, dues au génie inventif de Renaud d'Eliçagarray. Une escadre qui comptait onze vaisseaux de guerre et cinq de ces galiotes arriva à la côte d'Afrique, sous le commandement de Duquesne, vers la fin de juillet 1682. Retardé dans ses opérations par la violence des vents et par l'agitation de la mer, elle ne put commencer à agir que dans la nuit du 30 au 31 août. Un second bombardement, exécuté dans une des premières nuits du mois de septembre, acheva de porter, avec la dévastation et la mort, l'épouvante dans la ville. Les Algériens demandèrent à traiter de la paix

par l'entremise du vicaire apostolique, faisant fonction de consul de France. Mais Duquesne répondit que c'était à eux à venir faire leur soumission devant lui, et il fit bombarder le port, la nuit suivante, pour brûler leurs navires. L'inconstance du temps, redoutable sur la côte d'Afrique dans la saison où l'on était arrivé, obligea tout à coup l'escadre française de reprendre la mer. Elle laissa, en s'éloignant, quelques vaisseaux devant Alger.

Le succès, obtenu en 1682, dans le châtiment exercé contre les Algériens par l'emploi des galiotes à bombes, engagea Louis XIV à renouveler la même tentative l'année suivante. Les perfectionnements indiqués par l'expérience furent apportés aux galiotes à Toulon, et Duquesne reparut devant Alger, le 20 juin 1683, à la tête d'une escadre. Le bombardement commença dans la nuit du 26 au 27 juin, et les Algériens, saisis d'effroi à la vue des cadavres entassés sous les ruines de leurs maisons, firent des propositions de paix, que Dusquesne refusa d'entendre. Il exigea préalablement et obtint que tous les esclaves capturés à bord des bâtiments français lui fussent rendus.

Mais les Algériens, exaspérés d'avoir été obligés de livrer leurs esclaves sans aucune indemnité de cette perte, se soulevèrent contre le

dey, qui fut assassiné, et remplacé par le chef de la flotte. Le bombardement recommença et l'effet en fut si désastreux pour la ville, que les habitants s'enfuyaient dans la campagne pendant la nuit. Le nouveau dey, dans un accès de fureur fanatique, somma le père le Vacher, vicaire apostolique et consul, de choisir entre l'apostasie et la mort, et le courageux martyr fut lié à la bouche d'un canon, dont l'explosion broya son corps. Cette acte d'abominable cruauté fut suivi d'un grand nombre d'autres semblables. Duquesne continua jusqu'au 18 août de lancer sur la ville des bombes qui la ruinèrent en partie, et se retira, faute de munitions, en laissant une croisière devant le port. Le dey avait refusé obstinément d'accorder les satisfactions demandées.

Une paix trop indulgente, conclue avec les Algériens au mois d'avril 1684, leur fit croire que la France les craignait, et Tourville, qui avait signé le traité, reçut de Louis XIV, en septembre 1685, la mission de reparaître devant Alger, pour y demander compte des infractions aux conventions stipulées. Les corsaires de Tripoli et de Tunis avaient été châtiés, et Louis XIV ne voulut pas laisser impunie l'insolence de ceux d'Alger. A la fin de juin 1688, le maréchal d'Estrées arriva devant leur ville, sur laquelle il fit

pleuvoir, du 1er au 16 juillet, une telle quantité de bombes qu'elles y firent les plus épouvantables ravages. Dans leur rage, les Algériens, renouvelant les horreurs de 1683, firent périr, en les attachant l'un après l'autre à la bouche d'un canon, le vicaire apostolique, le consul de France, et quarante Français. Le maréchal d'Estrées dut cependant se retirer sans avoir reçu leur soumission. Ils la firent dans le traité paix qui leur fut imposé le 25 septembre 1669, et dont un envoyé du divan et du dey reçut la confirmation à Versailles, prosterné devant le trône de Louis XIV, le 26 juillet 1690. La sécurité de le navigation fui ainsi assurée au commerce français dans la Méditerranée, où les navires des autres puissances ne pouvaient se hasarder qu'au risque d'être capturés.

On a vu que l'aga de la milice algérienne, devenu chef de l'Etat, et élu à vie, avait pris au XVIIe siècle le titre de dey, ne laissant au pacha envoyé par le sultan ottoman qu'une position uniquement honorifique, mais sourdement hostile à la sienne. L'emploi de commandant de la milice, sous le nom d'aga, était en même temps redevenu temporaire. La révolution successivement opérée dans le gouvernement d'Alger reçut son complément en 1710, à l'avénement au pouvoir du dey Baba-Ali-Bou-

Seba. Fermement résolu de se débarrasser des intrigues dont plusieurs de ses prédécesseurs avaient été victimes, cet homme énergique fit embarquer le pacha sur un bâtiment qui le conduisit à Constantinople, où il avait été précédé par un négociateur chargé d'exposer au sultan que le respect dû à sa sublime autorité était inconciliable avec la présence à Alger d'un pacha envoyé par la Porte, et que la milice serait satisfaite et reconnaissante de voir le dey de son choix investi du titre de pacha. Impuissant à refuser ce titre, le sultan l'accorda à l'ambitieux Baba-Ali qui, après avoir inauguré son règne dans le sang, parvint à terminer paisiblement sa vie, et à échapper ainsi au sort tragique de la plupart des deys, qui périrent de mort violente.

En faisant de son aga le chef du gouvernement, la milice algérienne s'était donné un maître qui la dépouilla bientôt de toute participation au pouvoir, et qui réduisit le divan à un petit nombre d'hommes servilement dévoués à la volonté absolue de l'ombrageux souverain. Contre l'oppression la plus brutale qui ait jamais existé, même dans les Etats musulmans, où le despotisme est le produit naturel du Coran, code politique en même temps que religieux, il ne restait à la milice que le seul mode

d'opposition usité dans ces Etats, l'assassinat du despote, et elle y eut recours fréquemment. A un dey qu'elle venait d'immoler à sa fureur vengeresse, cette farouche milice élisait un successeur qu'elle immolait souvent encore, séance tenante, et le massacre successif de six deys ensanglanta une de ces horribles élections. Le dey élu, avant de recevoir le serment de l'*invincible* milice, comme elle s'appelait, entendait le cadi lui rappeler que le payement de la solde était un de ses premiers devoirs.

Le joug turc pesait trop lourdement sur les Maures et sur les Arabes pour ne pas leur inspirer le désir de s'affranchir d'une soumission dans laquelle la crainte seule les retenait. Les Maures de Tunis s'entendirent avec ceux du Maroc pour revendiquer, les armes à la main, la liberté des indigènes. Le dey de Tunis avait réuni une armée de vingt mille hommes, que le dey d'Alger n'hésita pas à attaquer avec trois mille cinq cents Turcs et quinze cents Maures. Les Tunisiens furent taillés en pièces, et leur ville fut assiégée, prise et horriblement saccagée par les Turcs, qui leur imposèrent un bey de leur choix. L'armée du Maroc, que le dey avait fait observer, tandis qu'il marchait contre les Tunisiens, éprouva à son tour une défaite qui attesta encore une fois la supériorité militaires des Turcs.

Chaban, bey de la province d'Oran, fut tué dans une tentative qu'il fit pour enlever la ville de ce nom aux Espagnols. Son successeur Mustapha, qui fut surnommé Bou-Chelagram (1), était un homme entreprenant qui fonda la ville de Mascara pour en faire un poste militaire au centre de sa province. Ayant mis ensuite le siége devant Oran, il occupa cette place que les Espagnols abandonnèrent en 1708. Mais lorsque Philippe V, premier roi d'Espagne de la maison de Bourbon, se vit solidement établi sur le trône dont la possession lui avait été disputée, le désir lui vint de reconquérir une place dont la perte était un souvenir importun à la fierté castillane. Une armée de vingt-cinq mille hommes d'infanterie et de trois mille hommes de cavalerie débarqua dans la baie du cap Falcon (2), culbuta les Maures et les Arabes, accourus à sa rencontre, au nombre de dix à douze mille, et entra, le 30 juin 1732, dans Oran, que les Turcs entraînés dans la fuite des habitants, saisis d'effroi, abandonnèrent à leur tour. Le fort de Mers-el-Kekir fut forcé de se rendre, après une défense de quelques jours.

La piraterie étant la principale source des revenus de l'État d'Alger, et lui tenant lieu de

(1) C'est-à-dire en arabe *père de la moustache.*

(2) Ce cap ferme à l'ouest le golfe d'Oran.

commerce, il avait un intérêt vital à être continuellement en guerre avec les nations chrétiennes, et il y parvenait en exigeant d'elles des tributs qui ne lui étaient jamais refusés sans qu'il s'en vengeât. C'est ainsi qu'ayant déclaré la guerre au Danemark, pour en obtenir une contribution, il se fit payer la paix qu'il conclut avec cette puissance, qui avait échoué dans une tentative de bombardement contre la ville d'Alger en 1770.

Cinq ans plus tard, l'Espagne, qui souffrait plus qu'aucune autre nation de la chrétienté des déprédations de la piraterie africaine, éprouva un désastre dans la dernière expédition qu'elle entreprit contre Alger. Le commandement en avait été confié au général O'Reilly, qui, arrivé dans la rade d'Alger le 1er juillet 1775, avec une flotte d'environ quatre cents bâtiments de guerre et de transport, portant une armée de vingt-deux mille hommes, au lieu d'agir avec une prompte et décisive résolution, laissa passer huit jours avant de mettre ses troupes à terre. Ce ne fut que le 8 juillet qu'il effectua son débarquement, près de la rive gauche de l'Arach, avec quelque difficulté, à cause de l'agitation de la mer, mais sans opposition de la part de l'ennemi. Le retard qu'il avait mis à exécuter cette opération, après son apparition en vue de

la côte, avait laissé le temps aux contingents des beyliks d'arriver au secours d'Alger menacé. Inhabile à tirer parti de l'avantage que l'organisation militaire de son armée mettait à sa disposition contre les bandes désordonnées accourues à sa rencontre, O'Reilly, renouvelant la faute commise par Charles-Quint, et sans avoir établi un camp retranché à la base de sa ligne d'opérations, fit d'abord avancer son avant-garde seule, et ne sut pas ensuite manœuvrer convenablement sur un terrain couvert de broussailles et coupé de ravins. Victime de son impéritie, il fut réduit à battre en retraite, et son armée, acculée à la plage, se rembarqua avec une confuse précipitation, qui la força d'abandonner la majeure partie de son matériel de guerre, et qui coûta la vie à un grand nombre d'hommes. Les Algériens virent dans les dépouilles qu'ils recueillirent de ce grand échec des Espagnols des trophées qui, en exaltant leur orgueil, achevèrent de leur persuader que leur ville était imprenable, comme ils se l'imaginaient depuis l'issue si désastreuse de la formidable expédition de Charles-Quint. Ils redoublèrent d'audace dans les excès de leur piraterie, auxquels l'Espagne, après avoir bombardé Alger infructueusement en 1783 et en 1784, ne parvint même pas à se soustraire par une paix

humiliante, dont elle leur paya le prix en 1785.

Le dey d'Alger ayant su que l'Espagne songeait à abandonner Oran, à la suite d'un tremblement de terre qui avait ruiné la partie basse de la ville, envoya l'ordre au bey de cette province, Mohammed-el-Kebir, d'investir la place, quoiqu'elle fût trop bien fortifiée pour être assiégée avec succès par une armée turque. L'investissement trois fois répété, pendant trois années consécutives, amena les Espagnols à traiter de la reddition de la place, qui fut cédée au dey d'Alger en 1792. Tous les habitants chrétiens de la ville en sortirent, et furent remplacés par des musulmans. Il avait été stipulé que les fortifications construites par les Espagnols demeureraient intactes; mais le dey en fit détruire une partie, pour ne pas laisser le bey d'Oran en possession d'une place trop forte.

La domination turque fut sérieusement menacée au commencement du siècle présent par une insurrection des Kabyles, qui éclata dans les montagnes de la province de Constantine. Elle fut suscitée par un marabout, nommé Ben-Arach, qui avait amassé en Egypte, à l'époque de l'expédition française, les moyens de faire des largesses et d'acheter de nombreux partisans. Il appartenait à la secte des *Der-*

caoua, originaire de Derca, dans le royaume de Fez. Toujours hostile aux Turcs, cette secte, sous le prétexte d'observer rigoureusement tous les préceptes du Coran, prétendait que Dieu commande de rejeter toute autorité temporelle qui n'emploie pas sa puissance à la propagation de l'islamisme. A la nouvelle de cette révolte, en 1808, Mustapha-Pacha, dey d'Alger, adressa à Osman, bey de Constantine, cette lettre d'un laconisme turc: « Ta tête ou celle de Ben-Arach. » Parti aussitôt de Constantine, avec une petite troupe réunie à la hâte, le bey se laissa attirer dans une pleine bourbeuse que les Kabyles avaient précédemment inondée, et fut complétement battu. Pris lui-même dans cette défaite, où tous les Turcs furent tués, il fut décapité par ordre de Ben-Arach.

Un autre marabout, Ben-Chérif, qui avait été le lieutenant de Ben-Arach dans son insurrection, passa dans la province d'Oran, et y appela avec succès un grand nombre de tribus à la guerre sainte contre les Turcs. Vainqueur du bey de cette province, il le força à s'enfermer dans Oran, dont il ne put toutefois s'emparer, faute de canons. Mais la possession de Mascara et de Tlemcen le rendait maître de l'intérieur de la province, et il tenait les Turcs bloqués dans les villes du littoral. Le dey donna alors au

faible bey d'Oran un successeur énergique dans la personne de Mohammed-Mekallech, frère d'Osman, bey de Constantine.

Arrivé à Oran par mer, le nouveau bey marcha sans retard contre les rebelles, et les battit dans toutes les rencontres où il les atteignit. Mille têtes envoyées à Alger apprirent au dey les défaites de l'insurrection, et les tribus qui y avaient pris part furent ramenées à la soumission par la fermeté sévère du langage de Mohammed-Mekallech en même temps que par la vigueur avec laquelle il agissait. Un nouveau soulèvement, suscité par Ben-Chérif réuni à Ben-Arach, fut encore écrasé, avec promptitude, par le bey dont la courageuse activité rétablit l'autorité turque dans la province d'Oran. L'esprit de révolte contre cette oppression, toujours subsistant néanmoins chez les marabouts, reparut dans quelques nouvelles manifestations, que les Turcs surent réprimer. Cet esprit, que l'origine arabe de l'islamisme rendait hostile aux Turcs, a survécu à la chute de leur domination, et, plus hostile encore aux chrétiens, a eu de nos jours sa plus célèbre personnification dans Abd-el-Kader.

Depuis la paix imposée aux Algériens par Louis XIV, la France, seule de toutes les puissances chrétiennes, ne leur payait pas le tribut

qu'ils exigeaient des autres nations. Mais la Révolution, qui renversa tout ce qui existait en France, anéantit aussi notre marine, et, comme

Le trident de Neptune est le sceptre du monde,

l'Angleterre, débarrassée de notre concurrence et souveraine de l'empire des mers, en profita pour fonder sa grandeur commerciale. Lors de l'expédition d'Egypte, Alger reçut de la Porte ottomane, agissant sous l'influence britannique, l'injonction de rompre ses relations avec la France républicaine, et les établissements français sur la côte d'Afrique furent détruits. Bonaparte néanmoins conclut, sous le consulat, un traité avec les Algériens, le 17 décembre 1801. Mais la prépondérance maritime de l'Angleterre prévalant partout, la France perdit ses établissements sur la côte d'Afrique, dont sa rivale s'empara en même temps que de la pêche du corail dans ces parages. Un projet de débarquement sur la côte algérienne entra momentanément dans les vues de Napoléon Ier. Un officier du génie, très-capable de remplir cette mission secrète, Boutin, fut alors chargé d'explorer les abords d'Alger, et les résultats de la reconnaissance qu'il en fit, en 1806 et 1807, furent d'une

précieuse utilité lors des préparatifs de notre expédition de 1830.

Les dommages causés au commerce maritime des États-Unis de l'Amérique du Nord par la piraterie algérienne provoquèrent la résolution que prit cette république d'en tirer vengeance en 1815. L'apparition soudaine d'une escadre américaine devant Alger, le 28 juin de cette même année, y produisit une telle terreur que les corsaires se laissèrent imposer la paix qui leur fut dictée.

L'Angleterre, malgré le désir que lui inspiraient ses intérêts commerciaux d'entretenir de bonnes relations avec les Algériens, ne put pas s'abstenir, comme grande puissance maritime, d'intervenir dans la répression de la piraterie. Mais lord Exmouth qui, au commencement de 1816, parut successivement devant Alger et devant Tunis, à la tête d'une flotte, ne se montra pas exigeant dans ses premières stipulations avec les corsaires. Revenu à Alger, il voulut imposer au dey la renonciation à l'esclavage des chrétiens. Le chef de la régence, Omar, surnommé le Terrible, argua de sa position de vassal du sultan ottoman, pour ne pas répondre à cette demande avant de l'avoir soumise à la décision de son suzerain. En sortant de chez le dey pour retourner à son bord, l'amiral anglais fut insulté par

les corsaires, qui outragèrent aussi le consul d'Angleterre et sa famille. Des excès furent, en outre, commis à Oran et à Bone sur les Anglais qui se trouvaient dans ces villes.

La Grande-Bretagne ne pouvait pas laisser impunies les insultes faites à son honneur national. Une flotte anglaise, commandée par lord Exmouth, et à laquelle s'était réunie une division de la marine des Pays-Bas, sous les ordres du vice-amiral van der Capellen, se présenta devant Alger, le 26 août 1816. Le lendemain, l'amiral anglais fit signifier au dey, par une frégate envoyée sous pavillon parlementaire, qu'il venait lui demander la délivrance sans rançon de tous les esclaves chrétiens, exiger l'abolition de l'esclavage, et stipuler les conditions de la paix au nom de l'Angleterre et des Pays-Bas.

Plein d'une aveugle confiance dans les fortifications d'Alger, qu'il croyait inexpugnables, le dey Omar refusa de répondre à la sommation de lord Exmouth, qui, pendant les négociations, s'avança jusqu'à l'entrée du port, et vint s'embosser devant la ville avec le vaisseau *la Reine Charlotte*, où flottait son pavillon, et que suivaient trois autres bâtiments. Les Anglais avaient ainsi pris position, lorsque l'amiral fit amener le pavillon parlementaire vers deux heures et demie de l'après-midi. Un coup de canon, tiré du môle

par les Algériens, engagea le combat. La population de la ville, qui se pressait sur le port, dans l'espoir de jouir du spectacle de la destruction de la flotte ennemie, fut horriblement décimée par les premières bordées du vaisseau amiral anglais. Malgré l'infériorité de leur artillerie, les Turcs firent preuve d'un courage intrépide dans le service de leurs batteries, auquel le dey lui-même prit part. Ils ne succombèrent dans cette terrible lutte que par leur ignorance de l'art perfectionné de la guerre, dont lord Exmouth et les marins placés sous ses ordres surent profiter, avec autant d'habileté que d'audace, pour écraser les fortifications algériennes sous une grêle de projectiles. Un vaste incendie, allumé par les bombes anglaises et par les fusées à la Congrève, dévorait, à sept heures du soir, les navires renfermés dans le port, l'arsenal et son magasin. Au moment de se retirer, les assaillants coururent un grand danger : plusieurs bâtiments algériens enflammés, ayant rompu leurs amarres, s'avançaient vers la flotte anglaise, lorsqu'à la faveur du vent qui poussait ces bâtiments, elle put échapper au péril, après avoir appareillé à la hâte.

La flotte anglaise s'éloigna du théâtre de ce mémorable combat à minuit, au bruit du tonnerre et à la clarté des éclairs d'un violent orage.

Il paraît certain, sans que l'on puisse préciser quel fut, de part et d'autre, le nombre des pertes en hommes, que le chiffre des morts fut plus considérable du côté des Anglais que chez les Algériens. Les bâtiments anglais étaient, en outre, très-endommagés. Mais les corsaires étaient ruinés par l'incendie de leurs navires. Le lendemain de cette journée du 27 août 1816, lord Exmouth reçut un parlementaire du dey, que les officiers de la milice avaient déterminé à accéder aux exigences de l'amiral anglais. Une paix avantageuse pour l'Angleterre et pour les Pays-Bas fut donc conclue, et l'abolition de l'esclavage des chrétiens fut stipulée avec la régence algérienne. Des additions à ce traité, demandées plus tard par l'Angleterre, furent toujours refusées par les Algériens, et ce fut sans succès que la marine britannique essaya plusieurs fois de bombarder leur ville en 1824.

Omar s'occupa avec activité de la réparation et de l'accroissement des fortifications d'Alger, du rétablissement du port et de l'équipement de nouveaux navires. La milice lui faisait néanmoins un crime du grand désastre arrivé sous son règne, et des complots ne cessaient de menacer sa vie. Il fut enfin étranglé en 1817. Son successeur, Ali-Khodjia, se signala par sa sanguinaire cruauté et par sa violence à satisfaire

ses passions sur toutes les femmes qu'il convoitait. Renfermé dans la Casba, où il avait établi sa résidence, et transporté le trésor de la régence, il s'entoura d'une garde de Maures qu'il s'était attachés, et fit mettre à mort plus de quinze cents soldats de la milice. Il paraissait projeter l'extermination complète de ce corps, lorsqu'il mourut au commencement de 1818. Il fut remplacé le 1er mars par Hussein-Pacha.

Ce dernier dey d'Alger fut un des moins barbares parmi les souverains de la régence. Il ne fut pas cependant sans faire trancher quelques têtes, et il fit étrangler un jour l'aga de la milice, son parent, tandis qu'il jouait aux échecs avec lui. L'aveugle confiance qu'il avait dans les fortifications d'Alger lui inspirait un stupide orgueil et cette insolence turque dont il a donné la preuve brutale qui lui a été si fatale. Dans son *Histoire d'Alger* (1), M. de Rotalier

(1) Deux volumes in-8o, 1841, dans lesquels l'auteur, changeant, comme il le dit dans sa *Préface*, contre le burin de l'histoire l'épée qu'il avait aussi portée, a exposé, avec un véritable talent et avec une exactitude fruit de sérieuses recherches, ce que fut la régence d'Alger, « amas honteux de brigands, » ainsi qu'il la caractérise très-justement. Familier, depuis de longues années, avec la littérature espagnole, j'ai puisé aux sources originales qu'elle m'offrait une partie des documents mis en œuvre dans cette *Introduction ;* mais je me suis servi aussi avec profit de ceux que M. de Rotalier a recueillis avec tant de soin dans son ouvrage.

a très-bien dit : « Alger périt alors par sa propre faute ; l'audace qui l'avait fait vivre pendant trois siècles cessa d'être du bonheur, et devint de la folie. »

RELATION

DE

L'EXPÉDITION D'AFRIQUE

EN 1830

ET DE LA CONQUÊTE D'ALGER

CHAPITRE I

Causes de la rupture de la France avec le dey d'Alger. — Blocus maritime de 1827 à 1830. — Expédition conçue et proposée par le comte de Bourmont, ministre de la guerre, et adoptée par le roi Charles X. — Préparatifs de l'expédition. — Composition de la flotte et de l'armée expéditionnaire. — Le lieutenant-général comte de Bourmont nommé commandant en chef de l'expédition.

Il faudrait remonter jusqu'à l'avénement de Hussein-Pacha au pouvoir pour assigner l'origine des griefs dont la France a dû tirer une vengeance qui a été, au profit du monde chrétien, une glorieuse victoire de la civilisation sur la barbarie. Diverses violations de nos transactions avec la régence avaient eu lieu, lors-

qu'en 1826 un attentat plus grave fut commis par la piraterie algérienne. Quoique couverts du pavillon et de l'égide de la France, des navires appartenant à des sujets du père de la chrétienté furent capturés, et les corsaires refusèrent de les restituer. Notre souveraineté, acquise depuis bientôt quatre siècles, sur une petite partie de la côte septentrionale d'Afrique, ne fut plus respectée. Au mois d'avril 1827, le dey lui-même fit un outrage inexcusable au consul général de France.

Des fournitures considérables de grains avaient été faites au gouvernement républicain, peu de temps après l'établissement de ce régime en France, par deux négociants juifs d'Alger, Jacob Bacri et Michel Busnach. Le règlement des sommes dues à ces deux négociants fut stipulé dans le traité conclu, sous le Consulat, entre la France et la régence d'Alger, le 17 décembre 1801. Le dey d'Alger, à qui appartenait, à titre de créancier de Bacri et de Busnach, une partie de cette dette de la France, en réclama le payement dans une lettre qu'il écrivit au premier consul Bonaparte, le 13 août, 1802.

La Restauration, qui avait trouvé la France dépouillée de ses établissements en même temps que de son commerce sur la côte d'Afrique, et

privée de la jouissance de la pêche du corail, négocia avec la régence le rétablissement de nos anciens droits, et donna, dans une déclaration faite par le consul de France à Alger, le 29 février 1816, l'assurance que les sommes dues à Bacri et à Busnach seraient payées. Une transaction arrêtée le 28 octobre 1819 statua que la France, pour satisfaire à ses obligations, payerait aux sieurs Bacri et Busnach, entre les mains de leur fondé de pouvoir, la somme de sept millions de francs. Une loi de finances, votée le 24 juillet 1820, pourvut au payement de cette somme. Mais il avait été convenu que le montant des oppositions à ce payement, faites par les créanciers français des deux juifs algériens serait versé à la caisse des dépôts et consignations. Le chiffre de ces oppositions s'élevant à deux millions et demi, Bacri et Busnach ne durent recevoir que quatre millions et demi. Les cours royales de Paris et d'Aix devaient statuer sur les oppositions.

Le dey, qui ne comprenait rien aux délais occasionnés par la marche de la justice française, s'en irrita. Il écrivit, en 1826, directement au roi Charles X une lettre inconvenante de réclamations contraires aux stipulations. Cette lettre devait rester, et resta sans réponse. Le dey s'en plaignit amèrement au consul gé-

néral de France, M. Deval, qui s'était présenté devant lui dans la Casba, pour le complimenter, selon l'usage, la veille d'une fête musulmane, le 30 avril 1827. La discussion qui s'engagea alors entre le dey et le consul, à qui le turc et l'arabe étaient familiers, s'anima et amena M. Deval à dire à Hussein-Pacha que les convenances ne permettaient pas au roi de France de lui répondre. Le dey avait à la main un de ces éventails en plumes de paon dont on se sert en Afrique pour chasser les mouches, et il en frappa le consul au visage, « Ce n'est pas à « moi, dit M. Deval, c'est au roi de France que « l'insulte a été faite. » Le dey répondit qu'il ne craignait pas plus le roi que son représentant.

Le consul de France reçut ordre de son gouvernement de quitter Alger, s'il n'obtenait pas une satisfaction immédiate et suffisante. La demande de cette satisfaction fut portée à Alger, dès les premiers jours de juin, par le capitaine de vaisseau Collet, à la tête d'une division navale. Mais il n'y fut pas fait droit. Le consul de France partit donc, et l'établissement français de la Calle (1) fut incendié et ruiné par les Arabes, le 18 juin.

(1) La petite ville de la Calle, située à 18 lieues marines à l'est de Bone, sur un rocher entouré par la mer, est voisine des bancs de corail les plus riches de la Méditerranée.

Une croisière devant Alger dut être la première mesure à laquelle on eut recours. Le commandement en fut confié au capitaine de vaisseau Collet, marin d'une longue expérience, qui, consulté par le gouvernement, donna, dans ses dépêches, comme le consul général Deval, dans un *Mémoire* adressé au ministre des affaires étrangères, des renseignements positifs concernant les moyens d'agir efficacement contre Alger. L'un et l'autre démontraient l'impossibilité de tenter, avec quelque espérance de réussite, une attaque par mer contre le port ou contre la ville, et indiquaient une attaque par terre comme la seule entreprise qui pût conduire au résultat désirable. Pour confirmer les renseignements fournis, et pour donner toutes les explications que le gouvernement demanderait, le capitaine de frégate Dupetit-Thouars fut envoyé par le commandant de la station à Paris, où un autre jeune capitaine de frégate, M. Gay de Taradel, avait été aussi appelé par le comte de Chabrol, ministre de la marine. Le capitaine Dupetit-Thouars, qui avait une grande connaissance de la côte d'Afrique, des abords d'Alger, et de la ville elle-même, exposa de vive voix, et dans un *Rapport* au ministre de la marine du 20 septembre 1827, qu'un blocus maritime, quelque rigoureux qu'il pût être, serait toujours

sans effet contre les Algériens, et que leur ville ne pouvait être attaquée par mer avec succès. Mais il développa en même temps les motifs qui devaient déterminer le gouvernement à diriger avec confiance contre ce repaire de la piraterie une expédition combinée de terre et de mer.

S'appuyant sur ces documents, et sur ceux qu'il avait recueillis d'ailleurs, le marquis, plus tard duc de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, présenta au roi, le 14 octobre 1827, un *Rapport* (1) où il énumérait parfaitement toutes les considérations qui devaient engager Charles X à prendre, sans différer, la résolution de tirer, par la prise d'Alger, une éclatante vengeance de l'insulte faite à la France, et de s'assurer en même temps la reconnaissance de la chrétienté par la destruction de ses plus cruels ennemis.

Dans ce *Rapport*, où est esquissé le premier plan de l'expédition que le comte de Bourmont a si habilement organisée et si glorieusement conduite à bonne fin en 1830, le marquis de Clermont-Tonnerre disait au roi : « Sire, vous avez « entrepris contre Alger une guerre juste ; vous

(1) Je tiens la communication de ce *Rapport* et de plusieurs autres documents importants de l'obligeance de madame la duchesse de Clermont-Tonnerre, par l'entremise de mon bon camarade et excellent ami le comte de la Myre-Mory.

« l'avez entreprise seul : l'intérêt de votre pays,
« celui de votre propre gloire, doivent par con-
« séquent marquer seuls la limite de la satisfac-
« tion que vous exigerez. La Providence a
« permis que Votre Majesté fût brutalement
« provoquée, dans la personne de son consul,
« par le plus déloyal des ennemis du nom chré-
« tien ; ce n'est peut-être pas, Sire, sans des
« vues particulières qu'elle appelle ainsi le fils
« de saint Louis à venger à la fois la religion,
« l'humanité et ses propres injures..... Il n'est
« pas de puissance au monde qui ait le droit de
« dicter au roi de France l'usage qu'il devra
« faire de sa victoire sur le dey d'Alger, si la
« Providence la lui accorde, ou de régler le
« dédommagement auquel il peut prétendre
« pour les sacrifices que lui occasionnera une
« expédition qui, après tout, n'est pas moins
« dans l'intérêt de l'Europe entière que dans
« celui de la France elle-même..... Il faut
« bien se le dire, il n'y a de sécurité avec le
« gouvernement d'Alger que dans sa destruction
« entière, et il n'y a, Sire, pour arriver à ce but,
« d'autre moyen qu'une expédition par terre,
« dont le succès est assuré, si elle est faite avec
« des moyens suffisants et dans la saison conve-
« nable. Mais, Sire, je le répète, il faut faire
« cette expédition promptement ; car si, après

« l'éclat de l'insulte, après la publicité de la « demande en réparation, les circonstances « générales de l'Europe nous forçaient à y « renoncer; s'il fallait enfin lever le blocus « d'Alger sans avoir obtenu une satisfaction « complète, et si, plus tard, d'autres venaient à « se charger du soin de notre vengeance, si les « Anglais faisaient un jour ce que nous n'aurions « pas osé faire, quels ne seraient pas nos re- « grets et l'indignation de la France? »

Après avoir montré au roi qu'il ferait une chose politiquement sage, en profitant des circonstances favorables où la Providence le plaçait, pour établir en Afrique la puissance française par la conquête de la régence d'Alger, et pour en affranchir les habitants indigènes de la tyrannie des Turcs, le marquis de Clermont-Tonnerre exprimait cette pensée digne de l'âme d'un ministre du Roi très-Chrétien : « Peut-être « même, avec le temps, aurons-nous le bonheur, « en les civilisant, de les rendre chrétiens; et, « si cette considération ne peut pas être pré- « sentée comme un motif pour entreprendre « une guerre, du moins est-ce une raison, « quand la guerre est commencée, pour mar- « cher avec plus de confiance à une gloire que « la Providence semble avoir préparée. »

Avant de terminer son *Rapport*, le ministre

de la guerre exposait en ces termes ce qu'il croyait être tenu de dire au roi du choix du commandant en chef de l'expédition qu'il proposait d'entreprendre : « Je dois maintenant entre-« tenir Votre Majesté des qualités nécessaires « au chef d'une aussi importante expédition, « afin qu'elle puisse mieux juger quel est celui « des généraux de son armée auquel elle vou-« dra en confier le commandement. Il ne doit « pas seulement être un bon militaire, un « général habile ; il doit encore être un homme « doué d'un caractère fort ; un homme capable « de prendre son parti dans des circonstances « délicates ; il doit être doué d'une grande téna-« cité, parce qu'il aura affaire à des hommes « qui, derrière des murailles, se défendent en « désespérés ; il doit avoir une grande prudence « pour ne rien risquer légèrement, et profiter « cependant de toutes les circonstances favora-« bles pour marcher à son but. »

Telle était l'idée que le marquis de Clermont-Tonnerre se faisait du général qu'il convenait de placer à la tête de l'expédition, si le projet en était adopté, lorsqu'il annonça au lieutenant général comte de Bourmont que son intention était de le proposer au roi pour ce commandement (1).

(1) A la veille de quitter Paris, au mois d'avril 1830, pour aller s'embarquer à Toulon, avec l'armée qu'i

Mais la nécessité de prendre une prompte détermination contre Alger ne prévalut pas dans le conseil du roi. Partisan exagéré de la paix, le chef du ministère, le comte de Villèle, dont les vues étaient plus habilement financières que hautement politiques, s'opposa à l'adoption du projet proposé par le ministre de la guerre, comme il s'était montré opposé à l'intervention armée de la France en Espagne en 1823. Le roi se prononça dans le même sens.

L'inefficacité du blocus maritime devant la côte algérienne, qui absorbait sans résultat plus de sept millions de francs par an, devint cependant chaque jour plus évidente. Cette mesure n'atteignait d'autre but que de tenir les corsaires renfermés dans leurs ports. Le capitaine de vaisseau Collet, promu contre-amiral à la suite d'un combat où il avait châtié, le 4 octobre 1827, l'audace de onze bâtiments algériens, qui avaient tenté de forcer le blocus, était mort à Toulon au mois d'octobre 1828, et avait été remplacé dans le commandement de la station par le capitaine de vaisseau de la Bretonnière, lorsqu'on voulut enfin essayer d'une dernière

devait conduire en Afrique, le comte de Bourmont dit au marquis de Clermont-Tonnerre, dont il recevait les adieux, au ministère de la guerre : « Je pars pour Alger, « votre *Rapport* à la main. »

démarche. Le nouveau commandant de la croisière eut mission de porter au dey les réclamations de la France. Il fut reçu deux fois dans la Casba, le 31 juillet et le 2 août 1829, par Hussein-Pacha, qui refusa obstinément de faire droit à ses légitimes demandes. Le lendemain, lorsque le vaisseau parlementaire français sortit de la baie d'Alger, il essuya le feu des batteries de la ville et du môle, à la vue d'une voile anglaise et d'une voile espagnole.

L'existence de la puissance algérienne, telle que le monde chrétien avait permis qu'elle s'établît, était un crime permanent de lèse-civilisation. Remercions Dieu de s'être servi du bras de la France pour faire justice de ce long attentat contre la société. C'était une gloire dont notre patrie était digne; l'orgueil de cet aveu nous est permis après le triomphe que nous avons obtenu d'une occasion si légitime de revendiquer les droits trop longtemps outragés de l'humanité, de restituer au commerce de la Méditerranée sa sécurité, de retrancher la source de tant d'avanies, d'affranchir l'Europe des plus honteux tributs, et enfin de replanter la croix sur cette belle côte, où la barbarie témoignait de son absence.

Sans doute si la France n'eût pas été préoccupée de l'imminence d'une révolution inté-

rieure, elle se serait écriée comme un seul homme : C'est à moi que s'est attaqué l'ennemi de la civilisation chrétienne ; c'est à moi qu'est réservé l'honneur du jour prédestiné au châtiment d'une barbarie trop longtemps soufferte. Il n'y a plus qu'à invoquer le Dieu des armées, et à mettre à la voile. Mais il s'est rencontré que l'heure était venue où la royauté se vit en butte aux attaques les plus violentes et les plus perfides des partis qui conspiraient sa ruine.

La Restauration trouva la France envahie par les armées de l'Europe, écrasée sous le poids des revers qui, provoqués par l'ambition de Napoléon Ier, amenèrent deux fois les étrangers à Paris, en deux années consécutives, épuisée enfin d'hommes et d'argent. Elle la sauva de la menace d'un démembrement, la libéra des énormes contributions de guerre qui lui avaient été imposées, la releva de son abaissement, la fit respecter de toutes les puissances étrangères par l'inébranlable fermeté de sa politique extérieure, la dota d'une organisation financière irréprochable, et d'une prospérité publique, qui disparut en 1830 avec le principe de la monarchie traditionnelle, qu'elle nous avait rendu. Mais un invariable dévouement à la mémoire du seul gouvernement que j'aie voulu servir ne m'aveugle pas sur les fautes que

l'histoire est autorisée à lui reprocher. La faute primitive, et dont les conséquences ont été irréparables, fut l'ordonnance royale du 5 septembre 1816, qui prononça la dissolution de la Chambre des députés. La charte, subie plutôt qu'octroyée par Louis XVIII, « était sortie des « entrailles mêmes de la Révolution, » a dit M. Thiers (1) avec vérité, et avec une intention laudative. La Chambre des députés élue en 1815 avait très-bien compris que, pour restaurer véritablement la monarchie, il fallait remédier et suppléer aux défectuosités de la charte, reconstituer l'ordre politique sur la conciliation de l'autorité royale avec les libertés publiques, et établir entre le gouvernement et la nation, sur la base des franchises provinciales et municipales, les liens propres à assurer la force et la stabilité des institutions. La funeste insistance de M. Decazes, ministre de la police, triompha des hésitations de Louis XVIII à signer cette regrettable ordonnance du 5 septembre 1816, qui brisa l'assemblée la plus sincèrement dévouée au trône, la plus indépendante et la plus intelligente que la France ait jamais eue, la Chambre si justement qualifiée par Louis XVIII lui-même,

(1) C'est dans la séance du Corps législatif du 26 février 1866 que M. Thiers a exprimé cette juste appréciation de la charte de 1814.

qui l'avait proclamée *introuvable*. La Révolution, délivrée de la crainte d'être domptée, se remit à l'œuvre, et, sous le pseudonyme de *parti libéral*, se forma la grande conjuration des tartufes du culte de la liberté contre le régime qui seul pouvait et voulait franchement la fonder en France. Assemblage hétérogène de passions irréligieuses, de haines républicaines, de rancunes et d'espérances bonapartistes, d'aspirations et d'intrigues orléanistes, cette conjuration, avec l'aide des menées souterraines des sociétés secrètes, et au moyen de l'action quotidienne des journaux sur l'opinion publique égarée et faussée, sut habilement profiter des divisions des royalistes, et, enhardie par les imprudentes concessions du pouvoir, marcha au renversement de la royauté par la voie de l'abus du gouvernement parlementaire. Ainsi fut jouée, comme l'ont avoué plus tard les propres organes de la conspiration, sous le masque d'un hypocrite amour de la charte, la comédie de quinze ans, qui, terminée par la tragédie de 1830, révéla, dans son dernier acte, le principal acteur du drame.

Un ministère nouveau avait été appelé, le 8 août 1829, à la direction des affaires, lorsque le dey d'Alger, refusant d'admettre les justes réclamations portées par M. de la Bretonnière,

venait de faire au vaisseau parlementaire français l'insulte la plus solennelle. Si j'insiste ici sur la coïncidence des embarras que suscitait au gouvernement l'état intérieur de la France avec la nécessité de prendre un parti envers la régence algérienne, c'est que j'ai été en position de voir qu'entreprendre l'expédition d'Afrique ne fut pas la moindre des difficultés qu'elle présenta. Qui a donc conçu la pensée d'une solution péremptoire? Qui a rassemblé et réuni en corps de projet les éléments d'une entreprise digne de la France? Qui a lutté seul d'abord contre une prévention universelle, spécieusement appuyée sur une base historique? Qui n'a cessé de proposer, en face d'une opposition passionnée, et qui a fini par persuader de se mettre enfin à l'œuvre? L'histoire doit dire que ce fut celui-là même qui eut la mission de féconder cette grande pensée sur la terre d'Afrique. Il ne fut certainement pas moins difficile d'emporter ce premier succès que de foudroyer Alger. La justice dont je n'hésite pas à être l'organe n'est que l'expression d'un fait incontestable.

Un des premiers soins du comte de Bourmont, en prenant possession du ministère de la guerre, le 8 août 1829, fut de se mettre en mesure de pouvoir proposer au conseil du roi de porter au dey d'Alger le coup décisif qui ne

devait plus être retardé. Le comte de Rigny, nommé ministre de la marine lors de la formation du ministère, n'accepta pas ce portefeuille, qui fut confié le 23 août au baron d'Haussez, homme d'une active énergie et d'une ferme volonté. Il était alors préfet du département de la Gironde, après avoir été successivement préfet des départements des Landes, du Gard et de l'Isère. C'est le devoir d'un témoin des préparatifs de l'expédition d'Afrique, en 1830, de redire les titres que le ministre qui venait d'être chargé de la direction des affaires de la marine s'est acquis à la reconnaissance de la France, par le zèle avec lequel il a si bien coopéré au succès de l'entreprise. Administrateur capable et distingué, étranger toutefois à la marine, le baron d'Haussez a dû tenir compte d'abord, jusqu'à un certain point, de l'avis dominant dans le corps à la tête duquel il se trouvait placé ; mais une fois convaincu de la possibilité de réussir, il imprima à tout son département une impulsion qui produisit des résultats presque inespérés. Le comte de Bourmont trouva en lui un ministre de la marine franchement décidé à le seconder.

Mais on perdit un temps précieux à attendre le résultat des négociations relatives à deux projets, qui n'étaient que des expédients inexé-

cutables. Le premier, qui avait été admis par le roi, sur la proposition du prince de Polignac, ministre des affaires étrangères et qui devint président du conseil le 17 novembre 1829, consistait à traiter avec la Porte ottomane, pour qu'elle contraignît le dey d'Alger à donner satisfaction à la France. Le second, qui fut aussi proposé par le prince de Polignac, et agréé par le roi, avait pour but de charger Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, de tirer vengeance du dey, en s'emparant de Tripoli, de Tunis et d'Alger. Désapprouvé par le comte de Bourmont et par le baron d'Haussez le recours à ces deux moyens indirects d'agir contre le dey, qui furent successivement tentés, demeura infructueux. L'influence de la politique anglaise contribua à détourner le pacha d'Egypte de la conclusion de la seconde de ces négociations. La Providence voulut que l'insulte faite à la France fût vengée par les armes françaises.

Les répugnances et les obstacles de toute espèce, dont il fallut triompher pour conquérir l'adoption d'un projet définitif, opposèrent, on le voit, une résistance difficile à vaincre. La résolution d'en finir enfin avec le dey, par la prise d'Alger, lorsqu'elle avait été proposée par le comte de Bourmont, avait été écartée d'abord par le roi Charles X, par le

Dauphin, par le prince de Polignac et par le conseil des ministres. Leur adhésion à cette entreprise provoqua ensuite une explosion de résistance à la décision adoptée par le gouvernement, dont l'esprit de parti et l'ignorance firent les frais. La tribune, la presse, les salons retentirent des cris de cette opposition. On sembla s'entendre à droite et à gauche pour protester contre une *pensée chevaleresque*, contre une *entreprise impossible*. Dans les derniers mois de l'année 1829, le gouvernement avait été plus d'une fois défié par ses adversaires d'obtenir satisfaction du dey d'Alger, en conservant intact le dépôt de l'honneur national. A les entendre, eux seuls avaient le sentiment de la dignité du pays, eux seuls en étaient jaloux. La palinodie qu'ils chantèrent ensuite, la violence avec laquelle ils accueillirent la résolution décisive du gouvernement, dès qu'il l'eut manifestée, prouvèrent combien étaient déloyales les attaques de l'opposition qui assaillait alors le ministère.

On était arrivé à la fin du mois de janvier 1830, lorsque l'expédition fut définitivement résolue, dans le conseil du roi du 31 de ce mois. Quand vint le mois de février, la perte de temps occasionnée par les retards qui ont été mentionnés fut d'autant plus regrettable, qu'une immen-

sité de préparatifs de toute nature était à faire et devait être terminée avant l'époque du départ, qui, une fois le moment opportun arrivé, ne pouvait plus être différé d'un jour, si ce n'est par les vents. C'était l'époque du commencement de mai à la fin de juin qui était indiquée comme la plus favorable pour opérer un débarquement sur la côte d'Afrique par les juges compétents de cette importante question. Force était donc d'être en mesure de faire voile vers la mi-mai ; il y allait du sort de l'expédition.

L'histoire avait été interrogée, et ses réponses, que les adversaires du projet alléguaient sans cesse pour prophétiser l'anéantissement inévitable de la flotte et de l'armée expéditionnaire, offraient, à qui savait les y voir, les plus précieuses instructions et toutes les garanties de succès moralement désirables. Le désastre de Charles-Quint et la défaite d'O'Reilly enseignaient assez que le choix d'une saison opportune et celui d'un point favorable de débarquement étaient les premières conditions essentielles d'une réussite probable, et qu'elles devaient avoir pour complément indispensable le concert des volontés combinées pour agir sur mer et sur terre, la précaution d'éviter un débarquement morcelé, et le soin de se retrancher et de s'établir militairement avant de commencer à opérer.

Les caprices connus de la mer d'Afrique, les incertitudes inhérentes à la navigation, l'inclémence alors exagérée des éléments dans ces parages, le dénûment de ressources d'un pays que la barbarie musulmane avait rendu stérile, tout faisait un devoir des prévisions administratives les plus minutieuses et les plus étendues ; le succès a démontré qu'aucune de ces précautions n'avait été négligée (1).

Ainsi les exemples historiques pouvaient éclairer la combinaison d'un plan général. Mais quand de la considération de cet ensemble on passait aux détails pratiques qui entrent nécessairement dans le projet d'une entreprise complexe, où les rôles différents de la flotte et de l'armée doivent tendre au même dénouement, une difficulté réelle résultait du défaut de renseignements précis. Protégée, depuis les premiers progrès de l'islamisme, par la piraterie barbaresque, contre les investigations européennes, la partie de la côte d'Afrique que la flotte devait aborder était demeurée à peine connue. On savait

(1) « Jamais, dit M. Rozet dans sa *Relation de la guerre* « *d'Afrique*, l'histoire n'a parlé d'une entreprise plus « gigantesque, exécutée en si peu de temps et avec « autant de soin ; quand même ce serait là le seul mérite « de celui qui l'a entreprise et dirigée, la France lui « devrait encore une reconnaissance éternelle. »

seulement que nos vaisseaux devaient débarquer l'armée sur une terre inculte, inhabitée, sauvage, où, sous peine de manquer de tout, tout devait être apporté de France. On était donc bien loin de posséder, au degré d'exactitude désirable, la masse suffisante de notions nautiques et militaires sur le littoral, où il fallait toutefois déterminer un point de mouillage et de débarquement, et s'assurer la base d'une ligne d'opération. La côte que la flotte devait aborder n'avait été que superficiellement sondée et reconnue. Il suffit, pour en être convaincu, de se souvenir qu'on ignorait ce qu'était réellement la grande rade de l'ouest de Sidi-Ferruch, et qu'on ne savait pas même, avant d'en approcher, que Torre-Chica et la batterie neuve, établie pour défendre les abords de la presqu'île du côté de cette baie, ne fussent pas armées. Le fait que je signale ici était trop important dans l'historique de cette campagne pour que je pusse m'abstenir de le mentionner.

Dès 1829, le ministre de la guerre fit rechercher tous les documents historiques et statistiques qu'on put trouver dans nos dépôts d'archives et dans nos bibliothèques. Celui qui rapporte ici ce fait a été employé à ce travail. L'ouvrage de l'Anglais Shaw et celui du consul américain Shaler fournirent des notions qui

méritaient d'être recueillies. Mais la stratégie n'avait de guide que la *Reconnaissance générale de la ville, des forts et batteries d'Alger,* présentée au ministre de la marine Decrès, en 1808, par le chef de bataillon du génie Boutin. L'exactitude qui distingue le travail de cet officier intelligent et la sagacité de ses explorations, faites en 1806 et 1807, ont été utiles. Il indiquait la presqu'île de Sidi-Ferruch comme le point où devait être opéré le débarquement. « On suivrait de là, disait-il, un chemin d'une « pente presque imperceptible, tout à la fois « éloigné de la vue des forts et de la plaine, où « la cavalerie est à craindre, et qui conduit « droit à l'emplacement du camp et du point « qu'il faut attaquer le premier. La raison de la « nouveauté est encore à mettre en ligne de « compte. Plusieurs tentatives ont été faites et « ont échoué dans la rade ; il faut donc s'adres- « ser ailleurs. Les Turcs sont routiniers et « superstitieux ; ils ne manqueraient pas de « dire : on voit bien que ce sont des Français, « ils ne s'y prennent pas comme les autres. » Il ajoutait : « Le château de l'Empereur est le « point dominant de toutes les fortifications. « C'est donc le château de l'Empereur qu'il faut « attaquer le premier ; on pourra de là battre la « ville..... Il est de la plus haute importance

« que s préparatifs soient secrets, et d'arriver « le plus possible à l'improviste. Si l'on sur- « prend les Algériens, tout promet le succès le « plus prompt et le plus complet..... Il ne paraît « pas qu'on puisse s'embarquer avec moins de « trente-cinq à quarante mille hommes. La cava- « lerie est embarrassante à transporter ; les « environs d'Alger ne lui permettraient guère « de donner, sauf dans l'intervalle de Sidi- « Ferruch au camp..... Célérité et vigueur « doivent être la devise de l'expédition. L'unité « de commandement est indispensable. Il faut « aussi être pourvu, avec une certaine abon- « dance, des choses nécessaires. »

Les autres documents qu'offraient les archives du ministère de la guerre, ou qui furent présentés au ministre comte de Bourmont, furent d'une moindre utilité que la *Reconnaissance* de Boutin, scrupuleusement faite sur les lieux mêmes. Le chef de bataillon d'état-major Prétot, employé au dépôt de la guerre, et qui fut attaché à l'état-major de la troisième division de l'armée, coopéra aux travaux préparatoires de l'expédition. Un *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'État d'Alger*, rédigé au dépôt de la guerre par le colonel marquis de Carrion Nisas, ne fut terminé que pour être adressé à l'état-major général de l'armée à Toulon, et on

reconnut qu'il contenait, sur les fortifications des forts et de la ville d'Alger, des indications et des détails dont il était prudent de restreindre la publicité. MM. Deval et Thierry, qui avaient résidé à Alger avec le consul général de France, oncle du premier, pouvaient être consultés avec fruit, et ils le furent. L'un et l'autre accompagnèrent l'expédition, le premier avec le titre de consul de France, et le second pour donner les renseignements que l'on attendait et que l'on obtint de sa connaissance du pays.

L'examen des questions préparatoires relatives à une expédition de terre et de mer contre Alger fut soumis à des commissions réunies au ministère de la guerre, au ministère de la marine et au ministère des affaires étrangères. Les recherches de l'une de ces commissions, présidée par le lieutenant général comte Loverdo, dont les connaissances s'étendaient aux diverses parties de l'art de la guerre, fournirent des notions utiles sur plusieurs points importants. Des conférences, où siégeaient, avec les ministres, des officiers généraux et supérieurs de l'armée de terre et de l'armée de mer, furent tenues ensuite au ministère des affaires étrangères, sous la présidence du prince de Polignac.

C'était une opinion généralement professée alors dans le corps de notre marine, et particu-

lièrement par les officiers généraux et supérieurs, que la côte d'Afrique était à peu près inabordable à une flotte considérable, chargée de débarquer une armée nombreuse. Les exceptions à cette prévention générale, dont le vice-amiral Verhuel fut l'organe passionné à la tribune de la Chambre des pairs, sont d'autant plus flatteuses pour ceux qui y ont donné lieu, que l'événement n'a pas justifié l'opinion presque universellement soutenue. Aux objections dont s'armaient les amiraux, et particulièrement le vice-amiral baron Duperré, pour combattre, dans les conférences, l'entreprise projetée, le comte de Bourmont opposait une réponse péremptoire. Il n'est pas admissible, disait-il avec le sang-froid et le calme inaltérable qu'il conservait partout, dans les conseils comme sur le champ de bataille, il n'est pas recevable que la marine française ne puisse pas faire, au XIXe siècle, sur la côte d'Afrique, ce qu'elle y a fait au XIIIe et à la fin du XVIIIe, lorsque saint Louis et Bonaparte y ont débarqué. Accusée d'impuissance par les amiraux, la marine eut ainsi, dans le ministre de la guerre, un défenseur qui, chargé ensuite du commandement en chef de l'expédition, gagna, par la prise d'Alger, la cause de notre aptitude maritime aux grandes entreprises.

Le baron d'Haussez avait appelé de la station

devant Alger, et fait venir à Paris les capitaines de frégate Dupetit-Thouars et Gay de Taradel, dont la connaissance pratique de la côte d'Afrique avait été déjà consultée avec fruit, en 1827. Fort des renseignements que lui apportèrent ces deux officiers, le ministre de la marine invoquait pareillement les faits et les exemples pour faire voir que les difficultés qu'on exagérait systématiquement n'étaient point acceptables. Introduit par lui dans une des conférences présidées par le prince de Polignac, et où siégeaient tous les ministres, le capitaine de frégate Dupetit-Thouars exposa et soutint, devant les amiraux adversaires du projet du Gouvernement, le plan d'expédition qu'il proposait, et qu'il avait consigné dans un *Rapport* au ministre de la marine. Ce plan consistait, conformément aux indications de Boutin, à débarquer et à se retrancher dans la presqu'île de Sidi-Ferruch, pour en faire la base des opérations de l'armée destinée à l'attaque d'Alger.

Le maréchal de camp du génie baron Valazé se servit anssi des enseignements de l'histoire pour démontrer que le désastre de Charles-Quint et la défaite d'O'Reilly ne pouvaient être imputés qu'à l'imprudence qui avait présidé à la conduite de ces deux entreprises, et n'étaient point des arguments à alléguer contre une expé-

dition sagement conçue et habilement dirigée.

Le choix du vice-amiral qui devait être appelé au commandement de la flotte expéditionnaire ne laissait pas que d'être embarrassant pour le Gouvernement, à cause du nombre restreint des officiers généraux de ce grade aptes alors à remplir une mission aussi importante.

Le vice-amiral comte de Rigny, que recommandait sa participation à la victoire de Navarin, ne pouvait pas être proposé au roi pour ce commandement, après avoir refusé le portefeuille de la marine lors de la formation du ministère du 8 août. Quand le ministre de la marine, ayant acquis la certitude que l'expédition était exécutable, avait pris la résolution de prêter un actif concours au ministre de la guerre, il lui avait promis que la flotte partirait, « dût-elle être « commandée par un lieutenant de vaisseau. » Honoré de l'amitié du baron d'Haussez, j'étais en relation intime avec lui depuis 1823, et je tiens de sa bouche que le contre-amiral baron Roussin, ayant persisté, dans une des conférences, à repousser le projet du Gouvernement, fut un peu déconcerté en entendant le ministre lui dire : « J'allais présenter à la signature du « roi deux ordonnances, dont l'une vous élevait

« au grade de vice-amiral, et l'autre vous con-
« fiait le commandement de la flotte ; je les
« annule. »

Le vice-amiral baron Duperré avait prêté tout particulièrement, comme on vient de le voir, dans les conférences qui avaient été tenues, l'appui de son autorité d'homme de mer aux adversaires de l'expédition, en développant toutes les suggestions d'une prudence illimitée. Il avait, en outre, dans une lettre au ministre de la marine, écrite plus tard de Brest, où il était préfet maritime, longuement exposé, dans tous leurs détails, les difficultés que l'entreprise lui semblait présenter pour être exécutée dans l'année 1830, et il concluait en déclarant qu'il ne pouvait « s'empêcher de les considérer comme « insurmontables (1). » Les états de service de cet officier général attestaient d'ailleurs qu'il s'était glorieusement signalé en combattant les Anglais dans les mers de l'Inde, sous Napoléon Ier. Le comte de Bourmont se souvint qu'il avait été embarqué, avec les troupes destinées à l'attaque de l'île de Léon, et placées sous ses ordres, dans la campagne d'Espagne en 1823, sur l'escadre dirigée alors par le contre-amiral Duperré, et il engagea le ministre de la marine

(1) On peut lire cette lettre dans la *Vie de l'amiral Duperré* par M. Chasseriau.

à le proposer pour le commandement de la flotte.

Ce fut donc le vice-amiral Duperré qui fut nommé, le 12 mars 1830, commandant en chef de l'armée navale, et le roi Charles X, ne considérant que les anciens services de ce brave officier général, prouva une fois de plus que la Restauration n'excluait pas des plus hauts emplois les hommes de l'opinion politique qui lui était opposée. L'histoire ne sera pas sans s'étonner toutefois, d'abord que le Gouvernement ait confié le commandement de la flotte à un amiral qui jugeait impraticable l'opération qu'il devait exécuter, et ensuite que cet amiral ait accepté ce commandement.

Le ministre de la marine avait pu promettre au Gouvernement, au commencement de février, que la flotte serait prête à prendre la mer le 15 mai. Le ministre de la guerre, qui n'avait pas rencontré dans son administration les obstacles que le baron d'Haussez avait eu à combattre et à vaincre dans celle de la marine, avait déjà donné auparavant au roi l'assurance que tout était prêt dans son département.

L'amiral Duperré, arrivé à Toulon le 1er avril, s'occupa de l'organisation des forces navales placées sous ses ordres. La plus grande partie du corps de la marine française avait été appelée aux divers commandements de la flotte. Une

féconde théorie alliée à une habile expérience caractérisait cette imposante réunion d'officiers distingués. L'armée navale avait pour commandant en second le contre-amiral de Rosamel, et pour major-général le contre-amiral Mallet. La conduite du convoi, nom que l'on donna aux navires de commerce répartis en trois sections et escortés par quelques bâtiments de guerre, fut confiée au capitaine de vaisseau baron Hugon, officier supérieur d'une éminente capacité. Le nombre des bâtiments de la marine royale, armés en guerre et armés en flûtes, qui fut jugé nécessaire, avait été dirigé de tous les ports de France vers Toulon par le ministre de la marine. Là, dans la rade spacieuse qui avait reçu tous ces éléments, l'amiral Duperré en composa une flotte, qu'il divisa en trois escadres, appelées escadre de bataille, escadre de débarquement et escadre de réserve, et qui, avec les sept bâtiments à vapeur qui avaient pu être mis à sa disposition, et avec les bâtiments de la croisière devant Alger, et les bâtiments envoyés en mission dans différents ports d'Espagne et des États barbaresques, forma un total de cent trois bâtiments de la marine royale employés à l'expédition d'Afrique. Le convoi, partagé, comme il vient d'être dit, en trois sections, la première de cinquante-cinq voiles, la seconde de cent

cinquante voiles, et la troisième de cent quarante deux voiles, comptait ainsi trois cents quarante-sept bâtiments de commerce, nolisés par la marine dans les ports de France, d'Italie et de Catalogne, et non compris ceux affrétés par M. Seillière, munitionnaire général de l'expédition. Une flottille, dite de débarquement, se composait de deux cent vingt-cinq petits bâtiments, dont soixante *bateaux-bœufs*, bâtiments propres au cabotage et au transport des animaux, que la marine avait fait ponter, afin qu'ils pussent traverser la mer sans danger ; quarante bateaux d'une dimension encore moindre, dits *bateaux de l'île*, que la marine avait aussi nolisés; cinquante-cinq chalands construits à Toulon; quarante grandes chaloupes, et trente bateaux plats ou radeaux. Cette immense flotte, improvisée en moins de trois mois, présentait donc un effectif de six cent soixante-quinze bâtiments de guerre et de commerce, et le personnel des équipages s'élevait à vingt et un mille cinq cents hommes. Le vice-amiral Duperré, qui avait sous ses ordres toute cette force navale, avait arboré son pavillon sur le vaisseau *la Provence*, qui fut appelé l'*Alger* après le succès de l'expédition, et que commandait M. Villaret de Joyeuse, capitaine de vaisseau d'une grande distinction et homme de principes poli-

tiques invariables. Le pavillon du contre-amiral de Rosamel, commandant en second de la flotte, flottait sur le vaisseau *le Trident*.

Les bâtiments de commerce furent réunis en partie dans le port de Toulon, et en partie dans le port de Marseille, pour recevoir en chargement le matériel de l'armée, à l'exception de celui de l'artillerie de siége et de campagne, et d'une partie de celui du génie, qui furent embarqués sur les trois escadres. M. Dubreuil, lieutenant de vaisseau, montra une activité infatigable dans la pénible opération de l'embarquement du matériel de l'administration à Marseille. Cet officier distingué rendit, dans toute cette campagne, des services qu'on ne saurait trop louer. A Marseille, comme à Toulon, la marine fit merveille. Elle s'était certainement exagéré d'abord les difficultés dont elle croyait l'expédition embarrassée. On ne doit donc qu'applaudir davantage à l'ardeur avec laquelle les officiers de ce corps instruit ambitionnèrent de déployer leur expérience et leur intrépidité sur une mer dont ils avaient prévu les orages.

Le ministre de la guerre complétait en même temps la formation de l'armée, et mettait les troupes en mouvement pour les concentrer en Provence. La direction de l'administration fut confiée au baron Denniée, qu'une longue expé-

rience et une capacité reconnue avaient recommandé au choix du ministre. Nommé intendant en chef de l'armée, il fit preuve de la plus grande activité, et de l'habileté la plus intelligente dans l'organisation de tous les services administratifs. Tout fut prévu, et il fut pourvu à tout. Les sous-intendants militaires qui, placés sous ses ordres, concoururent avec zèle à obtenir ces résultats, furent MM. le baron de Sermet, Bruguière, Lambert, d'Arnaud, Charpentier, de Saligny, Sergent de Champigny, Frosté, de Fontenay, Évrard de Saint-Jean, Behaghel et Orville, et les adjoints à l'intendance, de Limoges, Barbier, Dubois, de Raynal et Merle. On adopta pour les approvisionnements nécessaires à l'expédition, en vertu d'une décision ministérielle prise par le comte de Bourmont, le mode d'achat par commission, comme offrant le plus de garanties et d'avantages, et la maison Seillière en accepta la charge.

La santé des hommes que la terrible nécessité de la guerre expose aux chances qu'elle implique doit être le premier objet des précautions d'un gouvernement. On peut affirmer que rien ne fut négligé ici pour que le soldat, vengeur futur des longs griefs de la chrétienté, pût lutter avec avantage contre l'inclémence d'un climat ennemi. On satisfit à toutes les exigences de

l'hygiène, et l'armée s'embarqua cuirassée contre l'influence des éléments. Il n'y a point de détails minutieux lorsqu'il s'agit de la conservation de la vie de l'homme qui se sacrifie pour sa patrie, et il me sera permis de signaler la distribution de ceintures de laine aux troupes, comme une mesure dont on recueillit des résultats précieux. Car c'était surtout des pernicieux effets de la froide humidité des nuits, après des jours brûlants, qu'il importait que les soldats fussent préservés.

On organisa pour le service des transports de l'administration deux compagnies de voitures d'équipage, comprenant l'une cent vingt-huit caissons à quatre roues et l'autre cent vingt-huit caissons à deux roues. Ces derniers furent construits sur un nouveau modèle donné par l'intendant en chef baron Denniée. Le matériel de l'administration comprenait des tentes pour quarante mille hommes, des fours en tôle, trois mille lits en fer, avec matelas et draps pour les malades et les blessés, des hangars formés de planches de grande dimension, et destinés à être couverts de toiles imperméables, une imprimerie, une presse lithographique, des télégraphes de jour et de nuit, et un aérostat, dont on ne fit pas usage.

On embarqua un approvisionnement de deux

mois de vivres et de fourrages pour toute l'armée, et un approvisionnement d'un mois pour la traversée.

Il y avait dans l'expédition projetée quelque chose d'aventureux qui sympathisait naturellement avec le caractère français. Un éclair de la splendeur des croisades apparaissait à l'horizon. Aussi, malgré les cris d'une haine politique qui s'entachait d'hostilité contre une entreprise nationale, et en dépit d'une opposition à laquelle aucun parti ne resta étranger, à peine cette lice chrétienne fut-elle ouverte qu'une jeunesse ardente brigua l'honneur de s'y précipiter. Le ministère de la guerre était comme assiégé par les officiers qui accouraient de toutes parts pour solliciter de l'emploi dans l'armée expéditionnaire ; et ce n'était pas de l'avancement qu'ils venaient demander, puisqu'un grand nombre de ces généreux officiers offraient de faire la campagne dans des rangs bien inférieurs aux grades qu'ils possédaient dans l'armée, et déclaraient franchement qu'ils n'avaient d'autre prétention que d'aller combattre la barbarie musulmane en Afrique. C'étaient, j'en ai été témoin au cabinet particulier du ministre de la guerre, auquel j'étais adjoint, des colonels qui demandaient à partir comme capitaines, des officiers qui ambitionnaient la faveur de se démettre de

leurs grades pour entrer dans les rangs de l'armée expéditionnaire. Des officiers généraux offraient même de marcher comme simples volontaires. Il n'y a pas de sacrifice dont le dévouement français ne soit capable : on vit des jeunes gens, riches du plus bel avenir social, s'arracher aux sollicitudes de l'amour maternel et aux tendresses de la famille pour s'enrôler sous la bannière des libérateurs d'Alger. On les vit, modestes fantassins, cheminer bravement le sac au dos.

Le lieutenant-général Desprez, par un choix particulièrement agréable à M. le Dauphin, fut nommé chef d'état-major général, et eut pour aides de camp le chef de bataillon de Montcarville, et le capitaine Minangoy, et pour officier d'ordonnance le lieutenant de Trélo. Le maréchal de camp baron Tholosé, sous-chef d'état-major général de l'armée, eut pour aides de camp le capitaine Sol et le lieutenant Bernard. Douze officiers formaient l'état-major général, le colonel Juchereau de Saint-Denys, le lieutenant colonel Auvray, les chefs de bataillon Lerminier, de Montlivault, Fernel et Perrin, et les capitaines de Ligniville, Boyer, Chapelié, Pélissier (1), Berger de Castelan et de Maussion,

(1) Le futur vainqueur de Sébastopol, fut nommé chef d'escadron en octobre 1830, et resta en Afrique jusqu'en 1832, où il fut appelé au dépôt de la guerre. Il retourna

dont le capitaine Maumet, attaché à l'ambassade de France à Constantinople, fut appelé à partager le service. Le colonel marquis de Bartillat fut attaché à l'état-major général, avec le titre de commandant du quartier général, et le chef de bataillon de Carné lui fut adjoint.

en Algérie en décembre 1839, y fut blessé deux fois en 1840 et 1842, fut promu colonel dans cette dernière année, et employé comme sous-chef d'état-major de l'armée. Il commanda une brigade contre les tribus du Sahara en 1843, et se signala à la bataille de l'Isly en 1844. Il dirigea en 1845 une colonne d'expédition avec une telle vigueur que son nom devint la terreur des Arabes. Parvenu au grade de maréchal de camp en 1846, il eut le gouvernement provisoire de l'Algérie en 1850, et fut fait général de division dans cette même année. Il reprit en 1851 le gouvernement provisoire de l'Algérie, et passa au commandement de la province d'Oran le 1er janvier 1852. Arrivé en 1855 en Crimée, où il avait été envoyé pour prendre le commandement du 1er corps de l'armée d'Orient, il fut appelé au mois de mai au commandement en chef de l'armée, à la suite de la démission volontaire du général Canrobert. Il dirigea avec une ardente énergie le siége de Sébastopol, s'empara de la place le 8 septembre, fut créé maréchal de France le 12 du même mois, et duc de Malakoff l'année suivante. Il fut ambassadeur de France en Angleterre de 1858 à 1859, et eut, dans cette dernière année, le commandement de l'armée d'observation de l'Est, pendant la guerre d'Italie. Il était grand-chancelier de la Légion d'honneur depuis 1859, lorsqu'il fut nommé gouverneur général de l'Algérie en 1860. Il mourut à son poste en 1864, et légua sa glorieuse épée au sanctuaire de Notre-Dame d'Afrique, fondé par Mgr Pavy, second évêque d'Alger.

Le personnel de l'état-major général comprenait, en outre, celui des ingénieurs géographes, composé du capitaine Filhon, et des lieutenants Levret, Rozet et Ollivier, celui de la trésorerie, dont M. Firino, payeur général de l'armée, était le chef, celui des subsistances militaires, de l'habillement et du campement, celui du service de santé, avec M. Roux pour médecin en chef, et M. Maurichau pour chirurgien en chef, celui des postes de l'armée, et enfin celui des interprètes, sachant le turc ou l'arabe, qui avaient été choisis pour accompagner l'expédition. Deux de ces interprètes furent attachés à chaque lieutenant général, un à chaque maréchal de camp, et dix à douze au quartier général. Le total de ce personnel, y compris le général en chef et son état-major particulier, et avec le personnel de l'intendance, s'élevait à 577 hommes.

La force publique fut placée sous les ordres du lieutenant-colonel de gendarmerie de Neuilly, prévôt de l'armée, et présentait un effectif de 127 hommes.

L'artillerie était commandée par le maréchal de camp vicomte de la Hitte, avec le colonel comte d'Esclaibes d'Hust, pour chef d'état-major, le lieutenant-colonel Eggerlé pour directeur de l'équipage de siége, le capitaine Maléchard

pour aide de camp, et le lieutenant de Salles (1) pour officier d'ordonnance. Le personnel de l'artillerie était de 2,327 hommes, et le matériel comprenait quatre batteries de campagne, une batterie d'obusiers de montagne, et un équipage de siége de quatre-vingt-deux bouches à feu, dont trente pièces de vingt-quatre, vingt de seize, douze de douze, douze obusiers de huit pouces, et huit mortiers de dix pouces. Pour l'artillerie de siége comme pour l'artillerie de campagne, on avait adopté le nouveau modèle, dû principalement au général Valée. On avait pensé avec raison que la rapide mobilité de notre artillerie de campagne causerait un grand effroi aux Turcs et aux Arabes. Cent cinquante nouveaux fusils de rempart et un assez grand nombre de fusées à la Congrève furent aussi compris dans le matériel de l'artillerie.

Le génie était commandé par le maréchal de camp baron Valazé, avec le lieutenant-colonel baron Dupau (2) pour chef d'état-major, le chef

(1) Cet officier d'état-major, qui réunissait la capacité et l'instruction, poursuivit sa carrière militaire en Afrique, devint gendre du maréchal Valée, et s'éleva de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant général. Il commanda un des corps de l'armée de Crimée, et mourut en 1858.

(2) Cet officier supérieur, aussi modeste qu'instruit, était aide de camp titulaire de M. le Dauphin.

de bataillon Lemercier pour directeur du parc, et le capitaine Gay pour aide de camp. Cette arme présentait un personnel de 1,310 hommes, et un matériel de vingt voitures, avec un approvisionnement très-considérable d'outils de toute espèce et de sacs à terre, et dix blockhaus, destinés à protéger la marche des convois sur la ligne d'opération depuis le point de débarquement jusqu'au camp devant Alger. On avait aussi compris dans le matériel du génie six mille lances, que l'on se proposait d'employer à faire des hérissons, en les plantant, assemblées trois à trois, pour couvrir le front et les flancs de notre infanterie contre les impétueuses attaques de la cavalerie africaine. Mais, sur le terrain, on reconnut que le feu et la baïonnette suffisaient à repousser les charges désordonnées des bandes de cavaliers Arabes.

Seize régiments de ligne fournirent chacun deux bataillons pour la formation de l'infanterie de l'armée expéditionnaire, et on organisa, en outre, deux régiments de marche avec quatre bataillons tirés des 1er, 2e, 4e et 9e régiments d'infanterie légère. Chaque bataillon présentait au moins sept cent cinquante baïonnettes. Cette force d'infanterie, d'un effectif de 30,906 hommes, fut partagée en trois divisions, chacune de 10,302 hommes, et de trois brigades.

La première division était commandée par le lieutenant général baron Berthezène, avec le colonel de Brossard pour chef d'état-major, les capitaines Letier et Barchou de Penhoën pour aides de camp, et le capitaine Crevel pour officier d'ordonnance. Les officiers d'état-major attachés à cette division étaient le chef de bataillon Reveux, les capitaines Rivière, de Stabenrath et Guillot. La première brigade, commandée par le maréchal de camp baron Poret de Morvan, avec le capitaine Beauquet pour aide de camp, et le sous-lieutenant Cerfberr pour officier d'ordonnance, était formée du 1er régiment de marche, colonel de Frescheville, et lieutenant-colonel Dorsanne, et du 3e régiment de ligne, colonel Roussel, et lieutenant-colonel de l'Aubepin. La deuxième brigade, commandée par le maréchal de camp baron Achard, avec le capitaine de Rospiec et le lieutenant de Laplace pour aides de camp, était formée du 14e régiment de ligne, colonel vicomte d'Armaillé, et lieutenant-colonel Petit d'Hauterive, et du 37e régiment de ligne, colonel baron de Feuchères et lieutenant-colonel Lamarque. La troisième brigade, commandée par le général baron Clouet, avec le capitaine Senilhes pour aide de camp, et les sous-lieutenants de Béarn et de Sesmaisons pour officiers d'ordonnance, était formée

du 20e régiment de ligne, colonel Horric de la Motte et lieutenant-colonel Horric de Beaucaire, et du 28e régiment de ligne, colonel Mounier et lieutenant-colonel de Mutrécy.

La deuxième division était commandée par le lieutenant général comte Loverdo, avec le colonel Jacobi pour chef d'état-major, le chef de bataillon Courcenet et le capitaine Dubreton pour aides de camp, et le capitaine de Saint-Mars pour officier d'ordonnance. Les officiers d'état-major attachés à cette division étaient le chef de bataillon Aupick, et les capitaines Perrot, Conrad et Eynard. La première brigade, commandée par le maréchal de camp comte de Damrémont, avec le capitaine Foy pour aide de camp, et le sous lieutenant de Vogüé pour officier d'ordonnance, était formée du 6e régiment de ligne, colonel de la Villegille, et lieutenant-colonel Boullé, et du 49e régiment de ligne, colonel Magnan, et lieutenant-colonel Ferrand de Sendricourt. La deuxième brigade, commandée par le maréchal de camp vicomte Munck d'Uzer, avec le lieutenant Sicard pour aide de camp, et le capitaine Riban pour officier d'ordonnance, était formée du 15e régiment de ligne, colonel Mangin, et lieutenant-colonel Duris, et du 48e régiment de ligne, colonel Léridant et lieutenant-colonel Lefol. La troisième brigade,

commandée par le maréchal de camp Collomb d'Arcine, avec le capitaine Gottschick pour aide de camp, et le sous-lieutenant de Fezensac pour officier d'ordonnance, était formée du 21e régiment de ligne, colonel de Goutefrey, et lieutenant-colonel Auxcousteaux, et du 29e régiment de ligne, colonel de Lachau, et lieutenant-colonel vicomte du Puy Melgueil.

La troisième division était commandée par le lieutenant général duc des Cars, avec le colonel baron Petiet pour chef d'état-major, le chef de bataillon Borne et le capitaine de Surineau (1) pour aides de camp, et le capitaine de Lorge et le sous-lieutenant de Tourzel pour officiers d'ordonnance. Les officiers d'état-major attachés à cette division étaient le chef de bataillon Prétot, les capitaines de Tamnay, de Labouère et de Lavedrine. La première brigade, commandée par le maréchal de camp vicomte de Bertier de Sauvigny, avec le capitaine de Fleury pour aide de camp, et le lieutenant de Bertier pour officier d'ordonnance, était formée du 2e régiment de marche, colonel marquis de Neuchèze, et lieutenant-colonel comte Baraguey d'Hilliers, et du 35e régiment de ligne, colonel Rullière, et lieutenant-

(1) Officier d'état-major d'un mérite justement apprécié par le duc des Cars, et parent du maréchal de Bourmont.

colonel de Rostolan. La deuxième brigade, commandée par le maréchal de camp baron Hurel, avec le capitaine Delmotte pour aide de camp et le sous-lieutenant Curial pour officier d'ordonnance, était formée du 17e régiment de ligne, colonel Duprat, et lieutenant-colonel Hermann, et du 30e régiment, colonel Ocher de Beaupré, et lieutenant-colonel d'Albenas. La troisième brigade, commandée par le maréchal de camp comte de Montlivault, avec le capitaine le Barbier de Tinan pour aide de camp, et le sous lieutenant de Rougé pour officier d'ordonnance, était formée du 23e régiment de ligne, colonel comte de Montboissier Beaufort de Canillac, et lieutenant-colonel Guillemeau de Fréval, et du 34e régiment de ligne, colonel comte de Roucy, et lieutenant-colonel Hurault de Sorbée.

Dans une expédition dont le siége d'Alger devait être la principale opération, et où on ne pouvait compter que sur les fourrages apportés de France, on jugea que trois escadrons de cavalerie, formant un régiment qui prit le nom de *Régiment des chasseurs d'Afrique*, seraient suffisants. Deux de ces escadrons furent tirés du 17e régiment de chasseurs à cheval, et un du 13e. Le colonel Bontems-Dubarry eut le commandement de ce régiment, fort de 534 hommes.

Les troupes de l'administration formaient un effectif de 1,724 hommes.

La situation de l'armée expéditionnaire, à l'époque de son embarquement, présentait un effectif de 37,577 hommes, et de 3,988 chevaux. Dans cette armée brillante de jeunesse, de vigueur et de tenue, la capacité des généraux, l'instruction des officiers et l'ardeur des soldats étaient manifestes et incontestables.

Une division de réserve, qu'une prudente prévoyance commandait de former, se réunit en Provence, après le départ de l'expédition. Composée de quatre régiments d'infanterie et d'une batterie d'artillerie montée, elle fut placée sous les ordres du lieutenant général vicomte de Fezensac.

Comme ministre de la guerre, le comte de Bourmont devait faire connaître au roi son opinion sur le choix du commandant en chef de l'armée expéditionnaire. Il remit donc au Dauphin une liste de trois maréchaux de France et de trois lieutenants généraux, destinée à être présentée au roi. Le trois maréchaux étaient le duc de Raguse, le marquis Gouvion-Saint-Cyr et le comte Molitor, et les trois lieutenants généraux les comtes Gérard, Reille et Clauzel. Quelque temps après, le Dauphin dit au ministre de la guerre : « Je remettrai votre liste au

« roi ; je n'en retrancherai aucun nom ; mais j'y « en ajouterai un. » Le duc de Raguse ambitionnait vivement ce commandement, et on pensa jusqu'au dernier moment que ce serait lui qui y serait appelé. Il croyait lui-même pouvoir l'espérer par la connaissance que le ministre de la guerre lui avait donnée de la liste de proposition. Mais Charles X voulut, avec le prince son fils, que celui qui avait fait adopter le projet, conçu le plan et préparé l'exécution de cette expédition, que l'opinion publique proclamait impraticable, fût chargé d'assurer lui-même le succès de son œuvre, et le lieutenant général comte de Bourmont fut nommé commandant en chef de l'armée le 11 avril. Il apprit sa nomination de la bouche même du roi qui, le voyant entrer au conseil des ministres, lui dit : « Je « vous salue, Monsieur le commandant en chef « de l'armée d'Afrique. »

CHAPITRE II

Biographie sommaire du comte de Bourmont.

La vie du comte de Bourmont a été une des plus agitées et des plus éprouvées de celles qui ont traversé l'époque si extraordinaire de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XIXe. Issu d'une famille qui descend en ligne directe des anciens comtes de Guines ou Ghisne, en Flandre, et né au château de Bourmont, en Anjou, en 1773, Louis-Auguste-Victor de Ghaisne, comte de Bourmont, fut élevé à l'école militaire de Sorèze, et entra, comme enseigne, aux gardes françaises, en 1788. Ce corps ayant été licencié en 1789, il se retira dans sa famille en Anjou. Vers la fin de 1790, il suivit son père à Turin, où l'avait appelé le prince de Condé, dont il était aide de camp, l'y perdit dans l'hiver de 1790 à 1791, et revint en France auprès de sa mère. Sur la fin de 1791, il partit pour Coblentz, où se réunissaient les émigrés. Il y fut admis comme sous-lieutenant dans le régiment des gardes françaises, reformé sous le nom d'*hommes d'armes à pied*. Il fit, dans ce corps, la cam-

pagne de 1792 à l'armée dite *des Princes*, et lorsque cette armée fut licenciée, il se retira auprès de sa mère, à Bruxelles, et de là en Hollande.

Rentré en France, il se disposait à se rendre de Paris dans la Vendée, soulevée contre les horreurs révolutionnaires au commencement de 1793, lorsqu'une lettre de sa mère le détermina à rejoindre l'armée de Condé. Il y fit, comme simple cavalier, la campagne de 1793 à 1794, après laquelle il fut autorisé par le prince de Condé à passer dans la Vendée. Chargé par le vicomte de Scépeaux, qui lui avait confié le commandement en second de ses troupes, avec le titre de major-général, d'aller à l'armée de Condé solliciter la présence d'un prince de la maison de Bourbon à la tête des Vendéens, il s'acquitta de cette mission, et retourna à son poste, non sans difficulté. Envoyé une seconde fois en mission par le vicomte de Scépeaux, en 1796, il se rendit à Édimbourg, auprès du comte d'Artois, qui, pour récompenser et honorer ses services, le reçut chevalier de Saint-Louis, en même temps que le duc d'Angoulême. Le comte de Bourmont n'avait alors que vingt-deux ans. Mais lancé de bonne heure dans les hasards de la guerre, il avait acquis un coup d'œil sûr et une décision prompte au milieu des dangers.

A son retour en Bretagne, il apprit que les

efforts des Vendéens avaient succombé sur toute la rive gauche de la Loire, et que Charette et Stofflet avaient été pris et fusillés. Plus heureux que plusieurs autres officiers royalistes, il échappa aux périls à travers lesquels il rejoignit le vicomte de Scépeaux dans les environs de Candé, son pays natal. Réuni au comte de Rochecotte, pour faire une diversion dans le département de la Sarthe, il avait passé la Mayenne à Château-Gontier, à la tête de dix-huit cents hommes, lorsqu'il reçut l'avis que le vicomte de Scépeaux venait de signer la paix. Il ramena les hommes qui l'avaient accompagné dans leurs foyers, et, comme les siens avaient été pillés et ses propriétés vendues, il se retira au château d'Angrie, chez le baron de Turpin. Il y était à peine arrivé qu'un ordre d'exil lui fut signifié.

De la Suisse, où il avait été déporté, le comte de Bourmont, sur l'invitation du duc de la Vauguyon, chargé des pouvoirs du roi, rentra en France, sous un nom étranger et avec un passe-port suisse. Il se rendit de Paris dans le département de l'Eure, comme commissaire secret du roi. Il était revenu à Paris, lorsqu'après le 18 fructidor il se chargea d'aller rendre compte des événements au comte d'Artois. Il réussit à passer en Angleterre, en s'embarquant dans les environs de Caen.

L'impéritie du Directoire, suivant l'expression de Napoléon Ier, provoqua un nouveau soulèvement des départements de l'Ouest, en 1799. Désigné par le comte d'Artois, sur la demande réitérée de plusieurs officiers vendéens, pour commander les royalistes de l'Anjou, du Maine, du Perche et du Vendômois, le comte de Bourmont débarqua presque seul aux environs de Saint-Brieuc, traversa à pied la Bretagne, se concerta près d'Auray avec Cadoudal, et alla se mettre à la tête des populations qui l'avaient appelé. Après avoir réuni ses soldats improvisés, il marcha contre les troupes républicaines, attaqua la ville du Mans, et s'en empara. La fermeté avec laquelle il préserva cette ville de tout désordre et de tout pillage est d'autant plus louable, et la modération qu'il sut inspirer à ses soldats est d'autant plus honorable pour eux et pour leur chef, qu'il n'y avait que trop lieu de craindre que le jour de la victoire ne fût celui de la vengeance. Elle semblait appelée par le souvenir « des monceaux de cadavres qui avaient « jonché les rues et les places publiques, » suivant le rapport fait à la Convention par les représentants du peuple Bourbotte et Prieur, lors de la prise du Mans par les républicains, en 1793. Le comte de Bourmont écrivit au général républicain Simon, resté blessé au

Mans : « Qu'il pouvait se faire soigner en toute « sécurité ; que le roi voulait toujours se mon- « trer le père de ses sujets, qu'il avait formelle- « ment défendu toutes représailles. » Respectueux observateurs de la défense royale, les Vendéens se vengeaient, à leur façon, par cette discipline si généreusement commandée, et si fidèlement observée, de ce rapport de Westermann à la Convention : « Il n'y a plus de Vendée, « citoyens républicains ; elle est morte sous « notre sabre libre, avec ses femmes et ses en- « fants ; suivant les ordres que vous m'avez « donnés, j'ai écrasé les enfants sous les pieds « des chevaux, massacré les femmes qui, au « moins, pour celles-là, n'enfanteront plus « de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me « reprocher ; j'ai tout exterminé ; les routes sont « jonchées de cadavres ; il y en a tant que sur « plusieurs endroits ils font pyramides. On « fusille sans cesse à Savenay, car à chaque ins- « tant il arrive des brigands qui prétendent « se rendre prisonniers ; nous ne faisons pas « de prisonniers ; il faudrait leur donner le « pain de la liberté, et la pitié n'est pas révolu- « tionnaire. »

Après avoir été obligé d'abandonner le Mans à l'approche des forces républicaines, le comte de Bourmont se disposait à reprendre l'offen-

sive, lorsque les négociations pour la conclusion de la paix furent entamées. Il fut, avec le comte de Frotté et Georges Cadoudal, l'un des trois chefs qui voulaient continuer la lutte ; mais force lui fut enfin de signer, le 4 février 1800, la paix que Cadoudal avait signée deux jours auparavant. Son ami, le comte de Frotté, qui était entré en négociation de son côté, fut attiré dans un guet-apens, et fusillé.

S'étant rendu à Paris, comme les autres chefs vendéens, le comte de Bourmont se fit remarquer par l'habileté qu'il montra dans la conclusion de la pacification, et fut appelé plusieurs fois chez le premier consul. Inébranlable à l'offre du grade de général de division, que lui fit Bonaparte, il refusa pareillement le commandement d'une expédition qui aurait été envoyée dans l'Inde, pour y reconquérir les anciennes possessions françaises, et dont les officiers auraient été pris principalement parmi les chefs vendéens et les émigrés rentrés en France, auxquels on aurait accordé des conditions avantageuses. Ce fut alors qu'il contracta l'union qui a fait le charme et la consolation de sa vie si tourmentée, en épousant sa cousine germaine, mademoiselle de Becdelièvre, fille du marquis de Becdelièvre, dernier président de la cour des comptes au Parlement de Bretagne. Il jouissait des premiers moments de

tranquillité et de bonheur qu'il eût jamais goûtés, lorsque, quelques jours après l'explosion de la *machine infernale*, le 21 décembre 1800, il eut ordre de comparaître devant Fouché, ministre de la police. Complétement étranger à cet attentat, il put affirmer qu'il n'en connaissait nullement les auteurs, mais que, dans sa conviction, les royalistes n'en devaient pas être accusés. Il renouvela la même affirmation le lendemain devant le premier consul, chez lequel il avait été mandé. Pendant cette audience, on annonça le ministre de la police, et Bonaparte, qui avait dit, d'un ton de mécontentement, qu'on le fît attendre, lui reprocha avec violence de vouloir le tromper, lorsque le comte de Bourmont fut sorti. Le général Clarke, plus tard duc de Feltre, fut témoin de cèt emportement du premier consul, et Fouché, s'imaginant à tort qu'il devait s'en prendre au comte de Bourmont, devint dès lors son acharné et constant persécuteur.

Le comte de Bourmont éprouva bientôt l'effet de cette injuste rancune. Il pouvait être mis au nombre de royalistes qui refusaient de se rallier au gouvernement consulaire, et il fut arrêté et enfermé au Temple, où il fut tenu au secret jusqu'au 9 février 1801. Quelques mois après, il fut transféré, à l'insu de sa famille, dans la citadelle de Besançon, où on le laissa d'abord sur la paille,

au fond d'un cachot, pendant vingt-quatre heures, avant de lui apporter une soupe au lard pour toute nourriture. Il ne fut traité moins brutalement qu'à la suite d'une lettre qu'il avait écrite au premier consul. Ce ne fut qu'à force d'instances que la comtesse de Bourmont put arracher à Fouché le secret du lieu où était incarcéré son mari. Elle sollicita alors et obtint la faveur de partager sa captivité. Contrainte par l'état de sa santé, que deux années de séjour dans la citadelle de Besançon avaient altérée, de retourner à Paris, elle fit, de sa propre résolution, deux tentatives auprès du premier consul, pour obtenir la liberté de son mari, qui, fort de son innocence, ne voulait rien demander au pouvoir qui la méconnaissait. Dans la seconde de ces tentatives, elle se précipita et s'attacha, au péril d'être écrasée, à la portière de la voiture de Bonaparte, pour le forcer à prendre un placet. L'héroïsme de ce dévouement conjugal fut sans succès.

Le comte de Bourmont, voyant croître chaque jour les rigueurs de sa captivité, conçut, vers la fin de l'année 1804, le dessein de s'évader, et y réussit, en perçant le mur de sa prison, et en franchissant, à l'aide d'une corde, les remparts de la citadelle, après avoir échappé à la vigilance d'une triple ligne de sentinelles. La bienveillante hospitalité qu'il trouva dans plusieurs honora-

bles maisons, en Franche-Comté, dans la Bresse, et aux environs de Lyon, lui facilita les moyens de se soustraire d'abord aux recherches de la police de Fouché. Déterminé ensuite à s'expatrier, il arriva à Perpignan, où il fut en grand danger d'être arrêté avant de passer la frontière. Réfugié à Lisbonne, il y vit entrer, en 1807, l'armée française qui avait envahi le Portugal, sous le commandement de Junot. A l'ordre, venu de Paris, qui lui fut alors signifié de passer aux États-Unis de l'Amérique du Nord, il répondit par un refus positif, et, grâces sans doute à l'intervention de Junot, il put rester à Lisbonne, entouré de sa femme, qui l'y était venue rejoindre, avec leurs enfants.

Involontairement jeté sur la terre étrangère, le comte de Bourmont y portait un cœur constamment français. Il n'hésita pas à le prouver, lorsqu'une armée anglaise, s'avançant à travers le Portugal, soulevé contre l'invasion française, avec l'assistance d'un corps auxiliaire espagnol, marchait sur Lisbonne, où le duc d'Abrantès n'avait pas dix mille hommes à opposer aux forces qui venaient fondre sur lui.

« M. le comte de Bourmont, dit la duchesse « d'Abrantès dans ses *Mémoires,* était du nom- « bre des Français réfugiés; il pouvait dès lors « passer aux Anglais ou aux insurgés; il ne fit ni

« l'un ni l'autre ; il vint trouver Junot, et, comme « un Français parlant à un Français, il lui dit : « Monsieur le duc, je n'ai pas renié ma patrie ; « je suis Français ; vous êtes attaqué ; un homme « résolu et deux bras de plus peuvent vous être « utiles, je viens vous les offrir ; voulez-vous « m'attacher à votre état-major? — Junot, de « tous les hommes de l'armée, était celui sur qui « une semblable conduite devait faire la plus « profonde impression. Il s'approcha de M. de « Bourmont, lui prit la main, la lui serra, et « lui dit d'une voix émue, car lui-même l'était « beaucoup : Monsieur de Bourmont, non-seu- « lement j'accepte vos services, mais je vous « engage ma parole que votre rentrée en France « ne souffrira aucune difficulté; je vous en donne « ma parole d'honneur, et je n'y manque « jamais. »

Chargé par Junot des fonctions de chef d'état-major de la division du général Loison, le comte de Bourmont prit part à la bataille de Vimieiro, où la valeur française, succombant dans une lutte démesurément inégale, conquit néanmoins une honorable capitulation, qui fut signée à Cintra, le 30 août 1808. Embarqué, avec toute sa famille, sur un des transports qui ramenaient le corps d'armée en France, il fut jeté par la tempête sur les côtes de Bretagne, dans la baie de

Quiberon. A peine avait-il mis le pied sur le sol de sa patrie, qu'il fut saisi par les agents de Fouché, et emprisonné à Nantes.

C'est à La Rochelle, où il avait reçu, à son débarquement, une lettre de l'empereur Napoléon Ier, qui lui interdisait de rentrer à Paris, que Junot connut l'arrestation du comte de Bourmont. « Un jour, dit encore la duchesse d'Abrantès « dans ses *Mémoires*, tandis que nous étions à « table, Junot reçut une lettre de Nantes; à « peine l'eut-il lue, que son visage s'enflamma, « et il laissa échapper un terrible jurement. Il « apprenait l'arrestation de M. de Bourmont.— « Et moi qui lui ai donné ma parole d'honneur « qu'il pourrait aborder en toute sûreté ! s'écria-« t-il en se levant avec fureur. C'est un tour de « Fouché. Mais nous verrons qui l'emportera. »

Ce fut, en effet, par son énergique intervention que Junot fit rendre la liberté au comte de Bourmont. Il demanda ensuite pour lui à l'empereur, passant à Angoulême pour se rendre en Espagne, un emploi dans l'armée, et l'obtint.

Le comte de Bourmont, de son côté, n'aspirait qu'à recueillir les débris de sa fortune et à relever les ruines de son château, lorsqu'il reçut le brevet d'adjudant commandant, avec l'ordre de rejoindre l'armée française à Naples. Le préfet du département de Maine-et-Loire l'infor-

mait, en lui transmettant cette dépêche, qu'en cas de refus, il devait le faire arrêter et conduire à la frontière. Napoléon Ier dictait alors la loi du vainqueur à la majeure partie de l'Europe, et le comte de Bourmont se trouvait en face d'une volonté contre laquelle aucune résistance n'était possible. Le drapeau dont il avait été un des derniers soutiens ne flottait plus nulle part depuis dix ans. Force lui était donc d'obéir à l'autorité qui s'imposait à toutes les puissances du monde. Son sang maintes fois versé sous le drapeau de l'empire témoigna de la loyauté du serment qu'il lui avait prêté.

Arrivé en Italie, le comte de Bourmont, que le général Partouneaux avait choisi pour son chef d'état-major, mérita, à l'affaire de Bagnara, d'être mis à l'ordre du jour. Mais les fatigues de la guerre, sous le climat du midi, altérèrent sa santé, et il fut chargé du commandement d'un département à Chiavari. Il fut appelé de là à Milan par le prince Eugène, vice-roi d'Italie, qui l'attacha à son état-major, et l'envoya ensuite à Inspruck, pour préparer le passage des troupes qui formèrent le quatrième corps de la grande armée dans la campagne de Russie, en 1812. Il prit part, avec une remarquable distinction, à toutes les opérations de ce corps, pendant cette célèbre campagne. La bra-

voure et l'intelligence de la guerre dont il fit preuve à la bataille de la Moskowa lui valurent les éloges du prince Eugène, et la garde du champ de bataille lui fut confiée.

Dans la désastreuse retraite, il reçut un biscaïen à la jambe au passage du Wop, et le vice-roi lui dit, à la suite de cette déplorable journée, après l'avoir complimenté sur les services qu'il avait rendus : « J'ai encore demandé pour vous « le grade de général de brigade, mais je n'es- « père pas l'obtenir. Trois fois déjà l'Empereur « m'a renvoyé votre nom rayé sur les listes de « propositions que je lui avais soumises. Il en a « été de même pour la croix de la Légion d'hon- « neur. Cependant je renouvellerai mes ins- « tances ; je le dois, car vous avez bien des fois « mérité récompense. »

Les débris de l'armée parvinrent enfin à la frontière de Prusse, le 13 décembre 1812. Succombant aux souffrances de cette horrible retraite, qui moissonna tant de milliers d'hommes, le comte de Bourmont fut laissé mourant à Marienwerder. Il était prisonnier des Russes lorsqu'il recouvra la santé ; mais il réussit à leur échapper, et à rejoindre l'armée, où il fut placé dans le onzième corps, commandé par le général Regnier, sous les ordres du maréchal Macdonald. Le lendemain de la bataille de Lutzen,

Napoléon Ier passa la revue du onzième corps sur le terrain même où il avait combattu, et le maréchal Macdonald lui dit : « Sire, je vous « demande la croix pour M. de Bourmont, qui « a contribué au gain de la bataille. » Napoléon Ier hésitait, lorsque le maréchal ajouta : « Pour le bien de son service, je souhaiterais « à l'Empereur beaucoup d'officiers comme celui-« là. » Napoléon Ier dit enfin : « Eh bien, je « l'accorde. »

Dans cette même campagne de 1813, chargé par le général Gérard de soutenir, à Rostnottsitz, les tirailleurs repoussés par la cavalerie prussienne, le colonel de Bourmont exécuta cet ordre avec la plus grande vigueur, reçut deux coups de lance et sept coups de sabre, et le grade de général de brigade, plusieurs fois déjà demandé pour lui par le général Gérard, ne lui fut plus refusé par l'Empereur.

Les blessures du général de Bourmont, qui l'avaient obligé de se rendre à Dresde, n'étaient pas encore cicatrisées lorsqu'il rejoignit l'armée, où il eut le commandement d'une brigade dans la division du général Ledru des Essarts. A la bataille de Leipsick, il disputa énergiquement aux Russes la possession d'un faubourg de la ville, et marchant, l'épée à la main, à la tête de ses colonnes, en repoussa trois fois l'ennemi à

la baïonnette. Forcé de céder enfin au nombre, il fit retraite à travers la ville, et passa le pont dix minutes avant qu'on le fît sauter. A Hanau, se trouvant, à onze heures du matin, le seul officier général resté à cheval dans la forêt, il prit le commandement de toute l'infanterie, qui ne présentait plus guère que trois mille combattants, avec lesquels il conserva, pendant toute la journée, ses positions contre trente mille Autrichiens et quinze bouches à feu. Sa brigade était réduite à six cents hommes, lorsque l'armée ayant rétrogradé jusqu'à Mayence, il obtint un congé de convalescence, que réclamaient les soins à donner aux blessures qu'il avait reçues à la tête.

Dans la campagne de France, en 1814, sa brigade, placée sous les ordres du général Gérard, fut retenue à Troyes par le maréchal Mortier, et coopéra à la défense de cette ville, après la bataille de Brienne. Dans la retraite de l'armée vers Nogent, le général de Bourmont, posté à l'arrière-garde, fut laissé à Nogent par le duc de Bellune, avec ordre de défendre cette ville jusqu'à la dernière extrémité. « C'est pour con-« server le pont que l'Empereur vous place ici, » lui dit le maréchal. Le passage de la Seine, défendu pendant trois jours par douze cents hommes contre une infanterie d'environ quinze mille Russes et une nombreuse cavalerie autri-

chienne, justifia, par l'habileté des mesures que prit le général de Bourmont, et par le courage qu'il déploya, la confiance qui lui avait été accordée. Il fut grièvement blessé d'une balle, qui le frappa au genou, dans cette lutte si glorieusement inégale, et Napoléon Ier, à qui il donna, en arrêtant l'armée austro-russe devant Nogent, le temps de battre les alliés à Champaubert et à Montmirail, reconnut cet important service en le nommant général de division.

Lorsque la Restauration arriva, le comte de Bourmont attendait chez lui, en Anjou, la guérison de ses blessures. Avec la modestie qui le caractérisait, l'honneur de se remettre à la disposition du roi, et de pouvoir se vouer de nouveau à la cause pour laquelle il avait été emprisonné et exilé, après l'avoir soutenue jusqu'à la dernière extrémité, était tout ce qu'il ambitionnait, sans même le solliciter. Appelé à un emploi de son grade, il reçut le commandement de la sixième division militaire, dont Besançon était le chef-lieu. Il occupait ce poste depuis l'année précédente, lorsqu'à la nouvelle du débarquement en France de Napoléon Ier, au mois de mars 1815, il fut chargé par le ministre de la guerre de réunir un corps de troupes destiné à être dirigé sur Lyon. Le maréchal Ney prit à Lons-le-Saulnier le commandement de ce corps,

avec les lieutenants généraux Lecourbe et de Bourmont sous ses ordres. Lorsque, cédant à l'ascendant de son ancien maître, le maréchal Ney se laissa tout à coup *entraîner*, suivant sa propre expression, à une déplorable défection, le 14 mars 1815, les deux lieutenants généraux Lecourbe et de Bourmont s'efforcèrent en vain de le dissuader de cette fatale résolution. L'un et l'autre se séparèrent alors du maréchal pour se rendre à Paris en toute hâte. Le comte de Bourmont y arriva dans la nuit du 18 au 19 mars, et annonça au roi, dès le matin, les événements dont il venait d'être témoin à Lons-le-Saulnier. La nuit suivante Louis XVIII quitta Paris, où Napoléon Ier entra le 20 mars.

Le comte de Bourmont fut obligé de se cacher, pour se soustraire à un ordre d'arrestation qui avait été lancé contre lui par le maréchal Ney. L'apposition du séquestre avait été, en outre, ordonnée sur ses propriétés. Néanmoins lorsque l'intégrité du territoire français lui parut menacée (1), dans l'incertitude où chacun était des

(1) Avant de partir pour suivre le roi jusqu'à la frontière, le général Dessolle avait rapporté au général de Bourmont que Louis XVIII lui avait dit : « Il est probable que les alliés vont prendre les armes, et cette fois « peut-être feront-ils la guerre pour leur propre compte : « s'il en est ainsi, agissez dans l'intérêt de la patrie. »

événements imminents, ne prenant conseil que de son patriotisme, il accepta le commandement d'une division que le général Gérard, qui l'estimait et l'aimait, avait demandé et obtenu pour lui dans le corps d'armée placé sous ses ordres.

Mais lorsque l'*Acte additionnel* aux constitutions de l'Empire fut présenté, à la fin d'avril, à l'acceptation de l'armée comme à celle de la nation, le général de Bourmont refusa par écrit d'adhérer à cet acte, dont l'article 67 proscrivait du trône à perpétuité la maison de Bourbon. Il signa son refus, auquel s'adjoignirent, à son exemple, tous les officiers de son état-major particulier. Ne voyant pas venir sa destitution, qu'il avait provoquée par ce refus de serment, il demanda un congé pour aller aux eaux. Mais il n'avait ni reçu sa destitution, ni obtenu un congé, lorsque l'armée se mit en marche vers la frontière.

La lettre qu'il écrivit, avant le commencement des hostilités, au général Gérard, le 15 juin 1815, après avoir remis le commandement de sa division au général Hulot, le plus ancien général de brigade, expose les raisons qui l'avaient empêché jusque-là de s'éloigner de l'armée, à laquelle il n'appartenait plus, après avoir rompu le lien du serment qui l'y attachait.

Voici cette lettre, datée de Florenne, petit village situé sur le territoire français près de la frontière belge, et certifiée conforme à l'original par le maréchal comte Gérard, le 14 juin 1840.

« Mon général, si quelque chose au monde « avait pu, dans les circonstances actuelles, « me déterminer à servir l'Empereur, c'eût été « votre exemple et mon attachement pour vous, « car je vous aime et vous honore bien sincère- « ment. Il m'est impossible de combattre pour « affermir un gouvernement qui proscrit mes « parents et presque tous les propriétaires de ma « province. Je ne veux pas contribuer à établir « en France un despotisme sanglant qui per- « drait mon pays, et il m'est démontré que le « despotisme serait le résultat certain du succès « que nous pourrions obtenir.

« On ne me verra pas dans les rangs des « étrangers ; ils n'auront de moi aucun rensei- « gnement capable de nuire à l'armée française, « composée d'hommes que j'aime et auxquels « je ne cesserai de prendre un vif intérêt ; mais « je tâcherai d'aller défendre les proscrits fran- « çais, de chasser loin de la patrie le système « de confiscation, sans perdre de vue la conser- « vation de l'indépendance nationale.

« J'aurais donné ma démission et serais allé « chez moi, si j'avais pu croire qu'on m'en

« laissât le maître. Cela ne m'a pas paru vraisem-
« blable dans le moment actuel, et j'ai dû assu-
« rer par d'autres voies ma liberté, afin de ne
« pas perdre tout moyen de concourir au réta-
« blissement d'un meilleur ordre de choses en
« France.

« J'éprouve un profond chagrin de l'idée de
« la contrariété que vous causera mon départ.
« Pour vous éviter un désagrément, j'expose-
« rais cent fois ma vie, mais je ne peux renoncer
« à l'espoir d'être encore utile à mon pays.

« Toujours et quoi qu'il arrive, je conserverai
« pour vous l'attachement le plus sincère et le
« plus respectueux. »

« de Bourmont. »

Il y avait un genre de courage bien supérieur à celui que le comte de Bourmont avait tant de fois déployé sur les champs de bataille, à abandonner seul, avec son état-major particulier, une armée familière avec la victoire, à laisser sa famille exposée au ressentiment de Napoléon Ier, si la cause impériale eût triomphé, à s'exiler volontairement, en un mot, pour obéir à sa conscience, lorsque les chances de succès semblaient contraires au parti qu'il embrassait.

On voit qu'en agissant ainsi le comte de Bourmont entendait remettre dans le fourreau

l'épée qu'il avait cru tirer contre l'étranger, mais qu'il ne pouvait tourner contre la royauté qu'on lui avait demandé de renier, et à laquelle il voulait et espérait être utile. Il arriva à Gand, auprès du roi Louis XVIII, le 16 juin, le jour même où les Français gagnèrent sur les Prussiens la bataille de Ligny, après avoir surpris les alliés et s'être emparés de Charleroi. Ce sont donc les faits eux-mêmes qui donnent un irrécusable démenti à cette mensongère invention de l'esprit de parti que le général de Bourmont aurait communiqué aux étrangers les plans de Napoléon Ier. La fausseté de cette absurde imputation ne résulte-t-elle pas évidemment de ce que, si le comte de Bourmont, qui traversa les lignes prussiennes sans communiquer avec elles autrement que pour prendre un sauf-conduit, eût éclairé les généraux des armées alliées, non pas sur les plans de Napoléon Ier, qu'il ne connaissait certainement pas (1), mais sur les dispositions de l'armée française, ces généraux n'eussent pas manqué de profiter de l'avertisse-

(1) Le général de Bourmont pouvait bien avoir des instructions relatives au service particulier de sa division ; mais, outre qu'il les avait toutes remises au général Hulot, comment admettre, et à quel homme qui réfléchit un peu fera-t-on jamais croire qu'un simple général de division ait pu être dans le secret de l'ensemble des opérations projetées par l'Empereur ?

ment pour ne pas se laisser surprendre? Mais la dispersion de leurs forces, lorsqu'ils furent attaqués, atteste incontestablement, au contraire, qu'ils ignoraient que celles des Français fussent massées pour entrer en Belgique. Le *Moniteur* d'alors a été l'organe obligé d'une accusation calomnieuse, lorsqu'il a annoncé que le général de Bourmont avait *passé à l'ennemi*, en allant rejoindre le roi à Gand. C'est s'il eût fait le contraire de ce qu'il a fait, c'est-à-dire s'il eût adhéré à l'*Acte additionnel,* et combattu ensuite sous le drapeau impérial, que le comte de Bourmont eût pu être accusé d'avoir trahi la cause à laquelle il a sacrifié tous les jours de sa vie dont il lui a été permis de disposer librement.

Lorsque Louis XVIII reprit la route de Paris, accueilli avec un véritable et sincère enthousiasme par les populations du nord de la France, le comte de Bourmont, nommé gouverneur de la seizième division militaire, passa la frontière, suivi de ving-cinq officiers français, de cent volontaires, avec quinze cents fusils dans des caisses, se fit rendre la place de Lille, fit reconnaître l'autorité royale, sans l'intervention d'un seul étranger, dans toutes les forteresses des départements du Nord et du Pas-de-Calais, en empêcha les arsenaux de tomber aux mains des alliés, et conserva

à la France quatre mille pièces de canon, quarante mille fusils et six millions de francs.

Lors de la formation de la garde royale, le comte de Bourmont reçut le commandement de la deuxième division d'infanterie de ce corps d'élite, et c'est à la tête de la division dite de réserve, où figurait l'infanterie de la garde royale, qu'il se signala dans la campagne d'Espagne en 1823. Arrivé à Madrid, il marcha sur Séville, où il fut chargé de préparer la flottille destinée à bombarder Cadix. Lorsque l'opinion de prolonger le blocus de cette place avait prévalu dans les conseils du duc d'Angoulême, ce fut son avis qui détermina le prince généralissime de l'armée à prendre la résolution d'une attaque immédiate. Le prince lui confia alors le commandement des troupes que l'escadre placée sous les ordres du contre-amiral Duperré devait débarquer dans l'île de Léon. Les retranchements du Trocadero furent enlevés avant que l'état de la mer permît de mettre les troupes à terre, et le but de la guerre fut atteint.

Chargé de prendre possession de Cadix, le comte de Bourmont donna une nouvelle preuve de la fermeté en même temps que de la modération de son caractère. Le général d'Aulnoy, nommé par Ferdinand VII commandant de la ville, ayant persisté à vouloir faire arrêter, en vertu

d'ordres reçus de son gouvernement, les principaux chefs du régime auquel nos armes venaient de mettre fin, le général de Bourmont lui signifia qu'ils étaient placés sous la protection de l'armée française par la capitulation qui avait rendu la liberté au roi d'Espagne, et le fit sortir de Cadix sur-le-champ.

La pairie fut la récompense des services éminents rendus par le comte de Bourmont dans cette importante campagne de 1823, et, lorsque le duc d'Angoulême quitta l'Espagne, ce fut au général dont il avait pu apprécier le mérite qu'il laissa le commandement en chef de l'armée d'occupation. Ce choix, sanctionné par le roi Louis XVIII, fut accueilli, avec une reconnaissance chaque jour croissante, par les Espagnols de toutes les classes de la société qui désiraient le rétablissement et l'affermissement, dans leur patrie, de l'ordre monarchique et d'une sage liberté. Le roi Ferdinand VII, partageant l'estime générale qu'inspiraient le caractère du commandant en chef de l'armée française et l'esprit de conciliation qu'il unissait à l'énergie de la volonté, lui accorda une confiance pleine et entière, et lui en donna de nombreux témoignages.

Cependant un ministère bien intentionné envers la France ayant été subitement renversé par

des intrigues diplomatiques, et remplacé par des ministres subissant des influences inquiétantes pour les intérêts français en Espagne, le comte de Bourmont engagea fortement notre ambassadeur à Madrid, le marquis de Talaru, son ami et son parent, à protester avec vigueur contre cette grave mesure politique, qui avait été prise à son insu. Le marquis de Talaru ne crut pas devoir suivre ce conseil, et le comte de Bourmont aima mieux être rappelé à Paris, pour y reprendre le commandement de sa division de la garde royale, que de prolonger à Madrid les inconvénients d'un désaccord entre l'ambassadeur et le commandant en chef de l'armée d'occupation.

Rentré à Paris en 1824, le comte de Bourmont, cédant plus tard aux instances du prince de Polignac et du comte de la Bourdonnaye, et au désir formellement exprimé du roi Charles X, accepta le portefeuille de la guerre dans le cabinet du 8 août 1829. Dès le début de son court ministère, il donna à l'armée une preuve sympathique de son active sollicitude, en réalisant une mesure qui lui permit d'augmenter la solde des retraites, sans accroître le chiffre du budget, au moyen des économies administratives qu'il sut faire, notamment dans l'habillement des troupes. L'ordonnance royale du 10 octobre 1829, qui établit cette amélioration de la solde des retraites, servit plus tard

de base à la loi du 11 avril 1831 sur les pensions militaires. Le temps lui manqua pour réaliser aussi un système de recrutement qui devait concilier, sur un principe équitable, l'intérêt des familles avec celui de l'armée, et dont il faisait préparer le projet par le général Clouet, son ancien chef d'état-major en 1815, et son ami, qu'il avait adjoint à ses vues élevées comme directeur de l'administration de la guerre.

Mais un ministre de la guerre capable, et fermement dévoué à l'accomplissement de tous ses devoirs, parut redoutable à la grande conjuration qui sapait les fondements de la royauté. Les attaques dirigées contre les soutiens du trône étaient un acheminement à le renverser, et les journaux au service des trames révolutionnaires s'acharnèrent, avec une violence excessive, à vociférer contre le comte de Bourmont les imputations calomnieuses renouvelées de 1815. Le sentiment de sa dignité lui imposait le dédain de ces clameurs, et la modération de son caractère lui inspirait une invincible répugnance à engager une polémique avec la presse, organe des passions politiques. Il pensait que c'était à la Chambre des pairs, dont il était membre, qu'il appartenait d'entendre les explications péremptoires qu'il aurait données, si l'occasion s'en était présentée, dans le court espace de temps qui sépara son

entrée au ministère de son départ pour l'Afrique. Ce fut donc par un nouveau service rendu à son pays, par une éclatante victoire, qui dota la France d'une précieuse colonie, qu'il répondit aux déclamations de l'esprit de parti, avec une véritable grandeur d'âme.

Cet aperçu biographique était nécessaire pour donner une idée du caractère et de la capacité, comme homme de guerre et comme homme politique, du général appelé par la confiance du roi à diriger l'expédition d'Afrique. Si on doit la vérité et la justice aux morts, ce devoir est plus sacré encore quand il s'agit du maréchal de Bourmont, dont la vie tout entière, fidèlement exposée par un narrateur qui a été en position de le connaître, est une complète réfutation des imputations passionnées dont il a été injustement l'objet.

CHAPITRE III

Derniers préparatifs de l'expédition. — Embarquement de l'armée à Toulon. — Navigation. — Débarquement sur la côte d'Afrique.

Père de sept enfants, le comte de Bourmont, partant pour une nouvelle croisade, qui allait, au nom d'un descendant de saint Louis, venger par la prise d'Alger la mort du pieux roi devant Tunis, emmenait avec lui ses quatre premiers fils(1), empressés de marcher sur ses traces. Le cinquième et dernier (2) était inconsolable de son âge,

(1) Le comte Louis de Bourmont, capitaine d'état-major, aide de camp de son père et chef de son cabinet ; Amédée de Bourmont, lieutenant de grenadiers au 49e régiment de ligne ; Charles de Bourmont, lieutenant aide-major au 3e de ligne, et Adolphe de Bourmont, sous-lieutenant d'état-major, attaché au 15e de ligne.

(2) César de Bourmont, qui, sorti du collége de Juilly aussitôt après la révolution de Juillet, alla rejoindre en Angleterre ses trois frères et son père. Lorsque le maréchal quitta l'Angleterre en 1831, pour se rendre à Massa auprès de la duchesse de Berry, il fit à pied, avec son frère aîné et son frère Adolphe, la route de Rotterdam en Suisse. Il passa de Genève, où il avait retrouvé la maréchale, sa mère, et ses deux sœurs, dans la Vendée, et fut, au printemps de 1832, un des premiers royalistes

qui retenait sa jeune ardeur au collége de Juilly. Avant de porter à l'islamisme le coup qui devait le frapper dans son repaire le plus redouté, le destructeur de la piraterie barbaresque alla, suivi de ses quatre fils, demander à l'archevêque de Paris sa bénédiction pastorale, et, la veille de leur départ, les cinq croisés reçurent ensemble la sainte

qui prirent les armes. Il se signala tout d'abord par la bravoure héréditaire dont il avait le feu dans le cœur. Le soulèvement vendéen ayant échoué, il échappa aux poursuites dirigées contre ceux qui y avaient pris part. Lorsque le maréchal de Bourmont, répondant à l'appel fait à son épée par le roi dom Miguel, se rendit en Portugal en 1833, il le suivit, et arriva avec lui devant Porto. Il se distingua, comme officier d'état-major, dans cette lutte de la nationalité portugaise contre l'influence étrangère, se fit remarquer, sur les bords du Douro et sur les rives du Tage, n'ayant pas encore vingt ans, par son sang-froid, sa présence d'esprit et son coup d'œil militaire, mérita deux fois d'être décoré sur les champs de bataille, et reçut de la main même du roi dom Miguel la croix de l'ordre de Notre-Dame de la Conception, et celle de l'ordre de la Tour et de l'Epée. Il resta, avec son frère aîné, au service de dom Miguel, lorsque le maréchal, leur père, fut obligé d'y renoncer par l'impossibilité où il se vit de faire adopter les conseils et les mesures propres à assurer le succès de la cause de ce prince. Après la capitulation qui mit fin à la lutte, et qui fut signée à Evora en mai 1834, il s'embarqua avec son frère le comte Louis de Bourmont, et ils se dirigèrent, à travers la Méditerranée, vers la Suisse, où leur arrivée compléta la réunion de leur famille, qu'ils suivirent en Italie. Il accompagna en 1840 le maréchal rentrant en France après un exil volontaire de dix années, et à peine

communion, de la main de Mgr de Quélen, dans la chapelle du ministère de la guerre.

Le commandant en chef de l'expédition arriva à Toulon le 27 avril, et fut logé à l'Hôtel de ville. Son état-major particulier se composait de sept officiers, dont deux aides de camp, MM. de Trélan et Louis de Bourmont, et cinq officiers d'ordon-

convalescent d'une maladie grave, qui ne lui permettait de voyager que par eau. Après trois jours passés à Marseille à attendre le bateau à vapeur qui devait les conduire à Cette, il faillit être victime d'un guet-apens préparé par les haines politiques. Précédant le maréchal dans leur embarquement, il s'acheminait vers le bâtiment lorsque les assassins, croyant que la voiture qui le portait contenait aussi son père, l'assaillirent à coups de pierres. Voulant faire tête à l'orage, et protéger les amis qui l'accompagnaient, il se présenta à la portière, et fut atteint au front d'un pavé qui le renversa baigné dans son sang. Ce fut grâce à l'énergie d'un détachement du 20e régiment d'infanterie légère, commandé par un capitaine, notre ancien compagnon d'armes en Afrique, qu'on put le placer dans une barque, que les forcenés, furieux d'avoir manqué le coup prémédité contre le maréchal, poursuivirent dans une embarcation en lançant des pierres. Ils furent même sur le point de l'atteindre pour la couler bas, avant qu'elle parvînt au bateau à vapeur. Saisi d'un refroidissement à la chasse, le comte César de Bourmont fut enlevé à sa famille par une pleurésie, à l'âge de 39 ans et six mois, en 1854. Il mourut au château de Bourmont, en bon chrétien comme il avait vécu, et fut vivement regretté des nombreux amis que lui avaient acquis sa loyale franchise, la noblesse de son cœur, l'élévation de son esprit et la distinction de ses manières.

nance, MM. de la Myre-Mory, d'Arthel, d'Ault-Dumesnil, de Maillé et de Biencourt. Quatre jeunes sous-lieutenants de cavalerie, MM. de Bellevue, de Bethisy, de Noailles et le prince de Chalais, avaient été autorisés par le roi à faire la campagne à la suite de l'état-major particulier du général en chef.

On s'était assuré des ressources que pouvaient offrir l'Espagne et les îles Baléares, et le gouvernement du roi s'était entendu avec le gouvernement espagnol pour l'établissement d'un hôpital à Mahon, où l'on évacuerait au besoin des blessés et des malades. Il avait aussi obtenu de la cour de Madrid que les bâtiments français de guerre et de transport pussent relâcher et stationner, s'il y avait lieu, dans tous les ports d'Espagne. Les relations d'estime et de confiance réciproques contractées par le comte de Bourmont avec les principaux hommes d'État espagnols, pendant son séjour à Madrid, comme commandant en chef de l'armée française d'occupation, avaient contribué à établir cette entente entre les deux gouvernements.

Trois agents français, MM. d'Aubignosc, Raimbert et Gérardin, qui avaient une connaissance pratique des pays musulmans, acquise dans le Levant et en Afrique, avaient été chargés de reconnaître les dispositions du bey de Tunis, et

le général en chef apprit, avant le départ de Toulon, par le retour des deux premiers, et par un rapport très-détaillé de M. d'Aubignosc, le résultat satisfaisant de leur mission. Il reçut aussi des renseignements précieux de M. de Lesseps, consul général de France à Tunis. Tous ces documents annonçaient que la politique anglaise agissait secrètement par ses émissaires sur les populations maures et arabes pour les rendre hostiles à l'expédition française.

Je n'ai pas besoin de dire que ce ne fut point sans éveiller l'attention de l'Europe, que la France avait improvisé en trois mois cet immense armement qui allait descendre sur la côte d'Afrique. Mais toutes les puissances chrétiennes, à l'exception de l'égoïste Angleterre, applaudirent à la généreuse résolution du gouvernement du roi, exprimée par le prince de Polignac, ministre des affaires étrangères, en termes noblement conformes à la politique extérieure de la Restauration, qui fut toujours ferme, grande et nationale. Aux jalouses inquiétudes du cabinet britannique, qui, craignant les résultats de nos succès probables, mettait tout en œuvre pour tâcher de nous détourner de notre belle entreprise, le prince de Polignac répondit, le 12 mars 1830, par une note diplomatique adressée au duc de Laval, notre ambassadeur

à Londres, et dont il fut aussi donné communication à toutes les autres puissances par les représentants de la France auprès des cours étrangères

Le prince de Polignac faisait entendre des paroles dignes de la nation française dans cette note, où il disait :

« Obtenir une satisfaction pour l'insulte faite « à un de ses agents, une réparation légitime « des préjudices éprouvés par la France et « l'accomplissement des engagements que le « dey se refusait à remplir, tel a été d'abord le « but que le roi s'est proposé d'atteindre. Les « événements ont donné ensuite un développe- « ment plus étendu aux projets de Sa Majesté. « Le dey a détruit et ruiné de fond en comble « tous nos établissements de la côte d'Afrique, « trois ans de blocus n'ont fait qu'accroître son « insolence, et au lieu de réparation à nous « donner, il n'a plus parlé que des exigences et « des prétentions qu'il comptait faire valoir lui- « même contre la France ; enfin, il n'a répondu « aux propositions pacifiques qu'un des com- « mandants de notre marine a été lui porter, jus- « que dans son palais, que par un refus absolu, « et, au moment où le vaisseau parlementaire « se disposait à sortir du port, ce bâtiment s'est « vu tout à coup assailli par le feu de toutes les

« batteries les plus rapprochées, sur un signal
« parti du château même occupé par le chef de
« la Régence. Le roi a donc été forcé de recon-
« naître qu'aucun arrangement n'était praticable
« avec le dey, et que, quand bien même on
« parviendrait à l'amener à conclure un traité
« quelconque, la conduite précédente de la Ré-
« gence, rapprochée des événements plus ré-
« cents, ne laissait aucune garantie que cet ar-
« rangement fût mieux observé que ne l'avaient
« été nos conventions tant de fois renouvelées,
« et violées tant de fois par le gouvernement
« algérien. Ces considérations nous ont con-
« vaincus de la nécessité de donner à la guerre
« un plus grand développement. Dès lors nous
« avons dû aussi penser à assigner à cette guerre
« un but dont l'importance répondît à l'étendue
« des sacrifices qu'elle allait nous imposer, et
« le roi, ne bornant plus ses desseins à obtenir
« la réparation des griefs particuliers de la
« France, a résolu de faire tourner au profit de
« la chrétienté tout entière l'expédition dont il
« ordonnait les préparatifs, et il a adopté, pour
« but et pour prix de ses efforts : la destruc-
« tion définitive de la piraterie ; l'abolition
« absolue de l'esclavage des chrétiens ; la sup-
« pression du tribut que les puissances chré
« tiennes payent à la Régence. »

Lord Stuart, ambassadeur d'Angleterre à Paris, obsédait de ses notes le prince de Polignac, pour lui arracher une parole de désaveu de cette généreuse et grande résolution, invariablement prise par le gouvernement du roi. Impatient de voir toutes ses instances éludées, il engagea une fois, dans une soirée de réception au ministère des affaires étrangères, avec le baron d'Haussez, une conversation particulière, où il alla jusqu'à déclarer que l'Angleterre s'opposerait à l'expédition. Mais il reçut immédiatement la réponse explicite qu'il avait provoquée. « La France ne « tiendrait aucun compte de l'opposition de « l'Angleterre,» lui fût-il vivement répliqué, en termes plus énergiques que la plume ne peut les reproduire. « Cette réponse, ajouta le baron « d'Haussez, est celle du ministre de la marine, « si vous la voulez traduite en langage diplo- « matique, adressez-vous au prince de Polignac, « ministre des affaires étrangères, qui est « ici (1). »

L'insistance réitérée de la Grande-Bretagne fût donc impuissante à obtenir de la France au-

(1) C'est à l'intimité amicale dont m'honorait le baron d'Haussez que j'ai dû la connaissance des particularités de cette conversation, où l'autrecuidance anglaise fut vertement réprimée à la façon française, comme elle avait mérité de l'être.

cun engagement contraire à sa résolution ultérieure, relativement à la conquête que lui assureraient ses armes. Pour atteindre le triple but que le gouvernement du roi avait déclaré avoir en vue, cette résolution ne pouvait être que la conservation du pays conquis. A la veille du départ de la flotte, le prince de Polignac annonça encore une fois à toutes les puissances étrangères, dans une nouvelle note du 12 mai, que la France, en entreprenant l'expédition « dans l'intérêt de la chrétienté tout entière, » entendait demeurer « exempte de tout engagement antérieur. » Le comte de Bourmont, qui connaissait certainement bien les intentions gouvernementales qu'il avait si puissamment contribué à faire adopter, comme membre influent du ministère, et dont il avait été chargé de préparer la réalisation, a constamment agi dans le sens du langage diplomatique tenu par le prince de Polignac, depuis le jour où il a mis le pied sur la terre d'Afrique. Plus tard enfin, dans une lettre écrite de Viterbe, en 1838, à M. Abel, rédacteur en chef de la *Gazette du Midi* (1), il a dit explicitement : « Je « suis convaincu que le cabinet de Charles X

(1) On trouvera plus loin cette lettre citée tout entière.

« n'a jamais eu l'intention d'abandonner l'Al-
« gérie. »

L'Angleterre, après s'être avancée jusqu'à la menace, laissa notre flotte, portant l'armée expéditionnaire, sillonner paisiblement la Méditerranée. Nous apprîmes en Afrique, par une dépêche du prince de Polignac au général en chef, datée du 16 juin, que le ton du Foreign-Office s'était adouci. Mais il gardait et dissimulait sa rancune : il ne pardonna pas au gouvernement de Charles X d'avoir bravé ses prétentions à entraver notre liberté d'action dans les conséquences d'une guerre légitime, et d'avoir humilié l'orgueil britannique, en détruisant, aux acclamations du monde civilisé, la piraterie barbaresque dans son repaire d'Alger, contre lequel lord Exmouth avait échoué en 1816. J'apporterai, dans la suite de ce récit, la preuve irrécusable que le cabinet anglais, présidé par lord Wellington, s'inspira de ses jaloux ressentiments pour coopérer à la révolution de juillet 1830, et au renversement de notre antique royauté nationale, gardienne trop fidèle, à son gré, de l'honneur et de la dignité de la France.

L'expédition projetée était très-populaire dans nos provinces méridionales, où chacun était à même d'en juger de plus près l'urgence et d'en mieux évaluer la portee que dans le reste du

pays. Les départements méridionaux, il faut le dire aussi, étaient particulièrement intéressés à la question de la sécurité du commerce de la Méditerranée. L'apparition sur les côtes de la Provence d'une armée et d'une flotte, dont la vue présageait la victoire, exalta les esprits ardents de ce peuple si inflammable. A cette chaleureuse sympathie des habitants de la Provence pour tous ces braves, qui allaient faire repentir les Algériens de leurs méfaits, a succédé une vive reconnaissance pour les vainqueurs à leur retour. La réception la plus hospitalière attendait, à la sortie du lazaret, les blessés et les malades que l'espoir de respirer la santé dans l'air natal avait ramenés en France. Tous les secours, tous les égards, tous les éloges leur étaient prodigués. Le souvenir de cet accueil si français est resté d'autant plus cher aux soldats de l'armée d'Afrique, qu'ils ont connu d'ailleurs les dédains, les jalousies, l'ingratitude et les injustices de l'esprit de parti.

A la fin d'avril, l'armée expéditionnaire était réunie, la première division à Toulon, la seconde à Marseille, et la troisième à Aix. Bien que quelques voiles, venant des ports de l'Océan, n'eussent pas encore rallié la flotte, l'organisation de l'armée navale était également terminée ; et c'est en moins de trois mois qu'on était arrivé

à cet immense résultat! Les revues que le Dauphin passa de l'armée et de la flotte doivent prendre place ici dans une relation exacte de cette campagne. Qu'il fut vif l'enthousiasme des Marseillais, le 2 mai, à la vue de ces superbes régiments qui défilaient devant eux! Un spectacle admirable aussi fut celui que présenta la grande et belle rade de Toulon, le 4 mai, lorsque le canot qui portait le Dauphin la sillonnait, au milieu d'une multitude de bâtiments. Rangés sur les vergues, tous les équipages faisaient entendre leurs solennelles acclamations, trois fois répétées, et les bâtiments portant pavillon de commandement saluaient du feu de leurs batteries. Un essai de débarquement fut exécuté, à l'est de la rade, avec une promptitude qui paraissait tenir de l'enchantement. « J'envie votre bonheur de commander une si belle armée, » dit le Dauphin au général en chef. Toute la population de Toulon, grossie de la foule des étrangers que la curiosité avait attirés, admirait cette manœuvre de bon augure, ou des hauteurs qui environnent la rade, ou dans les innombrables canots qui se pressaient à la suite des bateaux plats chargés de grenadiers et de voltigeurs. Le lendemain, 5 mai, le prince passa en revue la première division sur les glacis de la place, et partit pour Aix. La revue de la troisième division

eut lieu, le 6 mai, dans une plaine voisine de cette ville, sur la route d'Avignon.

Le 10 mai, le général en chef adressa à l'armée cet ordre du jour :

« Soldats,

« L'insulte faite au pavillon français vous « appelle au delà des mers : c'est pour le ven- « ger que vous avez couru aux armes, et qu'au « signal donné du haut du trône, beaucoup de « vous ont quitté le foyer paternel. Déjà les « étendards français ont flotté sur la plage afri- « caine; la chaleur du climat, la fatigue des « marches, les privations du désert, rien ne put « ébranler ceux qui vous y ont devancés : leur « courage tranquille a suffi pour repousser les « attaques tumultueuses d'une cavalerie brave, « mais indisciplinée. Vous suivrez leurs glorieux « exemples. Soldats, les nations civilisées des « deux mondes ont les yeux fixés sur vous; « leurs vœux vous accompagnent. La cause de « la France est celle de l'humanité : montrez- « vous dignes de cette noble mission. Qu'aucun « excès ne ternisse l'éclat de vos exploits : terribles « dans le combat, soyez justes et humains après « la victoire; votre intérêt le commande autant « que le devoir. Longtemps opprimé par une « milice avide et cruelle, l'Arabe verra en vous

« des libérateurs; il implorera notre alliance. « Rassuré par votre bonne foi, il apportera dans « nos camps le produit de son sol. C'est ainsi « que, rendant la guerre moins longue et « moins sanglante, vous remplirez les vœux « d'un prince aussi avare du sang de ses sujets « que jaloux de l'honneur de la France. Soldats, « un prince auguste vient de parcourir vos « rangs; il a voulu se convaincre lui-même que « rien n'avait été négligé pour assurer vos suc- « cès et pourvoir à vos besoins. Sa constante « sollicitude vous suivra dans les contrées inhos- « pitalières où vous allez combattre. Vous vous « en rendrez dignes en observant cette disci- « pline sévère qui valut à l'armée qu'il conduisit « à la victoire l'estime de l'Espagne et celle de « l'Europe entière. »

Le général en chef, désirant ne pas laisser au dey le temps d'appeler à Alger tous les secours des beyliks, pressait le départ de l'expédition. L'amiral, à qui sa responsabilité, dans une entreprise dont il s'était tout d'abord exagéré les difficultés, inspirait une prudence extrême, apportait des retards. Il ne voulait pas partir avant d'avoir reçu des câbles en fer, qu'il attendait d'Angleterre, pour assurer les vaisseaux dans leurs mouillages. « Plusieurs marins pen- « saient que jamais le temps n'avait été plus

« précieux, dit le général Desprez dans son « *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique*, « et qu'il y avait plus d'inconvénient à suspendre « le départ de quelques jours qu'à mouiller sur « la côte d'Afrique avec des câbles ordi- « naires. »

L'embarquement des troupes ne put commencer que le 11 mai. Cette grande opération, quoique contrariée pendant plusieurs jours par une pluie abondante et par un violent mistral, n'en fut pas moins poursuivie sans accident. Pendant les huit jours que dura l'embarquement de l'armée, Toulon retentit des joyeux chants de départ de nos soldats. C'était une fête guerrière difficile à dépeindre. Mais des milliers de témoins, accourus de toutes les parties de la France, ont pu redire l'enthousiasme de ces vaillants jeunes gens en abordant l'élément inconnu qui les séparait de l'ennemi de leur patrie. Tel soldat, qui voyait la mer pour la première fois, s'embarquait d'un pas ferme et décidé ; il avait déjà le pied marin : c'est que le cœur le donne comme l'habitude. Alger ! Alger ! était son cri d'adieu à la France, et les tambours battaient, et les clairons sonnaient, et les musiques jouaient. Ni le vent ni la pluie, que la troisième brigade de la première division, commandée par le général Clouet, et la seconde division endu-

rèrent au bivouac, sur les glacis de la place, et pendant leur embarquement, ne purent amortir cet élan généreux. Jamais armée peut-être ne se précipita avec plus d'entraînement dans une expédition lointaine. Le général Desprez écrivait, le 19 mai, au marquis, plus tard duc de Clermont-Tonnerre (1) : « Clouet pleurait en « entendant les cris de joie de nos soldats. » C'est que le général Clouet était un véritable croisé : même foi, même ardeur de sacrifice, même exaltation d'âme, même générosité de cœur, même valeur chevaleresque. Dans sa conviction les cris qui lui arrachaient des larmes étaient, à travers plus de sept siècles écoulés, l'écho du cri des croisés partant pour la conquête de Jérusalem : « Dieu le veut ! »

Tandis que l'embarquement s'effectuait, le général en chef en rendait compte en ces termes, dans une dépêche adressée au ministre de la guerre par intérim (2) : « Jamais acclamations ne

(1) Je dois encore la communication de cette lettre à l'obligeance de madame la duchesse de Clermont-Tonnerre et à l'entremise de mon bon camarade le comte de la Myre-Mory.

(2) Le roi, en nommant le comte de Bourmont commandant en chef de l'armée d'Afrique, avait voulu, avec M. le Dauphin, qu'il restât ministre de la guerre en titre, et l'intérim du ministère était occupé par le prince de Polignac.

« furent plus spontanées. C'est la plus éloquente « réponse que l'on puisse opposer aux déclama- « tions de l'esprit de parti. Si l'enthousiasme « des troupes est la meilleure garantie du succès, « il n'y eut jamais d'espérances mieux fondées « que les nôtres. »

Le 18 mai enfin tout était terminé, et l'embarquement du personnel à Toulon et celui du matériel à Marseille. Les bâtiments du convoi étaient ou ralliés à la flotte dans la rade de Toulon, ou rassemblés dans celle d'Hyères. Le pavillon du vice-amiral flottait à bord du vaisseau *la Provence*. Ce même jour l'amiral et le général en chef, suivi de ses deux aides de camp, de Trélan et Louis de Bourmont, et de deux de ses officiers d'ordonnance, de la Myre-Mory et d'Ault-Dumesnil, avec son chef d'état-major, le lieutenant général Desprez, le général de la Hitte, commandant l'artillerie, le général Valazé, commandant le génie, et l'intendant en chef de l'armée, baron Denniée, s'embarquèrent sur ce même vaisseau. L'amiral Duperré adressa alors à la flotte l'ordre du jour suivant :

« *Officiers, sous-officiers et marins,*

« Appelés, avec vos frères d'armes de l'armée « expéditionnaire, à prendre part aux chances

« d'une entreprise que l'honneur et l'humanité « commandent, vous devez aussi en partager la « gloire. C'est de nos efforts communs et de « notre parfaite union que le roi et la France « attendent la réparation de l'insulte faite au « pavillon français. Recueillons les souvenirs « qu'en pareille circonstance nous ont légués nos « pères. Imitons-les, et le succès est assuré. « Partons! Vive le roi!

La flottille de débarquement eut ordre, ce même jour 18 mai, de se mettre en route pour aller attendre la flotte à Palma. Mais l'impétueuse ardeur de l'armée fut enchaînée par des vents contraires dans la rade de Toulon jusqu'au 24 mai. Le dimanche 23, les deux états-majors généraux de la flotte et de l'armée expéditionnaire assistèrent à la messe, qui fut célébrée par un aumônier dans la batterie de trente-six du vaisseau amiral. Le lendemain, 24 mai, le général en chef apprit le matin, par la lecture des journaux que nous lui faisions sur la dunette du vaisseau, son fils aîné et moi, que M. de Courvoisier, garde des sceaux, et le comte de Chabrol, ministre des finances, avaient donné leur démission, que M. de Chantelauze, premier président de la cour royale de Grenoble, était nommé garde des sceaux, que le baron de Montbel passait du ministère de l'intérieur à celui des finances, que

le comte de Peyronnet était nommé ministre de l'intérieur, et le baron Capelle ministre des travaux publics. Il parut très-contrarié de cet événement inattendu, « non pas, dit-il, qu'il eût la « moindre objection à faire contre l'entrée des « nouveaux ministres dans le cabinet, mais parce « que c'était un changement, et qu'on lui avait « promis qu'il n'en serait pas fait en son ab- « sence. »

Il souffla, le 25 au matin, le vent si impatiemment désiré. Ce fut une grande joie dans toute l'armée. A onze heures le vaisseau amiral fit signal à toute la flotte de se tenir prête à appareiller. Partout on leva l'ancre, et à une heure le mouvement de départ commença. A cinq heures et demie le vaisseau amiral mettait à la voile. Quoique la rade fût couverte de bâtiments, il y eut à peine deux légères avaries dans l'appareillage de toute cette flotte. La fumée noire des bâtiments à vapeur contrastait merveilleusement au milieu de tant de voiles blanches. Un bon vent, sous un ciel pur, enflait toutes ces voiles. Du fort Lamalgue et de toutes les hauteurs qui dominent la rade, des groupes nombreux de spectateurs envoyaient leurs adieux et leurs vœux à nos marins et à nos soldats. Des femmes accourues en foule élevaient et agitaient de légers mouchoirs, et sur les ponts et les dunettes des

vaisseaux des mouchoirs flottaient au vent pour leur répondre. Debout, nu-tête, sur le haut de sa dunette, l'amiral Duperré faisait entendre le tonnerre de sa voix, et semblait prendre possession de la Méditerrannée.

L'armée navale se forma immédiatement sur trois lignes : à droite et à l'ouest naviguait l'escadre de réserve, conduite par le capitaine de vaisseau Lemoine, que portait la frégate *la Thétis* ; à l'est et à gauche de l'escadre de réserve, s'avançait l'escadre de débarquement commandée par le contre-amiral de Rosamel, dont le pavillon flottait à bord du vaisseau *le Trident*, et qui avait à sa gauche l'escadre de bataille dirigée par le vice-amiral Duperré. Cinquante-cinq voiles du convoi, qui, escorté par quelques bâtiments de guerre, fut conduit avec la plus habile intelligence par le capitaine de vaisseau Hugon, se tenaient au large plus à l'est, à la gauche de l'escadre de bataille. Le reste du convoi avait été laissé dans la rade de Toulon, avec ordre de partir vingt-quatre et quarante-huit heures après la flotte qu'il devait rallier.

Le 26 le vent était bon, le ciel beau, et la mer calme. Dès le matin on aperçut à l'est, derrière le convoi, deux voiles étrangères à la flotte. On reconnut que c'était une frégate turque, accompagnée de *la Duchesse de Berry*, frégate française,

venant de la station devant Alger. La frégate française ayant signalé qu'elle avait des dépêches pour l'amiral, le bâtiment à vapeur *le Sphinx* vola à sa rencontre, et, rejoignant bientôt le vaisseau amiral, amena M. de Kerdrain, capitaine de vaisseau, commandant *la Duchesse de Berry*, qui remit à l'amiral Duperré des dépêches du capitaine de vaisseau Massieu de Clairval, commandant de la station devant Alger, et annonça que la frégate turque qu'il accompagnait était montée par Tahir-Pacha, envoyé de la Porte-Ottomane auprès du dey.

A cette nouvelle, l'amiral fit signal à la flotte qu'il rendait sa manœuvre indépendante, vira de bord et marcha à la rencontre de la voile turque. Quand le vaisseau fut parvenu, vers une heure de l'après-midi, à quelques encablures de cette frégate, on mit en panne de part et d'autre, et, comme celle-ci avait le pavillon d'amiral, tandis que nous n'avions que le pavillon de vice-amiral, le vaisseau français fit le premier le salut de vingt et un coups de canon. Sur l'invitation de l'amiral, qui lui fut portée par le capitaine de frégate Salvi, commandant en second du vaisseau *la Provence*, Tahir-Pacha se rendit à notre bord dans son canot ; il était suivi de deux drogmans. La garde était sous les armes, la musique du 6e régiment de ligne jouait, et tout le monde

était en grande tenue lorsqu'il parut sur le pont du vaisseau amiral, au milieu de l'état-major de l'armée navale et de celui de l'armée expéditionnaire. Tahir-Pacha avait l'air noble, sa démarche était grave, et son regard scrutateur trahissait l'inquiétude de sa pensée. Son entrevue avec l'amiral, le général en chef et les officiers-généraux des deux états-majors dura une demi-heure. On y prit le café, suivant l'usage oriental. La mission confiée à Tahir-Pacha ne se bornait certainement pas à engager le dey à donner satisfaction à la France. Il faut croire que la Porte l'avait chargé de s'introduire dans Alger pour presser le dey de satisfaire le gouvernement français, et, en cas de refus de sa part, de lui faire trancher la tête. L'envoyé ottoman aurait ensuite offert de traiter avec la France, au nom de la Porte, suzeraine de la régence algérienne. Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne fut pas question de cette mission dans l'entrevue de Tahir-Pacha avec le général en chef et l'amiral. N'ayant pu échapper à la surveillance de notre station, et, après avoir tenté en vain de pénétrer dans Alger, l'amiral turc s'était décidé à prendre la route de Toulon. A bord du vaisseau amiral français, il reconnut qu'il arrivait trop tard, et que la longanimité chrétienne a aussi ses bornes. Il repassa sur sa frégate, et le lendemain il était

dans la rade de Toulon, où il fut retenu en quarantaine. Le refus de la conciliation qu'il proposa, au nom de la Porte, dans une dépêche adressée au prince de Polignac, est une preuve qui atteste encore que le gouvernement du roi Charles X avait pris l'inébranlable résolution de mettre un terme à la barbarie musulmane à Alger, et d'implanter le drapeau de la France et la civilisation fille de l'Évangile sur le sol africain. Cette tardive intervention de la Turquie dans la question algérienne était évidemment l'effet d'un conseil de la politique anglaise, recourant à cette dernière tentative d'opposition à l'expédition française.

Ce fut le commandant de la frégate *la Duchesse de Berry* qui nous donna la première nouvelle de la perte déplorable, dont nous apprîmes ensuite les terribles détails, des deux bricks *l'Aventure*, commandé par le lieutenant de vaisseau d'Assigny, et *le Silène*, commandé par le lieutenant de vaisseau Bruat (1). Ces deux bricks, qui

(1) Cet officier distingué, dont l'énergie contribua à assurer le salut de ceux de ses compagnons d'infortune qui survécurent à ce désastre, continua à se signaler par ses services. Parvenu au grade de vice-amiral en 1852, il commanda en second la flotte de la mer Noire, sous l'amiral Hamelin, qu'il remplaça, en 1855, dans le commandement en chef. Créé amiral pour la prise de Kinbourn et pour sa participation à la prise de Sébastopol, il revenait en France lorsqu'il mourut en mer cette même année.

faisaient partie de la station navale devant Alger, avaient échoué dans les parages du cap Caxine (1). Les équipages tombés aux mains des Kabyles, accourus de leurs montagnes, furent partagés en deux bandes. L'une fut conduite à Alger, et l'autre retenue par les Kabyles, qui massacrèrent leurs prisonniers, et en envoyèrent les têtes au dey, au nombre de cent dix, pour en recevoir le prix. Les quatre-vingt-six naufragés de l'autre bande, au nombre desquels étaient MM. d'Assigny et Bruat, arrivèrent à Alger. Quelle est donc cette côte, disaient avec nous nos frères d'armes de l'armée navale, en entendant le récit de ces cruautés, où l'on ne saurait échapper au naufrage sans s'exposer à avoir la tête tranchée par ces barbares Africains? N'est-il pas temps enfin d'y faire respecter les droits de l'humanité?

A trois heures moins un quart, le vaisseau amiral fit voile pour rallier la flotte, qui avait perdu de vue les côtes de France vers midi. Elle fut solennelle la navigation de cette immense armée navale à travers la Méditerranée. Vaisseaux, frégates et autres bâtiments s'avançaient en lignes parallèles dans un ordre parfait. Quelle idée donnait ce spectacle de la puissance qui venait d'organiser en quelques mois un tel arme-

(1) Situé sur la côte à l'ouest d'Alger.

ment ! L'amiral chargea la corvette *la Perle* de porter à la flottille de débarquement, qui, partie de Toulon le 18 mai, était réunie dans la rade de Palma, l'ordre de se diriger vers la côte d'Afrique, au point de ralliement général de l'armée navale. Le 27 on aperçut Minorque. A la fin de cette journée, l'armée navale était à quarante-sept lieues marines de Toulon. Le 28, elle trouva un vent fort, soufflant du nord-ouest, à la hauteur de Minorque et de Majorque ; mais l'amiral l'abrita en se rapprochant de cette dernière île. Il envoya l'ordre au capitaine de vaisseau Hugon de conduire la première section du convoi dans la rade de Palma, d'y mouiller, et d'y rester jusqu'à ce qu'on lui prescrivît de continuer sa route vers la côte d'Afrique. Il fit aussi porter l'ordre aux deux dernières divisions du convoi, parties de Toulon successivement le 26 et le 27, de s'arrêter dans la rade de Palma. Il commanda en même temps à la flottille, par un bâtiment expédié à cet effet, d'attendre dans cette rade de nouvelles instructions, au lieu d'exécuter celles qu'elle avait reçues précédemment. Il révoqua ensuite l'ordre envoyé à la première section du convoi, qui n'était encore qu'à une petite distance des escadres, et qui reprit sa marche avec elles. Le beau temps revint avec le matin du 29, et on navigua lentement dans une mer calme. A dix heures du

matin, l'amiral fit prévenir la flottille de débarquement, qui était en relâche dans la rade de Palma, de se mettre en route pour rallier la flotte le surlendemain à l'atterrage du cap Caxine. Il envoya aussi le brick *l'Endymion* annoncer à la station devant Alger l'arrivée de la flotte le même jour au même point. Dans l'après-midi, la brise fraîchit, et l'horizon s'obscurcit.

Le 30, on découvrit la terre d'Afrique, mais ce fut à peine si on put l'entrevoir à travers les nuages dont le ciel était chargé, et il ventait fort. Suivant un rapport de l'amiral au ministre de la marine du 2 juin, on n'était qu'à cinq ou six lieues au plus du cap Caxine. La frégate *la Sirène*, de la station qui bloquait le port d'Alger, communiqua avec la flotte. Le 31, le vent augmenta encore, et le temps devint mauvais. Le convoi tint bon, mais la réserve fut entraînée sous le vent. « On pouvait espérer, dit « le général Desprez, dans son *Journal d'un* « *officier de l'armée d'Afrique*, que près de la « côte, et surtout dans la baie occidentale de « Sidi-Ferruch, la mer serait beaucoup plus « calme qu'au large. Telle était l'opinion de « quelques marins; mais le chef de l'armée « navale croyait le vent trop fort pour que l'on « pût, sans imprudence, tenter le débarque- « ment. La flottille n'ayant point été signalée, il

« supposa qu'elle était rentrée dans la baie de « Palma, pour échapper au danger d'une tem- « pête, et il ordonna, pendant la nuit, que l'on « fît route droit au nord. La force et la direc- « tion du vent rendirent la marche extrêmement « rapide, et le 1er juin, à six heures du matin, « on était aussi près de l'île Majorque que de la « côte d'Afrique. »

L'amiral Duperré jugea alors, sans en avoir préalablement prévenu le général en chef, qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que celui de rallier toute l'armée navale dans la rade de Palma. Dans son rapport du 2 juin au ministre de la marine, il résuma en ces termes les motifs qui l'avaient forcé d'adopter cette résolution : « J'ai « trouvé les éléments contraires ; je n'ai pu leur « opposer que des efforts humains. »

La question est donc de savoir s'il y avait réellement impossibilité de tenir la flotte ralliée au large, si le vent et la mer s'opposaient irrésistiblement à cette manœuvre. J'ai fait la traversée à bord du vaisseau amiral, et c'est mon rapport de témoin oculaire que je soumets aux lumières de ceux qui se sentent aptes à prononcer sur une question de cette nature. Mon ignorance de la science maritime ne m'a pas empêché d'entendre ce que l'on ordonnait, de remarquer ce que l'on faisait. Narrateur fidèle et

impartial des faits, je puis affirmer qu'en voyant la flotte, arrivée devant la côte d'Afrique, rétrograder tout à coup, l'armée expéditionnaire manifesta une surprise générale, un mécontentement universel; je puis attester, avec le général Desprez, notre chef d'état-major, que « tous « les officiers de marine ne regardaient point le « mouvement rétrograde comme nécessité par « l'état de la mer, la force ou la direction du « vent. On s'imagina, ajoute l'auteur du *Journal « d'un officier de l'armée d'Afrique,* que la « mission de Tahir-Pacha en était la véritable « cause, qu'un arrangement avait été proposé, « et que les deux chefs croyaient devoir attendre « la réponse du gouvernement français. » Chez l'amiral Duperré, homme de mer d'une grande expérience et d'un courage à toute épreuve, cette détermination de faire retraite dans la rade de Palma, ces ordres donnés et contremandés, cette hésitation à maintenir toute la flotte ralliée, et à la conduire directement vers la côte d'Afrique, ne pouvaient provenir que de la disposition d'esprit qui lui avait présenté l'expédition comme impraticable, dès qu'il en avait été question. Lourd pour ses forces, le poids de la responsabilité dont il avait néanmoins accepté la charge lui pesait évidemment. Ainsi se trouvent expliquées les prévisions exagérées de l'amiral

lorsqu'il jugea, le 31 mai, que le temps deviendrait redoutable, et c'est un fait qu'il était juste de constater pour ne rien omettre de ce qu'il importe de faire connaître. Mais il ne me semble pas qu'il détruise ce qui vient d'être dit, ni ce qui va l'être, et je persiste à croire, sauf avis moins incompétent, qu'on aurait pu tenter sans imprudence, ou de conserver la flotte ralliée au large, ou de rallier la flottille avant d'opérer un mouvement rétrograde.

Ce mouvement contraria vivement le général en chef; mais, avec sa prudence consommée, et avec la modération qui le caractérisait, il ne crut pas devoir faire connaître les pleins pouvoirs que lui conférait une ordonnance du roi, dont il était porteur, et qui l'autorisait à prendre le commandement de l'armée navale, en cas de nécessité absolue, et si l'intérêt du service lui semblait l'exiger. Il garda même constamment secrète l'existence de cette disposition royale, et ne se départit jamais de sa patience inaltérable dans ses rapports avec l'amiral Duperré. Mais, dans une dépêche expédiée de la rade de Palma, il exprima son opinion et sa contrariété, en termes dubitatifs, parce qu'il avait l'habitude de la réserve lorsqu'il appréciait les choses et jugeait les hommes. « Le 6 juin, écrivait-il au « ministre de la guerre par intérim, à quatre

« heures de l'après-midi, deux bâtiments du « roi, venant du sud, communiquèrent avec le « vaisseau amiral ; l'un d'eux, *la Badine*, appar- « tenait à la station devant Alger, l'autre, *la* « *Bayonnaise*, avait quitté Tunis le 2 juin. « Depuis cette époque, le temps a été constam- « ment beau sur la côte d'Afrique. Peut-être « est-il à regretter que l'armée navale, au lieu « de faire un mouvement rétrograde, n'ait pas « attendu sous voiles que le retour du calme « rendît le débarquement possible? »

C'est au creuset d'une critique sincère que s'élabore la vérité historique, et, comme je me fais un devoir d'y apporter mon tribut, je dirai encore qu'un marin d'une longue et vieille expérience de la Méditerranée, M. Bavastre, qui s'était acquis un nom sur cette mer, m'a dit le 1er juin, à bord du vaisseau amiral, où il était embarqué comme passager apte à donner des renseignements utiles, que jamais, dans cette saison, il n'avait rencontré, dans ces parages, un temps semblable à celui de la veille. Cet état accidentel de la mer et du vent était donc tout à fait insolite, et il ne dura pas, comme on vient de le voir par les rapports des deux bâtiments qui communiquèrent avec le vaisseau amiral, le 6 juin. La frégate l'*Iphigénie*, envoyée à la recherche des bâtiments de la flottille, reconnut

qu'ils étaient arrivés au point du rendez-vous général de la flotte, près de la côte d'Afrique, ce qui prouve évidemment que les escadres, avec le convoi, auraient pu continuer à naviguer vers le sud, bien que la mer fût un peu forte.

Les escadres arrivèrent le 1er juin au soir à l'entrée de la rade de Palma. Elles y furent rejointes deux ou trois jours plus tard par la première section du convoi, et bientôt après par les deux autres sections. L'escadre de réserve et le convoi mouillèrent dans le fond de la rade, non loin de la ville de Palma. Les officiers, les marins et les soldats, qui allèrent visiter cette ville, y reçurent les témoignages de l'hospitalité la plus amicale. Il s'ensuivit des fêtes, des bals, où régna l'union la plus franche. Un bal fut offert aux dames de Palma, par les officiers français, à bord du bâtiment à vapeur *le Sphinx*. La fermeté et la prudence du gouverneur, marquis de la Romana, prévinrent quelques rixes de soldats que le vin de Palma aurait pu faire éclater. Les habitants de la capitale de l'île Majorque sympathisaient volontiers avec les destructeurs prochains de la piraterie algérienne et de l'esclavage des chrétiens. Les deux autres escadres restèrent sous voiles à courir des bordées dans la rade, qui est spacieuse et bonne, et dont la sortie est très-large. Une innombrable quantité de

bâtiments de diverses dimensions y croisaient dans toutes les directions.

La soirée du 3 juin offrit surtout un tableau d'une admirable variété. Vaisseaux, frégates, corvettes, bricks et goëlettes, à la faveur d'un vent frais et léger, sillonnaient la rade en tous sens. L'ordre de former les lignes avait été donné, et chaque bâtiment, pour exécuter cet ordre, venait passer près du vaisseau amiral, qui se trouvait placé au centre de cet immense mouvement. Les soldats et les équipages se pressaient sur les ponts, l'air retentissait de leurs chants, et, sur différents bords, les musiques des régiments jouaient alternativement. Merveilleuse harmonie dont le désaccord même avait son charme. Dans le fond de la baie s'élevait une forêt de mâts immobiles ; c'était le mouillage de la partie de la flotte qui avait jeté l'ancre. Non loin de là, sur le bord de la mer, la cathédrale de Palma attirait les regards vers la ville, qui apparaissait ceinte d'une abondante verdure. Les montagnes pittoresques de l'île se dessinaient plus loin, sur deux et trois plans, graduellement plus élevés, et terminaient le tableau. Les derniers rayons du soleil, disparaissant derrière l'île, éclairaient cette scène grandiose, que la brise du soir rafraîchissait.

Mais il n'y avait pas de spectacle qui pût dis-

traire les esprits de la pensée d'aborder la côte d'Afrique. Quand sortirons-nous enfin de cette rade? Voilà ce que répétaient toutes les bouches. La rencontre de Tahir-Pacha, et le mouvement rétrogade de la flotte, qu'on ne s'expliquait sur les différents bords qui étaient sans communication orale avec le vaisseau amiral, qu'en se livrant à des conjectures poignantes, avaient mis les imaginations en travail. Partout on était inquiet, impatient. L'état sanitaire de l'armée navale et de l'armée expéditionnaire était néanmoins au-dessus de toutes les espérances. Durant un mois d'embarquement on compta à peine un malade sur cinq cents hommes ; il est rare que, même dans les meilleures garnisons, la santé des troupes soit aussi satisfaisante.

Par l'arrivée en rade de Palma du brick *la Badine* et de *la Bayonnaise*, corvette sur laquelle revenait de Tunis M. Gérardin, qui en était parti le 2 juin, le général en chef apprit, le 6, que le dey d'Alger faisait des préparatifs de défense, mais sans augmenter les fortifications de la ville du côté de la terre, qu'il demandait les contingents des beys de Constantine, de Titery et d'Oran, et que le bey de Tunis n'osait faire pour nous que des vœux. M. Gérardin annonçait aussi que les Algériens se proposaient de lancer contre nous des troupes de chameaux,

pour épouvanter les chevaux, qui ont effectivement l'horreur de ces animaux lorsqu'ils ne sont pas habitués à vivre avec eux. Ce stratagème de guerre, renouvelé de l'antiquité (1), eût été vain contre notre armée, où ne figurait qu'un seul régiment de cavalerie, et dont la force consistait en une solide infanterie et en une excellente artillerie, qui ont prouvé que des bandes de chameaux n'auraient point arrêté leur marche. Il en a été de cette menace, qui ne fut pas réalisée, comme de celle des tigres, des lions, des hyènes, des serpents et des nuées de sauterelles dont les journaux opposés à l'expédition, parce qu'ils étaient hostiles au gouvernement du roi, avaient essayé d'effrayer nos soldats, avant leur départ. Sur le rapport de

(1) On lit dans le Hérodote (1, LXXX) que Cyrus, marchant contre Crésus, voulut mettre à profit l'horreur que le cheval a du chameau, dont il ne peut souffrir la vue, ni supporter l'odeur, dit l'historien grec. Il fit rassembler tous les chameaux qui suivaient son armée, et qui portaient les vivres et les bagages, les fit décharger, les fit monter par des hommes vêtus en cavaliers, et les lança contre la nombreuse et redoutable cavalerie de Crésus. Les chevaux de la cavalerie lydienne, ajoute Hérodote, prirent la fuite dès qu'ils eurent vu et senti les chameaux. Mais les Lydiens, sans s'épouvanter, déjouèrent le stratagème, en mettant pied à terre pour combattre les Perses, qui néanmoins furent vainqueurs, sans que ce fût par le moyen qu'ils avaient cru pouvoir employer avec succès.

M. Gérardin, le général en chef crut devoir toutefois mettre l'armée en garde contre la surprise que lui aurait causée l'apparition subite de troupes de chameaux, et il publia, le 7 juin, un ordre du jour, où il disait :

« L'armée, que des vents contraires avaient « éloignée de la côte d'Afrique, va s'en rappro- « cher. Impatiente de combattre, elle ne tar- « dera pas à voir ses vœux accomplis. Le géné- « ral en chef vient d'apprendre que des hordes « nombreuses de cavalerie irrégulière nous « attendaient sur le rivage, et se disposaient à « couvrir leur front par des milliers de cha- « meaux. Les soldats français ne seront pas « plus étonnés par l'aspect de ces animaux « qu'intimidés par le nombre de leurs ennemis. « Ils auraient regretté que la victoire leur coûtât « trop peu d'efforts. »

Ils avaient été longs à l'impatience du caractère français les huit mortels jours pendant lesquels l'amiral attendit, dans la rade de Palma, le ralliement complet de la flotte. Ce séjour aurait été évidemment abrégé, si toute l'armée navale avait exécuté ensemble le mouvement rétrograde qui fut jugé nécessaire. Elle n'aurait pas perdu une semaine à attendre l'arrivée successive des petits bâtiments de la flottille, qui avaient lutté contre les éléments au point indiqué pour le

rendez-vous général de la flotte, jusqu'à ce qu'ils eussent appris qu'elle avait fait retraite à Palma. L'intendant en chef de l'armée profita de ce séjour pour ravitailler de fourrages les bâtiments qui portaient les chevaux, et cette précaution ne fut pas inutile, car plusieurs bâtiments-écuries sont restés plus de quarante jours en mer.

Le 8 juin, l'amiral se montra résolu à reprendre la mer, mais un calme presque absolu retint encore la flotte dans la rade. Le 9, dans l'après-midi, le général en chef, suivi de ses deux aides de camp et de ses deux officiers d'ordonnance embarqués avec lui, et accompagné de son chef d'état-major, le général Desprez, et du général de la Hitte, se rendit, dans un canot, à bord de la frégate l'*Aréthuse*. Il y appela auprès de lui le lieutenant général Berthezène, qui était sur le vaisseau *la Ville de Marseille*, et dont la division était embarquée sur l'escadre de débarquement, et le lieutenant général Loverdo, qui était sur le vaisseau *le Breslau*, et dont la division était embarquée sur l'escadre de bataille. Le lieutenant général duc des Cars, qui était embarqué, avec sa division, sur l'escadre de réserve, mouillée au fond de la rade, près de la ville de Palma, ne put pas être convoqué à cette conférence du général en chef avec

les deux commandants de la première et de la deuxième division. Nous trouvâmes ces deux lieutenants généraux et les officiers qui les accompagnaient très-inquiets, et ne sachant que penser de notre retour et de notre séjour dans la rade de Palma. Ils craignaient qu'à la suite de la rencontre du vaisseau amiral avec la frégate turque, des arrangements n'eussent été proposés, et qu'on n'attendît plus qu'un ordre pour retourner en France. Ils dirent que plusieurs officiers de marine de leurs bords ne comprenaient pas plus qu'eux le retard apporté dans l'expédition. La visite du général en chef à bord de l'*Aréthuse*, où il donna ses dernières instructions pour le débarquement, produisit donc un bon effet.

Le 10 juin, au matin, la corvette *la Perle* était venue annoncer qu'elle avait rallié les derniers bâtiments de la flottille qu'elle eût rencontrés. L'escadre de réserve et une partie des bâtiments du convoi qui étaient au mouillage mirent à la voile, et, la brise s'étant faite vers onze heures, la flotte, parfaitement ralliée, mais n'emmenant que la première division du convoi, commença à faire route vers la côte d'Afrique. Avant le départ, nous avions expédié des dépêches et des lettres en France, et le général en chef, me donnant ses ordres à cette occasion, m'exprima ses regrets de n'avoir pu obtenir de

l'amiral, malgré les plus vives instances, qu'il fît partir avec toute la flotte, ou au plus tard le lendemain, les deux dernières sections du convoi. C'était, à son avis, ne pas embrasser convenablement l'ensemble de notre grande opération, que de laisser derrière nous, dans la rade de Palma, la seconde et la troisième section du convoi, qui portaient les chevaux de l'administration et ceux de l'artillerie de siége, avec ordre de ne mettre à la voile que le 12 et le 14 juin. Il prévoyait que cette précaution, inspirée par une prudence excessive, de ne pas faire naviguer toute la flotte réunie, escadres, convoi et flottille, pourrait retarder la marche de nos opérations après le débarquement, et on verra que ses prévisions ne se sont que trop réalisées.

Toute l'étendue de mer que l'œil embrassait, dans cette navigation du 10 juin, était couverte de voiles, et cette imposante armée navale s'avançait lentement et dans le meilleur ordre de marche, pour atterrir complétement ralliée. Des bâtiments à vapeur circulaient avec célérité au milieu de cette immense flotte, portant partout les ordres de l'amiral. Les petits bateaux bœufs contrastaient singulièrement à côté de la masse énorme des vaisseaux et des frégates. Le soir, le brick *le Voltigeur*, arrivant de la station devant Alger, demanda à communiquer avec

l'amiral, qui lui fit répondre : « demain matin. »

Il plut dans la matinée du 10, et le lendemain 11 le vent augmenta avec la pluie. Le 12, à l'aube du jour, l'armée découvrit la côte d'Afrique, mais le vent était fort et la mer houleuse. Le temps ne fut pas jugé favorable pour opérer un débarquement, et la flotte reprit le large. En dépit des progrès incommensurables de la marine, depuis les jours de Salluste jusqu'aux nôtres, il fallait donc encore redire, comme lui, de la mer d'Afrique, *mare sævum* (1). Mais l'état de la mer et du vent permit le soir de remettre le cap à terre, et, le 13 dès le matin, l'armée navale parut en vue de la côte désirée. Le soleil eut bientôt dissipé la brume, presque quotidienne dans ces parages, et un beau jour luisait enfin pour la gloire de la France.

L'heure d'aborder la côte africaine allait sonner, et il ne pouvait plus y être apporté aucun retard, le général en chef en avait exprimé sa volonté formelle à l'amiral, à qui le ministre de la marine avait prescrit, dans les instructions écrites qu'il lui avait données, d'*obtempérer dans toutes les circonstances aux invitations et réquisitions du commandant de l'armée de terre, et de ne faire rien qui n'ait été préalablement concerté avec*

(1) *De bello Jugurthino.*

lui (1). Ce triangle blanc qui apparaissait sur une terre riche de verdure, c'était Alger avec ses maisons et ses murailles d'une éclatante blancheur. Les transports d'une joie enthousiaste éclatèrent sur tous les bords. *Vive le Roi! Alger! Alger!* étaient les cris qui retentissaient partout. On voyait une partie de la population algérienne, avide et inquiète du spectacle de notre flotte abordant la côte d'Afrique, se presser sur le môle, et dire sans doute : les voici donc ces Français, ces chrétiens que nous allons tous exterminer. Cependant on avait commandé le branle-bas de combat: sur la dunette du vaisseau *la Provence*, l'amiral, serrant la main du général en chef, lui avait dit avec émotion : « vous pouvez compter sur moi,

(1) Voici le texte des instructions du ministre de la marine au vice-amiral Duperré relatif à cette injonction: « Vous ne perdrez pas de vue que l'intention du roi est « que la direction de l'ensemble de l'expédition appar- « tienne au ministre de Sa Majesté, commandant de « l'armée de terre, et que les opérations de l'armée « navale soient subordonnées au plan arrêté par « M. le comte de Bourmont, aux invitations et réqui- « sitions duquel vous voudrez bien obtempérer dans « toutes les circonstances où il jugera utile le concours « de la flotte. » Je me rappelle avoir été chargé par le baron d'Haussez, avant notre départ de Paris, de remettre au général en chef, un jour où je retournais du ministère de la marine au ministère de la guerre, le duplicata des instructions très-détaillées données au vice-amiral Duperré.

« comme je compte sur vous, » et le général en chef lui avait répondu : « Monsieur l'amiral, j'ai « toujours compté sur vous. »

L'armée navale, qui arrivait perpendiculairement à la côte, un peu à l'ouest de la ville, changea de direction à droite, et, conduite par le commandant de la station, que suivaient les bâtiments armés en guerre placés en tête de la flotte, se prolongea parallèlement à la terre. Parvenus à la hauteur de Sidi-Ferruch, ces bâtiments étaient prêts à riposter au premier feu de Torre Chica. L'amiral, avec l'état-major général de l'armée navale, et le général en chef, avec l'état-major général de l'armée expéditionnaire, étaient sur la dunette du vaisseau amiral. Ce moment fut d'autant plus solennel que c'était le même vaisseau *la Provence,* qui avait reçu l'insulte partie des batteries algériennes, qui apportait la réponse. Mais ni la tour, ni une batterie nouvellement construite pour battre la baie qui est à l'ouest de la presqu'île, n'étaient armées, et, au grand regret de notre marine, il fallut songer à mouiller sans obstacle dans cette baie. Elle présentait une étendue convenable, et la tenue en fut jugée bonne.

Il était plus de dix heures du matin lorsque la tête de l'armée navale, poussée par un vent d'est, avait doublé, en rasant la terre, la pointe de la

presqu'île de Sidi-Ferruch, pour entrer dans la baie qui en est à l'ouest. Les préventions de l'amiral Duperré contre la possibilité du succès de l'expédition s'évanouirent alors. « Si j'avais connu « cette baie, dit-il, il y a quinze jours que nous « serions ici ; la flotte y sera aussi en sûreté que « dans la rade de Toulon. » Ce n'était pas trop du reste de la journée pour établir au mouillage une flotte aussi nombreuse, composée de tant de bâtiments divers. Il fut donc décidé qu'on n'opérerait le débarquement que le lendemain, à la pointe du jour.

Tandis que l'armée navale mouillait avec autant d'ordre que de célérité, quelques cavaliers arabes arrivèrent sur la plage en brandissant leurs armes, et offrirent un exemple de la vitesse et de la légèreté de leurs chevaux. La presqu'île était déserte et inanimée. Plus loin, au milieu des vertes broussailles dont les collines qui bordent le rivage se montraient partout couvertes, s'élevaient quelques tentes blanches, autour desquelles se groupaient des cavaliers arabes. On doutait s'il y avait du canon auprès de ces tentes, et, à bord du vaisseau amiral, plusieurs officiers niaient l'existence de deux batteries que d'autres affirmaient apercevoir, lorsque l'amiral Duperré ordonna à M. Louvrier, commandant le bâtiment à vapeur *le Nageur*, d'accoster la plage, et de

provoquer une riposte par son feu. Elle ne se fit pas attendre, mais le feu intelligent du *Nageur* obligea bientôt l'ennemi d'évacuer une batterie, et les bombes et les boulets lancés contre nous n'eurent d'autre résultat que de blesser un matelot sur le vaisseau *le Breslau*. Quand vint le soir, toute la flotte était à l'ancre. La nuit se passa sans qu'un seul coup de canon fût tiré. On se préparait, sur chaque bord, au débarquement qui devait commencer avec le jour; on descendait à la mer les embarcations et les chalands; c'était une joie générale, un enthousiasme universel.

Le soleil du 14 juin luisait à peine sur une mer calme, lorsque les premiers bataillons de la première division abordèrent la terre. Chaque homme était porteur de vivres pour cinq jours et d'une giberne bien garnie de cartouches. La batterie neuve que l'ennemi avait laissée désarmée fut immédiatement occupée. On s'assura que la tour appelée par les Espagnols *Torre Chica*, petite tour, et le *Marabout*, c'est-à-dire ermitage, qu'elle surmontait, n'étaient point minés, et ont reconnut qn'on pouvait y entrer sans danger. Le drapeau blanc y fut arboré par deux matelots. Avant cinq heures du matin toute la première division était à terre, avec six pièces de canon et deux obusiers. Elle avait débarqué sans opposition de la part de l'ennemi, qui se tenait éloigné

de la côte d'environ une demi-lieue commune. Le général Berthezène fit avancer de quelques centaines de pas sa division formée en masse et couverte de tirailleurs. Il laissait ainsi derrière lui un terrain libre et assuré pour le débarquement et la formation des troupes qui devaient le suivre. Les batteries que l'ennemi avait établies en avant de la presqu'île ne tardèrent pas à diriger leurs feux sur les masses et sur le point de débarquement.

Le général en chef débarqua, vers six heures, avec tout l'état-major général de l'armée, en même temps que la deuxième division, qui fut aussitôt suivie par la troisième. Il se porta à pied, car on n'avait pas encore débarqué un seul cheval, à la hauteur de la première division, pour reconnaître le terrain et les positions de l'ennemi. Les plumets blancs, bleus et rouges des officiers de l'état-major appelèrent l'attention de l'artillerie algérienne, et, tandis que le général en chef, debout sur une petite dune, observait le pays, un boulet vint s'enfoncer sous ses pieds, et faire jaillir le sable. Il en fut couvert, ainsi que les officiers qui se trouvaient à côté de lui. J'étais, avec mon camarade le capitaine d'Arthel, l'un de ces officiers, et je pus l'entendre rassurer l'état-major général, qui s'était précipité auprès de lui, par ces simples paroles dites avec son im-

perturbable aplomb : « Cette artillerie algérienne ne vise pas trop mal. »

La corvette *la Bayonnaise*, et les deux bricks *la Badine* et *l'Actéon* (1) avaient reçu ordre de l'amiral de prendre poste dans la baie située à l'est de la presqu'île de Sidi-Ferruch, pour seconder de leurs feux l'attaque dirigée contre les batteries de l'ennemi : ces bâtiments les prenaient d'écharpe, tandis que l'artillerie de campagne, placée à l'entrée de la presqu'île, les battait directement. La première division, dont la brigade Poret de Morvan, composée du 1er régiment de marche, commandé par le colonel de Frescheville, et du 3e régiment d'infanterie de ligne, conduit par le colonel Roussel, le lieutenant-colonel de l'Aubepin, et le chef de bataillon de Lavau (2), marchant à la tête du premier batail-

(1) Ce brick était commandé par le capitaine de frégate Hamelin, qui, devenu capitaine de vaisseau en 1836, contre-amiral en 1842, et vice-amiral en 1848, partit de Toulon en 1853 comme chef d'une division navale dans l'expédition d'Orient, bombarda le port d'Odessa en 1854, et se signala dans l'attaque des forts de Sébastopol. Rentré en France à l'expiration de son commandement, il fut fait amiral à la fin de cette même année 1854. Il fut appelé au ministère de la marine en 1855, nommé grand-chancelier de la Légion d'honneur en 1860, et mourut en 1864.

(2) Cet officier supérieur, dont le frère aîné était conseiller d'Etat et avait été préfet de police, fit la campagne avec une distinction qui fut remarquée par les offi-

lon, formait l'avant-garde, tourna par leur gauche la position et les batteries de l'ennemi, et s'en empara. On y trouva quelques livres français, un *Mémorial de l'officier d'artillerie*, et un fragment de la fin du premier livre d'une traduction en vers français des odes d'Horace (1). Malgré les assertions postérieures d'un jeune fils du bey de Titery, et la description qu'il fit, au quartier-général dans la Casba, de l'habillement et de la coiffure d'un européen qui se serait trouvé dans les rangs musulmans, il ne me semble pas croyable, sans une meilleure preuve, qu'un

ciers généraux sous lesquels il servait ; mais il sacrifia sa carrière militaire à sa fidélité aux principes monarchiques, et envoya sa démission au gouvernement issu de la révolution de Juillet, dès que la nouvelle en parvint au camp de Staouéli, qu'occupait alors le régiment dont il commandait le premier bataillon. Rentré dans la vie privée, M. de Lavau figura constamment au premier rang des hommes de dévouement dont l'activité éclairée s'attacha à propager les saines doctrines religieuses et politiques, au moyen des œuvres propres à atteindre ce but. Il fut, en 1841, le fondateur du journal quotidien l'*Union catholique*, qu'il dirigea, avec une sage et intelligente mesure, sans prendre part à la rédaction, jusqu'à la fusion en un seul journal des deux feuilles religieuses l'*Univers* et l'*Union catholique*, en 1843.

(1) L'auteur de cette *Relation* est possesseur de ce fragment qui, trouvé par le lieutenant aide-major au 3e régiment de ligne, Charles de Bourmont, dans la première batterie enlevée aux Algériens, fut apporté par lui au quartier-général.

Français ait porté les armes contre ses compatriotes avec les ennemis de la chrétienté. Les Algériens n'auraient-ils pas plutôt abandonné à dessein, dans la première batterie qui leur fut enlevée, ces livres, qui leur auraient été procurés peut-être par le consul d'Agleterre, pour nous persuader qu'ils avaient contre nous avec eux un officier français? A onze heures du matin, le combat avait cessé.

Dès que le général en chef vit la division Berthezène maîtresse de l'artillerie et des positions de l'ennemi, il écrivit, du point du champ de bataille où il s'était porté, debout et la main appuyée sur le chapeau de l'un de nous, que nous tenions devant lui, le rapport de ce premier et important succès de l'armée expéditionnaire. J'ai conservé précieusement la minute de ce premier bulletin de l'armée d'Afrique, écrite de la main du général en chef, et dont les lignes sont sans doute les premières qui aient été tracées, par une plume française, sur cette terre de la régence d'Alger qui allait devenir la conquête et la possession de la France. J'en reproduis ici la teneur, remarquable par sa précise simplicité :

« Presqu'île de Sidi-Ferruch, le 14 juin, à « 10 heures du matin.

« Le débarquement a commencé à 4 heures « du matin ; toutes les troupes sont à terre ;

« l'ennemi a été chassé de la position qu'il avait « prise en arrière. La division Berthezène lui « a enlevé 9 pièces (1) de canon et deux mor- « tiers.

« La rade à l'ouest de Sidi-Ferruch est « bonne ; la flotte y restera mouillée.

« Le lieutenant-général
« Commandant en chef,

« Comte DE BOURMONT. »

Ce fut le bâtiment à vapeur *le Sphinx* qui porta en France les dépêches du général en chef et celles de l'amiral annonçant le succès de notre débarquement, un des plus mémorables événements de l'histoire moderne, dit le *Manuel descriptif et statistique de l'Algérie*, par M. J. Duval.

A midi les trois divisions d'infanterie, presque toute l'artillerie de campagne, avec soixante-quatre chevaux, et une grande partie des sapeurs, étaient à terre, et l'armée pouvait dire enfin : Terre d'Afrique, je te tiens ! M. Lemarié, lieutenant de vaisseau, officier très-instruit, avait été

(1) Le nombre total des pièces de canon enlevées à l'ennemi, dans cette journée, fut de treize, sans compter les deux mortiers.

détaché de la station devant Alger à bord du vaisseau *la Provence,* pour y être consulté par l'amiral Duperré sur l'importante opération du débarquement, et les renseignements qu'il lui fournit « n'ont pas peu contribué à l'heureux « résultat qui fut obtenu, » au témoignage d'un rapport de l'amiral au ministre de la marine. Le débarquement des troupes fut opéré, en grande partie, sur des chalands ou grands bateaux plats, remorqués par des canots. Les officiers de marine dirigèrent ces manœuvres avec une intelligence parfaite et avec une activité infatigable. Le zèle des matelots fut admirable : il fallait les voir se jeter à l'eau pour pousser les embarcations à la côte! Si les dispositions prescrites ne furent pas exactement observées, ce fut au profit de la promptitude dans l'exécution. Un matelot de la frégate *la Surveillante* eut la cuisse emportée.

La première division prit position sur les collines d'où elle avait débusqué l'ennemi, sa gauche appuyée à la mer, et les deux premières brigades de la deuxième division s'étendirent en arc de cercle, à droite de la première. La troisième brigade de cette division fut placée en seconde ligne. Ces deux divisions se trouvaient ainsi établies à portée de canon en avant de l'entrée de la presqu'île, où la troisième resta en

réserve, avec sa troisième brigade en dehors du retranchement, qui fut aussitôt construit.

Cette journée ne coûta la vie qu'à une vingtaine d'hommes, mais le poids en fut lourd à porter. Engourdis par un séjour de plus d'un mois à bord des bâtiments où ils avaient été nécessairement entassés les uns sur les autres, chargés de munitions et de vivres pour cinq jours, les soldats souffrirent beaucoup de la chaleur et des difficultés d'un terrain sablonneux, ne présentant partout que des collines couvertes de broussailles. Ils firent preuve du courage le plus persévérant.

Parmi les officiers qui se signalèrent particulièrement dans cette journée, le général Berthezène cita MM. Charles de Bourmont, lieutenant aide-major au 3e régiment de ligne, et Bessières, sous-lieutenant au même régiment, qui entrèrent les premiers dans une des batteries enlevées à l'ennemi.

La crainte de manquer d'eau n'avait pas été sans préoccuper le général en chef. L'un de ses officiers d'ordonnance, celui qui écrit ces lignes, fut envoyé, vers dix heures du matin, à la recherche d'un ruisseau dont l'embouchure devait se trouver, croyait-on, sur la côte de la presqu'île, dans la baie à l'est de Sidi-Ferruch. Après une marche de plusieurs heures dans le

sable, très-pénible pour la compagnie de voltigeurs qui lui servait d'escorte, cet officier rentra, au commencement de l'après-midi, au quartier-général, avec le regret de ne pas rapporter une réponse satisfaisante. Mais toute inquiétude avait cessé : il suffisait de creuser la terre de quatre ou cinq mètres pour se procurer en abondance une eau potable.

Dans une lettre écrite d'Alger, le 12 juillet, au marquis, plus tard duc de Clermont-Tonnerre, et où sont résumées les opérations de la campagne, M. de Ligniville, capitaine d'état-major, employé à l'état-major général de l'armée, fait cette juste observation : « Cette première partie de la cam-
« pagne, regardée en France par la plupart des
« militaires comme devant présenter le plus
« d'empêchement, offrir le plus de danger, a été
« par le fait la plus facile. »

CHAPITRE IV

Etablissement de l'armée dans la presqu'île de Sidi-Ferruch. — Bataille de Staouéli. — Combat de Sidi-Khalef. — Journées des 25, 26, 27 et 28 juin. — Combat du 29 juin, investissement, siége et prise du château de l'Empereur.

Le premier soin du général Valazé, commandant le génie de l'expédition, avait été de tracer, conformément au plan de campagne projeté d'avance par le général en chef, un retranchement qui fermât l'entrée de la presqu'île, et qui en fît une place d'armes sûre pour le dépôt des approvisionnements de l'armée. La construction de ce retranchement fut commencée aussitôt et poursuivie par deux mille cinq cents travailleurs, employés à la fois jour et nuit, et fournis principalement par la division du duc des Cars, « avec une exactitude et un empressement qui « n'ont pas peu contribué à faire avancer les « travaux, » suivant un rapport du général Valazé au général en chef. Un fossé large et profond, et une ligne de palissades rendirent ce retranchement, armé de vingt-quatre pièces de

canon de huit et de douze, inattaquable par les Algériens.

Le cap qui termine la presqu'île de Sidi-Ferruch (1) est un rocher calcaire, élevé d'environ trente mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette presqu'île paraît avoir reçu son nom d'un marabout, qui y aurait fixé sa demeure. On a vu, dans l'*Introduction* qui précède cette *Relation*, qu'un marabout est, chez les musulmans de l'Afrique, un homme distingué par sa science religieuse et par ses vertus. On appelle aussi marabout une mosquée à laquelle est attachée la mémoire d'un de ces hommes vénérés parmi eux. Le marabout qui couronnait le sommet du rocher de Sidi-Ferruch se composait d'une petite mosquée, où l'on voyait le tombeau du personnage (2) qui a sans doute donné son nom à la presqu'île, et de quelques constructions a tenantes à cette mosquée, dont la petite tour carrée, dite *Torre Chica* en espagnol, était le

(1) Cette presqu'île, devenue célèbre, forme à droite et à gauche deux baies très-ouvertes, d'un fond de sable et d'une pente douce, et remarquables par les grandes plages et les dunes qui les bordent. Celle de l'ouest est la plus vaste. La presqu'île est d'une étendue de 80 hectares.

(2) *Sidi* signifie *monseigneur* en arabe. Ce titre et ses abréviations, *si et sid*, ne s'appliquent guère qu'à des chefs religieux.

minaret. Plusieurs pièces d'étoffe de différentes couleurs était appendues, en manière d'*ex-voto*, aux murailles intérieures de la mosquée. Tout y fut respecté.

C'était la première condition matérielle de réussite dans une expédition contre Alger de débarquer à Sidi-Ferruch. Car sur tout le littoral, depuis le cap Matifou jusqu'à l'embouchure du Mazafran, il n'y avait que cette presqu'île, située à environ six lieues à l'ouest d'Alger, qui présentât un point où l'on pût improviser un établissement solide, et se retrancher invinciblement avant de commencer à opérer. On sait que Charles-Quint débarqua, en 1541, sur la plage à environ deux lieues à l'est d'Alger, et que, sans s'assurer sur la côte un point d'appui à la base de sa ligne d'opération, en contact avec sa flotte, il investit aussitôt la place. Mais une tempête horrible engloutit ou dispersa ses vaisseaux, et une pluie tombant par torrents noya son armée, dont un tiers succomba dans ce désastre. Ne s'étant point préparé un refuge en cas d'échec, il fut obligé de faire retraite le long de la plage vers le cap Matifou, où ses troupes se rembarquèrent en désordre. O'Reilly, qui conduisit si mal l'expédition espagnole entreprise contre Alger en 1775, ayant débarqué à peu près à la même distance à l'est de la

ville, fit aussi, entre autres fautes, celle de laisser avancer son avant-garde contre les Algériens avant de s'être retranché convenablement. Après avoir essuyé une défaite, il fut forcé de se rembarquer à la hâte. Ainsi ces deux grands désastres démontraient la nécessité d'établir, au point de départ de la ligne d'opération, une place d'armes à l'épreuve des attaques algériennes, où l'on pût se réfugier à tout événement, soit pour reprendre ensuite l'offensive, soit pour se rembarquer avec sécurité. Or, une presqu'île, où il est facile de s'enfermer promptement, en coupant l'isthme dans sa largeur par un retranchement, était le lieu qui présentait le plus d'avantages naturels. Partout ailleurs il y avait trop à faire pour qu'on pût espérer d'y parvenir assez vite.

Le général en chef établit son quartier-général au marabout, d'abord dans les constructions attenantes à la petite mosquée, puis sous la tente. De cette éminence la vue dominait la presqu'île, les deux baies qui s'arrondissent à l'est et à l'ouest, et toutes les collines qui, séparées par d'étroits vallons, s'échelonnent et grandissent successivement jusqu'au plateau de Staouéli. La pente du rocher du côté de la terre est assez escarpée. Au pied de cette hauteur s'élevait un beau palmier, auprès duquel un puits abondant

put fournir une eau précieuse. C'est là que l'intendant en chef de l'armée se plaça au centre de tout l'établissement de l'administration ; il y déploya une activité qui fut universellement admirée. Dans cette presqu'île, que les Français avaient trouvée déserte et embarrassée d'épaisses broussailles et de massifs de cactiers, repaires de quelques chiens abandonnés, l'art, en moins de deux jours, triompha, comme par magie, d'une nature sauvage. D'immenses hangars, construits en planches couvertes de toiles imperméables, présentaient des hôpitaux, des magasins, des dépôts d'approvisionnements et de munitions. Des tentes et des baraques de feuillage s'élevaient de toutes parts au milieu de haies d'aloès que l'on avait conservées; des fours en tôle et en briques, apportés de France, fumaient déjà lorsque le canon du 14 juin tonnait encore, et, le surlendemain, toute l'armée reçut du pain frais. Les différents services s'organisaient de tous côtés dans un ordre parfait. Tous les efforts concouraient au même but, et de cette harmonie de volonté et d'action naquirent le bien-être et la force de l'armée.

Dès que le débarquement du personnel avait été terminé, la marine avait immédiatement commencé celui du matériel, et elle poursuivit cette longue et pénible opération avec un zèle

infatigable, dont M. Deloffre (1), capitaine de frégate, donna l'exemple dans les fonctions de capitaine de plage. Le rivage offrit bientôt l'aspect animé d'un grand port de commerce : les tonneaux, les barils, les caisses et les ballots s'y amoncelaient incessamment ; mille bœufs avaient été apportés de France, et les distributions de vivres de toute nature se faisaient avec régularité. Un négociant nantais intelligent, arrivé dans la rade où la flotte était mouillée, avec une cargaison de denrées et de provisions de toute espèce, avait improvisé un magasin d'objets de première nécessité, avec une sorte de restaurant et de café, et vendait, suivant un tarif qui avait été réglé au quartier-général, par ordre du général en chef, à un prix inférieur tout ce qui était à l'usage des soldats, et à un prix supérieur tout ce qui pouvait convenir plus particulièrement aux officiers. L'établissement du *Pourvoyeur de Nantes* était connu de toute l'armée. La gaieté française, sous le beau ciel d'Afrique, allégeait le poids des travaux et aidait à braver la chaleur. A ce spectacle, le souvenir indigène de Carthage naissante se réveilla sans doute dans plus d'une imagination. Quand la nuit succédait au jour, les feux innom-

(1) Cet officier distingué, un des plus instruits de la marine française, parvint au grade de contre-amiral, et mourut en 1864 avec l'humilité d'un vrai chrétien.

brables des bivouacs, auxquels les broussailles fournissaient un aliment abondant, éclairaient encore cette scène d'un effet si pittoresque jusque sur les hauteurs que couronnaient les deux premières divisions de l'armée, à portée de canon en avant du retranchement.

Le front des deux premières brigades de la deuxième division était couvert par un ravin profond, dont les berges étaient hérissées d'épaisses broussailles. Au fond de ce ravin coulait un ruisseau qui, vers son embouchure, servit à abreuver les chevaux du camp établi dans la presqu'île; des lauriers-roses croissaient sur ses rives. Comme les Arabes, à la faveur des broussailles et des plis du terrain, pouvaient, sans être aperçus, se glisser jusqu'à petite portée de fusil du ruisseau, lorsqu'on y allait faire boire les chevaux, il fallait les faire escorter par des tirailleurs. Mais on fit couper les broussailles qui couvraient le point où l'on conduisait les chevaux.

Les précautions extrêmes que les deux divisions placées en avant de la presqu'île prirent d'abord, contre un ennemi dont on ignorait les habitudes et le mode de guerre, ont été ainsi décrites par un témoin oculaire (1).

(1) *Mémoires d'un officier d'état-major*, par le baron Barchou de Penhoën. Capitaine d'état-major, et aide

« A l'arrivée de la nuit, chacun de nos régi-
« ments se formait en carré, sur trois rangs,
« comme de coutume ; deux de ces rangs pou-
« vaient se livrer au sommeil, chaque soldat
« assis, ou la tête appuyée sur son sac ; le troi-
« sième veillait debout pour répondre aux appels,
« qui recommençaient d'heure en heure au
« milieu du plus profond silence. Quelquefois
« cependant, et surtout dans nos premières
« nuits, ce silence était autrement troublé : de
« temps à autre un coup de fusil était tiré aux
« avant-postes. D'autres coups suivaient, et
« parfois la fusillade devenait assez vive ; des li-
« gnes de feux s'agitaient de divers côtés dans les
« ténèbres. On s'apercevait enfin que ce n'était

de camp du lieutenant général Berthezène, l'auteur de cette intéressante publication était un officier très-distingué. Après avoir renoncé à la carrière des armes, à la suite de la révolution de 1830, il se voua aux études philosophiques et historiques, avec une intelligence supérieure, et publia divers ouvrages, dont les plus importants sont : *Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde; l'Inde sous la domination anglaise; Histoire de la philosophie allemande depuis Leibnitz jusqu'à Hegel, et Distination de l'homme* de Fichte, traduite de l'allemand. Il siégea à l'Assemblée législative, de 1849 à 1851, et fut élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1850. Il travaillait à un ouvrage sur la philosophie de l'histoire, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée en 1855.

« qu'une fausse alerte, causée d'ordinaire par « les cris sauvages des chacals et leur course « bruyante à travers les broussailles. La chose « éclaircie, le tumulte s'apaisait par degrés, les « officiers renouvelaient les recommandations « d'usage, puis chacun reprenait sa première « position pour tâcher de retrouver un peu de « sommeil.

« Au lever du soleil, nous apercevions les « Arabes, que leurs burnous blancs rendaient « faciles à discerner au milieu des broussailles « et de l'épais brouillard du matin. Ils se répan- « daient par bandes nombreuses sur les collines « qui nous faisaient face, et là se disséminaient « par groupes de trois, quatre, cinq ou six, pour « se mieux abriter d'arbustes, de broussailles, « des divers accidents du terrain. Pendant ce « temps, nos sentinelles, le fusil armé, suivaient « tous leurs mouvements d'un œil attentif. On « échangeait quelques coups de fusil; ils deve- « naient de plus en plus fréquents; et sur toute « la ligne s'engageaient bientôt des combats « partiels, rarement suspendus tant que le soleil « restait sur l'horizon, mais n'aboutissant ja- « mais non plus à une attaque vigoureuse et « générale. Ce genre de guerre donnait aux sol- « dats du calme, du sang-froid, de l'aplomb, par « l'habitude d'être sans cesse en présence de

« l'ennemi ; il lui apprenait à étudier le terrain « pour s'en couvrir, à viser longtemps avant de « tirer, au lieu de tirer au hasard comme dans « le rang ; il l'obligeait à compter sur lui-même « et sur son adresse. »

Informé par les espions qu'il entretenait en France des préparatifs de notre expédition, le dey s'était efforcé de se rendre favorable la population indigène, et avait prodigué les promesses, accompagnées de présents, aux Maures, aux Arabes et aux Kabyles. Il avait fait tout en même temps pour enflammer parmi ces peuples le fanatisme musulman. La milice turque, au moyen de laquelle il opprimait cette population indigène, ne pouvant plus, par l'effet du blocus français et des causes qui en découlaient, se recruter en Turquie, était réduite à une dizaine de mille hommes, et les faveurs accordées à la population du pays avaient suscité parmi ces Turcs ombrageux un sourd mécontentement contre Hussein. Il faillit même être victime d'une conspiration contre sa vie, dont il fit étrangler les principaux agents, qu'un de leurs complices avait dénoncés. Les préparatifs de défense du dey n'avaient eu en vue que d'augmenter les moyens de résistance du port d'Alger à une attaque par mer. Il était d'ailleurs dans une entière sécurité du côté de la terre.

On acquit postérieurement la certitude qu'il

était entré dans le plan de campagne ordonné par le dey de laisser débarquer sans résistance toute l'armée française, afin de l'exterminer ensuite entièrement, et que pas un seul homme n'échappât pour rapporter en France la nouvelle de cette destruction complète. Cette folle présomption avait sa source dans l'aveugle orgueil musulman, et aussi dans l'issue des malheureuses entreprises de Charles-Quint et d'O'Reilly.

La journée du 14 juin avait suffi pour apprendre à nos soldats le traitement destiné à ceux qui tomberaient vivants aux mains des ennemis du nom chrétien. Ils trouvèrent dans les broussailles le cadavre mutilé d'un lieutenant de voltigeurs, du 1er régiment de marche, auquel les Arabes avaient tranché la tête, les pieds et les mains. A la vue de ce spectacle atroce, qui devint fréquent, les cœurs déchirés s'indignèrent; il ne fut plus possible de maîtriser l'exaspération des esprits, et une guerre à mort s'ensuivit. Les broussailles, qui s'élevaient progressivement, à mesure qu'on s'éloignait de la mer, jusqu'à la hauteur d'environ cinq pieds, favorisaient les attaques couvertes des Arabes, qui venaient tirailler devant les bivouacs, et auxquels le dey payait cinquante francs chaque tête française qu'ils lui apportaient.

L'ordre régnait partout, et l'abondance des provisions se répandait dans le camp et dans les

bivouacs, lorsque la matinée du 16 vint troubler de si grandes espérances. La baie où était mouillée toute la flotte est ouverte au vent du nord-ouest, et il se prit à souffler avec violence. Une pluie à larges gouttes tombait abondamment, et le tonnerre retentissait avec éclat. On eut bientôt lieu de craindre que tant de bâtiments de grandeurs différentes, mouillés à peu de distance les uns des autres, ne vinssent à s'entre-choquer. Plusieurs chassèrent sur leurs ancres, firent des avaries dans leurs amarres, et furent menacés d'une perte prochaine. Il y avait à peine pour vingt jours de vivres à terre ; mais comme on avait eu la précaution de garnir de doubles enveloppes imperméables les caisses et les ballots contenant les approvisionnements de toute nature et les munitions, on se hâta d'en jeter à la mer le plus que l'on put, avec des tonneaux de vin, d'eau-de-vie et de farine, afin que le vent qui chassait à la côte les y portât. Dans une lettre adressée le lendemain au général en chef, l'amiral Duperré disait que, « si la tempête avait duré « deux heures de plus, c'en était fait de la « flotte. » Mais vers onze heures le vent passa à l'est, et l'état plus calme de la mer fit renaître la sérénité dans les esprits. Le général en chef ne s'était ni dissimulé, ni exagéré le danger. Notre chef d'état-major, le général Desprez, avait ma-

nifesté son inquiétude par cette exclamation : *comme Charles-Quint!*

Après ce coup de vent, la nécessité de redoubler d'activité dans le débarquement du matériel, pour débarrasser la rade de son encombrement, devint encore plus évidente.

Le feu de nos canons et de nos obusiers contribuait à diminuer l'audace de l'ennemi devant nos deux premières divisions. Dès que toute l'artillerie de campagne fut attelée, le général de la Hitte conduisit des bouches à feu sur les points qu'il avait jugés favorables. « Jamais, dit « le général Desprez (1), on ne l'entendit expri- « mer la crainte de les compromettre. Rassuré par « leur extrême mobilité, il les plaça constamment « en première ligne dans les terrains même les « plus accidentés. »

Adressées aux populations qu'opprimait le despotisme turc, des proclamations, rédigées en arabe et revêtues du cachet du général en chef, furent portées et déposées par des officiers au delà des avant-postes. Mais on n'en recueillit presque aucun fruit. Cependant un vieil Arabe à la barbe blanche se présenta le 17 aux avant-postes de la division Berthezène, et fut conduit au quartier-général. C'était le premier Africain que

(1) *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique.*

l'armée pût voir de près, et tout en lui était inconnu Sa taille, son attitude, ses gestes, son habillement, sa figure excitèrent vivement la curiosité des officiers et des soldats, qui se pressaient en foule autour de lui. Interrogé par un prêtre catholique, né à Damas, qui était attaché au quartier-général en qualité d'interprète, il parla de la puissance de Dieu avec un désordre d'idées peut-être plus apparent que réel, et ne fit rien connaître de ce qu'on aurait voulu savoir de lui. La folie est réputée inspiration sainte chez les mahométans, et, à entendre ce vieillard, on jugea qu'il devait passer pour inspiré. On le traita bien, et on le renvoya le lendemain matin pour apprendre aux siens comment les Français en agissaient envers les Arabes. Il partit, et ne revint pas.

Il n'était entré que cinq hommes à l'hôpital depuis le débarquement. Toutes les précautions d'hygiène avaient été prises; l'abondance était dans l'armée ; le pain et le vin de distribution ne laissaient rien à désirer.

Dans l'après-midi du 18, les avant-postes de la division Loverdo virent venir à eux quatre chefs arabes ; on les accueillit, et ils échangèrent leurs armes avec l'officier chargé de parlementer avec eux. Ils déclarèrent qu'ils s'abstiendraient de combattre contre nous, si on leur garantissait

le respect de leur religion, de leurs femmes et la sûreté de leurs propriétés. Rien ne fut négligé pour qu'ils retournassent satisfaits de leur démarche. Elle n'eut toutefois aucune suite. Vers le soir, M. de Béarn, officier d'ordonnance du général Clouet, amena au quartier-général un jeune Arabe, qu'à la vue de son vêtement, qui ne consistait qu'en un burnous, espèce de cape en laine avec un capuchon, on avait pris d'abord pour une femme ; il répondit ingénument aux diverses questions qui lui furent faites. Il se plaignit de la dureté du joug turc, et annonça que la milice de la Régence et les différents contingents des beyliks étant réunis dans le camp de Staouéli, l'armée ne tarderait pas à être attaquée. Ce jeune homme paraissait intelligent ; il répétait et prononçait, avec une facilité surprenante, des phrases françaises tout entières.

Depuis deux jours des salves de mousqueterie, des nuages de poussière évidemment soulevés par des mouvements de troupes, et l'augmentation sensible du nombre des tentes dans le camp de Staouéli, révélaient à l'armée l'agglomération des forces algériennes sur ce point. On apercevait aussi l'ennemi remuer la terre, et construire des batteries. Le 19, à quatre heures du matin, un coup de canon, parti d'une de ces batteries, donna le signal d'une attaque générale, dont

l'imminence avait été signalée la veille au général en chef par le général Berthezène, et que nous étions prêts à bien recevoir. Elle commença contre toute notre ligne avec la plus grande impétuosité.

La division Berthezène et les deux premières brigades de la division Loverdo formaient cette ligne, brisée par les accidents du terrain, qui se développait en arc de cercle saillant en avant, d'un rivage jusque vers l'autre, sur les collines à environ une lieue du rocher de Sidi-Ferruch. La première division, s'appuyant aux dunes de la baie de l'est, occupait la gauche et le centre de l'armée, et les deux premières brigades de la deuxième division, se prolongeant le long d'un petit ruisseau jusque vers la baie de l'ouest, tenaient la droite. Des ouvrages de campagne couvraient le front de chaque régiment. La troisième brigade de la deuxième division, sous les ordres du général Collomb d'Arcine, était en seconde ligne, derrière notre gauche. L'horizon était chargé d'un brouillard très-épais, et ce ne fut guère que, vers six heures du matin, quand le soleil commença à dissiper cette brume, qu'on put découvrir ce qui se passait. Cependant la fusillade et la canonnade roulaient sur toute la ligne. La pensée dominante de l'ennemi était évidemment de vouloir forcer et tourner l'aile

gauche de notre armée, et, pour exécuter ce plan, sa principale attaque fut celle de sa droite, par où quatre mille hommes de la milice turque, sa meilleure troupe, fondirent, conduits par l'aga de cette milice, commandant en chef des forces algériennes, et suivis du contingent du bey de Titery, sur notre extrême gauche, occupée par la troisième brigade de la première division. Cette brigade, commandée par le général Clouet, et formée du 20e et du 28e de ligne, eut besoin de tout son courage, de tout l'aplomb et de toute la valeur de son général, pour résister à ce choc. Une lettre écrite au duc des Cars (1), longtemps après notre expédition, par le principal acteur dans cet important épisode de la bataille de Staouéli, en expose les incidents si bien circonstanciés, qu'il suffit de les résumer pour faire assister le lecteur à l'action. Vers le centre de la position qui avait été assignée à cette troisième brigade de la première division, s'élevait un mamelon, sur lequel le général Clouet avait établi une batterie, composée d'un

(1) Je dois la communication de cette importante lettre du général Clouet à la bienveillance dont m'honorait M. le duc des Cars, qui a bien voulu me communiquer aussi son journal militaire, en y joignant toutes les explications qu'il m'avait autorisé à lui demander sur l'ensemble et sur les détails des opérations de la troisième division, durant toute la campagne.

obusier et d'une pièce de douze chargée à mitraille. Le 20e de ligne occupait la droite du mamelon, et le second bataillon du 28e de ligne la gauche. Le premier bataillon de ce dernier régiment, commandé par M. de la Bigne, et à la tête duquel marchait le colonel Mounier, avait dû faire un long détour pour prendre position sur un terrain situé entre la mer et un ravin très-profond, qui le séparait entièrement de la brigade. Ce bataillon formait ainsi l'extrême gauche de toute notre ligne. Vers le soir du 18 on vit l'ennemi démasquer deux batteries en face de nous et se masser peu à peu sur ces deux points. Le 20e et le second bataillon du 28e eurent ordre de se replier en arrière du mamelon, la batterie restant ainsi isolée et ne paraissant défendue que par une centaine d'hommes placés en avant, et couverts par le revers d'un fossé creusé à la hâte. La nuit se passa tranquillement; mais avant le jour, les masses ennemies s'ébranlèrent, et se dirigèrent en silence vers le point occupé par la brigade, qui les attendit dans une complète immobilité. Lorsqu'elles furent arrivées à portée de nos pièces, sur le signal du général Clouet, le colonel Horric dit à son régiment : *Allons, voici le moment*, et nos deux colonnes, formées du 20e de ligne à droite, et du second bataillon du 28e de ligne à gauche, se précipitèrent sur

les ailes des assaillants, dont notre artillerie, habilement dirigée par le lieutenant Delamarre, écrasait le centre par sa mitraille. L'ennemi fit d'abord un mouvement en arrière, mais, soutenu bientôt par une forte réserve, il arrêta sa marche rétrograde, et nous disputa le terrain pied à pied, lorsqu'obligé de céder à l'impétuosité et à la vigueur de notre entraînement, il fut repoussé jusque vers les hauteurs qui couvraient le camp de Staouéli. Le colonel Horric, secondé par des hommes dont il possédait toute la confiance, fit là des prodiges de valeur. La chaleur du combat et la résistance de l'ennemi n'avaient pas permis au général Clouet de garder la position qui lui avait été prescrite. En peu d'instants il avait dépassé de beaucoup la ligne de bataille, et la deuxième brigade, n'ayant point reçu d'ordre, ne pouvait appuyer son mouvement. « Notre situation était embarrassante, dit le « général Clouet, dans sa lettre, et nos deux « flancs étaient découverts. Fallait-il se retirer, « et rentrer dans la ligne? Le moindre mouve- « ment de retraite nous eût perdus et eût com- « promis peut-être le sort de l'armée. Il valait « encore mieux rester là, faire bonne conte- « nance, et attendre des secours. Nous pûmes « conserver notre position et attendre le « mouvement général de la ligne. Nos car-

« touches cependant étaient épuisées, et il « y aurait eu lieu de s'inquiéter, si nous n'a- « vions pas eu le bonheur d'avoir sous nos « ordres de telles troupes commandées par de « tels officiers. » Pendant ce temps, le premier bataillon du 28e, séparé de sa brigade par le ravin d o n il a été parlé, était entouré d'une nuée de Turcs et d'Arabes, dont le nombre grossissait à chaque instant d'une manière effrayante. Le général Clouet se trouvant alors dans la cruelle impossibilité de le secourir, avoue, dans sa lettre, qu'il se reprocha amèrement de l'avoir exposé à un tel danger. Le bataillon décimé se pelotonnait autour du drapeau, le commandant de la Bigne faisant tous ses efforts pour y maintenir l'ordre, et le colonel Mounier venait d'être atteint d'une balle dans son hausse-col, lorsque le général Collomb d'Arcine, dont la brigade était en seconde ligne, reconnut la gravité du péril. Il marcha aussitôt à la tête du 29e de ligne, commandé par le colonel de Lachau, à l'appui du bataillon si vivement assailli, et l'aida ainsi à reprendre l'offensive sous l'énergique impulsion du colonel Mounier (1). M. de Saint-Simon, capi-

(1) Ce vieil officier, plein de bravoure et d'expérience, fut tué par les insurgés dans une des émeutes qui ensanglantèrent Lyon à la suite de la révolution de juillet 1830.

taine de voltigeurs au 29e de ligne, qui accourut le premier avec sa compagnie pour soutenir le bataillon du 28e, se distingua dans cette occasion.

Pendant que le 20e de ligne (1) luttait vail-

(1) A ce régiment était attaché le sous-lieutenant d'état-major de Mac-Mahon, qui faisait ses premières armes en combattant pour la conquête de l'Algérie, dont il devait devenir gouverneur général trente-quatre ans plus tard. Dans cette même année 1830, il eut un cheval tué sous lui, au passage de l'Atlas, en marchant, comme officier d'ordonnance du général Achard, contre le bey de Titery. Il fit, encore à l'état-major du général Achard, la campagne du siége d'Anvers en 1832. Nommé capitaine à la fin de 1833, il retourna en Afrique, où il se signala tout particulièrement, comme aide de camp du général de Damrémont, à la prise de Constantine en 1837. Il passa de l'état-major au commandement du 10e bataillon de chasseurs à pied, fut lieutenant-colonel de la légion étrangère, et devint colonel en 1845. Promu général de brigade en 1848, il commanda la subdivision de Tlemcen. Parvenu en 1852 au grade de général de division, il avait commandé la division de Constantine, lorsqu'il fut envoyé en Crimée en 1855, pour y prendre le commandement d'une division dans le corps d'armée du général Bosquet. Chargé le jour de l'assaut de Sébastopol d'enlever les ouvrages de Malakoff, il inspira à ses troupes l'irrésistible élan et l'opiniâtre bravoure que couronna le brillant succès de cette attaque. Il se distingua encore à la tête d'une division d'infanterie dans l'expédition de la Kabylie en 1857. Commandant du 2e corps de l'armée d'Italie en 1859, il sauva par la victoire de Magenta, le 4 juin, l'armée compromise par des dispositions imprudentes, et fut créé le lendemain duc de Magenta et

lamment contre un nombreux ennemi, le duc des Cars, dont la division gardait la presqu'île, et qui avait reçu l'ordre de tenir trois régiments prêts à marcher, avait envoyé son premier aide de camp, le chef de bataillon d'état-major Borne, demander au général Clouet s'il n'avait pas besoin d'être secouru ; mais, voyant le danger grossir et devenir urgent, il se porta avec le 35e de ligne, commandé par le colonel Rullière, vers le théâtre du combat. Les voltigeurs du 35e s'avançaient sur la dune, et le régiment traversait les broussailles qui le séparaient du 20e, lorsque M. de Sesmaisons, officier d'ordonnance du général Clouet, vint prier le duc des Cars de prêter secours au premier bataillon du 28e. Quand le duc des Cars fut arrivé à environ trois cents pas de la brigade Clouet, il vit l'ennemi se retirer et la brigade reprendre l'offensive, grâce à la vigueur du colonel Horric à la tête de son 20e régiment. Le 35e reçut donc l'ordre de retourner à son poste.

Placés dans la baie de l'est de Sidi-Ferruch, les bricks *la Badine* et *le Griffon*, ce dernier commandé par le capitaine de frégate Dupetit-

maréchal de France. Rentré en France, il commanda successivement le 2e et le 3e corps d'armée, et fut nommé, le 1er septembre 1864, gouverneur général de l'Algérie.

Thouars (1), appuyèrent de leur feu cette lutte héroïque de notre gauche contre l'élite des forces algériennes.

L'attaque fut aussi très-vive contre la brigade du général Achard, qui, souffrant de la goutte durant cette campagne, n'en déploya pas moins autant de courage que de capacité. Le 37e de ligne, commandé par le colonel de Feuchères, et l'un des régiments de la brigade Achard, opposa la plus ferme résistance à l'attaque impétueuse des Algériens. L'ennemi, qui se précipitait partout sur notre front avec la plus intrépide audace, fut encore reçu à la baïonnette, et repoussé avec vigueur de nos retranchements, qu'il laissa jonchés de morts, par le 14e de ligne,

(1) L'utile coopération de ces deux bâtiments au succès de notre aile gauche, à la bataille de Staouéli, est reconnue par le général en chef, dans une lettre qu'il écrivit au ministre de la marine, à la suite de cette glorieuse journée. Il y recommande tout particulièrement le capitaine de frégate Dupetit-Thouars à la bienveillance du baron d'Haussez, « car, ajoute le comte de Bour-« mont, la manière dont il s'est exprimé à Paris sur la « possibilité de l'expédition ne lui a pas valu les suffrages « des officiers généraux de la marine, et il serait très-« possible qu'il ne fût proposé à votre Excellence pour « aucune récompense. » Cet éminent officier de marine, proposé au roi Charles X par le baron d'Haussez pour le grade de capitaine de vaisseau, ne l'obtint, sous Louis-Philippe, qu'en 1834. Il fut fait contre-amiral en 1841, vice-amiral en 1846, et mourut en 1864.

appartenant à la même brigade, et commandé par le colonel vicomte d'Armaillé, et par la brigade Poret de Morvan, composée du 1er régiment de marche (1) et du 3e de ligne.

Le contingent du bey de Constantine, ayant franchi le ruisseau qui le séparait, à notre droite, de la première et de la deuxième brigade de la

(1) Dans ce régiment, composé des 1ers bataillons du 2e et du 4e régiment d'infanterie légère, trois officiers préludaient à un éminent avenir militaire, le capitaine Changarnier, le lieutenant aide-major Borel de Bretizel, et le sous-lieutenant Forey. C'est en se signalant sur les divers champs de bataille de la guerre algérienne que le capitaine Changarnier devint chef de bataillon en 1835, lieutenant-colonel en 1837, après la retraite de Constantine, en 1836, où il se distingua particulièrement, colonel du 2e léger en 1839, maréchal de camp en 1840, et lieutenant-général en 1843. Il fut appelé, en 1847, par le duc d'Aumale, gouverneur général de la colonie, à commander la division d'Alger. Il remplaça, en mai 1848, le général Cavaignac dans le gouvernement général de l'Algérie. Elu représentant du peuple à l'Assemblée nationale, le 4 juin suivant, il reçut du général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, le commandement supérieur de la garde nationale parisienne, auquel il joignit en 1849 celui des troupes occupant Paris. Son énergie préserva la capitale du renouvellement de la guerre civile. A la suite des événements politiques auxquels il participa, il fut arrêté, lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, emprisonné, et conduit de là en Belgique. Ainsi fut brisée sa carrière militaire.

Le lieutenant aide-major Borel de Bretizel, après s'être signalé, comme capitaine, à la prise de Constantine

division Loverdo, que commandaient les généraux de Damrémont et Munck d'Uzer, y fut rejeté et culbuté à la baïonnette. Le contingent du bey d'Oran fut pareillement forcé de reculer devant notre centre. Il était plus de six heures lorsque cette première attaque fut complétement repoussée. Les troupes, enflammées par le succès, brûlaient de prendre l'offensive. Toute la première division exécuta alors un mouvement en avant. A sept heures elle occupait les positions avancées de l'ennemi, qui s'arrêta à environ

en 1837, conquit plus tard, en Algérie, le grade de colonel, et, dans l'expédition de Crimée, celui de général de brigade. Il était en retraite lorsqu'il mourut en 1866.

Le sous-lieutenant Forey, rentré en France après la campagne de 1830, retourna en Algérie en 1835, et, devenu capitaine, se fit remarquer dans la retraite de Constantine en 1836, et dans l'expédition des Portes-de-Fer en 1839. Chef de bataillon en 1840, il retourna en France en 1844 avec le grade de colonel, après quatre nouvelles campagnes. Il était officier général depuis 1848, lorsqu'il aida à l'accomplissement du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Général de division en 1852, il eut dans ce grade un commandement dans l'expédition de Crimée. A la tête d'une division de l'armée d'Italie, il battit le premier les Autrichiens à Montebello, le 20 mai 1859. Chargé en 1862 du commandement du corps expéditionnaire au Mexique, il s'empara, après une vive résistance, de la ville de Puebla, le 17 mai 1863, entra dans Mexico le 10 juin, et fut créé maréchal le 2 juillet suivant. Il revint en France à la fin de cette même année.

un quart de lieue en deçà de son camp de Staouéli. Une batterie établie en arrière du terrain qui venait de lui être enlevé lui servait principalement d'appui. Mais le général Berthezène suspendit son mouvement offensif, pour attendre que les deux premières brigades de la division Loverdo vinssent s'y associer à sa droite.

« A cinq heures du matin, M. de Bourmont, « dit le général Desprez, son chef d'état-major, « observait de son quartier-général ce qui se « passait en avant. » En rapportant ce fait, dans son *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique*, le général Desprez ajoute qu'il pourra être affirmé par de nombreux témoignages. Celui que l'on va entendre sera, par l'effet de circonstances particulières, plus explicite que ne le serait le mien. Dans une *Lettre*, adressée au rédacteur du journal bordelais *la Guienne*, à la date du 9 novembre 1831, le comte de la Myre-Mory, officier d'ordonnance du général en chef, confirme le récit du général Desprez, avec des détails qui le complètent. « Le 18 au soir, écrit le signataire « de la *Lettre*, j'avais parcouru la ligne entière « des avant-postes, et tout annonçait l'attaque « du lendemain. Le général en chef me donna « l'ordre de le réveiller au premier coup de canon. « Ce signal fut effectivement donné par l'ennemi « au petit point du jour. J'entrai aussitôt chez le

« général, qui se leva sur-le-champ, et sortit « pour examiner, ma lunette à la main, les posi- « tions que dominait, dans toute leur étendue, « le rocher de Sidi-Ferruch. » Ces témoignages sont irrécusables, et ce fut d'ailleurs à la vue de tout son état-major que le général en chef se tint à son poste d'observation pendant la première partie de la matinée de cette mémorable journée. Le bruit répandu par la malveillance qu'il dormait alors est donc une fable absurde. S'il ne se rendit pas d'abord sur le champ de bataille, c'est que de la hauteur de Sidi-Ferruch son regard planait au-dessus du brouillard, et embrassait, bien qu'obscurément, l'ensemble de l'attaque et de la défense, tandis que sur le théâtre du combat, il n'aurait pu rien distinguer à quelques pas de lui. L'incertitude où le laissait l'atmosphère brumeuse qui couvrait son armée, sur une ligne d'environ deux lieues de développement, l'obligeait d'attendre les rapports des lieutenants généraux Berthezène et Loverdo, avant de pouvoir juger sur quel point sa présence serait nécessaire. Enchaîné au rivage par l'inébranlable conviction qu'il importait, avant tout, au succès de sa grande entreprise de ne pas s'avancer vers Alger, sans que tous ses moyens de transport et d'attaque fussent débarqués et disponibles, il avait agité, le jour précédent, dans un

entretien terminé sans conclusion, avec les généraux Desprez, de la Hitte et Valazé, la question de s'emparer, en s'abstenant de faire un seul pas au delà, du camp de Staouéli, d'où les Arabes venaient continuellement tirailler sur nos avant-postes. Mais lorsque, arrivé à sept heures et demie sur le terrain, il put reconnaître, le brouillard achevant de se dissiper, que le mouvement offensif devait être poursuivi, il résolut, aprés s'être concerté avec le général Berthezène, à qui appartient une part de la gloire de cette journée, de profiter, pour enlever le camp de Staouéli, de l'admirable ardeur des troupes, « qu'il eût été difficile de contenir, » dit-il dans son rapport officiel. Avant de commencer l'attaque, il dut attendre néanmoins que les dispositions commandées pour en assurer le succès fussent exécutées.

Les deux premières brigades de la division Loverdo eurent ordre d'accélérer leur marche contre la gauche de l'ennemi, pour le rejeter sur sa droite, contre laquelle la division Berthezène continuerait son mouvement offensif. La troisième brigade de la deuxième division dut rester détachée derrière la brigade Clouet. Les trois régiments de la division des Cars tenus prêts à marcher furent placés en réserve derrière le centre de la première division. Les deux pre-

mières brigades de la deuxième division, sous les ordres des généraux de Damrémont et Munck d'Uzer, eurent à surmonter des difficultés de terrain, en même temps qu'elles repoussaient des bandes de cavaliers, et elles ne purent arriver que lentement à la hauteur de la division Berthezène.

A travers les épaisses broussailles qui couvraient toutes les collines et tous les ravins, le mouvement général d'attaque, dont l'ordre fut donné à neuf heures du matin, s'exécuta, sous la direction du général en chef, avec autant de précision que sur un terrain de manœuvre ; ce mouvement s'opérait lorsque le général Hurel, vieux soldat de l'expédition d'Egypte, dont la brigade formait deux des trois régiments de la division des Cars placés en réserve, arriva personnellement sur le champ de bataille, et salua le général en chef, par cette exclamation : « Monsei-« gneur (1), c'est comme aux Pyramides ! » Les bataillons marchaient par échelons en colonnes serrées, l'arme au bras, et la batterie de six bouches à feu fut enlevée par le 14e de ligne de la brigade Achard, aux cris de nos régiments victorieux, dont aucune expression ne pourrait rendre l'enthousiasme. Le général de la Hitte

(1) Ce titre était alors attribué aux ministres du roi.

dirigea l'artillerie, avec une entente supérieure du rôle qu'elle doit jouer dans la guerre moderne, la multiplia par la célérité des mouvements qu'il lui fit exécuter, et coopéra puissamment à ce succès, comme à tous ceux de cette campagne. Nos colonnes entraient à peine dans la batterie conquise, que les Algériens évacuaient déjà le vaste camp de Staouéli. Nos voltigeurs s'y précipitèrent, les masses les y suivirent, et au commencement de l'après-midi nos troupes s'y reposaient des glorieuses fatigues de cette belle journée, dont le résultat décida du sort d'Alger.

Une évaluation précise du nombre des combattants qui, accourus de tous les beyliks de la Régence, sans s'être comptés eux-mêmes, fondirent sur notre armée le 19 juin serait impossible. Suivant les présomptions les plus vraisemblables, confirmées par les rapports postérieurs des Turcs, nous eûmes affaire, avec vingt mille hommes en ligne, à environ cinquante mille assaillants (1). Cette multitude d'en-

(1) Le général Berthezène, dont la division participa le plus à la défaite des Algériens, dit, dans une publication intitulée *Dix-huit mois à Alger :* « Les forces « ennemies étaient de cinquante à soixante mille hommes, « dont environ sept mille Turcs. Ces derniers perdirent « plus de trois mille hommes. Ce nombre n'a rien qui « puisse étonner, lorsqu'on fait attention à la fureur avec « laquelle ils combattirent pendant plusieurs heures. »

nemis divers, dont la milice turque était l'élite, se composait en outre de Koulouglis, d'Arabes, de Maures et de Kabyles, qui étaient descendus de l'Atlas pour en défendre les approches. De tous ces combattants, un grand nombre étaient à cheval ; ce n'était pas une cavalerie, mais des bandes irrégulières de cavaliers, presque tous armés de longs fusils. Leurs chevaux étaient généralement médiocres, mais agiles et singulièrement habitués à courir au milieu des broussailles. Ces cavaliers s'avançaient pour faire feu de toute la vitesse de leurs chevaux, et tournaient le dos aussi rapidement. Souvent leurs coups n'étaient pas moins bien dirigés que ceux des fantassins. Les armes de toute cette soldatesque à pied et à cheval étaient le fusil, le pistolet, le yatagan, le poignard, la lance et le sabre. Les Algériens n'avaient point d'artillerie de campagne, et ici les batteries qu'ils avaient construites en avant de leur camp leur furent enlevées. Ils se montrèrent étrangers à toutes les notions de discipline et de tactique européenne. En voyant nos soldats marcher en lignes, ils les crurent attachés les uns aux autres par le bras. Dispersés par bandes, comme autrefois les Numides de Tacfarinas, au rapport de Tacite (1), les Arabes

(1) *Annales*, liv. III, XXI.

accouraient sans aucun ordre. Ils étaient conduits par les Turcs, qui leur donnaient en même temps l'exemple du plus intrépide courage. On en vit un, qui était resté blessé sur le champ de bataille, se poignarder pour ne pas tomber vivant aux mains des chrétiens.

De notre côté, l'enthousiasme qui éclata dans tous les rangs, lorsque les divisions prirent l'offensive, fut tel que l'imagination seule peut le concevoir. C'était le délire de vaincre un ennemi jusqu'alors invaincu : de l'aveu unanime des officiers de la plus vieille expérience, jamais soldats ne montrèrent plus d'ardeur. Quoique tous les officiers d'état-major n'eussent pas encore reçu leurs chevaux, la transmission des ordres se fit avec toute la célérité désirable. Le nombre des hommes mis hors de combat dans nos rangs fut de cinq cent trente, dont dix canonniers. Quarante-quatre hommes de la division Berthezène et treize de la division Loverdo périrent sur le champ de bataille. Le nombre des blessés fut de trois cent quarante-quatre dans la première division et de cent dix-neuf dans la seconde. Le sort voulut que le 20e et le 28e régiment de ligne, formant la brigade Clouet de la première division, et le 37e régiment de ligne de la brigade Achard de la même division, fussent ceux qui souffrirent le

plus. La perte de l'ennemi fut beaucoup plus considérable ; mais il serait d'autant plus difficile de l'évaluer, même approximativement, que les cavaliers algériens ont coutume d'entraîner leurs morts, au moyen d'un croc avec lequel ils les saisissent. Aussi ne trouvâmes-nous jamais sur le champ de bataille que les morts qu'il leur avait été impossible d'enlever. C'était plutôt encore pour leur donner la sépulture que pour les dérober à leur ennemi qu'ils en agissaient ainsi.

On a vu que, dans l'impétuosité de la victoire, nos troupes s'étaient précipitées sur le camp de Staouéli, tandis que l'ennemi l'abandonnait avec la plus grande confusion. La sanglante cruauté des Algériens abattant, sans quartier, toutes les têtes que le yatagan rencontrait, avait rendu de tristes représailles inévitables dans le feu de l'action. Comment obtenir du soldat, dans l'atmosphère d'un champ de bataille, qu'il respecte la vie de ceux qui venaient de lui prouver, en tranchant à côté de lui la tête de son camarade abattu et désarmé, qu'à la guerre entre le musulman et le chrétien il n'y a que la mort? Quand même nous aurions pu d'ailleurs penser à faire des prisonniers, un peloton de vingt-cinq hommes était notre seule cavalerie disponible, notre régiment de chas-

seurs n'étant point encore complétement débarqué. Des drapeaux, des étendards, des queues de cheval, des armes, toute l'artillerie ennemie furent les trophées de cette journée, avec l'occupation du vaste camp de Staouéli. On y trouva de la poudre, des projectiles, un bel exemplaire du Coran, les registres et les papiers particuliers de l'aga de la milice turque, des vivres, du tabac, du café, du sucre, de l'or et de l'argent monnayés, des troupeaux de moutons et une centaine de chameaux. Ce fut un spectacle vraiment étrange et bizarre de voir ces chameaux arriver, l'après-midi, à Sidi-Ferruch, rassemblés en troupeau, et conduits par quelques soldats encore tout animés du combat. Ces pauvres animaux y furent accueillis par un rire universel, et devinrent l'objet de toutes les plaisanteries dont le soldat français est si prodigue. Mais comme la patience lui manque essentiellement, et que le soin et la conduite des chameaux en demandent beaucoup, l'armée ne tira presque aucun avantage de cette capture.

On essaya d'en manger quelques-uns, et la chair n'en fut pas trouvée mauvaise. Jusqu'à ce que les chevaux fussent habitués à la vue des chameaux, ils en eurent une frayeur tout à fait extraordinaire.

Parmi les beaux traits de cette journée, il en

est un surtout que je me reprocherais de ne pas mentionner. Après la prise du camp de Staouéli, un voltigeur, pourvu d'un bidon contenant un reste d'eau, passait auprès d'un arabe grièvement blessé. Dévoré d'une soif ardente, l'Arabe, gisant dans les broussailles, exprime son besoin par un geste intelligible et par des cris lamentables. Le voltigeur s'arrête : plein du souvenir des Français décapités les jours précédents par nos barbares ennemis, et dont les cadavres mutilés avaient été trouvés sur le champ de bataille, il hésite d'abord, puis tend son bidon à l'Arabe suppliant, et le lui laisse jusqu'à ce qu'il ait étanché sa soif (1). Voilà le chrétien ; mais se tapir dans les broussailles, au nombre de cinq ou six, guetter un Français qui s'avance seul, le front haut, se précipiter tous sur lui, le renverser, lui trancher la tête, lui couper les pieds et les mains, se baigner dans le sang avec volupté, et s'enfuir en bondissant de joie, voilà le mahométan.

Sous les longs hangars, revêtus de toiles imperméables, élevés par l'administration dans la presqu'île, les blessés reçurent tous les soins qu'ils méritaient, et rien ne leur manqua. A son

(1) Mon camarade, le comte de la Myre-Mory, a été témoin de ce trait généreux.

retour à Sidi-Ferruch, et avant de rentrer à son quartier-général, le général en chef alla les visiter, et leur porta des consolations et des espérances. Les aumôniers des régiments en avaient relevé plusieurs du champ de bataille, et ils prodiguèrent à tous, avec la plus ardente charité, les secours fortifiants de leur pieux ministère. Il est peu d'âmes où la foi endormie ne se réveille pas devant une mort pleine de vie, telle que celle qui frappe l'homme à la guerre. Le saint zèle des aumôniers ne fut point stérile, et le Dieu des armées trouva des fils fidèles dans les victimes qui s'immolaient pour la chrétienté.

Avant d'ordonner le mouvement général que couronna cette victoire, le général en chef avait prescrit au général du génie de tracer et de faire ouvrir, au fur et à mesure que nous avancerions, la route destinée à relier le camp de la presqu'île à celui de Staouéli, et à être continuée au delà jusque devant Alger. Il avait commandé en même temps à l'intendant en chef de faire arriver, par cette route, à la fin de la journée, des vivres et des munitions dans le camp que l'on allait conquérir. L'un et l'autre ordre avaient été ponctuellement exécutés par le général Valazé et par le baron Denniée.

J'ai dit qu'un hôpital avait été établi à Mahon, du consentement de l'Espagne. On y évacuait

successivement les blessés et les malades dont l'état promettait qu'ils pourraient supporter la traversée. On eut occasion alors de constater la salubrité de l'air sur le théâtre des opérations de l'armée, et de reconnaître que, malgré l'influence d'une température moyenne de vingt-huit degrés, les blessures guérissaient promptement. Cela doit s'entendre de tout le littoral que nous occupâmes, et je signalerai les exceptions accidentelles à ce fait général. Ainsi la réunion des blessés et des malades, qu'on apportait chaque jour à Sidi-Ferruch, finit par en rendre l'air malsain, et la guérison des blessures et des maladies y devint lente et incomplète.

Le camp de Staouéli, demeure passagère des Arabes, se déployait sur une vaste étendue de terrain sablonneux, légèrement inégal. Deux cent soixante-dix tentes de toile blanche, plus grandes, mieux entendues et plus aérées que les nôtres, y étaient dressées çà et là, sans aucun ordre de campement, au milieu des broussailles de lentisques, de pins nains et d'arbousiers dont le pays était partout couvert. Quelques figuiers, quelques oliviers et quelques mûriers ombrageaient des fontaines dont l'eau fut trouvée de bonne qualité. Au-dessus de ce paysage, égayé par des touffes de lauriers-roses, quelques grands palmiers montraient leurs cimes vertes au cou-

ronnement d'un fût qui s'élançait avec grâce. Quel spectacle que celui d'une armée française qui, à peine débarquée depuis six jours sur une plage inhabitée de la côte de Barbarie, avait déjà une place d'armes inexpugnable derrière elle, et, protégée par la terreur qu'elle avait inspirée aux Algériens vaincus et dispersés, dormait paisiblement sous les tentes des Arabes nomades, et demandait au rare ombrage des palmiers un refuge contre les ardeurs du soleil du désert!

Parmi les tentes du camp de Staouéli, on remarquait celle de l'aga de la milice d'Alger, celle du bey de Constantine et celle du bey de Titery, que l'ennemi avait aussi abandonnées dans sa fuite inattendue. Cette dernière, que le général en chef occupa après la journée de Sidi-Khalef, était d'une longue dimension, d'une élévation grandiose, d'une magnificence orientale, et d'un effet très-pittoresque. Trois compartiments inégaux, séparés par des rideaux, la divisaient dans sa longueur. Le premier, qui était au moins aussi grand que les deux autres ensemble, était réservé au bey ; le suivant renfermait ses femmes, et le troisième recevai les gens de sa suite. L'intérieur de la tente était en étoffe de laine rouge et jaune, ornée de dessins élégants et variés. A l'extérieur, elle était cou-

verte d'une toile blanche, semblable à celle des autres tentes. Le séjour de Staouéli était très-malsain à certaine époque de l'année, où souffle ordinairement le siroc desséchant. Le 3e de ligne, ce beau régiment si bien conduit par le brave et loyal colonel Roussel, en fit la triste expérience lorsqu'il y stationna après la prise d'Alger.

Tandis que les deux premières divisions occupaient le camp de Staouéli, la troisième resta en seconde ligne et à la garde de la presqu'île. Le quartier-général demeura dans la place d'armes de Sidi-Ferruch, où l'on travaillait sans relâche à la mise à terre du matériel de l'expédition.

Le lendemain de la victoire du 19 juin fut le premier dimanche que l'armée salua sur la terre d'Afrique. Au pied de la hauteur que couronnait le marabout, deux tonneaux supportant quelques planches servirent à improviser un modeste autel. Le grand palmier de la fontaine était comme une colonne de ce temple illimité, et un ciel pur et sans nuage en était le dôme. Là fut solennisé pour la première fois, après une désuétude de tant d'années, le jour du Seigneur. Un aumônier célébra la messe, et les guerriers, encore tout poudreux de la gloire de la veille, humilièrent, sous les rayons brûlants du soleil d'Afrique, leurs fronts découverts devant le

Dieu dispensateur du succès des batailles. Il semblait, ce sacrifice chrétien, sanctionner le retour de la civilisation et de la liberté, filles de l'Évangile, sur ce rivage où peu de jours auparavant la barbarie et le despotisme, enfants du Coran, planaient sur un désert.

Ce même jour, lendemain de la bataille de Staouéli, le général en chef publia l'ordre du jour suivant :

« Les troupes de l'armée d'expédition, dans « les journées du 14 et du 19 juin, ont répondu à « l'attente du roi, et déjà elles ont vengé l'in- « sulte faite au pavillon français. La milice « turque avait cru qu'il était aussi facile de nous « vaincre que de nous outrager ; une entière « défaite l'a désabusée, et c'est désormais dans « l'enceinte d'Alger que nous aurons à la com- « battre. Déjà beaucoup d'Arabes retournent « dans leurs foyers, d'où la terreur les avait « seule arrachés. Bientôt ils reviendront pour « nous vendre leurs troupeaux et porter l'abon- « dance dans nos camps. Le général en chef « rappelle à l'armée que les Arabes doivent y « trouver un accueil amical, et que tous les « marchés conclus avec eux doivent être exécutés « consciencieusement.

« Les troupes de toutes les armes ont rivalisé « de dévouement. L'administration par la sa-

« gesse de ses dispositions, par les soins qu'elle « donne aux blessés, a aussi droit à des « éloges.

« Le général en chef fera valoir auprès du « gouvernement les services de tous. Il récla- « mera les bontés du roi pour ceux qui s'en se- « ront rendus les plus dignes.

« Toutes les fois que l'armée a combattu, le « feu des bâtiments du roi a appuyé ses mouve- « ments et a puissamment contribué aux succès « que nous avons obtenus.

« Au quartier-général de Sidi-Ferruch, le 20 juin 1830.

« Le lieutenant général, commandant en chef,

« comte de BOURMONT. »

Les officiers cités par les lieutenants généraux Berthezène et Loverdo, pour s'être particulièrement distingués, dans cette mémorable bataille, furent, dans la première division, le colonel d'état-major de Brossard, les colonels d'infanterie de Feuchères, Horric de la Motte et Mounier, le chef de bataillon Tremeaux du 37e de ligne, le capitaine Ruffo de la Fare, et le chirurgien-major Augis du même régiment ; dans la deuxième division, le colonel d'état-major Jacobi, le chef de bataillon d'état-major

Aupick, les capitaines d'état-major Perrot et Riban, les colonels d'infanterie Magnan, de Léridant et Mangin, le lieutenant-colonel Boullé du 6e de ligne, le capitaine de voltigeurs Blanchard du même régiment, le capitaine de voltigeurs de Lacroix du 49e de ligne, le lieutenant de voltigeurs Lévêque du 15e de ligne, le capitaine du Chatellier du 21e de ligne, le sous-lieutenant Darricau du 48e de ligne, et le lieutenant Lavagnac du 29e de ligne. Dans l'artillerie, le capitaine Lelièvre et les lieutenants de Kergorlay et Vernier ont particulièrement coopéré à seconder l'impulsion donnée à leur arme par le général de la Hitte et le colonel d'Esclaibes.

Les Turcs d'Alger se rappelaient encore l'issue de l'expédition espagnole de 1775, et ce souvenir n'avait pas peu contribué à aveugler leur orgueil : ils se croyaient modestement invincibles. Ibrahim, aga de la milice turque, gendre du dey, qui, à la tête de toutes les forces de la Régence, se rua, suivant son propre langage, contre notre armée, avait promis de nous jeter à la mer. Si l'inébranlable résistance contre laquelle il vint se briser, la défaite complète qu'il essuya, et la déroute qui s'ensuivit furent impuissantes à dessiller les yeux des Turcs, elles ne furent pas sans effet sur les Arabes et sur les Maures. Mais pour utiliser leur découragement à notre profit, il

aurait fallu que l'armée pût poursuivre ses succès et recueillir immédiatement autour des murs d'Alger les fruits de la victoire de Staouéli. Un obstacle insurmontable s'y opposa : les bâtiments qui portaient les chevaux de l'administration et ceux de l'artillerie de siége n'étaient pas encore arrivés dans la baie de Sidi-Ferruch, et les terribles leçons de l'histoire défendaient expressément de profiter de la fuite précipitée et de la dispersion de l'ennemi.

J'ai entendu le général en chef en exprimer ses vifs regrets dès le 21 juin, et il écrivait le 22 au ministre de la guerre par intérim : « Je « n'aurais pas hésité à porter l'armée en avant, « si les chevaux de l'artillerie de siége et ceux « de l'administration avaient été débarqués. « Les bâtiments qui les transportent devaient « partir le 13 de la baie de Palma ; des vents « de sud-ouest les y ont retenus jusqu'au 18 ; « depuis lors le calme a été presque constant, « et ils ne sont pas encore en vue. J'ai pensé « que l'investissement ne devait se faire que « lorsqu'on aurait la certitude que les travaux de « siége ne seraient pas interrompus par le « manque de munitions, et que les subsistances « seraient assurées. »

Le général Desprez a aussi exposé très-judicieusement les raisons impérieuses pour lesquelles

le général en chef, après la victoire de Staouéli, suivant les propres termes de sa correspondance avec le baron d'Haussez, ministre de la marine, « a été obligé de s'arrêter, parce qu'il ne vou- « lait pas s'exposer au moindre pas rétro- « grade. »

« Que de siéges, dit notre chef d'état-major, « dans son *Journal d'un officier de l'armée* « *d'Afrique*, ont eu des résultats désastreux, « parce qu'on les avait entrepris sans les moyens « nécessaires pour les pousser avec vigueur ! « L'armée d'Égypte était composée des meil- « leures troupes de la France ; celui qui la « commandait occupe le premier rang parmi « les capitaines des temps modernes : cepen- « dant cette armée échoua devant Saint-Jean- « d'Acre, parce qu'elle n'avait que de l'artille- « rie de campagne.

« Si, dès le 19, l'armée s'était portée sous « les murs d'Alger, l'administration se serait « trouvée hors d'état de pourvoir au transport « des subsistances. Au delà des positions que « nous avions attaquées, l'état des routes ne « lui aurait pas permis de faire usage de ses « voitures. Le même obstacle et le manque de « chevaux se seraient opposés à la marche de « l'artillerie de siége et des caissons du génie. « Quelques pièces de campagne seulement

« auraient suivi le mouvement des troupes.
« Quel eût été alors le résultat d'une opération
« que, loin du théâtre de la guerre, quelques
« écrivains ont déclarée si facile ?

« Après une vaine démonstration, l'armée
« manquant de vivres, d'outils, d'artillerie de
« siége, aurait été contrainte de se rapprocher
« du point de débarquement. Un temps pré-
« cieux aurait été perdu pour les travaux de
« toute espèce qu'il était urgent d'exécuter.
« L'ennemi aurait repris de la confiance en
« même temps que nos troupes se seraient dé-
« couragées. C'est alors que le chef aurait en-
« couru un juste blâme. Dans une situation où
« le moindre accident pouvait avoir de si funestes
« conséquences, il fallait marcher à coup sûr au
« risque de marcher moins rapidement. »

« Ne se présenter devant le fort de l'Empe-
« reur que pour commencer le siége, tel était
« le but que l'on s'était proposé. Cependant,
« comme il était d'une grande importance que
« nos soldats demeurassent convaincus de leur
« supériorité, le général en chef avait décidé
« que toutes les fois que l'ennemi prendrait
« l'offensive, il serait attaqué à son tour ; c'est
« ce qui eut lieu le 19 et le 24. »

Le retranchement de Sidi-Ferruch était ter-
miné sur un développement de plus de mille

mètres, et armé, comme on l'a vu, de vingt-quatre pièces de canon, en partie prises à l'ennemi. De là à Staouéli serpentait sous les collines, à travers les broussailles, une route de six mètres de largeur, qui, sur l'ordre du général en chef, et par les soins du général du génie Valazé, avait été tracée et exécutée avec une promptitude inimaginable. Des redoutes étaient échelonnées, avec un blockhaus, sur les flancs de cette route pour assurer les communications. La distance de Sidi-Ferruch à Staouéli est d'environ cinq quarts de lieue. Le terrain monte toujours jusqu'au plateau de Staouéli, qui domine le pays environnant. Une petite construction en pierres, qui apparaissait non loin du joli bosquet d'orangers indiqué sur la carte de Boutin (1), était la seule qu'on aperçût; d'ailleurs point d'habitations. Au milieu des broussailles monotones qui attristaient le paysage, ce bosquet d'orangers, arrosé par un petit ruisseau, se présentait comme une délicieuse oasis. Autour du du camp de Staouéli et dans l'intérieur de la presqu'île seulement, quelques portions de terrain, disputées aux lentisques, et grossièrement cultivées, avaient porté du blé ou de l'orge.

La vue de ces lieux, la grande scène dont ils

(1) A environ une lieue à l'ouest de Staouéli.

étaient le théâtre, et le spectacle de la civilisation subitement implantée au milieu du désert, quelle source abondante d'études et d'inspirations pour l'artiste ! Entraînés par la passion de leur art à partager les fatigues et les périls de nos soldats, des peintres renommés étaient venus en Afrique chercher, jusque sous le feu de l'ennemi, des effets à reproduire et des tableaux à saisir. M. Langlois, chef de bataillon d'état-major, peintre soldat, M. Gudin et M. Eugène Isabey, allaient esquissant tout ce qui frappait leur coup d'œil d'artiste, et moissonnaient dans ce champ fertile à la sueur de leur front. MM. Le Tanneur et Gilbert, peintres de marine, avaient fait la traversée à bord du vaisseau amiral, et le littoral, alors si animé, était l'objet de leurs observations. La présence au milieu de l'armée de ces artistes, qu'aucune privation ne rebuta, qu'aucun danger ne trouva en défaut, était une des singularités de cette campagne qui, à l'exception de notre guerre d'Égypte, ne ressemblait à aucune autre.

Le débarquement de tout le matériel de l'administration, de l'artillerie et du génie, était une opération inévitablement longue et pénible ; et si elle avait pu être abrégée, elle l'aurait été certainement par l'activité infatigable et par le zèle intelligent de notre marine. Les bâtiments

de guerre qui avaient déchargé ce qu'ils avaient à bord formèrent une division, qui mit sous voiles pour croiser au large de la baie, sous la direction de M. le contre-amiral de Rosamel. La baie se débarrassait ainsi. Mais on n'y voyait pas arriver les bâtiments qui portaient les chevaux de l'administration et ceux de l'artillerie de siége, et nos troupes s'impatientaient de stationner dans le camp de Staouéli, d'où elles apercevaient l'ennemi revenir de la terreur que lui avait inspirée sa défaite du 19 et recommencer à se réunir.

Notre inaction parut inconcevable aux Algériens, et, ne pouvant pas se l'expliquer, ils l'attribuèrent à la peur plutôt qu'à la prudence. Le 24 juin, à l'aube du jour, ils vinrent engager le combat. Ils étaient nombreux, et on reconnut d'abord qu'ils voulaient tenter une attaque sérieuse et générale ; mais on était disposé à les bien recevoir. J'avais été chargé par le général en chef, lorsque je recevais ses ordres, la veille au soir, tandis qu'il se couchait, de l'éveiller au lever du soleil. Il monta à cheval, et se dirigea, suivi de tout son état-major, vers le camp de Staouéli. La division Berthezène et la première brigade de la division Loverdo, pourvues d'une batterie d'artillerie de campagne, avaient été chargées de repousser cette présomptueuse agression.

Formées en colonnes, elles balayèrent rapidement la plaine, couverte de petites broussailles, qui s'étend depuis le camp de Staouéli jusqu'à la hauteur de Sidi-Khalef. Ce succès fut enlevé au pas de course. Le général en chef était à la tête des colonnes; les escadrons des chasseurs d'Afrique suivaient le mouvement; mais la nature du pays, devenue ensuite plus accidentée, ne permit pas de s'en servir. On ne doit pas compter une lieue de Staouéli à Sidi-Khalef. Là se trouvaient les premières habitations que l'armée eût encore rencontrées; les mouvements du terrain commençaient à être plus prononcés, et, à quelques centaines de mètres plus loin, on arrivait à de grands enclos entourés d'épaisses haies de cactiers et d'aloès, armés de longues et formidables épines. Des arbres et des lianes concouraient aussi à rendre ces haies impénétrables, et les accidents de terrain se multipliaient. Tels étaient les obstacles que les Turcs et les Arabes, emportés par la fuite, ne surent pas utiliser au profit de leur défense, et que le général en chef se hâta de faire franchir par la division Berthezène. Elle s'arrêta lorsquelle les eut dépassés, et l'ennemi, toujours fuyant, fit sauter devant elle un magasin à poudre. Cette explosion, que nos voltigeurs saluèrent par des rires et par des battements de mains, n'eut d'autre effet que de produire une

détonation terrible, et des nuages d'une fumée noire et épaisse, qui obscurcit l'horizon pendant plus d'un quart d'heure. La marche, ou pour mieux dire la course de notre artillerie ne fut retardée par aucun des obstacles que présenta le théâtre du combat. Sa présence à la tête des colonnes, et son feu bien dirigé par le colonel d'Esclaibes et par le capitaine Bonet hâtèrent, à la fin de la journée, la fuite et la dispersion de l'ennemi.

Cependant la première brigade de la deuxième division, qui formait notre droite, avait rencontré une résistance plus opiniâtre que celle qui fut opposée à la division Berthezène. Mais cette brigade, énergiquement conduite par le général Damrémont, triompha et de cette résistance et des difficultés du pays.

Ce triomphe coûta trop cher au général en chef. Amédée de Bourmont, le second des quatre fils qui l'avaient suivi en Afrique, était lieutenant de grenadiers au 49e de ligne, l'un des régiments de la brigade Damrémont, commandé par le colonel Magnan. L'ordre d'exécuter son mouvement offensif venait d'être apporté à cette brigade par le capitaine de la Myre-Mory, officier d'ordonnance du général en chef, lorsque le général de Damrémont, entendant Amédée de Bourmont réclamer pour les grenadiers l'honneur de marcher en avant, en se plaignant de ce qu'il

était toujours attribué aux voltigeurs, lui commanda d'attaquer les Arabes retranchés derrière les haies et les massifs d'aloès, de cactiers et d'arbustes divers qui couvraient le terrain. Ce jeune et vaillant officier s'élançait à la tête de sa section, lorsqu'il tomba frappé d'une balle qui l'atteignit sous le cœur. Trois autres balles avaient touché, l'une la poignée de son sabre qu'il avait à la main, l'autre la lame, et la troisième son shako. Son frère aîné, qui était alors auprès de leur père, remplissant ses fonctions d'aide de camp, alla le relever du champ de bataille, lorsque le succès de la journée lui permit de se séparer de l'état-major général. Les deux frères arrivèrent le soir, l'un escortant l'autre, au camp de Staouéli. Amédée était porté par quelques grenadiers en pleurs. Le général Loverdo le reçut dans sa tente, et lui prodigua les soins les plus attentifs. Les chirurgiens accoururent ; mais ils ne firent luire dans les cœurs qu'un faible rayon d'espérance. Le langage, la résignation, le sacrifice du jeune Amédée furent sublimes. Em-
« brasse-moi, disait-il à un ami (1), c'est le plus

(1) Le narrateur de ces faits. L'intimité qui m'attachait à ce jeune camarade d'un si généreux courage datait de son début dans l'armée, et remontait à son entrée en 1822, au sortir de l'École militaire de Saint-Cyr, dans le 40e régiment de ligne, auquel j'appartenais alors.

« beau jour de ma vie, cette blessure reçue pour « le roi et pour la France est bien placée, elle « est près du cœur. » Instruit de son malheureux sort, le général en chef, revenu au camp de Staouéli, se rendit le soir près de son fils. Il n'y a pas d'expression qui puisse donner une idée de cette dernière entrevue : elle fut aussi noble que déchirante. « Ecrivez à ma mère, con- « solez ma mère, consolez mes sœurs, » répétait Amédée. Son père l'embrassa, lui donna sa bénédiction, retourna à ses devoirs, et ne le revit plus. Je passai la nuit auprès de lui avec son frère Adolphe. Le lendemain matin, il reposait lorsque je fus obligé de retourner à mon poste, sans avoir pu lui serrer la main pour la dernière fois.

On n'a pas oublié la manière simple et touchante dont il fut rendu compte de cette blessure faite au cœur d'un père. « Le nombre des « hommes mis hors de combat a été peu consi- « dérable ; un seul officier a été blessé dange- « reusement, c'est le deuxième des quatre fils « qui m'ont suivi en Afrique. J'ai l'espoir qu'il « vivra pour continuer à servir avec dévouement « le roi et la patrie. » Ces paroles admirables, du rapport du 25 juin, ont retenti dans tous les cœurs en France. Tout le monde s'intéressa à la conservation des jours du jeune et brave Amédée.

Il est devenu le fils de toutes les mères, disait alors une femme inspirée de la sympathie d'une mère, et le frère de toutes celles qui ne sont pas assez âgées pour être sa mère, répondait une autre, avec le sentiment d'une sœur.

Le 25 au matin, Amédée de Bourmont fut transporté à Sidi-Ferruch ; mais tous les secours de l'art furent impuissants à le rappeler à la vie, et c'était en vain qu'on avait espéré conserver ce généreux jeune homme, doué d'une si belle âme et de toutes les qualités du cœur. Le fils du vainqueur d'Alger scella de son sang la victoire paternelle. Il tomba en héros, et mourut en chrétien. Il entrait à peine dans son sixième lustre. A la nouvelle de sa mort, toute l'armée mêla ses pleurs à ceux du père et des frères du jeune de Bourmont : ce fut un deuil général, dont le colonel Magnan fut l'organe, au nom de son régiment, dans la lettre suivante, adressée au général en chef :

« MONSEIGNEUR,

« Vous avez été frappé dans vos affections, au « milieu de vos succès. Les officiers du régiment « que je commande sentent toute l'étendue de la « perte que vous avez faite; ils me chargent « d'avoir l'honneur de vous l'exprimer. L'excel- « lent jeune homme, le bon officier que nous

« pleurons avec vous, avait toute notre estime,
« toute notre amitié ; il en était digne. Il n'avait
« pas eu besoin, pour être aimé de nous, d'être
« le fils de notre général en chef ; ses bonnes
« qualités, son instruction, son aménité, sa
« bravoure, l'avaient placé haut dans l'opinion
« du corps ; aussi le corps tout entier partage-
« t-il vos regrets. Quant à moi, Monseigneur, à
« qui vous l'aviez confié, je suis tout entier à la
« douleur de n'avoir pas su vous le conserver ;
« mais c'était chose impossible que de modérer
« au feu une bravoure aussi brillante. Puisse
« l'expression de nos regrets et de notre estime
« pour le fils que vous pleurez être un adoucis-
« sement à votre chagrin. »

Les entrailles d'Amédée de Bourmont furent déposées dans la terre africaine, son cœur embaumé fut enfermé dans une petite cassette, que son père, en quittant Alger, emporta pour seul trophée de sa conquête, et le reste de sa dépouille mortelle fut transporté en France. On ne sait que trop l'accueil qui l'y attendait à la douane de Marseille, où son cercueil fut fouillé. Mais l'indignation publique a fait justice de cette violation du sanctuaire de la mort, et les profanateurs ne peuvent pas même compter sur le silence de l'histoire.

L'armée déplora aussi la perte d'un autre jeune

homme, qui périt ce même jour victime de la cruauté musulmane. C'était M. Amoros, lieutenant d'artillerie, et fils du colonel de ce nom, fondateur des écoles gymnastiques. Il avait suivi l'armée comme volontaire. S'étant écarté des colonnes avec un seul compagnon, qui eut le bonheur d'échapper au même sort en se cachant dans les broussailles, il fut saisi par les Arabes, et impitoyablement décapité par un cheik. L'armée avait presque tous les jours à déplorer les tristes effets de cet instinct féroce, de cette passion de l'homicide qui animait les Arabes. Il semblait que, dévorés de la soif du sang, ils cherchassent à se désaltérer dans le meurtre. Le spectacle presque quotidien des cadavres horriblement mutilés de leurs camarades, que nos soldats rencontraient sur leur passage, exaspérait les esprits, et provoquait la vengeance. Sur un champ de bataille souillé par tant de barbarie, on ne put pas toujours, j'en ai déjà fait l'observation, arrêter l'explosion d'affligeantes représailles. Mais ce ne fut jamais que dans le feu du combat qu'on eut à blâmer cet oubli provoqué des droits imprescriptibles de l'humanité.

Nous eûmes affaire, à Sidi-Khalef, à un ennemi moins nombreux et moins acharné qu'à Staouéli, et il n'avait point de canon. Notre perte en hommes mis hors de combat ne fut pas con-

sidérable. Presque nulle dans la division Berthezène, elle fut de trente-sept hommes dans la brigade Damrémont de la deuxième division. La fuite des Turcs et des Arabes fut si rapide, qu'ils abandonnèrent des troupeaux tout entiers, que nos soldats recueillirent. Plus de quatre cents bœufs ou vaches tombèrent ainsi en notre pouvoir ; c'était une prise précieuse pour l'armée. La journée de Sidi-Khalef fut très-pénible pour nos troupes : sous le poids d'une chaleur intense, elles chassèrent vivement devant elles un ennemi épars et difficile à atteindre, qui les harcelait plutôt qu'il ne les combattait. Le terrain où elles déployèrent leur élan se présenta d'abord embarrassé de broussailles, moins élevées à la vérité qu'entre Sidi-Ferruch et Staouéli, mais très-drues ; et il devint bientôt hérissé d'obstacles de toute espèce, ravins profonds, grandes crevasses, massifs de cactiers, enclos fermés de haies d'aloès et quelquefois plantés de vignes. Rien de tout cela n'arrêta un seul instant la marche de notre infanterie toujours infatigable, ni le passage de notre artillerie, grâce à la mobilité que lui assurait son nouveau matériel, dont l'expérience du champ de bataille démontra la supériorité sur l'ancien. Mais quand elles eurent traversé cette zone de pays couvert et coupé de tant d'accidents, les soldats étaient harassés, épuisés par la chaleur

et dévorés de besoins. Il était plus de trois heures de l'après-midi, et le combat avait commencé vers six heures du matin. Force était donc de faire halte et de prendre position ; la prudence d'ailleurs ne permettait pas d'étendre plus loin notre ligne d'opération. La brigade Damrémont, qui avait repoussé, malgré leur ténacité, tous les essaims d'Arabes qui s'étaient jetés sur notre droite, occupa naturellement la droite de notre position. Le général Berthezène s'établit au centre avec la brigade Poret de Morvan, et les brigades Achard et Clouet formèrent la gauche. Ces quatre brigades se trouvaient placées dans une position désavantageuse, sur un plateau que nous appelâmes, d'après la carte de Boutin (1), Chapelle-Fontaine, et qui, bordé le long de son front par des vallons profonds, où coulaient des ruisseaux, était dominé à sa droite et en face par des hauteurs, et à sa gauche par les premières cimes du Boudjaréah (2), montagne dont Alger et ses jardins occupent le revers. A la faveur des accidents du terrain, des ravins, des haies et des massifs d'arbres, les Arabes

(1) Cette carte indique une chapelle et une fontaine à environ une lieue à l'est de Sidi-Khalef.

(2) Le mont Boudjaréah, proprement *Bou-Zaréa*, c'est-à-dire *père de la semence*, est le point culminant du Sahel d'Alger.

venaient incessamment inquiéter nos lignes.

Mais, s'il était regrettable qu'on eût été forcé de s'arrêter dans cette position fâcheuse, et de s'y maintenir durant quatre jours, qui furent très-meurtriers, on va voir qu'on ne saurait ici prononcer un jugement équitable qu'après un examen complet de la difficulté. L'expédition d'Alger, telle qu'elle avait été conçue, était une question complexe, mais une, dont la solution dépendait de la combinaison de deux moyens différents appliqués à la réalisation de la même pensée. A considérer l'entreprise dans son ensemble, le problème qu'on s'était proposé de résoudre consistait à conduire de Toulon jusque dans les murs d'Alger une ligne continue d'opérations, sur laquelle, au point de contact des forces agissant sur terre et sur mer, l'action de la marine s'engrenât, pour ainsi dire, dans celle de l'armée. Ainsi les opérations de l'armée étaient subordonnées à celles de la marine, et la première ne pouvait rien faire que l'autre ne lui en fournît les moyens.

On a vu qu'au départ général de la rade de Palma, l'amiral n'avait pas jugé à propos d'emmener avec la flotte les deux divisions du convoi qui portaient les chevaux de l'administration et ceux de l'artillerie de siége. Elles devaient mettre sous voiles le 13 ; mais le vent les retint dans

cette rade jusqu'au 18; elles furent retardées dans leur route par des vents d'ouest et par des courants violents, et elles n'arrivèrent à Sidi-Ferruch que le 25 au matin. Elles étaient impatiemment attendues, puisque c'était faute de moyens de transport pour l'administration et pour l'artillerie de siége que l'armée avait laissé le temps à l'ennemi de se relever de sa défaite du 19, qu'elle avait par conséquent été attaquée le 24 dans le camp de Staouéli, et qu'elle n'avait pu profiter de sa seconde victoire en se portant en avant jusque sous le château de l'Empereur. Elle battait ainsi l'ennemi sans autre résultat que de le chasser devant elle, au risque d'aggraver les difficultés de sa position. C'est donc parce que sa marche était arrêtée par une cause matérielle indépendante de la volonté de son chef, que l'armée n'avait pas encore pris l'offensive le 24, et qu'elle ne put pas poursuivre le succès de cette journée, comme elle l'aurait fait, après quelques heures de repos accordé aux troupes, si elle en avait eu la faculté. Il est d'ailleurs incontestable que l'audace des Arabes renaquit de notre inaction forcée. Ils ne purent pas comprendre pourquoi nous n'avancions pas, et ils en conclurent naturellement que nous n'osions pas aller plus loin. Cela devait être.

Mais devait-on, après ce nouveau succès,

laisser les brigades qui l'avaient remporté dans la position dangereuse à tenir où les avait amenées l'issue de la journée? A cette question je repondrai qu'il fut d'abord physiquement impossible d'éviter cet inconvénient. Lorsqu'on fit halte, les troupes étaient tellement harassées, épuisées, qu'on n'aurait pu exiger d'elles immédiatement un pas de plus. On connaît ensuite les raisons qui les empêchaient d'étendre leur ligne d'opération. Une grave considération d'une autre nature les retint encore dans la position où elles se trouvaient. Reculer devant les Algériens, leur céder un pouce de terrain, c'eût été s'avouer vaincu, élever leur audace à sa plus haute puissance, et provoquer la réunion de toutes leurs forces contre nous. C'est ce dont le général en chef ne pouvait pas douter. Attaqué dans le camp de Staouéli, il avait été obligé de repousser et d'éloigner l'ennemi ; parvenu aux obstacles que présentait le terrain, et voyant que les Turcs n'en profitaient pas pour leur défense, il avait dû se hâter de franchir ces obstacles pour les mettre derrière lui. Ainsi la critique appliquée à toutes les faces de la question est impuissante à détruire ce fait, que le défaut de transport retarda malencontreusement la marche victorieuse de nos troupes, et les força de s'établir dans une position où les journées sanglantes

des 25, 26, 27 et 28 juin furent inévitables.

Après le combat de Sidi-Khalef, le général en chef ne retourna pas à Sidi-Ferruch, qui demeura la place de dépôt, et fixa, comme il a déjà été dit, son quartier-général à Staouéli. Il s'installa dans la tente du bey de Titery. De là il eut enfin la satisfaction de voir arriver, le soir, les bâtiments qui lui apportaient les moyens de refouler les Turcs dans leurs murs, et d'exécuter l'investissement du château de l'Empereur. Les capitaines de vaisseau Villaret de Joyeuse et Hugon étaient venus lui annoncer, sur le champ de bataille de Sidi-Khalef, l'arrivée si désirée de ces précieux bâtiments. Ils mouillèrent dans la baie de Sidi-Ferruch le lendemain matin, et la mise à terre de leur chargement commença aussitôt.

Cependant le duc des Cars, dont la division n'avait pas encore pris part aux défaites des Algériens, avait exprimé au général en chef les vœux de ses compagnons d'armes, et avec eux il réclamait à son tour l'honneur du péril. Il reçut l'ordre d'aller renforcer notre première ligne, et il y prit poste le 25, avec sa première brigade, à la gauche de la brigade Clouet de la première division. Sa seconde brigade le rejoignit le soir, et s'établit à la gauche de la première. Les deux premières brigades de la troisième division,

commandées par les généraux de Bertier de Sauvigny et Hurel, appuyaient ainsi leur droite au chemin venant de Staouéli, auquel la première division appuyait sa gauche. La brigade Damrémont de la deuxième division était placée à notre extrême droite, en avant du camp de Staouéli. La brigade Montlivault, la troisième de la division des Cars, prit position entre Staouéli et notre première ligne. Comme le général en chef avait besoin de toutes ses forces pour se porter en avant, il avait obtenu de l'amiral, mais avec et après beaucoup de difficultés, la mise à sa disposition de quatorze cents marins, qui, réunis au 48e régiment de ligne, commandé par le colonel de Léridant, formèrent la garnison de la place d'armes de Sidi-Ferruch, dépôt de tous les approvisionnements de l'armée. Le général en chef aurait désiré que la marine se chargeât entièrement de la garde de notre place d'armes ; mais l'amiral s'était exagéré la responsabilité de cette mission, et il refusa de l'accepter. La majeure partie des deuxième et troisième brigade de la deuxième division occupa le camp de Staouéli, et le reste fut échelonné sur notre ligne de communication. Durant la journée du 25, la chaleur fut excessive. L'armée souffrit d'autant plus de cette ascension de la température, qui s'élevait à trente-trois

degrés environ, que le siroc, vent brûlant du sud-est, enflammait la respiration. Le chirurgien-major d'un régiment qui était en marche tomba mort, asphyxié par la chaleur.

La route que le génie avait ouverte de Sidi-Ferruch à Staouéli fut prolongée de là jusqu'à nos avant-postes. Des redoutes furent construites de mille mètres en mille mètres environ, et armées de canons pour protéger la circulation des convois sur cette route. Elle fut pénible l'exécution de ces travaux sous le poids d'une chaleur aussi accablante.

Dans la nuit du 25 au 26, un nouveau coup de vent assaillit la flotte; fut-il plus désastreux que celui qui la menaça le 16 d'un irréparable malheur, c'est ce que je ne puis pas affirmer. L'amiral Duperré dit, dans une lettre adressée au général en chef, « qu'il compromit de nou-« veau le salut de toute l'armée. » Des vaisseaux cassèrent leurs câbles et leurs chaînes d'ancres. Ces coups de vent entravaient l'activité que la marine apportait au débarquement du matériel. Sous tous les rapports, ils étaient fâcheux et inquiétants.

Cependant notre première ligne se trouvait dans une position dominée en présence de la milice turque et d'une multitude d'Arabes, qui dirigeaient contre nous un feu continuel de

mousqueterie et d'artillerie. Ils avaient amené des pièces de canon sur la partie la plus élevée du front de leur position. Dans cet état de choses, le général en chef monte à cheval le 26 à trois heures du matin, et part dans le dessein d'attaquer l'ennemi et de le rejeter de l'autre côté du mont Boudjaréah. Mais il reconnut bientôt que, malgré le zèle énergique du génie, la route n'était pas assez ouverte pour qu'on pût rassembler derrière la première ligne tous les transports de l'artillerie et de l'administration, dont l'armée avait un indispensable besoin pour se porter en avant. Et d'ailleurs, ces transports, à peine débarqués, ne pouvaient pas encore être tous réunis sur le point voulu. Le général en chef revint donc à Staouéli avec l'état-major général.

Ce ne fut pas sans faire violence à son caractère qu'il contint l'ardeur dont toute l'armée était enflammée. *En avant! en avant!* était devenu le cri universel, et la contagion de cet entraînement avait gagné les officiers de l'expérience la plus mûre. Obliger une si noble impatience à patienter, contenir dans les limites tracées par la prudence et par les leçons de l'histoire un si généreux dévouement, n'est peut-être pas le moindre des titres que le général en chef s'est acquis à l'approbation impartiale de la

France et de l'Europe dans cette courte, mais glorieuse campagne. Toujours tranquille et calme au milieu des événements de la guerre comme au bruit des agitations politiques, ferme et conciliant tout à la fois, ménager du sang des hommes placés sous ses ordres, et sans cesse occupé de leur bien-être, il savait faire aimer en même temps que respecter son commandement. C'est ce qu'atteste un organe des impressions de l'armée, d'autant moins suspect de prévention qu'il déclare n'avoir jamais eu aucune relation personnelle avec le général en chef, à qui son nom, suppose-t-il, était même à peu près inconnu. Voici en quels termes M. Barchou de Penhoën, aide de camp du général Berthezène, exprime son témoignage dans une intéressante publication (1), à laquelle j'ai déjà eu occasion de faire un emprunt : « M. de Bourmont était doué d'un « caractère doux, facile, d'une politesse extrême, « de manières excellentes : le moindre officier « de l'armée trouvait son obligeance inépuisable. « Le côté bizarre, aventureux, excentrique de « sa vie, ne déplaisait pas à l'imagination. On « lui savait plus de gré encore de sa manière « d'agir à l'égard de ses enfants. Un seul était « employé à son état-major ; et il l'était longtemps

(1) *Mémoires d'un officier d'état-major.*

« avant l'expédition. Les trois autres étaient « répartis dans des régiments d'infanterie; il « ne s'était, en aucune manière, prévalu de sa « situation pour les soustraire aux fatigues et « aux privations inhérentes aux grades infé- « rieurs. »

Disséminés par tout le pays, les Arabes s'embusquaient dans les broussailles et guettaient les hommes isolés qu'ils pourraient surprendre pour leur trancher la tête. Réunis en bandes, ils couronnaient les collines environnant la plaine qui s'étend entre Staouéli et Sidi-Khalef, toujours prêts à fondre sur nos convois, dont ils épiaient la marche, si la protection des redoutes et l'égide des escortes n'en eussent pas assuré la circulation. Sur une route qui, à Sidi-Khalef, commence à devenir inégale et difficile, les caissons à deux roues, que l'intendant en chef Denniée avait fait adopter, roulaient sans accident et alimentaient exactement l'armée.

Un Arabe, se disant cheik d'une nombreuse et puissante tribu des environs du cap Matifou, se présenta à nos avant-postes, et fut amené au quartier-général le 26. C'était un beau vieillard, d'une noble figure et d'une attitude respectable, sous le déguisement d'un mendiant, qu'il avait pris, racontait-il, pour pénétrer jusqu'à notre camp, à travers les bandes algériennes. Il était

venu à nous évidemment dans l'intention de sonder nos dispositions envers les Arabes. On lui fit l'accueil accoutumé, et on tâcha de le renvoyer content. Lorsqu'il fut reçu par le général en chef sous la tente du bey de Titery, il refusa le café qui lui fut offert ; mais il écouta avec la plus grande attention, et parut entendre avec plaisir la musique d'un régiment qui jouait alors devant la tente du général en chef. Il demanda qu'on le conduisît par mer sur un point de la côte d'où il pourrait se rendre facilement dans sa tribu. On le fit partir pour Sidi-Ferruch, et l'amiral ordonna qu'il fût embarqué sur un brick, et mis à terre au lieu qu'il désignerait. Elle avait vivement frappé les imaginations la présence de ce vieux cheik africain, diplomate du désert, au milieu d'un état-major français, où toutes les grandes puissances de l'Europe étaient représentées par des officiers qu'elles avaient envoyés, ou qui étaient venus volontairement. Parmi ces officiers étrangers, qui assistèrent au solennel châtiment que la France eut la mission providentielle d'infliger aux plus cruels sectateurs de Mahomet, figuraient le comte de la Porterie, Français d'origine, officier général au service du roi d'Espagne, que son âge n'avait pas empêché de vouloir être témoin du succès des armes françaises ; un colonel russe, aide de camp

du grand-duc Michel, M. Philosophoff, officier d'artillerie d'une instruction militaire très-étendue ; le prince Frédéric de Schwarzenberg, fils du feld-maréchal de ce nom, major d'un régiment de cavalerie, et noble représentant de l'Autriche dans nos rangs, où il plut par son caractère franc et loyal, et par la brillante bravoure qu'il montra, et un capitaine de vaisseau de la marine anglaise, qui avait pris part à l'attaque de lord Exmouth contre Alger, en 1816. Alors lieutenant de vaisseau à bord de *la Reine Charlotte*, M. Mansell, parvenu depuis au grade de capitaine de vaisseau, était un homme distingué par ses connaissances variées, jointes à un esprit agréable, et par ses manières ouvertes, qui s'alliaient si bien avec les habitudes françaises. C'était aiguillonné par le désir de voir prendre cette ville d'Alger, contre laquelle les forces navales de l'Angleterre avaient été impuissantes, que M. Mansell avait demandé, de son propre mouvement et en son nom privé, qu'il lui fût permis d'accompagner notre expédition. La curiosité valeureuse, qui l'entraînait toujours aux avant-postes, lui acquit la sympathie de nos soldats ; il n'y avait personne dans l'armée qui ne le connût (1). Courtoisement accueillis

(1) Le ministre de la marine et l'amiral Duperré avaient répugné d'abord à admettre l'embarquement sur notre

par le général en chef à son quartier-général et à sa modeste table, et témoins européens de ce que notre armée fit pour le monde chrétien en vengeant l'honneur et les droits méconnus de la France, ils ont redit partout, ces officiers étrangers à nos passions politiques et à nos haines de parti, la conduite de cette armée, dont la calomnie a vainement essayé d'entacher la gloire si pure.

Le nombre des hommes mis hors de combat s'accroissait beaucoup par les pertes que le feu journalier des Turcs et des Arabes faisait essuyer à notre première ligne ; il s'éleva presque à deux cents hommes par jour dans les journées des 25, 26, 27 et 28 juin, durant lesquelles l'armée resta immobile dans ses positions. Les ambulances avaient reçu très-peu de malades ; mais on avait déjà évacué plus de cinq cents blessés sur Mahon, avant le 25, et la dyssenterie commençait à se propager dans les rangs. On avait eu la précaution, comme il a été dit précédemment, de réunir, après le départ de l'armée expéditionnaire, une division de réserve sur les côtes

flotte d'un officier anglais, mais le général en chef accueillit comme une bonne fortune l'assistance d'un capitaine de vaisseau de la marine britannique à l'expédition où la France allait répondre dignement à l'attente de l'Europe.

de la Provence, et le général en chef demanda alors qu'on lui envoyât une brigade de cette division. Mais cette demande resta sans effet par suite du succès rapide de la campagne.

Pour se maintenir sur la défensive, dans la position où elle se trouvait particulièrement en butte au feu continuel de l'artillerie et de la mousqueterie ennemies, la troisième division soutint, sous les ordres du duc des Cars, une lutte inébranlable de quatre jours contre les attaques acharnées et incessantes de la milice turque, des Arabes et des Kabyles. L'artillerie vint en aide à l'infanterie pour contenir les assaillants. Un ravin formant un angle saillant, au sommet duquel s'élevait de notre côté une maison, s'étendait le long du front de la position des première et deuxième brigades de la troisième division. Deux petits bois commandaient cette position en avant de sa gauche et de sa droite. Le duc des Cars fit enlever ce dernier le 26 juin par quatre compagnies du 2e régiment de marche (1), et l'autre par un bataillon du 35e de ligne le 28. Les officiers qui se sont particulièrement distingués, dans ces combats quotidiens de la troisième division, furent le colonel Rullière, commandant le 35e de ligne, le lieutenant-

(1) A ce régiment était attaché le lieutenant d'état-major Ed. Pellissier, auteur des *Annales algériennes*.

colonel Baraguey d'Hilliers et les capitaines Lelut, Susini et Brusley du 2e régiment de marche, le chef de bataillon Ballon, les capitaines Pelissier, Godart et du Pont de Gault, le lieutenant Massoni, et les sous-lieutenants Foltz et Denner du 35e de ligne, les capitaines Pelegry, Pourrilhon et Vidal, et le lieutenant Boudet du 17e de ligne, les capitaines Filleul de la Chapelle, d'Autun et Bourgeois, le lieutenant Robbe et le sous-lieutenant de Lastic de Saint-Jal du 30e de ligne.

Ce fut la troisième division qui fit la majeure partie des pertes que nous coûtèrent les journées des 25, 26, 27 et 28 juin. Le duc des Cars écrivait au général en chef, le 27 juin au soir, qu'il avait perdu plus de cinq cents hommes depuis l'avant-veille. Dans cette même journée du 27, son premier aide de camp, le chef de bataillon d'état-major Borne, officier très-recommandable, avait été mortellement atteint d'un boulet. Il est à désirer, ajoutait le commandant de la troisième division, que nous sortions le plus tôt possible de cette position.

Le duc des Cars a commandé et administré sa division dans cette campagne avec une supériorité incontestée. La fermeté avec laquelle il s'est maintenu dans la position difficile qu'il occupait à notre gauche, dans les journées du 25 au 28 juin, à la tête de ses deux premières

brigades, et la vigueur avec laquelle il les a conduites, dans la journée du 29, ont mis particulièrement en relief sa capacité militaire. Son éloge était dans toutes les bouches, « quand « on le vit où le péril était le plus grand donner « l'exemple de la plus belle bravoure et les « ordres les plus sages, ménager la vie du sol- « dat et exposer la sienne, » comme le dit, dans le noble langage de ses *Souvenirs de la campagne d'Afrique*, le comte de Quatrebarbes (1), officier d'état-major attaché à la troi-

(1) Après s'être signalé dans toutes les occasions pendant la campagne de la conquête d'Alger, le comte Théodore de Quatrebarbes, invariablement attaché à ses principes politiques, et démissionnaire à la suite de la révolution de Juillet 1830, rentra dans la vie privée. Il accepta, en 1846, des électeurs de l'arrondissement de Cholet le mandat de les représenter à la Chambre des députés, y siégea jusqu'à la révolution du mois de février 1848, et y fut, à la tribune, l'organe éloquent des convictions catholiques et le constant défenseur des saines doctrines de droit et de liberté. Véritable chevalier français, et digne fils des croisés, il reprit en 1860, pour obéir à sa foi, sans souci de son âge, l'épée qu'il avait déposée en 1830, par dévouement au principe monarchique, et courut, prêt à verser son sang pour la cause de la papauté, se mettre au service du Souverain Pontife. Nommé par le général de la Moricière, le 8 septembre 1860, gouverneur civil de la ville et de la province d'Ancône, il prit d'abord, à tout événement, les mesures les plus prévoyantes, et participa ensuite avec énergie à la défense désespérée de la place, que les Piémontais

sième division. La même justice rendue aux hautes qualités du duc des Cars est surtout remarquable sous la plume d'un officier supérieur étranger à notre armée, mais notre frère d'armes par la valeur avec laquelle il a combattu

assiégèrent traîtreusement par terre et par mer, après le guet-apens de Castelfidardo. Quand la prolongation d'une résistance impossible contre des forces d'une supériorité numérique démesurée fut définitivement manifeste, le comte de Quatrebarbes n'aurait pas hésité, avec le général de la Moricière, à s'ensevelir sous les débris de la citadelle d'Ancône, en mettant le feu aux poudres, pour ne pas traiter d'une capitulation avec un ennemi félon et déloyal, s'ils n'avaient pas cru l'un et l'autre que le chrétien n'a pas le droit de disposer lui-même de sa vie, et si leur devoir ne leur avait pas défendu de sacrifier inutilement celle des hommes placés sous leurs ordres. Ils s'inclinèrent donc sous la main de Dieu leur imposant la dure loi de la nécessité. Le général de la Moricière avait mis pour condition de la capitulation d'être transporté à Gênes par mer, et le comte de Quatrebarbes s'embarqua le 30 septembre pour rentrer en France avec lui. Nul ne pouvait mieux que le gouverneur d'Ancône raconter ce que fut cette lamentable catastrophe, honteux triomphe des attentats piémontais au droit des gens, et il s'est acquitté de cette tâche historique, dans un volume in-8° d'un navrant intérêt : *Souvenirs d'Ancône, siége de* 1860. La fidélité du comte de Quatrebarbes à la noble devise de sa famille, *in altis non deficio*, a été fructueuse : cinq de ses petits-neveux se sont successivement enrôlés sous la bannière pontificale. Georges d'Héliand, fils unique de la comtesse d'Héliand, sa nièce, fut tué à Castelfidardo, à l'âge de dix-huit ans. Zacharie du Reau, fils de la sœur de la

dans nos rangs. On lit dans la relation pleine d'intérêt que le prince Frédéric de Schwarzenberg a publiée en allemand de la campagne à laquelle il a pris part (1) : « Ce général méri-« tait complétement l'estime et l'affection qui

comtesse d'Héliand, avait le même âge lorsqu'il échappa à ce massacre. Devenu capitaine dans la vaillante milice des zouaves, il se signala à Mentana, où ses deux frères, Henri et Maurice du Reau, gagnèrent dans le même corps, le premier les galons de sergent, et le second ceux de sergent-major. Bernard de Quatrebarbes, fils du marquis de Quatrebarbes, et fils d'adoption de son grand-oncle, sacrifia, avec l'ardeur de la foi qu'il unissait à la générosité du cœur et à l'élévation de l'esprit, le plus brillant avenir social au dévouement qui le conduisit à Rome, à l'âge de vingt ans, en 1860. « Mon cousin « Georges d'Héliand a été tué, je dois le remplacer, » di-« sait-il, et il désirait vivement s'engager dans le bataillon des zouaves ; mais, de l'avis de son père et de son grand-oncle, et par le conseil du général de la Moricière, il entra dans la batterie d'artillerie en voie d'organisation, et y devint sous-lieutenant en 1864, et lieutenant en 1866. Il commandait l'artillerie qui fit éprouver une perte de plus de sept cents hommes aux Garibaldiens, dans l'héroïque défense de Monte-Rotondo, et y reçut les glorieuses blessures dont il mourut à Rome, le 23 novembre 1867. Yves de Quatrebarbes, qui, blessé à Mentana, s'était écrié en voyant ses camarades accourir à son secours : « ne faites pas attention à moi, « continuez de vous battre, vive Pie IX, » est le fils d'un cousin germain du comte Théodore de Quatrebarbes.

(1) *Rückblicke auf Algier und dessen Eroberung durch die königlich-französischen Truppen im Jahre* 1830.

« lui étaient généralement accordées. Brave « devant l'ennemi, aimable dans ses relations, « il réunissait les qualités du soldat à celles de « l'homme du monde. Dans les combats, et à le « voir supporter les fatigues, on l'aurait pris « pour un vieux grenadier, si son éducation et « ses manières n'avaient pas révélé l'homme du « monde. C'était un vrai modèle de l'ancienne « chevalerie française (1). » Le prince de Schwarzenberg est l'écho de la voix de toute l'armée, lorsqu'il ajoute que le duc des Cars y était particulièrement loué de sa sollicitude pour les troupes placées sous ses ordres, et du soin avec lequel il s'assurait personnellement, chaque jour, avant de se coucher, que rien n'était négligé de tout ce qui pouvait être fait pour les malades et les blessés de sa division.

A la droite de la première division, la brigade Poret de Morvan repoussa, dans ces meurtrières journées, l'attaque impétueuse d'une nombreuse

(1) *Dieser General verdiente vollkommen die Achtung und die Liebe, welche ihm allgemein gezollt wurde. Tapfer vor dem Feinde, liebenswürdig in Umgange, vereinigte er die Eigenschaften des Soldaten mit jenen des Weltmannes. Im Gefechte, im Ertragen der Strapatzen, hätte man ihn für einen alten Grenadier gehalten, wenn nicht seine Bildung, sein Anstand, den Mann von Welt beurkundet hätte. Er war ein wahres Muster altfranzösischer Ritterlichkeit.*

cavalerie arabe, appuyée par des fantassins kabyles. L'ennemi tomba aussi à l'improviste sur un bataillon du 1er régiment de marche, tandis qu'il achevait de nettoyer ses armes, et lui tua des hommes.

Enfin le 28 juin, chemins aplanis, communications assurées, moyens de transports disponibles, matériel de l'artillerie et du génie réuni, tout permettait au général en chef de se porter en avant et d'investir le château de l'Empereur. Il transporta, dans l'après-midi, son quartier-général aux avant-postes, alla reconnaître la position de l'ennemi, du haut de la terrasse de la maison carrée située à l'angle saillant du ravin en avant du front de notre gauche, et s'entendit avec le duc des Cars pour l'attaque du lendemain. Le général Loverdo reçut l'ordre de se porter en première ligne avec la première et la troisième brigade de sa division, et il arriva le soir au poste qui lui avait été indiqué. La brigade Poret de Morvan, la première de la première division, devait garder, dans la position de Chapelle-Fontaine, le parc d'artillerie de siége. La brigade Montlivault, la troisième de la troisième division, fut échelonnée entre cette position et le camp de Staouéli. Le général en chef revint coucher au bivouac dans une vigne derrière le parc d'artillerie de campagne et le camp

du génie. Pendant toute la nuit, ce fut un roulement continuel des voitures de l'administration, des pièces d'artillerie et des caissons, qui affluaient au point du chemin conduisant à Alger, où cette route était coupée perpendiculairement par la position de l'armée. On avait eu occasion de remarquer que les Turcs et les Arabes ne nous attaquaient jamais avant le lever du soleil, qu'ils obéissaient à la nuit, comme dit Homère, et on résolut de les prévenir.

Le 29 juin, le jour ne luisait pas encore quand les troupes prirent les armes, se formèrent en colonnes serrées par divisions dans chaque régiment, et se mirent en mouvement, sous la direction du général en chef. Le duc des Cars s'avançait par notre gauche, à la tête des brigades de Bertier et Hurel, contre les principaux groupes ennemis. Les généraux Loverdo et Berthezène conduisaient chacun deux brigades de leurs divisions respectives à la droite de la division des Cars. Les divisions marchaient ainsi dans leur ordre de bataille, la première à notre droite, la deuxième au centre, suivant la route venant de Staouéli, et dite *Voie romaine,* et la troisième à notre gauche. Une compagnie du génie accompagnait chaque division, pour ouvrir les voies au passage des troupes là où il y aurait lieu. L'artillerie occupait les intervalles qui sépa-

raient les divisions. Les six brigades sous les ordres des trois lieutenants généraux devaient, après avoir chassé l'ennemi de ses positions, se porter vers le château de l'Empereur, pour l'investir dans l'ordre où s'avançait chaque division.

Les colonnes s'ébranlèrent lentement, en bon ordre et dans l'ombre ; leur marche était silencieuse ; c'était le calme imposant précurseur de l'orage. La division des Cars, précédée de ses tirailleurs, surprit les Algériens, et aux cris de *Vive le roi !* et de *Allah !* une vive fusillade s'engagea. Elle s'étendit aussitôt sur tout le front des deux brigades Bertier et Hurel, dont l'attaque, conduite par le duc des Cars, fut impétueuse et brillante. C'était un spectacle qu'on voudrait pouvoir décrire. Le jour ne faisait que de poindre : au silence de toute une armée, un feu de mousqueterie, des cris de guerre et le bruit des tambours battant la charge, avaient succédé tout à coup ; les crêtes des hauteurs se dessinaient à la lueur de la fusillade, mariée aux premiers rayons du soleil d'Afrique. Avec le duc des Cars, et à la tête de la deuxième brigade de sa division, qui formait notre extrême gauche, un vétéran de la gloire des Pyramides dirigeait l'élan de nos jeunes soldats, et revoyait fuir le Croissant devant les baïonnettes françaises. On a dit que l'expédition d'Egypte était le roman de notre

histoire militaire ; la campagne de la conquête d'Alger en est bien le second volume, et, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, le brave général Hurel fut acteur dans l'une et dans l'autre. Les Algériens avaient détruit pendant la nuit les batteries qui nous avaient été funestes durant quatre jours, et nos troupes en trouvèrent les canons abandonnés dans des sentiers creux. Les cordes avec lesquelles on avait traîné ces pièces sans affûts y avaient été laissées. Culbuté par le choc des deux brigades de la division des Cars, l'ennemi prit la fuite et disparut de ce côté. Outre plusieurs pièces de canon, il abandonna aussi des chevaux, des mulets, des tentes, des bagages et des munitions de guerre. Avant six heures du matin la brigade Hurel était parvenue près du point culminant du Boudjaréah où se trouve le poste d'observation dit *Vigie de la marine*, et la brigade Bertier couronnait à droite un mamelon plus rapproché d'Alger.

Aucune résistance de la part de l'ennemi n'arrêta la marche des généraux Berthezène et Loverdo s'avançant, le premier à la tête des brigades Achard et Clouet, et le second à la tête des brigades Damrémont et Collomb d'Arcine ; mais la direction que suivait la première division l'aurait conduite trop à droite, et le général en chef, qui cherchait vainement des yeux le château de

l'Empereur, suspendit le mouvement de cette division jusqu'à ce que, s'étant porté lui-même vers la gauche, il eut pu reconnaître, d'un point de vue dominant, le terrain sur lequel il opérait. Nous n'avions de guide que la carte de Boutin, et elle n'avait pas été étudiée avec assez de confiance, car elle est généralement exacte, par le général Desprez, qui avait des connaissances théoriques incontestablement étendues et variées, mais qui n'était pas à la même hauteur dans la pratique des attributions de son emploi de chef d'état-major (1). Vers six heures du matin le général en chef rencontra le duc des Cars sur le Boudjaréah, et lui donna l'ordre d'arrêter son mouvement, pour laisser à la droite le temps d'exécuter celui qui lui fut commandé, et de se remettre en marche à onze heures, pour aller s'établir, avec ses deux brigades, au sud du château de l'Empereur, en arrière du consulat d'Es-

(1) Le général Desprez avait coopéré à la création et à la formation du corps royal d'état-major, et avait commandé, avec une aptitude toute spéciale, l'École d'état-major. « Homme de science et d'étude, en même temps que « de grande expérience militaire, mêlant les habitudes « du savant à celles du soldat, le général Desprez, dit « le capitaine d'état-major Barchou de Penhoën, aide de « camp du général Berthezène, conservait au milieu de « l'armée une physionomie vraiment originale et n'ap- « partenant qu'à lui seul. » (*Mémoires d'un officier d'état-major.*)

pagne, que l'on apercevait parfaitement (1). Il fut malheureusement prescrit au duc des Cars, par la raison qui vient d'être indiquée d'étude insuffisante du terrain, de suivre le chemin le plus direct, qui semblait praticable, et qui était très-loin de l'être. Il fallut traverser un petit bois difficile, franchir des ravins profonds, et surmonter des obstacles pénibles ; les troupes furent fatiguées, perdirent plusieurs heures, et n'arrivèrent qu'à quatre heures de l'après-midi à la position qui leur avait été assignée.

La première division fut appelée à remplacer la troisième à notre gauche, et la brigade Achard occupa la Vigie de la marine sur le Boudjaréah. La marche de la deuxième division était arriérée, et l'avait jetée trop à droite. Le général Tholosé, notre sous-chef d'état-major, fut chargé de porter au général Loverdo l'ordre d'appuyer à gauche, en se tenant à la droite de la

(1) J'ai sous les yeux une des lettres où le duc des Cars m'a donné les renseignements qu'il m'avait autorisé à lui demander, et, j'y lis : « Il résulte de mes notes « journalières que la troisième division se trouvait « avant six heures en vue de la Cassauba. Elle reçut « alors du général en chef l'ordre d'arrêter son mouve- « ment pour laisser achever celui de la droite, et de se « remettre en marche à onze heures, pour se rapprocher « du fort de l'Empereur par un chemin qui lui fut indi- « qué. »

division Berthezène. Un mouvement rétrograde ayant été alors commandé par le général Loverdo à sa troisième brigade, qui se trouvait en avant, sur la Voie romaine, le général Collomb d'Arcine, qui apercevait le château de l'Empereur, dont l'investissement était le but de la journée, ne voulut exécuter cet ordre qu'après se l'être fait répéter par son lieutenant général lui-même, auprès duquel il s'était rendu avec les deux colonels du 21e et 29e régiment de ligne, qui formaient sa brigade. Le terrain sur lequel les trois divisions s'avançaient vers les postes qui leur avaient été assignés était hérissé de difficultés. A mesure que les hauteurs s'élevaient, les ravins étaient plus profonds, leurs pentes plus abruptes, et ce sol si fortement ondulé était partout couvert de haies, d'arbres, d'enclos et de jardins, à travers lesquels serpentaient quelques mauvais chemins creux. De là la marche pénible, lente de notre artillerie et de nos colonnes, qui finissaient par ne plus s'entrevoir dans les sinuosités ascendantes et descendantes qu'elles ne cessaient de décrire. Notre ignorance topographique du pays ajouta encore à l'incertitude de notre marche.

Le général en chef était arrivé, vers sept heures du matin, à la Vigie de la marine, où le drapeau blanc fut arboré. Alger avec ses murailles blanches, ses maisons blanches, tous ses

minarets, sa Casba, son port protégé par tant de batteries, le fort de l'Empereur, les nombreuses et riantes maisons de campagne ceintes d'une riche verdure qui sont éparses aux environs de la ville, les Arabes qui campaient sous le château de l'Empereur et sur la plage près du fort Bab-Azoun, la côte presque partout garnie de canons, la baie d'Alger, le cap Matifou, la belle plaine de la Métidja, et le superbe Atlas dans le fond du tableau, voilà ce qui se déroulait devant lui. Notre armée la voyait enfin cette ville extraordinaire, qui allait devenir sa conquête, et qu'elle saluait de ses acclamations enthousiastes. Quelques centaines de juifs sortis d'Alger avec leurs familles erraient dans les jardins environnants; nos tirailleurs en avaient tué quelques-uns, qu'ils avaient pris d'abord pour des ennemis armés. Les autres vinrent, hommes, femmes et enfants, également effrayés, se précipiter aux pieds du général en chef en poussant des cris lamentables. Il s'empressa de les rassurer, et ce ne fut pas sans peine qu'il y parvint, en se servant pour interprète de l'un d'eux, le juif algérien Durand, qui avait voyagé en Europe, parlait facilement le français, et avait rempli auprès du dey les fonctions de drogman.

La plupart des consuls étrangers s'étaient réunis, avec leurs familles, dans la maison de

campagne du consul des États-Unis de l'Amérique, peu distante de la position qu'occupait la brigade Achard. Le général en chef pourvut à leur sûreté. Il alla ensuite, avec tout son état-major, se reposer, pendant quelques instants, et se rafraîchir dans une agréable maison d'architecture mauresque, que lui avait indiquée le général Berthezène, et où nous trouvâmes une fontaine délicieuse. Après une halte d'une demi-heure, il remonta à cheval, et se porta à midi vers le point désigné par Boutin comme le plus favorable pour l'ouverture de la tranchée. Il y trouva quatre pièces de campagne et une compagnie de sapeurs, avec un seul bataillon du 49e de ligne de la deuxième division. On a vu que les instructions identiques données aux trois lieutenants généraux leur prescrivaient de chasser l'ennemi de ses positions devant eux, et de se diriger directement vers le château de l'Empereur. Étonné donc du retard de la marche de la deuxième division, qu'il croyait arrivée au poste qui lui était destiné, le général en chef envoya M. de Maillé, l'un de ses officiers d'ordonnance, porter au général Loverdo l'ordre pressant d'accélérer son mouvement. Le général Valazé s'occupa immédiatement de préparer les attaques contre le château de l'Empereur ; il fit créneler quelques maisons, et la tranchée put être ouverte dans la

nuit même. Cette journée si féconde en résultats ne nous coûta guère plus de cinquante hommes mis hors de combat. L'ennemi laissa beaucoup de morts sur le champ de bataille.

Dans un ordre du jour adressé au troupes de la troisième division, le duc des Cars, après les avoir félicitées de leur vaillante conduite dans les journées des 25, 26, 27, 28 et 29 juin, leur dit qu'il n'avait à leur reprocher que l'excessive ardeur des officiers et des soldats (1).

Ce fut Charles-Quint qui appela l'attention des Algériens sur le point important où s'élève aujourd'hui le château de l'Empereur ; il y campa dans sa fameuse expédition de 1541. Hassan-Pacha, fils du second Barberousse, fit bâtir, en 1550, une tour sur l'emplacement qu'occupe maintenant la forteresse, dont la construction remonte aux années 1579 et 1580, et qui prend son nom européen de l'empereur Charles-Quint, mais que les musulmans appellent Sultan Calassi. Cette forteresse, assise sur le roc, à environ un kilomètre au sud de la Casba d'Alger, a la forme

(1) Le colonel baron Petiet, chef d'état-major de la troisième division, a publié, dans *le Spectateur militaire*, à la fin de 1830 ou au commencement de 1831, deux articles qui contiennent des détails intéressants sur les opérations par lesquelles la division des Cars a pris une part si méritoire au succès de la campagne.

d'un triangle, dont es grands côtés avaient cent cinquante mètres, et les petits cent mètres de longueur. Aux quatre angles s'élevaient des bastions peu spacieux et d'un tracé irrégulier. Une haute tour ronde, construite au centre de la plate-forme, dominait toute la forteresse, qui était armée de cent vingt bouches à feu. Le château de l'Empereur commandait la partie la plus élevée de la ville et toutes les fortifications environnantes, mais il était lui-même commandé par les crêtes des collines du côté opposé à la place. A la première vue des lieux, il était facile de reconnaître que Boutin avait eu raison de dire que ce fort était la clef d'Alger.

Le général Valazé, qui a dirigé les travaux du génie, pendant toute cette campagne, avec une savante capacité et une promptitude admirable, reconnut que la tranchée pouvait être ouverte à environ six cents mètres du château de l'Empereur, et cette opération fut exécutée sans aucun retard, dans la nuit du 29 au 30 juin. Comme il s'agissait d'apporter la plus grande célérité dans la construction des ouvrages, le général Valazé profita des sentiers qui se présentaient garnis de haies d'aloès, avec un bourrelet de chaque côté, pour lier entre elles les différentes attaques au moyen de ces communications déjà existantes. Le tracé fut habilement dirigé, de manière que

les deux ailes des attaques se trouvassent bien appuyées. Elles l'étaient à droite par de grands escarpements voisins du consulat de Suède, et à gauche par des pentes rapides. Quoique les fatigues de la journée eussent empêché l'infanterie de fournir au génie le nombre désirable de travailleurs, et que la dureté du sol, qui faisait feu sous la pioche, rendît les excavations difficiles, le 30, quand le jour parut, on était établi sur un développement de mille mètres environ. Mais un logement avancé, au centre des attaques, ne se trouvait qu'à deux cents mètres des batteries du fort, et l'ennemi dirigea alors un feu terrible sur ce point. Nous fûmes obligés de l'évacuer momentanément. Le chef de bataillon du génie Chambaud, officier justement estimé, fut mortellement atteint d'un biscaïen, au moment où il prenait le service de la tranchée. Cette perte affecta vivement le général Valazé, et toute l'armée s'associa à ses regrets.

Dans l'après-midi du 29, le général en chef avait fixé son quartier-général au centre des opérations, dans une petite maison de campagne située sur une espèce de plateau, attenant à gauche à la Voie romaine, en arrière des consulats des Pays-Bas et d'Espagne, à environ deux mille mètres du château de l'Empereur. Le 30 au matin, il chargea son chef d'état-major de

reconnaître le terrain entre le consulat de Suède et la plage. Le général Desprez fit cette reconnaissance, sous le feu du château de l'Empereur, à la tête du 2e régiment de marche, et avec deux obusiers de montagne, sous le commandement du lieutenant d'artillerie de Kergorlay. Quelques pièces des batteries de la côte avaient été dirigées du côté de la terre, et sa petite troupe en essuya le tir incertain. Il rend compte en ces termes, dans son *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique*, du résultat de cette exploration.
« On aurait pu, sans beaucoup de pertes, enle-
« ver les batteries et chasser les Arabes des bords
« de la mer ; mais pour s'y établir, et conser-
« ver une communication sûre et facile entre le
« centre et la droite de l'armée, il aurait fallu
« se retrancher, ouvrir des chemins dans un
« terrain inégal et rocailleux, et mettre en état
« de défense un grand nombre de maisons. Ces
« travaux auraient exigé l'emploi de beaucoup
« de bras. M. de Bourmont pensa que c'était
« vers l'attaque du fort de l'Empereur que de-
« vaient se diriger tous les efforts de l'armée ;
« qu'après la prise de cette forteresse, on se
« rendrait, sans coup férir, maître des batteries
« de côte ; qu'Alger étant approvisionné pour
« un temps bien plus considérable que la durée
« présumée du siége, l'introduction d'une cer-

« taine quantité de vivres avait peu d'inconvé-
« nients; enfin, que le service des troupes serait
« d'autant plus pénible qu'elles seraient moins
« concentrées en arrière du terrain des attaques.
« Cette dernière considération parut d'autant
« plus décisive que, depuis le 24, la tempéra-
« ture était très-élevée, et que le nombre des
« malades s'était considérablement accru. » On renonça donc à un investissement complet de la place, et on se décida à laisser libre le chemin de Constantine passant sous le fort Bab-Azoun et se prolongeant le long du rivage.

Les troupes qui, le 29 au soir, s'étaient établies provisoirement rectifièrent leurs positions. La brigade Bertier de Sauvigny, la première de la troisième division, se plaça, à notre droite, sur la même ligne que le quartier-général. Des postes du 2e régiment de marche et du 35e de ligne, qui formaient cette brigade, surveillèrent, pendant le siége, l'extrême droite de notre position, que l'ennemi pouvait inquiéter en suivant les nombreux ravins qui aboutissent à la rade. La deuxième brigade de la troisième division, composée des 17e et 30e de ligne, campa en arrière de la première. La brigade Montlivault, formée des 23e et 34e de ligne, et la troisième de la division des Cars, ayant rejoint sa division, prit son rang en arrière de la deuxième.

A notre centre, la brigade Damrémont, composée des 6e et 49e de ligne, et la première de la deuxième division, campa dans les jardins du consulat d'Espagne, le 49e de ligne plus rapproché du terrain assigné au dépôt de tranchée. La brigade d'Uzer, la deuxième de la division Loverdo, formée du 15e de ligne et du premier bataillon du 48e, le second bataillon de ce régiment étant resté à la garde du camp retranché de Sidi-Ferruch, se plaça en avant du consulat des Pays-Bas. Le 15e et le 49e de ligne servirent de réserve à la garde de la tranchée, poste honorable, mais pénible et périlleux, qu'ils occupèrent jusqu'à la fin du siége, et où les généraux de Damrémont et d'Uzer se signalèrent par leur vigilance. La brigade Collomb d'Arcine, composée des 21e et 29e de ligne, et la troisième de la deuxième division, s'établit à quatre cents mètres en arrière du consulat des Pays-Bas. La brigade Achard, la deuxième de la première division, garda la position qu'elle avait occupée à notre extrême gauche le 29 dès le matin. La majeure partie du régiment de chasseurs à cheval bivouaqua en arrière, et à peu de distance du quartier-général; des détachements de ce corps étaient restés à Chapelle-Fontaine, à Staouéli et à Sidi-Ferruch. Le dépôt général de l'administration, les parcs de l'artillerie et du

génie furent aussi établis un peu en arrière du quartier-général, à droite et à gauche de la route. La première et la troisième brigade de la première division furent chargées de couvrir l'armée de siége, d'escorter les convois, et d'occuper les redoutes et les postes destinés à leur protection, depuis le camp de Staouéli jusque devant le château de l'Empereur. A cet effet, la brigade Poret de Morvan releva, le 30 juin, dans le camp de Staouéli, le 15e de ligne et le premier bataillon du 48e, et la brigade Clouet prit position à Chapelle-Fontaine.

Le camp de siége couvrait ainsi les environs d'Alger au sud-ouest du château de l'Empereur, dans une situation très-pittoresque. Les mouvements prononcés du terrain en diversifiaient singulièrement l'aspect. Les collines et les vallons étaient revêtus de la végétation la plus verte et la plus abondante. Les poiriers, les abricotiers, les vignes se mariaient dans tous les jardins aux palmiers, aux orangers, aux citronniers, aux figuiers, aux cactiers et à une infinité d'arbres différents. L'aloès étalait avec un luxe prodigieux ses feuilles colossales armées de longues et redoutables épines. Il s'étendait en haies impénétrables autour des enclos et le long des sentiers qui sillonnaient les ondulations du sol. Des fontaines et des puits offraient partout une eau

pure, limpide et fraîche. Des conduits souterrains, dirigés avec une habile entente de la distribution des eaux, en portaient le bienfait dans diverses directions. Une multitude de maisons de campagne apparaissaient çà et là sur ces coteaux et dans ces vallons. Plusieurs étaient habitées par les consuls étrangers. Dans l'espace embrassé par l'armée de siége on remarquait surtout les consulats de Suède et des Pays-Bas. La blancheur éblouissante de ces maisons, lorsqu'elles reflétaient le soleil d'Afrique, contrastait merveilleusement avec la riche verdure des massifs d'arbres qui les environnaient. Elles étaient construites dans le genre moresque. Le bâtiment s'élève sur les quatre côtés d'une cour rectangulaire, pavée en marbre, avec une belle fontaine en marbre blanc au milieu, et autour de cette cour règne une galerie intérieure, soutenue par des colonnes élégantes en marbre d'Italie. Cette galerie intérieure se répète au premier étage. Quatre pièces, en forme de parallélogrammes, avec une porte au milieu, ouvrent sur cette galerie. Les murs intérieurs de ces chambres sont recouverts jusqu'à hauteur d'homme d'une faïence de couleurs variées. Une terrasse où l'on respire la fraîcheur du soir termine la maison. Cette terrasse et les murs extérieurs de la maison sont couverts d'un enduit d'une blancheur écla-

tante. Il y a à peine quelques très-petites jalousies donnant à l'extérieur. Souvent la cour est abritée du soleil par des treilles. On conçoit facilement que ces habitations fussent très-agréables. Notre armée les trouva toutes abandonnées et entièrement vides. Les officiers généraux et autres s'y installèrent.

Le débarquement de tous les approvisionnements de l'armée continuait à s'opérer à Sidi-Ferruch, et la distance de ce point à la position qu'occupaient alors les troupes assiégeantes était d'environ six lieues. Le chemin était difficile, et la chaleur toujours croissante ; mais le baron Denniée, intendant en chef de l'armée, presque constamment à cheval, se multipliait pour satisfaire à la surveillance des divers services, et le zèle de l'administration, dont l'éloge était dans toutes les bouches, pourvoyait, en dépit des obstacles, à une consommation journalière, au camp de siége, de trente mille rations de pain, autant de rations de riz, quinze mille litres de vin, mille litres d'eau-de-vie, et de trois mille rations de fourrages. Des hangars furent établis pour servir de premiers hôpitaux, et recevoir les blessés qu'on rapportait de la tranchée en grand nombre. Deux cents hommes environ furent mis chaque jour hors de combat pendant la courte durée du siége.

Le transport de tout le matériel de siége de l'artillerie ne s'était pas fait non plus sans que cette arme acquît des droits nouveaux à la reconnaissance que lui ont méritée ses périls, ses travaux et ses fatigues.

Pendant toute la journée du 30 le feu des Turcs nous incommoda beaucoup. A dater de ce jour l'infanterie fournit le nombre nécessaire de travailleurs et de gardes de tranchée. Il fut réglé que les travailleurs seraient relevés deux fois par jour, mais que la garde ne le serait qu'une seule fois, au lever du soleil, parce que les troupes défendent avec plus de confiance pendant la nuit les ouvrages qu'elles ont occupés et reconnus pendant le jour. La garde était forte de quinze cents hommes. Le nombre des travailleurs variait suivant les besoins exprimés par les généraux du génie et de l'artillerie. Un maréchal de camp de la ligne commandait la tranchée, et son service était de vingt-quatre heures. Les fonctions de major de tranchée furent confiées au chef de bataillon Lugnot du 21e de ligne, qui s'en acquitta avec une vaillante activité. MM. de Maupeou et Desgarets, lieutenants aides-majors au 20e et au 21e de ligne, lui avaient été adjoints.

Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, nous avions déjà commencé l'établissement de cinq

batteries, dont l'emplacement avait été déterminé, et l'artillerie prodiguait tous ses soins, tous ses efforts pour abréger ce travail, auquel le sol opposait de grandes difficultés. Dans cette même nuit, on déploya la plus grande activité à continuer les tranchées et les communications. On s'étendait, à la gauche des attaques, sur l'extrémité d'un plateau allongé, où l'artillerie avait résolu de placer l'une des cinq batteries déjà projetées. Perfectionner tous les travaux et installer le dépôt de tranchée sur un revers du terrain fut la tâche du 1er juillet. Les batteries des assiégés tonnaient sans relâche contre nos ouvrages. Leurs feux, assez bien dirigés, rasaient le terrain en pente derrière lequel nous nous abritions, et nous atteignaient souvent. Aussi le nombre des hommes tués ou blessés à la tranchée s'élevait-il journellement, comme il a déjà été dit, à environ deux cents. Dans la matinée du 1er juillet un biscaïen vint encore frapper à la jambe et mettre hors de combat un officier supérieur du génie, M. le chef de bataillon Vaillant (1), qui dirigeait les attaques avec au-

(1) Nommé lieutenant-colonel dans cette même année 1830, cet officier distingué devint colonel en 1833, après le siége d'Anvers, et maréchal de camp en 1838, à la suite de quatre campagnes en Algérie. Il eut le commandement de l'École polytechnique en 1839, et la di-

tant d'habileté que de courage. C'était surtout notre extrême gauche que l'ennemi assaillait continuellement : il se glissait à travers les ravins et les broussailles pour nous venir harceler.

Le général en chef visitait la tranchée toutes les nuits. Dans une lettre adressée à M. le Dauphin, en date du 1er juillet, et où il rendait au prince un compte sommaire des opérations de la campagne postérieures à la bataille de Staouéli, il annonçait que nous serions maîtres du fort de l'Empereur le 5 juillet. « Je ne sau-
« rais exprimer, ajoutait-il, à quel point je suis
« satisfait du courage des troupes ; je n'en ai
« jamais vu qui marchassent à l'ennemi avec
« plus de confiance et d'ardeur..... De ma vie,
« je n'avais vu l'artillerie servir aussi bien, et le
« génie est dirigé en perfection. » Ce glorieux témoignage rendu à notre armée était d'autant plus honorable pour elle, que le général qui appréciait ainsi ses services avait une longue et grande expérience de la guerre.

rection d'une partie des fortifications de Paris en 1840. Lieutenant général en 1845, il dirigea les travaux du génie au siége de Rome en 1849, et fut créé maréchal de France en 1851. Il fut ministre de la guerre de 1851 à 1859, et major-général de l'armée d'Italie dans la campagne de 1859. Comte et sénateur, il fut fait en 1860 ministre de la maison de l'empereur et des beaux-arts.

Dans cette même journée du 1er juillet, le général de la Hitte reconnut un emplacement voisin du consulat de Suède où il fit construire une sixième batterie.

L'amiral Duperré avait levé l'ancre de la baie de Sidi-Ferruch, pour venir croiser avec la flotte devant Alger. Il eût été gratuitement imprudent d'exposer nos vaisseaux au feu des batteries formidables du môle, qui était la partie la plus forte et la mieux défendue de la ville. Mais l'amiral avait été invité, par une lettre du général en chef, à faire, au moyen d'une fausse attaque contre Alger, une diversion aux opérations de l'armée de terre contre le château de l'Empereur. Le commandant de l'armée navale avait répondu que, pour l'exécution d'une fausse attaque, dont il énumérait les difficultés, il se bornait à dire que la marine ferait tout ce qu'elle pourrait. Le 1er juillet, le contre-amiral de Rosamel exécuta l'ordre qu'il avait demandé et reçu de longer la côte, à la tête de son escadre, depuis la pointe Pescade (1) jusqu'au môle d'Alger, en lâchant sa bordée de tribord contre les batteries algériennes, qui faisaient feu de leur côté. Mais il se maintint, comme il le lui avait été commandé, à une distance telle que cet échange

(1) La pointe Pescade est le premier cap que présente la côte qui s'étend d'Alger dans la direction de l'ouest.

de projectiles se fit sans dommage réciproque.

La journée du 2 fut employée à perfectionner les boyaux de tranchée et les communications. A la pointe du jour, la brigade Achard s'empara de deux batteries de la côte, armées de trente-six bouches à feu, qui étaient situées au bas des ravins descendants, de la position que cette brigade occupait sur le Boudjaréah, à droite et à gauche de la pointe Pescade.

Nos travailleurs avaient été vivement attaqués le 2 juillet, et ils furent encore impétueusement assaillis le 3 ; mais cette audace fut reçue et repoussée comme elle méritait de l'être, et le génie mit notre gauche à l'abri de toute attaque. Notre droite était protégée par la position des troupes qui en gardaient les derrières. Divers logements furent construits pour la renforcer encore. Tous ces travaux s'exécutaient sous une grêle de projectiles que l'ennemi nous envoyait incessamment. Si, durant tout le cours de cette campagne, nous avons eu occasion de nous apercevoir et de profiter de l'ignorance des Turcs dans l'art de la guerre, nous avons été à portée aussi de pouvoir rendre témoignage de leur grande bravoure individuelle. La science n'entra pour rien dans leur défense, mais le courage du désespoir y joua un rôle brillant. Leur artillerie du château de l'Empereur était loin d'être mé-

prisable, et elle fit preuve d'énergie et d'adresse. La témérité de leurs sorties déréglées, pendant les quatre jours de tranchée ouverte, fut vraiment inconcevable. Car enfin, lorsqu'ils avaient affaire à des soldats français, venir jeter des pierres contre les ouvrages, comme ils le firent, n'était-ce pas là une bravade qui eût été ridicule, si elle n'eût été un acte de la folie du courage? Les Turcs ont toujours été très-braves ; mais ici ils combattaient *pro aris et focis*, et une foi vive et ardente exaltait au suprême degré leur bravoure naturelle. Un portefeuille trouvé sur un officier de la milice turque, qui avait été tué devant nos attaques, fut apporté au général en chef par un interprète. Ce portefeuille contenait une lettre adressée au dey, où respirait le langage de la foi et du dévouement religieux. Il y était parlé de plusieurs chefs turcs qui étaient tombés sous nos coups ; ils étaient considérés comme des martyrs de la croyance mahométane, et l'auteur de la lettre brûlait de verser son sang pour la défense de sa religion. Les deux juifs les plus riches d'Alger, Bacri et Durand, étaient parvenus furtivement jusqu'à notre quartier-général, et ils affirmaient que le dey et les Turcs, dont ils avaient une frayeur indicible, étaient résolus à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

L'élévation de la température, chaque jour croissante, rendit les travaux du siége excessivement pénibles, et le nombre des malades commença à augmenter rapidement dans l'armée. L'air ne laissait pas d'être très-sain ; mais après la grande sécheresse du jour, il se chargeait d'une abondante humidité la nuit, et ce changement subit de température ne contribuait pas peu à engendrer des dyssenteries.

Quoique le signal qu'il avait été convenu que l'on ferait à la marine, lorsqu'il y aurait lieu, ne lui eût pas été donné, l'amiral Duperré crut devoir renouveler, dans l'après-midi du 3 juillet, la démonstration qu'il avait fait exécuter, l'avant-veille, par le contre-amiral de Rosamel. La flotte défila devant la côte, comme la première fois, le vaisseau amiral conduisant la tête de la colonne, et lorsque chaque bâtiment arrivait en face des batteries ennemies, il échangeait son feu de tribord avec celui des Algériens. La distance à laquelle la flotte se tint de la côte, bien qu'un peu moindre que dans la canonnade du 1er juillet, fut celle qui convenait pour une simple démonstration, et était trop grande pour que nos boulets pussent nuire matériellement aux batteries algériennes, et produire autre chose qu'un effet moral. Le général Valazé, dans un rapport qu'il adressa au général en chef, à la

suite de la reconnaissance qu'il fit, comme commandant du génie, après la prise d'Alger, des fortifications de la ville et des forts environnants, constata que les projectiles de notre marine les avaient à peine atteintes. De notre côté, aucune avarie apparente n'avait été faite à nos bâtiments, dit expressément le rapport de l'amiral Duperré au ministre de la marine, en date du 3 juillet. Une pièce de canon avait fait explosion dans la batterie de trente-six du vaisseau amiral, et dix hommes avaient été tués et quatorze blessés. Sans ce triste accident, la flotte n'aurait pas eu à déplorer la perte d'un seul homme dans ces deux canonnades. En France, les journaux hostiles au gouvernement du roi s'efforcèrent néanmoins d'exagérer la participation de la marine à la prise d'Alger, pour amoindrir la gloire de l'armée commandée par le général de Bourmont. J'ai sous les yeux une lettre écrite de la Casba, après notre entrée dans Alger, par le général Desprez, qui dit au marquis, plus tard duc de Clermont-Tonnerre : « Le *Journal des Débats*, « qui jusqu'à présent avait eu un certain res- « pect pour la vérité des faits, prétend que le « 5 la marine a été sublime (1). Tout cela

(1) Le langage du *Journal des Débats* lui avait été vraisemblablement inspiré par le ton de la note que l'a-

« m'afflige vivement. Il y a dans l'armée navale « un grand nombre d'hommes pleins d'honneur ; « les fanfaronnades des comptes rendus peuvent « faire rejaillir sur eux du ridicule. J'ai vu le « consul anglais qui triomphe de tout ceci. » Il est regrettable que l'amiral Duperré, dont les Anglais ne triomphaient pas lorsqu'il les combattait intrépidement dans les mers de l'Inde en 1810, ait donné occasion aux journaux de s'autoriser de son langage officiel pour parler comme ils l'ont fait. Dans son rapport au ministre de la marine, la fausse attaque du 3 juillet prend l'apparence d'une véritable attaque navale contre les batteries algériennes : « A deux heures cin- « quante minutes, le vaisseau amiral, à demi- « portée de canon, a commencé le feu, et suc- « cessivement tous les bâtiments de l'armée, je « dirai jusqu'aux bricks, ont défilé, à demi- « portée de canon, sous le feu tonnant de toutes « les batteries, depuis celles du fort des Anglais « jusqu'à celles du môle inclusivement. Les « bombardes ont riposté sous voiles aux bombes « nombreuses lancées par l'ennemi. Quand « j'aurai reçu les rapports particuliers des com- « mandants de vaisseau, je pourrai citer à

miral, comme on le verra plus loin, adressa, le 5 juillet au matin, au dey, qui avait accepté la capitulation la veille au soir.

« Votre Excellence les traits de courage qui ont « pu plus particulièrement fixer leur attention. « La mienne n'a pu s'arrêter plus sur un bâti- « ment que sur un autre. J'étais cependant à « même de suivre tous les mouvements et de « juger du feu de chacun pendant deux heures « qu'a duré la canonnade à demi-portée, sous « un front de peut-être trois cents pièces d'ar- « tillerie. »

On pourait comparer l'effet des bulletins de la flotte et de l'armée à celui d'une lunette d'approche dont on appliquerait successivement à l'œil les deux extrémités : ceux de l'armée navale grossissaient les objets, tandis que ceux de l'armée de terre les rapetissaient.

Enfin, les tranchées s'étendaient sur un développement d'environ deux mille mètres, et des communications sûres étaient établies pour l'artillerie, pour le génie et l'infanterie. Six batteries étaient prêtes à faire feu. Une de quatre obusiers de huit pouces, dite batterie de Henri IV, occupait notre extrême droite, près du consulat de Suède. Une seconde batterie de deux obusiers de huit pouces, dite batterie du duc de Bordeaux, et une troisième batterie de six canons de vingt-quatre, appelée batterie du Roi, avaient été établies plus à gauche, à une distance plus rapprochée du château de l'Empereur, à droite et près

de la Voie romaine ; une quatrième batterie de quatre canons de vingt-quatre, sous le nom de batterie du Dauphin, était placée à peu près sur la même ligne que les deux précédentes, près et à gauche de la Voie romaine ; une cinquième batterie de quatre mortiers de dix pouces, dite batterie Duquesne, avait été construite un peu à gauche et en avant de cette dernière. La sixième batterie était de six canons de seize, et occupait, sous le nom de batterie Saint-Louis, l'extrême gauche de nos attaques.

Le 3 juillet au soir, les troupes d'artillerie furent prévenues que le lendemain, à la pointe du jour, toutes les pièces de siége commenceraient à tirer simultanément contre le château de l'Empereur. Toutes les dispositions les plus convenables avaient été prises. « Chez le général la « Hitte, l'ardeur n'excluait pas la prévoyance, » dit le général Desprez dans son *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique*. Le 4 juillet, à trois heures du matin, le général en chef se porta, avec tout l'état-major général, sur la terrasse du consulat d'Espagne, derrière les batteries de droite, d'où il pouvait embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de l'attaque, et une fusée donna le signal de démasquer toutes nos batteries. Elles ouvrirent aussitôt un feu terrible, auquel le fort riposta vivement par une canonnade

très-bien nourrie. C'était à peine si la clarté douteuse qui précède l'aurore commençait à poindre à travers le brouillard matinal, qui est à peu près quotidien aux environs d'Alger. Quand la brume disparut devant le soleil, l'épaisse fumée de cette canonnade continua à charger l'horizon, et, au milieu du nuage qui enveloppait tout l'espace embrassé par nos attaques autour de la forteresse, on ne distinguait que les jets de feu dont les éclairs, sans cesse répétés, indiquaient les points d'où partaient la mort et la destruction. Sur un terrain haché de ravins profonds et étroits, et sillonné partout d'accidents divers, les distances et les portées sont difficilement appréciables. La première heure de l'ouverture du feu fut employée tout entière, de notre côté, à éprouver et à rectifier le tir des pièces; et sous la grêle de projectiles que vomissaient toutes les batteries de la forteresse, il faut le redire à la gloire de notre artillerie, cette opération se fit avec autant de calme et de sang-froid qu'au polygone. De longs intervalles entre les salves, malgré la continuité de la riposte, annonçaient que nous cherchions à assurer nos coups. Aussi notre feu acquit-il bientôt sur celui de l'ennemi une supériorité inébranlable. Il devint vif et nourri, et nos bombes, nos obus et nos boulets portaient tous dans le fort. La capacité supérieure du gé-

néral de la Hitte brilla de tout son éclat dans cette journée, dont l'immense résultat fut si prompt. Il se tint constamment à ses pièces ; et, s'il y fut admiré, il eut occasion aussi de rendre justice à l'habileté et à l'énergie avec lesquelles il fut secondé. La belle bravoure et l'expérience du colonel d'Esclaibes, chef d'état-major de l'artillerie, ont contribué à mériter à son arme l'honneur qu'elle s'est fait. Malgré l'effet prodigieux de notre feu, celui de l'ennemi y répondit sans interruption pendant quatre heures. Cependant les projectiles de toute espèce pleuvaient abondamment dans le fort. Les Turcs s'y firent écraser avec un courage persévérant. Chacun de nos coups marquait, et l'on suivait de l'œil les progrès de notre œuvre de destruction : la tour circulaire qui s'élevait au milieu du château était tombée, les embrasures s'élargissaient, les parapets étaient partout labourés par d'innombrables boulets, les assiégés avaient vainement essayé de s'épauler derrière des tas de sacs de laine, le feu du fort commençait à se ralentir, et nous battions déjà en brèche. Mais il y paraissait peu, parce que le revêtement du rempart était en briques noyées dans un mortier très-friable, où le boulet faisait son trou sans que le mur s'écroulât. Enfin, vers neuf heures, le feu de l'ennemi était presque éteint, et il ne se faisait plus

entendre que de loin en loin. On finit par ne plus voir que deux hommes, un Turc et un nègre, qui chargèrent encore et tirèrent plusieurs coups, et l'on peut dire que les défenseurs du château de l'Empereur se firent tuer avec le plus opiniâtre acharnement. Le khaznadji (1), qui les commandait, fut renversé trois fois, et lorsqu'il évacua la forteresse, il ne ramena dans la Casba que la moitié des deux mille hommes qui avaient glorieusement lutté, sinon d'habileté, au moins de courage, contre notre artillerie.

Vers dix heures une explosion épouvantable éclata tout à coup ; le bruit en retentit au loin, et des nuages épais de fumée et de poussière obscurcirent l'horizon pendant plus d'un quart d'heure : la forteresse avait sauté. Je n'ai pas essayé de dépeindre l'effet de cette explosion ; rien n'en peut donner une idée ; il faut l'avoir vu pour se le représenter. Un de mes camarades (2), qui a vu aussi cette chute « du château s'engloutis- « sant au milieu d'une éruption de flamme et de « fumée, sortie de ses propres flancs, » l'a très-bien caractérisée, et je la comparerais d'autant

(1) Le khaznadji, c'est-à-dire *trésorier*, était l'un des quatre membres du grand divan de la Régence.

(2) Le baron Barchou de Penhoën, aide de camp du général Berthezène, dans ses *Mémoires d'un officier d'état-major*.

plus volontiers à l'éruption d'un volcan, que le souvenir qui m'en est resté s'est réveillé lorsque j'ai visité depuis le Vésuve et l'Etna. Le général Hurel, qui était maréchal de camp de tranchée, accourut avec les troupes sous ses ordres sur les ruines fumantes de cette célèbre forteresse, où il entra le premier avec une compagnie du 17e de ligne, et une compagnie de carabiniers du 2e régiment de marche. Le génie y arriva en même temps, et s'y installa. Il trouva tout le côté nord-ouest renversé; les autres côtés étaient debout. Dans l'intérieur du fort, canons, affûts brisés, morts et mourants, tout était enseveli sous les éboulements de la tour. Ces monceaux de débris étaient couverts de membres épars, de boulets, d'éclats de bombes, et de fragments d'obus. Il y avait encore un certain nombre de pièces en batterie; d'autres avaient été lancées jusque hors de la forteresse. Les sacs de laine dont les Turcs s'étaient servis pour se protéger contre notre feu avaient été déchirés par l'explosion, et la terre était jonchée de laine jusqu'à une grande distance. Il fut à peu près constaté que c'était l'ennemi qui avait fait sauter le château, en mettant le feu à ses poudres.

Pendant que notre artillerie foudroyait le château de l'Empereur, des bandes d'Arabes des contingents des beyliks, tentant une diversion,

s'avancèrent du côté de la plage, contre notre extrême droite, gardée par la division des Cars ; mais repoussée par notre infanterie, appuyée de quatre pièces de campagne, cette tumultueuse cavalerie se débanda dans toutes les directions, à la vue de la chute de la forteresse avec laquelle s'écroulait la puissance du dey.

De son quartier-général, où il venait d'arriver en sortant du consulat d'Espagne, le général en chef, au bruit de la terrible détonation, se hâta de se rendre, avec tout son état-major, vers les ruines du fort. Les batteries de la Casba et celles du fort Bab-Azoun commencèrent à tirer sur le château de l'Empereur démoli, dès que nous l'eûmes occupé. Mais deux pièces de campagne et trois bouches à feu, que l'explosion n'avait pas renversées, leur ripostèrent, par ordre du général de la Hitte, qui faisait construire en même temps une batterie à l'angle saillant du bastion opposé à celui que nous avions battu en brèche. Une compagnie de grenadiers ayant tenté de s'emparer de vive force du fort Bab-Azoun, sans être pourvue des moyens d'en enfoncer la porte, alla s'y heurter vainement. Le général en chef, croyant qu'une troupe suffisante et suffisamment munie avait été chargée d'exécuter ce coup de main, m'ordonna d'aller y prendre part ; mais lorsque je rejoignis les grenadiers, je les trouvai forcés

de se retirer, avec perte d'hommes, sous le feu de la mousqueterie et de l'artillerie du fort, situé à plus de deux cents mètres sur la plage au-dessous du château de l'Empereur, vers lequel je remontai avec M. de Saint-Chamans, lieutenant aide-major au 34e de ligne, qui avait été envoyé par le général Desprez avec la même mission que j'avais reçue du général en chef. Si on eût fait marcher un ou deux bataillons, munis d'échelles d'escalade, et de quelques sachets de poudre pour faire sauter la porte du fort Bab-Azoun, on l'eût occupé immédiatement, et on eût été maître de l'issue importante de la ville sur la campagne : on eût pu alors s'opposer au départ des Turcs, qui s'enfuyaient avec des Maures et des Arabes par le chemin de Constantine, le long du rivage. Il eût été d'autant plus prudent d'arrêter la fuite de ces Turcs, que c'étaient autant d'ennemis du nom français qui allaient semer leur haine dans l'intérieur du pays. Mais l'exactitude historique me fait un devoir d'affirmer qu'en me commandant de me joindre à l'attaque du fort Bab-Azoun, le général en chef croyait que les dispositions propres à assurer le succès de cette attaque avaient été prescrites par le général Desprez.

CHAPITRE V

Capitulation accordée au dey Hussein-Pacha. — Entrée de l'armée française dans la Casba et dans la ville d'Alger. — Etablissement de l'autorité et de la souveraineté de la France dans le pays conquis.

A deux heures de l'après-midi, un parlementaire turc se présenta devant le général en chef ; c'était Mustapha, premier secrétaire du dey. Il était, annonça-t-il, autorisé par son maître à offrir de payer les frais de la guerre, à la condition que les troupes françaises n'entreraient pas dans Alger. Le général en chef répondit que, de la position qu'il occupait, il pouvait avec son artillerie foudroyer Alger et la Casba, et que le feu allait commencer, si le dey ne consentait pas, comme premier point de la capitulation, à livrer à nos troupes la Casba, les forts extérieurs et les portes de la ville. Mustapha convint que la proposition dont il était porteur aurait dû être faite plus tôt. « Lorsque les Algériens, « ajouta-t-il, sont en guerre avec le roi de France, « ils ne doivent pas faire la prière du soir avant « d'avoir conclu la paix. » Le général en chef lui fit comprendre par un sourire expressif que l'aveu

était trop tardif; mais à l'offre inattendue que le parlementaire lui fit de lui apporter la tête de son maître, il s'empressa de répondre que, loin d'accepter cet horrible genre de satisfaction, il assurait la vie au dey et à tous ses sujets.

Deux Maures, au teint blanc, succédèrent bientôt à ce premier parlementaire. Ils parlaient français l'un et l'autre, et l'un deux, nommé Ahmed-bou-Derbah, avec une facilité acquise dans plusieurs voyages en Europe, où des affaires de commerce l'avaient conduit. Ils avouèrent que l'épouvante était grande dans Alger, et ils demandèrent une suspension des hostilités, qui leur fut accordée. Avant la cessation réciproque du feu, le général de la Hitte, présent à la conférence, avait remarqué que le sifflement des projectiles partis des batteries algériennes produisait sur les deux parlementaires maures l'impression qui fait saluer le boulet, comme disent nos soldats, et saisissant le bras de l'un d'eux, « ne faites pas attention, « lui dit-il, ce n'est pas sur vous que l'on « tire. »

Les deux Maures étaient encore auprès du général en chef, dans un champ, ombragé par quelques arbres, à la gauche de la Voie romaine, sur la droite de laquelle s'élevait le château de l'empereur, lorsque le Turc Mustapha reparut,

accompagné du consul et du vice-consul d'Angleterre. Ce n'était pas comme agent du gouvernement britannique, qu'il se présentait devant son Excellence, dit le consul d'Angleterre au général en chef, mais, cédant aux instances du dey, avec lequel il avait été en relation amicale, il venait, dans une démarche simplement officieuse, tenter d'arrêter l'effusion du sang, et d'empêcher Hussein-Pacha, qui voyait sa perte inévitable, de se porter aux dernières extrémités, en faisant sauter la Casba, si on lui imposait des conditions trop dures. Cette intervention, dont il y avait lieu de se méfier, ne fut point acceptée. Les Turcs ne pouvaient être admis qu'à se rendre à discrétion ; mais Mustapha ayant demandé que les conditions de la capitulation fussent écrites, le général en chef, représentant de la générosité française, consentit à lui accorder cette garantie. Après s'être entendu sur les termes de la capitulation avec les généraux Berthezène, des Cars, Desprez, de la Hitte, Valazé, Tholosé et l'intendant en chef Denniée, qui étaient présents à cette conférence, le général en chef, entouré de tout son état-major, dicta cette pièce importante à son chef d'état-major, le général Desprez, dans les termes que voici :

« Le fort de la Casauba, tous les autres forts

« qui dépendent d'Alger, et le port de cette « ville, seront remis aux troupes françaises le « 5 juillet à dix heures du matin (heure fran- « çaise).

« Le général en chef de l'armée française « s'engage envers son Altesse le dey d'Alger « à lui laisser sa liberté et la possession de « toutes ses richesses personnelles.

« Le dey sera libre de se retirer, avec sa « famille et ses richesses, dans le lieu qu'il « aura fixé. Tant qu'il restera à Alger, il y « sera, lui et sa famille, sous la protection du « général en chef de l'armée française. Une « garde garantira la sûreté de sa personne et « celle de sa famille.

« Le général en chef assure à tous les soldats « de la milice les mêmes avantages et la même « protection.

« L'exercice de la religion mahométane res- « tera libre; la liberté des habitants de toutes « les classes, leur religion, leurs propriétés, « leur commerce, leur industrie, ne recevront « aucune atteinte. Leurs femmes seront respec- « tées; le général en chef en prend l'engagement « sur l'honneur.

« L'échange de cette convention sera fait le « 5 avant dix heures du matin. Les troupes « françaises entreront aussitôt après dans la

« Casauba et dans tous les forts de la ville et « de la marine. »

Il était cinq heures de l'après-midi lorsque le général en chef signa cette convention, que le baron Denniée avait copiée pour seconde expédition, en même temps qu'elle avait été écrite par le général Desprez. Comme le dey avait fait demander par son secrétaire qu'on lui envoyât un interprète pour lui expliquer les conditions de la capitulation, M. Bracevitz, le plus ancien des interprètes de l'armée (1), fut chargé de cette mission. Porteur de la convention, et accompagné du parlementaire turc, il partit à six heures pour se rendre auprès du dey, qu'il trouva dans la Casba, entouré d'un grand nombre de miliciens. Après avoir entendu la lecture et l'explication des stipulations dictées par le général en chef, le souverain de la Régence ordonna aux miliciens de se retirer. Resté seul avec l'interprète français, il lui fit observer que, comme il s'agissait de faire comprendre à ces hommes exaspérés qu'il fallait obéir à la dure loi de la nécessité, il avait besoin que le délai fixé pour la remise de la place fût prolongé de vingt-quatre heures, et il

(1) Ce bon vieillard, qui avait pris part à la guerre d'Egypte, dans le même emploi d'interprète, mourut peu de temps après s'être acquitté de ce dernier devoir.

ajouta que son secrétaire se présenterait le lendemain, vers le lever du soleil, au quartier-général français pour recevoir la réponse à cette demande. Confiant d'ailleurs dans les dispositions du général en chef à son égard, il apposa son sceau sur la capitulation, pour témoigner qu'il y adhérait. Il était nuit lorsque M. Bracevitz revint au quartier-général, encore tout troublé des émotions qu'il avait éprouvées, rendre compte de l'accomplissement de sa mission.

Depuis la suspension des hostilités, vers le milieu de l'après-midi, le général Valazé avait fait continuer les travaux contre la ville, et, à sept heures du soir, le général en chef retourna de son quartier-général au château de l'Empereur, pour se concerter, avec les généraux Valazé, de la Hitte et Berthezène, sur les dispositions à prendre le lendemain à tout événement.

Le chef de la marine algérienne s'était présenté, comme parlementaire, à bord du vaisseau de l'amiral Duperré en même temps que le secrétaire du dey était venu, pour la première fois, demander au général en chef à traiter de la paix, et l'amiral avait déclaré qu'il ne pouvait entendre aucune proposition avant de connaître les intentions du général en chef, qu'il avait

informé de cette réponse aussitôt après l'avoir faite. Le lendemain matin, 5 juillet, par une note dont il envoya communication au général en chef, l'amiral fit savoir au dey qu'il se considérerait en état d'hostilité tant que le pavillon de la Régence flotterait sur la ville. Cette déclaration était superflue, puisque la capitulation avait été acceptée par le dey la veille au soir.

Le 5 juillet, dès six heures du matin, Mustapha, secrétaire du dey, arriva au quartier-général : il insista d'abord, au nom de son maître, pour obtenir que notre entrée dans la Casba et dans la place d'Alger fût retardée de vingt-quatre heures ; mais ce délai lui fut refusé. Il demanda ensuite que M. Bracevitz retournât auprès du dey pour lui interpréter les articles de la capitulation dont il ne comprenait pas bien le sens, et il fut accédé à cette demande. M. Bracevitz fut même autorisé à accorder de vive voix que notre entrée n'aurait lieu qu'à midi, mais il dut exiger que les naufragés des bricks *le Silène* et *l'Aventure* fussent mis immédiatement en liberté. Ce message eut pour résultat la ratification définitive de la capitulation par le dey, qui y apposa encore une fois son sceau.

Pendant ce temps, nos troupes se préparaient à prendre possession de cette ville d'Alger, dont les portes, restées fermées pour Charles-Quint,

pour O'Reilly et pour lord Exmouth, allaient abaisser leur orgueil devant une armée française, commandée par le comte de Bourmont. Avant son départ de la maison de campagne qu'il avait occupée pendant le siége, le général en chef reçut les félicitations de plusieurs consuls étrangers. Celui d'Angleterre était venu, dès le matin, pour un autre motif au quartier-général, où il avait encore fait acte d'intervention en faveur du dey, en joignant ses instances aux demandes de Mustapha. Le général en chef reçut aussi, dans la matinée, les remercîments des commandants des bricks *l'Aventure* et *le Silène*, MM. d'Assigny et Bruat, qu'il accueillit avec le plus vif intérêt, et dont la présence au milieu de nous suscita les plus sympathiques émotions. Trois officiers avaient été envoyés en avant, pour préparer le logement de l'état-major général dans la Casba. C'étaient le colonel de Bartillat, commandant du quartier-général, le chef de bataillon de Trélan, aide de camp du général en chef, et le capitaine Huder (1), officier d'ordonnance du général Guilleminot, ambassadeur de France à Constantinople, qui, après avoir rempli une mission en France, avait

(1) C'était un officier fort instruit, dont la mort fut une perte regrettable pour l'armée d'Afrique, lorsqu'il fut tué à Bone en 1832.

été autorisé à faire la campagne à la suite du quartier-général. Ils étaient accompagnés de M. Lauxerrois (1), interprète de première classe, qui s'est fait remarquer dans l'exercice de ses fonctions. Ces trois officiers étaient chargés d'engager le dey, au nom du général en chef, à se retirer dans une partie de son palais, et à nous en abandonner le reste. Mais Hussein-Pacha, effrayé de l'idée de cohabiter avec nous, répondit qu'il irait occuper, jusqu'à son départ d'Alger, une maison qui était sa propriété particulière dans la ville, et il demandait trois heures pour sortir de la Casba avec toute sa suite. Apportée au général en chef par le capitaine Huder, cette demande ne pouvait être admise, et elle ne le fut pas. Après avoir parcouru un chemin presque impraticable, un détachement d'artillerie arriva, vers midi, à la porte d'Alger dite Porte-Neuve, et pénétra de là dans la Casba, dont cette porte était rapprochée; il y fut bientôt suivi de tout l'état-major général et d'un bataillon du 6e régiment d'infanterie de ligne. L'entrée de cette forteresse était singulièrement étroite, tortueuse et escarpée, et notre

(1) Ce fut pour moi un agréable souvenir de notre entrée dans Alger de retrouver, en 1845, M. Lauxerrois, employé alors à Constantinople, et toujours parfaitement obligeant.

occupation n'ayant pas pu être réglée d'avance par des ordres précis, dans l'empressement où chacun était de voir ce repaire jusqu'alors impénétrable de la piraterie, la prise de possession s'en fit sans aucune solennité. Le dey s'étant retiré précipitamment de sa demeure, les premiers Français arrivèrent au milieu du désordre, de l'enlèvement et du pillage de son mobilier par ses propres esclaves, par des juifs et par des Maures. Les troupes auxquelles il avait été ordonné d'entrer dans la ville y prirent en même temps les positions qui leur avaient été assignées. La curiosité n'avait pas amené un seul Algérien au-devant de nous ; quelques-uns se montrèrent à peine devant leurs maisons ; ils ne paraissaient pas plus étonnés que s'ils eussent eu l'habitude de nous voir entrer chez eux tous les matins. C'était la résignation du fatalisme mahométan, dans toute son insensibilité ; chaque figure qu'on apercevait semblait dire seulement : Dieu l'a voulu !

Une grande question était résolue. Alger, dont le nom avait jusque là imposé au monde ; Alger, cet asile inabordable de forbans orgueilleux et cruels, Alger, la métropole de l'islamisme en Afrique, la ville *guerrière*, comme elle s'appelait, si longtemps la terreur des chrétiens, Alger était à la France ; elle était conquise à la civilisation

chrétienne ; elle entrait dans la grande famille des cités catholiques. Ainsi tomba, à la satisfaction de la France et aux acclamations de l'Europe et du monde, cet État dont l'existence insultait aux droits de l'humanité, dont la vie était une guerre à mort à la chrétienté. Comme les croisades, la guerre contre Alger fut une guerre nécessaire et juste, qu'il est même permis d'appeler sainte. Par la victoire à laquelle nous avions été provoqués, nous mîmes fin à la traite des blancs, aux exactions de tous ces tributs honteux que des puissances chrétiennes payaient à des régences barbaresques, et aux avanies, si souvent répétées, que la civilisation européenne avait trop longtemps souffertes. La Méditerranée devenait libre, la croix était replantée en Afrique : la gloire de la France n'avait jamais été portée plus haut.

La prise d'Alger par une puissance chrétienne est un événement qui, dans l'histoire, n'est pas sans analogie avec la fameuse bataille de Lépante, d'où date la décadence de l'empire du Croissant. On sait que Cervantes était fier d'avoir versé son sang dans cette « journée si heureuse pour la « chrétienté, a-t-il dit, puisqu'elle désabusa « toutes les nations du monde de l'erreur qui « leur faisait croire que les Turcs étaient invin-

« cibles sur mer. (1) » Mais si l'issue de la bataille de Lépante prouva au monde que les Turcs n'étaient pas invincibles sur mer, le succès de l'expédition française contre Alger fit voir qu'ils n'étaient pas non plus inexpugnables dans ce repaire de la piraterie. Comme Cervantes se glorifiant d'avoir reçu à la journée de Lépante une blessure qui le priva, pour le reste de ses jours, de l'usage de la main gauche, chaque soldat de l'expédition de la conquête d'Alger peut se glorifier aussi d'avoir pris une honorable part à cette grande victoire, et redire avec l'immortel Castillan :

Tuve, aunque humilde, parte en la vitoria (2).

Mais n'a-t-on pas imposé aux Turcs vaincus des conditions dictées par une trop grande mansuétude ? N'aurait-on pas pu exiger d'eux une somme de deux cents millions, par exemple ? Telles sont les questions qui ont été faites, et auxquelles le baron Denniée, intendant en chef de l'armée, a répondu négativement, en parfaite connaissance de cause, d'une manière aussi satisfaisante que péremptoire, dans le *Précis historique et administratif de la campagne d'Afri-*

(1) Don Quixote, part. I, cap. XXXIX.
(2) *Viage al Parnaso.*

que qu'il a publié. Il est douteux qu'en pressurant tous les Turcs on en eût pu obtenir une somme de deux cents millions. Mais il n'est pas douteux que, si on les eût poussés au désespoir, ils ne se fussent fait sauter avec tous leurs trésors, et qu'ils n'eussent enseveli avec eux, sous les ruines d'Alger et de la Casba, les cinquante millions, fruit de notre conquête. Lorsque le dey fut forcé de reconnaître que le château de l'Empereur n'était pas imprenable, ne voulut-il pas, dans la fureur de son exaspération, mettre lui-même le feu au grand magasin à poudre de la Casba, et ne se serait-il pas fait sauter avec toute la ville, si ceux qui l'entouraient n'étaient parvenus à le retenir, en lui faisant entrevoir la possibilité d'obtenir des conditions? Il demeure donc incontestable que notre intérêt bien entendu nous défendait de provoquer une explosion qui n'eût pas manqué d'éclater. L'humanité d'ailleurs nous en faisait un devoir : les Turcs sont hommes, et sacrés, à ce titre, aux yeux de la charité chrétienne.

Le général en chef avait nommé d'avance une commission des finances, qui devait inventorier le trésor d'Alger. Cette commission était composée du baron Denniée, intendant en chef de l'armée, du général Tholosé, sous-chef d'état-major général, et de M. Firino, payeur général.

Le khaznadji, ministre des finances de la Régence, qui attendit dans la cour de la Casba l'arrivée des Français, remit à M. Firino les clefs du trésor. Le général Desprez a très-bien dit (1) qu'elles ne pouvaient être confiées à des mains plus pures. Le khaznadji répondit à toutes les questions que lui adressa la commission, et ses réponses furent consignées dans le procès-verbal d'inventaire du Trésor. Il déclara qu'il livrait le trésor de la Régence intact, qu'il n'existait point de registres constatant les recettes et les dépenses faites par le trésor, que les sorties de fonds ne s'opéraient jamais que sur une décision du divan, et que le dey lui-même ne pouvait pénétrer dans le trésor qu'accompagné du khaznadji. Le trésor était renfermé dans une salle basse qui ouvrait sur une galerie du rez-de-chaussée de la Casba. Un triple scellé fut apposé sur la porte de cette salle, dont la garde fut confiée à douze gendarmes qu'on relevait deux fois par jour. Il n'aurait pas suffi, pour qu'une soustraction frauduleuse eût lieu, que les gendarmes fussent corrompus ; car la cour sur laquelle ouvrait la salle du trésor était le lieu le plus fréquenté de la Casba, et des officiers et des soldats s'y trouvaient jour et nuit. « Ainsi, suivant une juste

(1) *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique.*

« observation du général Desprez (1), l'armée « tout entière exerçait une sorte de surveillance « et de contrôle sur les opérations de la com- « mission. »

La première des opérations de la commission fut la reconnaissance des valeurs existantes dans le trésor : elles furent évaluées au poids, et il fut constaté, quand l'inventaire fut terminé, qu'elles s'élevaient à quarante-huit millions six cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent vingt-sept francs, quatre-vingt-quatorze centimes. Dès le lendemain de notre entrée dans Alger, M. Firino, payeur général de l'armée, et membre de la commission, se promenant dans la cour de la Casba avec mon camarade, le comte de la Myre-Mory, lui dit que l'entassement des espèces métalliques sans aucun ordre, et dans une même pièce, lui rendait bien difficile l'estimation approximative du trésor; mais qu'il serait très-étonné s'il contenait plus de cinquante millions. On ne saurait guère mieux estimer, ou mieux rencontrer.

Cette somme trouvée dans le trésor, dont une moitié environ était en or et l'autre en argent, se composait de monnaies diverses et de lingots. Quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-

(1) *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique.*

dix-huit mille sept cent quatre-vingt-dix-huit francs furent successivement envoyés en France par les vaisseaux *le Marengo, le Duquesne*, *le Scipion* et *le Nestor*, et par la frégate *la Vénus*. On conserva à Alger cinq millions deux cent quatre-vingt-cinq mille sept cent vingt-neuf francs quatre-vingt-quatorze centimes, pour être affectés aux besoins de l'armée.

Les imaginations avaient depuis longtemps amoncelé dans le trésor de la régence des sommes incalculables; et c'était une hallucination presque générale, que nous devions trouver dans les caves du dey des sources intarissables d'or et d'argent. Dans les comparaisons hyperboliques des Maures, la richesse inépuisable de ce trésor était le *nec plus ultrà* des superlatifs. Enfoui au fond des caves de la Casba, il prêtait naturellement, ce mystérieux trésor, à toutes ces exagérations qui semblaient inspirées par la lecture des *Mille et une Nuits*. Mais ces espérances chimériques étaient purement imaginaires, puisque le secret qui enveloppait le trésor avait toujours été inaccessible, et qu'aucune donnée n'avait jamais pu servir à hasarder même une évaluation approximative. Enfin on acquit la preuve que le khaznadji, et un trésorier maure placé auprès de lui ignoraient eux-mêmes la somme des valeurs existantes, et qu'ils faisaient

les recettes et les payements sans en conserver aucune trace écrite. Le khaznadji, qu'on avait eu soin de ne pas comprendre dans la première déportation des Turcs, fut pressé de questions par le général Desprez, et il répondit toujours que le trésor avait été remis intact entre nos mains. Le trésorier maure qui lui était adjoint fut également interrogé, et ses réponses demeurèrent parfaitement conformes à celles du khaznadji. Ces deux hommes religieux étaient prêts à jurer sur le Coran la vérité de leurs déclarations, et ils consentaient à perdre la tête si on pouvait les convaincre de mensonge. Ainsi la supposition que le dey aurait distribué à plusieurs Turcs, à titre de don ou de dépôt, des fonds tirés du trésor de la Régence, n'est pas admissible. Mais il est certain que les revenus de la Régence proprement dits, et la somme des tributs qu'elle avait imposés à plusieurs puissances européennes, avec celui que la France lui payait pour la pêche du corail, ne suffisaient plus aux dépenses annuelles depuis environ vingt ans. On avait donc été obligé de puiser souvent au trésor, fruit de la piraterie, qu'on avait jusque-là tenu en réserve pour les cas extraordinaires. L'établissement de notre blocus maritime, qui survint alors, fut mortel à la piraterie, source abondante de la richesse algérienne; et, depuis trois ans qu'il

existait, les produits de la douane étaient absolument nuls. Malgré les confiscations et les avanies auxquelles le dey n'hésita pas à avoir recours, force lui fut de faire contribuer le trésor aux dépenses ordinaires de l'État. Il en tira encore des sommes considérables pour faire marcher contre nous les Arabes et les Maures : nous avons eu plusieurs preuves écrites de la certitude de ce fait. Des papiers trouvés sur un Turc tué devant nos attaques contre le château de l'Empereur ne nous ont laissé aucun doute à cet égard. On voit que ce trésor, auquel la piraterie ajoutait chaque jour alors qu'on n'y puisait jamais, depuis qu'elle ne l'alimentait plus, était soumis à des soustractions fréquentes; et c'est ainsi qu'il allait se vidant.

L'exagération se mêle presque toujours, comme un alliage inévitable, au rapport de la prise de sommes considérables : de là à la calomnie il n'y a souvent qu'un pas, et ici il fut franchi avec une animosité passionnée, que les coupables auraient dû être honteux d'avoir à se reprocher, après la déclaration si formellement explicite de la commission d'enquête, si l'esprit de parti savait rougir de ses excès. Avant de connaître le résultat des opérations de la commission des finances, le général en chef avait annoncé tout d'abord au président du conseil

des ministres que l'évaluation totale du trésor, de la nombreuse artillerie tombée en notre pouvoir, et de toutes les valeurs de diverses espèces que renfermaient les magasins d'Alger pouvait être portée à la somme d'environ quatre-vingt millions de francs. La malveillance politique se fit de cette estimation trop élevée, et pour ainsi dire improvisée, un moyen d'attaque, dont l'absurdité était cependant d'autant plus évidente que celui qui aurait pu penser à s'approprier une partie du trésor se serait soigneusement abstenu d'en exagérer le chiffre. Dans sa correspondance avec le ministre de la marine, postérieure à la connaissance de la révolution survenue en France, l'amiral Duperré regarda comme un devoir, cette justice doit être rendue à la franchise de son caractère, d'affirmer que les imputations d'infidélité répandues relativement à la prise de possession du trésor étaient fausses.

A son arrivée d'Alger, le général Collomb d'Arcine, commandant la troisième brigade de la deuxième division de l'armée expéditionnaire, adressa du lazaret de Marseille, le 24 septembre, au *Sémaphore* une lettre que ce journal publia, et où ce brave et loyal général repoussait avec indignation les bruits propagés, et attestait, *sur son honneur*, qu'ils étaient mensongers. « Je

« déclare donc, ajoutait le général Collomb « d'Arcine, fausses et calomnieuses quelques « perfides insinuations faites à la tribune, et les « articles des journaux contre lesquels je réclame « au nom de l'armée d'Afrique. Je somme leurs « auteurs de se faire connaître, de désigner « nominativement les coupables, ou de se taire « et de rentrer dans l'ombre. » Le baron Louis, ministre des finances du gouvernement que la révolution de juillet venait de substituer à celui de la Restauration, avait reçu du payeur général de l'armée des rapports trop détaillés et trop positifs pour ne pas connaître la vérité. Il ne s'abstint pas cependant de prononcer à la tribune de la Chambre des députés des paroles propres à accréditer la calomnie. Le général Desprez rapporte, dans son *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique*, qu'il a entendu le baron Louis « exprimer des regrets sur le sens qu'on « avait donné à ses paroles ; mais l'impression « était produite, » ajoute le général Desprez, et si bien produite qu'aucun journal de Paris ne voulut ouvrir ses colonnes à une note écrite le 26 octobre suivant par le comte de la Myre-Mory, officier d'ordonnance du maréchal de Bourmont, et où ce témoin oculaire de tout ce qui s'était passé faisait justice, en termes irrécusables, du prétendu pillage de la Casba, et

« des rumeurs qui, accrues par la distance, et « accueillies surtout par une malveillance ré- « fléchie, avaient laissé planer les soupçons les « plus graves sur une partie de l'état-major de « l'armée d'Afrique et sur le chef de l'armée lui- « même. »

Il est permis de dire que la calomnie choisissait mal sa victime en s'attaquant à la réputation du maréchal de Bourmont, dont le désintéressement connu alla toujours jusqu'au sacrifice de ses intérêts privés à ses devoirs publics. S'il pouvait être question de défendre sa délicatesse, il y aurait lieu de faire observer ici qu'un crédit d'un million de francs avait été ouvert au général en chef pour les dépenses secrètes que nécessiterait l'expédition. Sur ce million mis à sa libre et entière disposition, sans qu'aucun contrôle fût possible, le maréchal de Bourmont ne demanda au trésor de l'État que trente mille francs, pour être employés à leur destination.

Le quartier-général s'établit dans la Casba. Le général en chef occupa l'appartement du dey. Le 5 juillet, jour de notre entrée dans Alger, à six heures du soir, il avait terminé et clos les dépêches par lesquelles il annonçait au roi qu'Alger appartenait à la France. Ce fut encore le bâtiment à vapeur *le Sphinx*, commandé par le lieutenant de vaisseau Sarlat, qui porta cette

grande nouvelle à Toulon. Transmise à Paris par le télégraphe, elle y arriva le 9 juillet au matin, et lorsque le ministre de la marine se présenta devant le roi, pour la lui apprendre, Charles X lui dit (je tiens le récit de cette scène touchante de la bouche même du baron d'Haussez) : « Je vois à votre air, Monsieur, qu'Alger est pris ; un jour comme celui-ci on s'embrasse, » et l'excellent prince tendit les bras à son ministre, qui voulait lui baiser la main. Le roi annonça au baron d'Haussez que le général de Bourmont était nommé maréchal de France, et l'amiral Duperré fut créé pair.

Si les vestiges d'une certaine confusion, dont l'origine fut, comme on l'a vu, étrangère à l'armée française, se laissèrent apercevoir pendant les premiers jours de notre occupation, il y a loin de là au pillage supposé de la Casba. Cette invention de la haine à l'usage de la crédulité, accueillie d'abord par la passion, tomba ensuite dans le mépris dont elle fut toujours digne. Le dey ayant évacué précipitamment la Casba, avant notre arrivée, pour se retirer dans une maison qu'il possédait en ville, le déménagement de son mobilier se fit à la hâte, et plusieurs objets furent pillés d'abord par ses esclaves, puis par des juifs et par des Maures : c'est au milieu de cette confusion, comme on l'a vu précédemment,

que parurent les premiers Français. Ils trouvèrent une demeure abandonnée et des appartements déserts, où des cassettes, de riches coussins, des étoffes brochées d'or et d'argent, des vases de porcelaine, des tapis, des armes et des vêtements d'hommes et de femmes, épars çà et là, avaient échappé au pillage des serviteurs du dey, des juifs et des Maures. Tous ces objets étaient nouveaux pour eux, et ceux qui eurent le tort de s'en approprier quelques-uns cédèrent à la tentation de la curiosité, pure de tout autre désir que celui de recueillir un souvenir de la Casba. Personne n'entra ni dans l'appartement des femmes, ni dans celui du dey, où étaient déposées des armes précieuses, et où des factionnaires avaient été placés. Sur une invitation du chef d'état-major général, tous les objets qui étaient de quelque valeur furent versés au trésor par ceux qui les avaient trouvés. Voilà le récit exact des faits, tel que je m'attache à le donner dans cette *Relation*, avec une impartiale véracité, tel pareillement que je l'ai sous les yeux dans la note, restée manuscrite par la raison qui a été dite précédemment, de mon camarade, le comte de la Myre-Mory, témoin, comme moi, de notre entrée dans la Casba. Je citerai aussi le témoignage du baron Denniée, intendant en chef de l'armée. « Il y eut, dit-il dans son *Précis his-*

« *torique et administratif de la campagne d'A-*
« *frique*, un désordre plus apparent que réel;
« et, je le dirai, parce que ma voix a l'autorité
« d'une longue expérience, jamais dans aucune
« de nos campagnes une ville n'a été occupée
« avec autant de ménagement. Pas un seul
« officier, pas un soldat n'a franchi le seuil de
« la demeure d'un Maure, d'un Turc ou d'un
« juif, et la ville d'Alger n'a pas même subi la
« charge d'un logement militaire. »

Est-ce à dire qu'aucun reproche individuel n'ait été encouru ? Non vraiment. Je sais, pour l'avoir vu de mes yeux, que des autruches ont été plumées, et je ne dois ni ne veux le taire ; mais un fait particulier et isolé ne détruit pas l'assertion unanime de tous les témoins oculaires.

On ne plaça que peu de troupes dans la ville, faute d'établissements qui pussent servir de casernes, et aussi parce que la prudence défendait d'enfermer nos régiments dans une ville dont les rues n'avaient guère plus de trois pieds de largeur, et où il n'y avait pas une seule place qui pût permettre à un demi-bataillon de se déployer. L'ordre, le calme et la tranquillité signalèrent l'occupation de la ville par nos troupes, et le jour même de notre entrée, le moudzen appelait, comme à l'ordinaire, du haut des minarets, les mahométans à la prière. Les Arabes com-

mencèrent le lendemain à venir approvisionner de fruits et de volailles le marché d'Alger. Tout ce qu'ils apportaient leur était acheté, et scrupuleusement payé.

Un bataillon de la division Loverdo et deux compagnies d'artillerie formèrent la garnison de la Casba. Deux bataillons de cette même division occupèrent la partie de la ville rapprochée de la porte Bab-Azoun. La porte, le fort de ce nom et trois batteries intermédiaires furent occupés par le 34e de ligne de la division des Cars. Le 35e de ligne (1) de la même division, les sapeurs et la plus grande partie des canonniers furent logés dans les établissements de la marine, où nous trouvâmes des magasins considérables de toute espèce. Les autres corps de la division des Cars furent répartis sur les collines qui dominent la plage du côté du fort Bab-Azoun. Le reste de notre armée prit position et campa sur les hauteurs qui environnent Alger, et nos avant-postes furent maintenus circulairement à environ une lieue de la ville. La division Loverdo, à l'exception des bataillons entrés en ville, campa autour du château de l'Empereur. La brigade

(1) A ce régiment appartenait le lieutenant aide-major de Noyant qui, après avoir fait la campagne avec distinction, renonça à la carrière militaire par fidélité à ses principes politiques.

Achard, la seconde de la première division, conserva sa position au nord de la ville, où le général Berthezène se logea dans la maison de campagne du dey. L'artillerie de campagne demeura en batterie sur la plage voisine du fort Bab-Azoun et près du château de l'Empereur. Le régiment des chasseurs à cheval campa dans le voisinage du fort Bab-Azoun. La brigade Clouet, la troisième de la première division, se rapprocha d'Alger, et la brigade Poret de Morvan, la première de cette même division, resta au camp de Staouéli. Des détachements de cette brigade formèrent la garnison des redoutes et l'escorte des convois. Le général de Montlivault eut ensuite mission de reconnaître, à la tête du 34e de ligne (1), l'un des deux régiments de sa brigade, la côte depuis Alger jusqu'au cap Matifou. Il trouva cent-vingt bouches à feu, presque toutes en fonte, dans les forts et dans les batteries qu'il rencontra. Dès le 8 juillet, il revint prendre sa place au camp de la troisième division.

L'amiral établit la flotte au mouillage dans la rade devant Alger, et prit possession de la marine et du port. Il ne contenait que quelques

(1) A ce régiment était attaché le sous-lieutenant d'état-major de Laveaucoupet, qui préludait à la carrière militaire dans laquelle il devint général de brigade en 1859, et général de divison en 1868.

bâtiments, presque tous impropres au service.

Le lendemain de notre entrée dans Alger, le général en chef adressa à l'armée l'ordre du jour suivant, daté de la Casba le 6 juillet.

« La prise d'Alger était le but de la campa-
« gne. Le dévouement de l'armée a avancé
« l'époque où ce but semblait devoir être atteint.
« Vingt jours ont suffi pour la destruction d'un
« État dont l'existence fatiguait l'Europe depuis
« trois siècles. La reconnaissance de toutes les
« nations civilisées sera pour l'armée d'expédi-
« tion le fruit le plus précieux de ses victoires.
« L'éclat qui doit en rejaillir sur le nom français
« aurait largement compensé les frais de la
« guerre ; mais ces frais même seront payés par
« la conquête. Un trésor considérable existe
« dans la Casba. Une commission, composée
« de M. l'intendant en chef, de M. le général
« Tholosé, et de M. le payeur général, est
« chargée par le général en chef d'en faire l'in-
« ventaire ; elle s'occupe sans relâche de ce tra-
« vail ; et bientôt le trésor conquis sur la
« Régence ira enrichir le trésor français. »

La ville d'Alger (1) est bâtie en amphithéâtre

(1) *Icosium* des anciens, a été rebâtie par les Berbères Beni-Mezeghenna, et appelée, par les corsaires, *Al-Djezaïr*, c'est-à-dire *les îles*. Elle est située à 800 kilomètres de Marseille, et à 1644 kilomètres de Paris.

sur un rocher dont l'inclinaison est tournée vers l'est. L'enceinte de cette étrange cité, telle que nous la trouvâmes, avait la figure d'un triangle, dont la base, formant une ligne brisée tracée par le rivage, présentait le côté le plus étendu. Les deux autres côtés montaient jusqu'à la Casba, située au sommet du triangle. Un mur à l'antique, avec des tours de distance en distance, et avec une espèce de fossé du côté sud et un ravin profond du côté nord, fermait cette enceinte. La ville offrait l'aspect d'une masse de maisons recouvertes d'un enduit d'une blancheur éblouissante, que sillonnaient des ruelles étroites et tortueuses, où deux mulets ne pouvaient se croiser qu'au moyen des retraites qu'on avaient pratiquées çà et là. L'usage des voitures était entièrement inconnu dans la ville et dans tout le pays. Des marches construites en pierres étaient espacées de six pieds en six pieds dans la plupart de ces ruelles, pour en faciliter la descente, qui serpentait sur un plan très-incliné. L'extérieur des maisons ne présentait que des murailles élevées, sans autre ouverture que quelques petits soupiraux rectangulaires pratiqués dans leurs parties supérieures ; mais l'intérieur, dont une petite porte basse fermait l'entrée, avait parfois toute l'élégance de l'architecture moresque, avec son luxe de

colonnes en marbre. « Dans les États despoti-
« ques, chaque maison est un empire séparé, »
a dit Montesquieu. La vue d'Alger suffisait pour constater la vérité de cette observation de l'auteur de l'*Esprit des lois*. Il y avait des citernes et des fontaines dans les maisons et dans les rues de la ville. On n'y apercevait aucun monument : les nombreuses mosquées qu'elle possédait n'étaient pas dignes de ce nom. La petite île sur laquelle étaient établies les batteries qui rendaient Alger formidable du côté de la mer était rattachée à la terre par un môle. C'était cette île qui, avec le môle, muni de batteries casematées, enfermait le port ou la darse. La ville avait cinq portes : deux ouvraient sur le côté de l'enceinte triangulaire régnant le long de la mer ; deux autres se trouvaient aux extrémités inférieures des deux autres côtés de l'enceinte, l'une appelée *Bab-Azoun*, c'est-à-dire *porte d'Azoun*, au bas du côté sud, et l'autre, dite *Bab-el-Oued*, c'est-à-dire *porte du ruisseau*, au bas du côté nord. La cinquième, nommée *Porte-Neuve*, se trouvait à environ cent vingt mètres au-dessous de la Casba, sur le même côté de l'enceinte que la porte Bab-Azoun. Hors des deux portes Bab-el-Oued et Bab-Azoun étaient deux faubourgs, dits faubourg de Bab-el-Oued et faubourg de Bab-

Azoun. Hors de ces deux portes la ville était aussi flanquée de deux forts, élevés sur les bords de la mer. L'un, appelé *Fort-Neuf*, était voisin de la porte Bab-el-Oued, et armé de trente-six bouches à feu ; l'autre, situé à trois cents mètres de la porte Bab-Azoun, et appelé *Fort-Bab-Azoun*, était armé de quarante-huit bouches à feu.

Au sommet de l'enceinte triangulaire de la ville s'élevait la Casba, se présentant aussi sous la forme d'un triangle, dont la base était le côté faisant face à Alger. Les deux autres côtés s'étendaient sur le prolongement des côtés nord et sud du périmètre de la ville. Ce que lord Byron a dit de la demeure du pacha de Janina, je puis le répéter de celle du dey de la régence algérienne, véritable repaire d'un chef de pirates :

Within, a palace, and without, a fort (1).

Au dedans, c'est un palais; au dehors, c'est une forteresse.

Séparée de la ville par une muraille très-élevée, cette forteresse, bâtie pour menacer plutôt que pour défendre Alger, était garnie d'un grand nombre de canons, montés sur de mauvais affûts. Les Turcs avaient amassé, sans

(1) *Childe Harold's Pilgrimage*, cant, II, LVI.

aucune précaution, une grande quantité de poudre dans un magasin construit au milieu de la forteresse, et il fallut tous les soins que notre artillerie apporta à l'enlèvement de cette masse de poudre pour préserver la Casba d'un redoutable accident. Non loin de là s'élevait un beau platane, que la tradition faisait contemporain de Barberousse. La cour carrée de la demeure du dey était pavée en marbre blanc, et entourée sur trois côtés de galeries supportées par des colonnes torses. Deux citronniers, dont les branches pliaient sous le poids de leurs gros fruits dorés, s'offraient à l'entrée de cette cour. Au second étage, l'appartement du dey se composait de plusieurs pièces rectangulaires, plus longues que larges, sans autres meubles que quelques pendules gothiques et quelques énormes et vieux coffres. Ces chambres étaient garnies de tapis assez beaux et d'une grande quantité de coussins brochés d'or et d'argent. On y voyait aussi deux fauteuils dorés très-grands et très-élevés. Une porte fort basse et un escalier étroit conduisaient, non sans détours, au harem, où les Français entrèrent lorsque les femmes en furent sorties. J'ai occupé, avec mes camarades, une chambre du harem de la Casba. Rien ne ressemblait moins à un boudoir de Paris, et nous ne nous y trou-

vions guère mieux logés qu'au bivouac : pas de lits, pas de meubles, pas de fenêtres, des tapis, quelques coussins, quelques rideaux brochés d'or ou d'argent, une malpropreté inexprimable, voilà ce qu'était le harem du souverain de la Régence d'Alger. Tout était nouveau, étrange, inconnu dans les mystères de ces appartements, où des Européens pénétraient pour la première fois. Un mélange bizarre de luxe et de grossièreté caractérisait tout ce qu'on y remarquait. La curiosité, vivement aiguillonnée, mettait tout le monde en mouvement. Denrées et objets de toute espèce étaient entassés pêle-mêle dans cette singulière demeure, d'où le dey ne sortait jamais. Il y passait sa vie à fumer, à prendre du café, à caresser un petit tigre, à rendre la justice turque à ses sujets, et à faire quelquefois trancher des têtes.

La population d'Alger, après s'être élevée peut-être à soixante-dix mille habitants, était à peine de trente-cinq mille lors de notre prise de possession. Je n'en puis d'ailleurs indiquer qu'une évaluation présumée, puisque les premières données nécessaires pour en établir le chiffre à peu près exact manquaient absolument. Cette population, comme celle de toute la Régence, était un mélange hétérogène de diverses races, dont l'origine, autant qu'il est possi-

ble d'y remonter, a été indiquée dans l'*Introduction* qui précède cette *Relation*. Un nombre relativement petit d'aventuriers turcs, qu'alimentaient incessamment des recrues tirées du Levant, exerçait dans cet étrange État le despotisme le plus barbare et le plus incompréhensible qui eût jamais fait honte à l'humanité, si on compare le chiffre des oppresseurs à celui des opprimés. Il n'y avait vraisemblablement pas plus de dix mille Turcs dans toute l'étendue de la Régence algérienne, lorsque nous en fîmes la conquête. Le Koulouglis, nom sous lequel on désignait les fils des Turcs, nés de leur union avec les femmes indigènes, ne participaient pas à la domination qui était le privilége de leurs pères. Les Maures habitaient les villes, principalement celles du littoral, et se livraient au commerce. Les Arabes, qui avaient envahi le pays dans la seconde moitié du VIIe siècle de l'ère chrétienne, y avaient apporté l'islamisme avec tous les maux dont il est la source. Dépossédés de leur souveraineté par les Turcs, ils avaient conservé une certaine indépendance en se retirant dans les plaines et dans les montagnes. Gouvernés par leurs cheiks, ils ne payaient pas sans difficulté les tributs que le dey leur imposait. Guerriers, pasteurs, et volontiers nomades, ils se souciaient peu de la culture de la terre.

Les Kabyles, qui sont les anciens Berbères, et se rattachent vraisemblablement aux Libyens et aux Gétules, premiers habitants de cette partie de l'Afrique, représentaient la population aborigène. Travailleurs, industrieux, pleins d'une active énergie, et impatients de toute espèce de sujétion, ils vivaient à l'écart de celle des Turcs dans les montagnes de l'Atlas, où ils formaient une agglomération de tribus se gouvernant elles-mêmes, suivant des principes traditionnels. Les juifs étaient nombreux à Alger et dans les autres villes de la Régence, et s'y adonnaient au trafic. Sous le joug du despotisme turc, ils étaient descendus à un degré de bassesse pénible à voir. Des nègres, libres ou esclaves, formaient le septième élément de la population algérienne.

Dès le 6 juillet, lendemain de notre entrée dans Alger, un jeune fils du bey de Titery se présenta à nos avant-postes, et de là au quartier-général. Il venait annoncer que son père, Mustapha, dont il apportait une lettre au général en chef, était disposé à se soumettre à la France. C'était un jeune homme d'environ seize ans, d'une physionomie intelligente et spirituelle. Il répondit avec ingénuité et avec l'apparence de la franchise à toutes les questions qui lui furent adressées par l'intermédiaire d'un

interprète. Il repartit porteur du sauf-conduit demandé par son père pour se rendre à Alger. Arrivé le surlendemain dans la Casba, le bey fit acte de soumission à la France devant le général en chef, qui lui remit, le 15 juillet suivant, au nom du roi Charles X, auquel il prêta serment de fidélité, l'investiture de son beylik, aux mêmes conditions qu'il la tenait du dey. La félonie de ce bey éclata plus tard.

Le 7 juillet, les soldats de la milice turque furent désarmés, sans aucune résistance de leur part, dans les casernes, et dans les maisons particulières qu'habitaient ceux qui étaient mariés avec des femmes du pays. Ces derniers et ceux qui étaient d'un âge très-avancé furent autorisés à rester à Alger. Les célibataires, au nombre d'environ deux mille cinq cents, furent embarqués sur des bâtiments français qui les transportèrent en Asie Mineure. Ils eurent la faculté d'emporter avec eux leur avoir particulier, et chacun d'eux reçut cinq piastres d'Espagne, comme indemnité des armes qu'il avait remises. Vaincus, ils apprirent, à leur grand étonnement, jusqu'où peut aller la générosité des Français victorieux.

Ce même jour, 7 juillet, le général en chef reçut dans la Casba la visite du dey, à qui il fit rendre les honneurs militaires par une compagnie de grenadiers, et qu'il accueillit avec tous les

égards dus au malheur. Il lui permit de faire enlever de la Casba tout ce qu'il y avait laissé de son mobilier particulier, et lui promit qu'une somme d'argent qu'il réclamait lui serait remise. L'amiral Duperré assista à cette entrevue. Hussein-Pacha était un homme de soixante ans au moins, replet, et d'une taille au-dessous de la moyenne. Sa barbe était blanche, son regard annonçait une astucieuse finesse, et le malheur était empreint sur ses traits. Mais il conserva une dignité convenable en présence de son vainqueur. Il était vêtu très-simplement. Quelques Turcs et plusieurs Maures l'accompagnaient. Tandis que le général en chef faisait au dey les honneurs de la générosité française, un esclave de la suite de celui-ci dérobait la montre du général Desprez, qui était suspendue dans sa chambre. Mais le dey la fit restituer, désigna les hommes de confiance qui devaient emporter ce qui restait encore de son mobilier dans la Casba, et ajouta que s'il s'en présentait d'autres, *il priait le général en chef de leur faire trancher la tête*. On ne lui laissa pas ignorer que cette justice expéditive n'était pas française.

M. Fernel (1), chef de bataillon d'état-major,

(1) Loyalement dévoué à la royauté qu'il servait avec distinction, M. Fernel, chef de bataillon d'état-major depuis 1823, sacrifia l'avenir d'une belle carrière mili-

attaché à l'état-major général de l'armée, présent à cette visite, en profita très-habilement pour dessiner d'après nature le portrait du dernier dey d'Alger. Ce portrait, très-bien saisi, figura ensuite lithographié en tête d'une intéressante relation de notre expédition, que cet officier supérieur publia, en 1831, sous le titre *Campagne d'Afrique en* 1830.

Les hommes au service du dey usèrent et abusèrent, pendant deux ou trois jours, de l'autorisation accordée par le général en chef d'enlever les objets du mobilier particulier de leur maître restés dans la Casba, et en vendirent une partie à des juifs, qui revendirent plusieurs de ces objets aux Français.

Ce fut le 7 juillet qu'Amédée de Bourmont, après avoir survécu douze jours à sa blessure, mourut à Sidi-Ferruch. Nous apprîmes à Alger le soir de ce même jour que notre dernière lueur d'espérance était éteinte. Le lendemain, 8 juillet, le général en chef écrivait, dans une dépêche

taire à la fidélité au drapeau auquel il était inviolablement attaché. Il fut ensuite, en 1833, du nombre des officiers français qui, avec le maréchal de Bourmont, mirent leur épée au service de dom Miguel, luttant, comme roi légitime de Portugal, pour affranchir sa patrie de la domination anglaise. Il se signala, dans cette campagne, d'abord comme colonel, puis comme brigadier général.

adressée au prince de Polignac, président du conseil des ministres : « Le second de mes fils « avait reçu une blessure grave dans le combat « du 24 juin. Lorsque j'ai eu l'honneur de l'an- « noncer à votre Excellence, j'étais plein de l'es- « poir de le conserver. Cet espoir a été trompé : « il vient de succomber. L'armée perd un brave « soldat; je pleure un excellent fils. Je prie « votre Excellence de dire au roi que, quoique « frappé par ce malheur de famille, je ne rempli- « rai pas avec moins de vigueur les devoirs « sacrés que m'impose sa confiance. »

Dans l'après-midi du 8 juillet, le général en chef rendit au dey la visite qu'il en avait reçue la veille. Selon l'usage oriental, Hussein-Pacha offrit le café au général en chef qui l'accepta. Leur conversation fut longue et intéressante. « Votre souverain doit être bien grand, bien « généreux, disait le dey au général en chef, « puisqu'il vous a commandé d'agir à mon égard « comme vous le faites. J'avais cru ma cause « juste, mais j'ai été vaincu, et je reconnais mon « erreur. Vous avez perdu un fils, et je plains « d'autant plus votre malheur, que j'ai moi- « même perdu un neveu tendrement aimé. Dieu « l'a voulu. » Hussein-Pacha était Turc, et, suivant un proverbe turc, la victoire est une perle suspendue au fil des décrets célestes. Il

recommanda aussi ses sujets au général en chef. Il avait d'abord exprimé l'intention de se retirer à Malte. Sur le refus du général en chef d'accéder à cette demande, il avait désigné Livourne. Mais, dans cette seconde entrevue, il manifesta le désir d'être conduit à Naples. Le 10 juillet, il s'embarqua avec une suite de cent dix personnes, hommes et femmes, sur la frégate française *la Jeanne d'Arc,* qui le transporta à Mahon, où il devait faire quarantaine avant de prendre la route d'Italie. Il arriva à Naples le 9 août.

La domination despotique des Turcs avait disparu : le gouvernement du pays, laissé sans direction, réclamait les premiers soins du général en chef. Il institua, dès son entrée dans Alger, une commission dite de gouvernement, chargée d'établir l'exercice de notre souveraineté, et de rechercher les moyens d'organiser l'administration générale et les divers services publics dans la ville d'Alger, et le pays devenu la possession de la France. Cette commission fut composée du baron Denniée, intendant en chef de l'armée, président, du général Tholosé, sous-chef d'état-major général, nommé commandant de la place d'Alger, de M. Firino, payeur général de l'armée, et de M. Deval, neveu de l'ancien consul général de France. M. Edmond de Bussière fut nommé secrétaire général de cette

commission. Elle agissait sous l'autorité du général en chef ; elle provoqua d'abord la création d'une commission municipale, où les Maures qui avaient le plus d'influence furent appelés à siéger avec plusieurs juifs. La présidence de cette commission fut confiée à Ahmed-bou-Derbah, l'un des deux Maures qui avaient été envoyés par le dey comme parlementaires auprès du général en chef le 4 juillet ; jeune encore, il parlait français avec une grande facilité, et ne manquait ni d'esprit ni d'une certaine instruction. M. Bruguière, sous-intendant militaire, qui connaissait les langues et les mœurs de l'Orient, fut chargé des fonctions de commissaire du roi auprès de cette commission municipale d'Alger, fonctions dans lesquelles il fut quelquefois suppléé par M. Dubois, adjoint à l'intendance, qui se signala par les services qu'il rendit pendant toute la campagne. Par la nomination d'un syndic des Arabes, le général en chef se mit en relation avec les cheiks d'un grand nombre de tribus. L'Arabe dont il fit choix pour cet emploi, sur la désignation de la commission municipale, se nommait Hamden ; il se montra très-attaché aux Français, et fut un intermédiaire utile entre nous et les Arabes.

La commission de gouvernement s'occupa aussi de l'administration de la justice. L'expul-

sion de la tyrannie turque étant le but de l'expédition française, les tribunaux turcs furent supprimés; mais les tribunaux maures et les tribunaux juifs furent sagement conservés, et la justice continua provisoirement à être administrée d'une manière conforme aux croyances, aux mœurs, aux usages, aux coutumes et aux besoins du pays. Les Arabes comparurent toujours devant le cadi maure, et les Turcs autorisés à rester à Alger durent se soumettre à cette même juridiction. L'autorité française s'était réservé le droit de confirmer et de faire exécuter les jugements. Le général en chef chargea M. d'Aubignosc, homme d'esprit et d'expérience, des fonctions de lieutenant général de police. On institua une administration des douanes, et un octroi de la ville d'Alger fut établi. L'ordre s'introduisit successivement partout, et notre autorité se légitimait par une action à laquelle la justice présidait.

L'armée ne recueillit de la prise d'Alger, métropole d'un pays rendu stérile par l'incurie mahométane, aucun produit applicable à l'amélioration immédiate de sa position matérielle. Le pays ne lui fournit guère que quelques bœufs, et elle n'en resta pas moins obligée de vivre des ressources que la flotte lui avait apportées de France. Pendant plus de vingt jours encore après notre entrée dans Alger, ce fut de Sidi-Ferruch que

l'armée tira ses approvisionnements, qui y avaient été débarqués. Tandis que notre marine, toujours infatigable, en rembarquait une partie qu'elle venait décharger à Alger, il fallut qu'une autre partie y fût transportée par terre, sous le poids d'une chaleur intense, sur une route de plus de cinq lieues, improvisée dans un pays difficile. Le premier fruit de la conquête ne put malheureusement pas être le repos sous un toit, dont nos soldats avaient un si grand besoin, et qu'ils avaient si bien mérité. Mais il fallut transformer en hôpitaux les casernes disponibles, et on a vu que quelques bataillons seulement trouvèrent place dans Alger même. Force fut donc d'établir les troupes au bivouac sur les collines brûlantes qui dominent la ville. Là elles étaient exposées à la chaleur accablante des jours et à l'humidité pernicieuse des nuits. Les effets de campement, qui avaient été débarqués à Sidi-Ferruch, furent apportés par mer à Alger ; mais les tentes qui furent distribuées aux soldats, inhabitables sous l'ardeur du soleil, ne pouvaient être occupées que pendant la nuit. Les fièvres intermittentes, les dyssenteries se multiplièrent rapidement dans l'armée. L'air de Sidi-Ferruch, longtemps le dépôt général de nos malades et de nos blessés, et le séjour du camp de Staouéli étaient devenus très-malsains. Au premier rang des causes qui

engendrèrent ces déplorables maladies, il faut placer le passage subit de l'activité la plus grande à un repos absolu au bivouac, inaction qui pèse comme un cauchemar au caractère français, et l'impossibilité où se trouvait le soldat de se garantir de l'influence trop contrastée des jours et des nuits. Promptement arrivée à force de valeur et de courage au terme de ses nobles travaux, l'armée se trouvait dans une position matérielle plus pénible que celle où elle avait été durant les fatigues et les privations inévitables de la campagne. Et les souffrances morales aussi vinrent ajouter leur poids au fardeau des peines physiques.

Si le soldat français est impatient de vaincre, il ne l'est pas moins de voir ses services justement reconnus. De nombreuses actions d'éclat, des traits brillants de valeur renouvelés tous les jours, en présence d'un ennemi avide de trancher chaque tête que pouvait atteindre son yatagan, avaient marqué d'un sceau particulier cette campagne, où la palme ambitionnée depuis plus de trois siècles par les plus puissantes nations de l'Europe avait été cueillie en vingt et un jours par les enfants de la France. Jamais nos soldats n'avaient mieux répondu à l'attente de la patrie.

A la première nouvelle arrivée à Paris qu'Amédée de Bourmont avait été grièvement blessé au com-

bat de Sidi-Khalef, le 24 juin, M. le Dauphin avait écrit une lettre touchante au général en chef, qui ne put la lire sans verser des larmes, répondit-il au prince, en lui témoignant sa reconnaissance. « J'ai la confiance, ajoutait le Dauphin, que vous « serez dans Alger, lorsque cette lettre vous « parviendra (1). Vous pourrez alors demander « pour votre belle et bonne armée les récom- « penses qu'elle aura si bien méritées. Je m'em- « presserai de les appuyer auprès du roi. »

Les propositions de récompenses honorifiques et militaires dont le tableau fut dressé par le général en chef furent pesées néanmoins avec une si scrupuleuse réserve, que, même en y faisant droit, on eût été accusé de parcimonie. Sous l'influence de conseils regrettables, le gouvernement eut le tort de ne pas reconnaître que le juge compétent des services de l'armée qui avait combattu sous le général de Bourmont était le chef expérimenté qui l'avait si glorieusement conduite à la victoire. Le général en chef se fit un devoir de conscience de réclamer contre les réductions qui modifiaient ses demandes. « Jamais guerre, écri- « vit-il dans une dépêche adressée au Dauphin, « n'a été plus active que celle que nous

(1) Ce fut, en effet, dans la Casba que le général en chef reçut cette lettre le 18 juillet.

« venons de faire. Toujours au bivouac, « dans une espèce de désert, où nous ne « trouvions pour toute ressource que du bois et « de l'eau, pas d'habitants, les officiers n'ayant « pour subsister que leurs rations, les officiers « d'état-major faisant leur service à pied, parce « que les chevaux étaient retenus en mer, tout « ce qu'a eu de pénible une situation pareille ne « mérite-t-il pas d'être pris en considération, et « Monseigneur ne daignera-t-il pas en parler au « roi ? Je crois essentiel de récompenser d'abord « les sous-officiers et soldats, et les officiers des « compagnies; cependant les officiers supérieurs, « et même les officiers généraux, ont été pres- « que tous les jours aux coups de fusil. Comment « pourrais-je ne pas solliciter les grâces du roi « pour ceux qui les ont si bien méritées? »

Le 11 juillet fut le premier dimanche que les Français solennisèrent dans Alger. Un autel fut dressé au fond de la cour principale de la Casba ; le signe du salut du monde apparut au milieu de cette forteresse bâtie par les enfants de Mahomet contre les peuples du Christ. Les paroles de l'Evangile furent proclamées dans ces lieux encore tout pleins des souvenirs de l'islamisme ; et devant la lettre morte du Coran, gravée sur tous les murs, la voix du doyen des aumôniers de l'armée, vieillard courbé sous le poids de soixante-

seize années, réalisa la présence du Verbe éternel. Généraux, officiers et soldats environnaient l'autel ; et après la célébration du saint sacrifice, le prêtre vénérable entonna, de toute la force que l'âge lui laissait, le chant d'actions de grâces au Dieu des armées, le glorieux *Te Deum*.

Le 12 juillet, le général en chef passa la revue, sur un champ voisin de la mer, au delà du fort Bab-Azoun, de la deuxième et de la troisième division d'infanterie, des troupes d'artillerie et du génie, et du régiment de chasseurs. Le lendemain, il passa pareillement la revue, au nord de la ville, de la brigade Achard, la deuxième de la première division. Il trouva toute l'armée aussi belle, bien qu'encore au bivouac, qu'à l'ouverture de la campagne, suivant sa propre expression.

Le bâtiment à vapeur *le Sphinx*, qui avait porté en France la nouvelle du succès de l'expédition, rentra le 18 juillet dans le port d'Alger, et annonça qu'on avait appris à Toulon, par une dépêche télégraphique, arrivée au moment de son départ, que le général en chef avait été créé maréchal, et le vice-amiral Duperré pair de France. Il n'était certainement pas sans titres à la première dignité militaire du pays, celui qui, après avoir brillé sur tant de champs de bataille, avait conçu et exécuté le plan d'une

campagne à laquelle applaudissait le monde entier, reconnaissant de la destruction de la piraterie barbaresque ; celui qui avait noblement vengé, par une victoire chrétienne, une avanie faite à notre honneur national, qui avait dirigé une expédition où la guerre payait la guerre, qui avait donné à la France la vie d'un fils si digne de la tendresse paternelle. Mais le général en chef de l'armée d'Afrique fut profondément peiné de voir ses services récompensés avant ceux de ses compagnons d'armes. Ceux qui ont été témoins des sentiments qu'il éprouva peuvent dire que sa modestie fut mise à la torture.

On avait trouvé dans la Casba des armes, fusils, pistolets, sabres, yatagans, qui n'étaient point la propriété personnelle du dey ; le maréchal ordonna qu'elles fussent distribuées aux officiers généraux, supérieurs et autres, de toute l'armée. Les magasins de la Régence à Alger renfermaient des marchandises et des denrées, telles que blé, gruau, bois, sel, lin, toiles, cuivre, plomb, huile, marbre, cuirs, cire et laine. Je ne saurais donner une détermination précise de la valeur de ces marchandises et de ces denrées diverses, mais il est certain qu'elles représentaient plusieurs millions. Nous trouvâmes aussi dans la place d'Alger et dans les forts environ-

nants dix-neuf cents bouches à feu, dont la moitié environ était en bronze, avec une grande quantité de poudre, en majeure partie fabriquée en Angleterre, et de projectiles qui ne laissaient pas d'avoir leur prix. En égalant à dix millions la valeur de ces premiers fruits de notre conquête, on est sûr de rester au-dessous du montant d'une appréciation exacte. Ajoutés à la somme de quarante-huit millions six cent quatre-vingt quatre mille cinq cent vingt-sept francs, trouvée dans le trésor de la Casba, ces dix millions produisaient un total de cinquante-huit millions six cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent vingt-sept francs. Or les frais de l'expédition, aussi bien pour le compte du département de la guerre que pour celui du département de la marine, au 1er octobre 1830, ne s'élevaient qu'à quarante-trois millions cinq cent mille francs. Nos annales militaires, si riches de gloire, offrent-elles beaucoup d'exemples d'une semblable campagne, suivie d'un tel résultat immédiat, et mettant, en outre, la France en possession d'une riche et belle colonie en regard de ses côtes méridionales.

Une gratification de trois mois de solde, distribuée à l'armée dont le courage avait conquis tant de millions à la France, aurait été une rémunération de ses services dont le maréchal fit

vainement la proposition au gouvernement. Il avait eu aussi la pensée d'affecter au payement de l'arriéré de la Légion d'honneur et à une dotation pour l'ordre de Saint-Louis le reliquat du produit immédiat de la conquête, après le règlement des frais de l'expédition. Mais il en fut de cette proposition comme de celle d'une gratification à accorder à l'armée, elle resta sans réponse.

Dans ses dépêches réitérées, le maréchal ne laissait pas ignorer à M. le Dauphin combien il importait qu'un favorable et prompt accueil fût fait aux propositions d'avancement et aux demandes de décorations qu'il avait adressées au gouvernement. « Je ne crois pas, écrivait-il « dans une de ces dépêches, avoir demandé une « seule de ces grâces sans qu'elle fût méritée « par une conduite distinguée sous le feu de « l'ennemi. » Énumérant les services particuliers des officiers supérieurs, après avoir dit des colonels « qu'il faudrait les nommer tous, » il citait le colonel d'Esclaibes, chef d'état-major de l'artillerie, qui avait servi admirablement et mérité à tous égards, ajoutait-il, et les colonels Roussel du 3e de ligne, de la Villegille du 6e de ligne, d'Armaillé du 14e, Horric de la Motte du 20e, de Goutefrey du 21e, de Montboissier du 23e, Mounier du 28e, de Lachau du 29e, de

Roucy du 34e, Rullière (1) du 35e, de Feuchères du 37e, Léridant du 48e, Magnan du 49e, de Frescheville (2) du 1er régiment de marche, de Neuchèze du 2e régiment de marche, et le lieutenant-colonel Baraguey d'Hilliers (3) de ce même

(1) Ce colonel, que le maréchal de Bourmont recommandait, comme capable de faire un excellent officier général, devint maréchal de camp en 1832, et lieutenant général en 1837. Il avait fait vingt-deux campagnes, dont plusieurs en Afrique, lorsqu'il fut mis à la retraite par le Gouvernement provisoire en avril 1848. Sous la République, il fut successivement membre de l'Assemblée nationale et de l'Assemblée législative. Relevé de la retraite en vertu de la loi du 11 août 1849, il fut ministre de la guerre du mois de décembre 1848 au mois d'octobre 1849. Admis de nouveau à la retraite en décembre 1851, il mourut en 1863.

(2) Ce brave colonel, qui avait été blessé à la tête de ses tirailleurs pendant la campagne, fut lâchement assassiné par les Arabes, lorsqu'elle était à peine terminée, en revenant, le 24 août, d'une reconnaissance qu'il avait faite sans escorte, vers les bords de l'Arach.

(3) Fils du général Baraguey d'Hilliers, le lieutenant-colonel du 2e régiment de marche, entré dans l'armée, comme sous-lieutenant, en 1812, avait eu le poignet gauche emporté par un boulet à la bataille de Leipsick. Nommé colonel à la suite de sa participation à la campagne de la conquête d'Alger, il fut appelé en 1832 au commandement en second de l'École militaire de Saint-Cyr, dont il eut le commandement en chef, comme maréchal de camp, de 1836 à 1840. Il retourna en Algérie en 1841, y devint lieutenant général et commandant de la division de Constantine. Il commandait la division militaire à Besançon lorsqu'il fut élu membre de l'As-

régiment. Parmi les maréchaux de camp, il mentionnait tout particulièrement le général de la Hitte (1), commandant l'artillerie, le général Valazé, commandant le génie, le général Achard, commandant la deuxième brigade de la première division, le général de Damrémont, commandant la première brigade de la deuxième

semblée constituante, en 1848, par le département du Doubs, qui le réélut membre de l'Assemblée législative en 1849. Il eut, de 1849 à 1850, l'honorable mission de commander le corps français d'occupation à Rome, et remplaça le général Changarnier dans le commandement de l'armée de Paris, le 9 janvier 1851. Placé, dans la guerre contre la Russie, à la tête du corps expéditionnaire de la Baltique, il s'empara de la forteresse de Bomarsund, en 1854, et fut créé maréchal de France le 28 août de cette même année. Commandant du premier corps de l'armée des Alpes en 1859, il se signala, dans la campagne d'Italie, par le combat et la prise de Marignan, et par sa coopération au succès de la bataille de Solferino.

(1) Maréchal de camp depuis 1829, et aide de camp de M. le Dauphin, le vicomte de la Hitte avait acquis, par son efficace coopération à la conquête d'Alger, si justement signalée par le maréchal de Bourmont, les titres les plus légitimes et les plus éclatants au grade de lieutenant général. Mais il n'y parvint, sous le gouvernement fondé par la révolution de juillet, qu'en 1840, après deux années passées encore en Afrique. Il fut ministre des affaires étrangères de novembre 1849 à janvier 1851, sous la République présidée par le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Il siégea à l'Assemblée législative comme représentant du département du Nord, et fut nommé sénateur le 26 janvier 1852.

division, le général de Bertier, commandant la première brigade de la troisième division, qui, ajoutait-il, « malgré son âge, a montré une acti-« vité prodigieuse et toutes les qualités désira-« bles dans un officier général, » et le général Hurel, commandant la deuxième brigade de la troisième division. Les services des lieutenants généraux Berthezène (1), des Cars et Desprez, étaient appréciés et recommandés dans une dépêche que le maréchal terminait en disant au Dauphin : « J'ai demandé des décorations pour « de jeunes officiers attachés à mon quartier-« général. Si Monseigneur les avait vus au feu,

(1) Le général Berthezène avait été tiré de la disponibilité pour recevoir le commandement de la première division de l'armée d'Afrique, que lui avait confié le gouvernement du roi Charles X. A la tête de cette division il avait fait preuve, pendant la campagne, d'une vieille expérience de la guerre à laquelle le maréchal de Bourmont s'était plu à rendre justice, en se louant du concours qu'elle lui avait prêté, et en demandant qu'elle fût convenablement récompensée. Il ne refusa pas son adhésion au pouvoir établi par la révolution de juillet, et il remplaça le général Clauzel, en janvier 1831, dans le gouvernement de l'Algérie qu'il occupa jusqu'au mois de janvier 1832. Passant d'une position secondaire au premier poste dans la direction des affaires politiques, administratives et militaires du pays, il témoigna, par l'hésitation de ses actes de l'insuffisance de son aptitude gouvernementale, et il n'avait pas préservé les armes françaises d'un échec, lorsque le général Savary, duc de Rovigo, vint lui succéder.

« il ne me pardonnerait point de les avoir « oubliés (1). » Datée du 23 juillet, cette dernière dépêche n'arriva point à sa destination :

(1) Un des plus jeunes parmi les jeunes officiers pour lesquels le maréchal de Bourmont, qui se montra scrupuleusement consciencieux dans les demandes de décorations qu'il adressa au gouvernement, réclamait la récompense de la valeur sur le champ de bataille, était le prince de Chalais, fils du duc de Talleyrand de Périgord, et l'un des quatre sous-lieutenants que le roi avait autorisés à faire la campagne à la suite de l'état-major particulier du général en chef. C'était la croix de Saint-Louis que le maréchal avait demandée pour ce jeune officier, parce qu'il l'avait vu mettre constamment en pratique la maxime *noblesse oblige*, se signaler dans les diverses occasions que présenta la campagne, et aspirer partout et toujours à faire plus que son devoir. Renonçant, par fidélité à ses principes politiques, après la révolution de juillet 1830, à la carrière où il avait débuté avec distinction, le prince de Chalais-Périgord, rentré dans la vie privée, se voua à l'encouragement, à la généreuse protection et au soutien charitable de toutes les bonnes œuvres.— Au nombre des officiers recommandés à M. le Dauphin dans la dépêche du 23 juillet, et dont le maréchal jugeait que les services avaient mérité la croix de Saint-Louis, était compris le marquis de Fitz-James, qui, arrivé à Sidi-Ferruch quelques jours après le débarquement, avec une dépêche du prince de Polignac, s'était fait remarquer ensuite par sa bravoure, dans les fonctions d'officier d'état-major, en portant des ordres aux avant-postes. Cette dépêche, parvenue au commandant en chef de l'expédition, au début de la campagne, et la première qu'il ait reçue du président du conseil des ministres, était en chiffres, et je me rappelle avoir participé à la déchiffrer avec mon camarade le comte Louis de Bourmont.

lorsqu'elle parvint à Paris, l'antique et nationale royauté à laquelle la France devait la conquête d'Alger avait été renversée par la tempête révolutionnaire, avant d'avoir eu le temps d'acquitter le prix du sang versé en Afrique pour l'honneur et à la gloire de la patrie.

Plus impatiente chaque jour d'apprendre enfin ce que la France pensait d'elle, l'armée, dont les souffrances physiques étaient excessives, et où les fièvres intermittentes et les dyssenteries se multipliaient, succomba à un sourd et vague mécontentement ; ce sentiment, cette sorte de nostalgie, se glissa dans tous les rangs, et chacun aspirait à fuir cette terre où l'on semblait n'avoir triomphé que pour recueillir des privations. « Le désir de retourner en France, « écrivait le maréchal au prince de Polignac, « dans une de ses dernières dépêches, se fait « sentir dans tous les rangs de l'armée. Les « officiers généraux n'en sont pas plus exempts « que les autres. »

CHAPITRE VI

Expéditions de Blidah, Oran, Bone, Tunis, Tripoli et Bougie.

Pour répondre pertinemment aux questions que pouvait lui adresser le gouvernement sur la colonisation du pays, le maréchal avait besoin de l'avoir un peu exploré. Il forma le projet de pousser une reconnaissance jusqu'au pied du Petit-Atlas, et la ville de Blidah, située à quarante-huit kilomètres sud-ouest d'Alger, mais que l'on en croyait plus rapprochée, fut le point sur lequel il résolut de se diriger. Les habitants de cette ville imploraient la protection française contre les Kabyles. Cependant, le 22 juillet, la commission municipale avertit le maréchal que le projet de l'excursion qu'il se proposait de faire dans l'intérieur du pays s'étant ébruité, l'inquiétude agitait les Arabes voisins d'Alger. La commission informait en même temps le maréchal que des députations d'Arabes et de Kabyles des diverses tribus environnantes devaient assister, le 25 du mois, dans un lieu non éloigné du cap Matifou, à une grande conférence où le syndic

des Arabes d'Alger était invité à se trouver, et où les tribus devaient prendre l'engagement de vivre en paix entre elles et avec l'armée française. La commission faisait sentir combien il était important de ne mettre aucun obstacle à cette réunion. Il eût été prudent peut-être de différer de quelques jours l'exécution du projet de reconnaissance; mais le général Desprez combattit les raisons qui devaient engager à suspendre le départ, et son avis prévalut. Le maréchal partit d'Alger le 23 juillet, à quatre heures du matin, suivi de son aide de camp de Trélan, de ses officiers d'ordonnance de la Myre-Mory, d'Arthel, d'Ault-Dumesnil, de Maillé (1), et de son fils,

(1) Démissionnaire après la révolution de juillet pour refus de serment au gouvernement qui s'ensuivit, le comte, puis marquis de Maillé, se glorifia plus tard d'être le père de deux fils entrés successivement au service du Souverain Pontife. L'un, admis en 1860 dans les volontaires pontificaux à cheval, dits *guides* de la Moricière, partagea le sort de ce corps après la journée de Castelfidardo, et fut amené prisonnier, avec ses camarades, jusqu'à la frontière française. Le plus jeune venait de perdre sa mère lorsqu'il partit en 1867 pour Rome, où, à son grand regret, il ne put arriver que le jour même de la bataille de Mentana, pour s'enrôler dans les zouaves pontificaux. S'inspirant de son dévouement à la sainte cause de la papauté, le marquis de Maillé avait fait violence à sa douleur pour permettre à son fils de s'éloigner de lui, au moment où les consolations chères à un cœur paternel lui étaient si nécessaires.

Charles de Bourmont, lieutenant aide-major au 3e régiment de ligne, qu'il avait appelé à faire le service auprès de lui depuis le retour en France de plusieurs officiers de son état-major. Son escorte, dont une partie s'était mise en marche dans l'après-midi du 22 et l'attendait à trois lieues en avant, se composait d'un bataillon d'infanterie légère et de huit compagnies de voltigeurs, d'un escadron des chasseurs d'Afrique, de deux obusiers de montagne, de deux pièces d'artillerie de campagne, et d'un détachement de troupes du génie, avec un convoi de six voitures d'artillerie portant des vivres et des munitions. Cette force était placée sous le commandement du général Hurel, dont la longue expérience militaire datait, comme on l'a vu, de l'expédition d'Egypte. Le duc des Cars, dont la division avait fourni le détachement d'infanterie, accompagnait volontairement l'expédition, avec les généraux Desprez et de la Hitte, le lieutenant-colonel Dupau, chef d'état-major du génie, un grand nombre d'officiers d'état-major, le colonel russe Philosophoff, le capitaine de vaisseau Mansell de la marine anglaise, le prince de Schwarzenberg, major de cavalerie au service d'Autriche, et plusieurs autres volontaires et consuls étrangers, tous vivement désireux de voir une ville de l'intérieur inconnu de l'Afrique. Le syndic des Arabes

d'Alger avait obtenu du maréchal de lui prouver son attachement en le suivant, avec deux membres de la commission municipale et une douzaine de cavaliers arabes. La reconnaissance s'avança d'abord sur une route dite Voie romaine, rencontra ensuite un terrain hérissé de difficultés pour les voitures, franchit l'Oued-Kerma, affluent de l'Arach, sur un pont en maçonnerie, et entra dans la belle plaine de la Métidja (1), qu'elle trouva inculte et couverte d'une herbe abondante, mais brûlée par le soleil partout où il n'y avait point d'eau. De grands troupeaux de bœufs et de moutons erraient au milieu de cette plaine sous la garde de bouviers et de pasteurs arabes à pied et à cheval. Nous passâmes près du village de Bouffarik (2), qui n'était qu'un amas de misérables huttes, et nous traversâmes successivement quatre cours d'eau, agréablement bordés de lauriers-roses. Nous fîmes une longue halte près du dernier de ces ruisseaux, et, après une marche d'environ douze lieues communes

(1) La plaine de la Métidja s'étend de l'ouest à l'est, du pied du mont Chenoua jusqu'au delà du cap Matifou, sur une longueur de 96 kilomètres, et une largeur moyenne de 22 kilomètres. Elle est arrosée par le Nador, le Mazafran, l'Arach et le Khamis.

(2) A 34 kilomètres au sud-ouest d'Alger, et à 14 kilomètres au nord de Blidah, au point de partage des bassins de l'Arach et du Mazafran.

de France, la petite expédition arriva, très-fatiguée d'une route aussi longue, à cinq heures de l'après-midi près de Blidah. A deux lieues environ de la ville, une députation des principaux habitants, venue au-devant de nous, s'était présentée au maréchal, pour faire acte de soumission à la France, et pour demander que le logement des troupes, incompatible avec les mœurs et les usages musulmans, fût épargné à la ville. Le maréchal eut égard à cette demande, et promit que la religion, les lois et les coutumes du pays seraient respectées. Le détachement bivouaqua en deçà et hors des enclos qui avoisinaient la ville, et le maréchal s'établit aussi au bivouac, avec tout son état-major, sous la garde de deux compagnies d'élite, dans un beau et vaste clos d'orangers, arrosé par un ruisseau limpide, et situé au delà du camp de son escorte, près de la porte de Blidah, du côté d'Alger. La curiosité avait amené au-devant de nous une partie de la population de la ville. Il y avait de longues années que le sol de cette délicieuse contrée n'avait pas été foulé par les pas d'un Européen, et c'était un étrange spectacle que celui de l'arrivée d'un état-major français au milieu de ces Africains demi-nus, que l'avidité de nous voir, bien différente de l'apathie des Algériens, lors de notre apparition parmi eux, précipitait sous les pieds de nos chevaux.

Ils nous offraient des citrons et des oranges, et nous versaient à pleines coupes une fraîche limonade, qu'une soif inextinguible nous faisait trouver encore meilleure. Une heure après notre arrivée, un marché, pourvu de bœufs, de moutons, d'orge, et de fruits, s'établit dans le camp.

Avant le tremblement de terre dont elle fut victime en 1825, la ville de Blidah comptait peut-être dix mille habitants ; mais nous y en trouvâmes à peine quatre mille. Elle était entourée d'un mur d'enceinte, et environnée de vastes cimetières. Les vestiges du désastre étaient partout visibles. Les habitations de Blidah n'étaient guère que des huttes ; les rues en étaient étroites et couvertes de roseaux, du haut d'une maison à l'autre, pour empêcher les rayons du soleil d'y pénétrer. Les portes de la ville avaient seules quelque apparence architecturale. La situation de Blidah, à l'entrée d'une gorge de l'Atlas qu'arrose l'Oued-Sidi-el-Kebir (1), dans une contrée merveilleusement fertile, sur la route de communication entre Alger et l'intérieur du pays, lui avait procuré les avantages qu'elle retirait du commerce. On ne saurait guère imaginer rien de plus délicieux que les environs de Blidah, *la Voluptueuse*, comme l'appelaient les Arabes. La

(1) Principal affluent de la Chiffa.

terre y est abondamment couverte d'une verdure riche et variée. L'eau et le soleil s'y rencontrent dans cette heureuse proportion qui produit la végétation la plus luxuriante. Tout le pays n'était qu'un grand bosquet de lauriers-roses, d'orangers, de citronniers, de figuiers, de caroubiers et d'oliviers, dont plusieurs présentaient neuf à dix pieds de circonférence. Des canaux d'irrigation, dirigés avec une admirable intelligence, y distribuaient partout le bienfait des eaux.

Le 24, à quatre heures du matin, le maréchal monta à cheval, traversa la ville, et, suivi d'un faible détachement d'infanterie et de chasseurs à cheval, s'avança jusqu'à une lieue et demie au delà à la reconnaissance du pays vers le Mazafran (1). Il aperçut en revenant des Kabyles qui erraient sur l'Atlas, et avec lesquels l'arrière-garde de son escorte échangea quelques coups de fusils. A dix heures du matin, le général Desprez, qui avait accompagné le maréchal dans la première reconnaissance, en fit une nouvelle, suivi de deux officiers d'état-major et de quatre chasseurs à cheval. Il remonta jusqu'à une demi-lieue de Blidah le cours de l'Oued-Sidi-el-Kebir.

(1) Le Mazafran, formé de la réunion de la Chiffa et de l'Oued-Ouedjer, dans la partie occidentale de la plaine de la Métidja, se jette dans la Méditerranée, au nord-est de Koléah, à 2 lieues à l'ouest de Sidi-Ferruch.

Le chemin qu'il parcourut était partout bordé de précipices, de rochers, d'arbres et de buissons, au milieu desquels il vit aussi, à son retour, des hommes armés de fusils.

Le départ avait été ordonné pour deux heures ; mais quelques coups de fusil se firent entendre vers une heure. Le maréchal, qui venait de déjeuner, avec toute sa suite, sous l'ombrage des orangers que nous ne nous lassions pas d'admirer, commanda au chef de bataillon d'état-major baron de Trélan, son aide de camp, de voir d'où partaient ces coups de fusil. A peine sorti du jardin d'orangers, cet officier reçut une balle à travers le bas-ventre, et tomba mortellement frappé. Des carabiniers le rapportèrent dans le jardin. La fusillade devint vive autour du quartier-général. Le maréchal monta à cheval, et, suivi de son état-major, rejoignit, au milieu des balles qui arrivaient de toutes parts, sa petite troupe, dont il était séparé de quelques centaines de pas. On emportait M. de Trélan sur un brancard improvisé avec des branches d'arbres lorsqu'il rendit le dernier soupir. Ce brave officier était époux et père, et aide de camp du comte de Bourmont depuis dix-huit ans. Sa mort si fatale fut un coup douloureux pour un cœur déjà cruellement déchiré. Le général Desprez, notre chef d'état-major, n'avait pas pris toutes les précau-

tions nécessaires pour nous mettre à l'abri d'une surprise, que facilitèrent les massifs d'arbres et l'épaisseur des broussailles qui couvraient le pays. Loin d'avoir ignoré les desseins des Kabyles contre nous, les habitants de Blidah en avaient été les perfides complices. Environnée de toutes parts de nuées de Kabyles et d'Arabes, que quelques Turcs dirigeaient, notre colonne, si faible de nombre, commença en bon ordre son mouvement de retour. Nos sauvages agresseurs poussaient des cris horribles, et nous affrontaient avec une témérité inconcevable. Notre petite troupe ne présentait guère qu'un effectif de douze à quatorze cents hommes, et nous étions enveloppés par plusieurs milliers d'ennemis. Dans leur ignorance de la supériorité de l'ordre sur le nombre, ils s'imaginaient que nous allions tous être la proie de leur barbarie. Mais leur audace vint se briser contre le courage imperturbable de nos soldats.

M. Chapelié, capitaine d'état-major, avait été envoyé, avant que nous fussions attaqués, pour reconnaître le lieu où nous devions bivouaquer le soir. Il précédait notre colonne avec deux compagnies d'infanterie et vingt-cinq chasseurs à cheval, et, à force de bravoure, cette petite troupe se frayait un chemin à travers les fourmilières d'ennemis qui la cernaient de toutes

parts, lorsque notre escadron des chasseurs d'Afrique put profiter du terrain devenu plus praticable pour exécuter une charge, qui fit justice de cette multitude de Kabyles et d'Arabes. Le prince Frédéric de Schwarzenberg, qui avait mis pied à terre, et s'était placé, un fusil à la main, parmi les voltigeurs qui marchaient avec le capitaine Chapelié, prit part à une charge à la baïonnette, et tua un Kabyle de sa main. Vigoureusement conduites par le colonel Bontems-Dubarry, malgré les difficultés du terrain, plusieurs charges successives de notre cavalerie furent brillantes et meurtrières pour nos assaillants. Dans l'une de ces charges, le fils d'un héros polonais mort dans les rangs français, le jeune Poniatowski, maréchal des logis au régiment des chasseurs, s'empara des armes d'un Kabyle tombé sous ses coups. C'était bien le spectacle du triomphe de la civilisation sur la barbarie, de voir notre mince colonne cheminer d'un pas assuré au milieu des hordes de montagnards de l'Atlas qui l'enveloppaient entièrement. Quand nous voyions qu'ils se groupaient sur un point, nous leur lancions des obus et des boulets, qui les dispersaient, et chaque fois que notre rapide escadron les chargeait, des officiers d'état-major, aides de camp et officiers d'ordonnance, s'associaient à l'élan de nos chas-

seurs (1). Le secrétaire du syndic des Arabes s'étant laissé entraîner à s'y associer aussi fut victime de son excès d'ardeur : trompé par la similitude de son costume avec celui des cavaliers ennemis, un de nos chasseurs le tua d'un coup de sabre. Hamden, à qui le maréchal fit exprimer par un interprète sa douleur de cette déplorable méprise, y trouva dans le fatalisme musulman une consolation, qu'il manifesta par cette exclamation : « Dieu l'a voulu ! »

Le général Desprez s'étant éloigné de la colonne, avec trois officiers d'état-major, allait explorant le pays, lorsqu'il fut tout à coup menacé par l'apparition d'un groupe de cavaliers arabes qu'un cheik conduisait, et qu'il n'aperçut pas d'abord. Au cri qui se fit entendre dans les rangs, à la vue du danger que courait notre chef d'état-major, le maréchal tira l'épée, et s'élança de toute la vitesse de son cheval, accompagné seulement de ses officiers d'ordonnance et de quelques chasseurs, pour dégager le général Desprez qui, protégé par cette soudaine

(1) M. de Béarn, officier d'ordonnance du général Clouet, qui accompagnait volontairement la reconnaissance, se fit particulièrement remarquer par l'ardente bravoure dont il fit preuve ce jour-là, comme dans toutes les occasions. Après s'être ainsi distingué pendant la campagne, ce jeune et brillant officier renonça à la carrière militaire par fidélité à ses principes politiques.

démonstration, revint librement vers la colonne.

Ce ne fut que vers huit heures du soir, et après avoir été repoussés encore une fois, dans le dernier des bois de lauriers-roses qui couvraient le terrain parcouru jusque-là, que les Kabyles, qui, avec les Arabes, nous attaquaient et nous harcelaient sans relâche depuis deux heures de l'après-midi, se retirèrent dans leurs montagnes. Après une halte d'une heure, nous continuâmes à marcher jusqu'à onze heures du soir, pour arriver à un puits voisin de quelques figuiers, où le syndic des Arabes nous avait conseillé d'établir notre bivouac pour la nuit. Le maréchal avait été rejoint, avant d'y parvenir, par M. Debois Le Comte, major de cavalerie, qui lui apportait des dépêches de Paris, une lettre de M. le Dauphin, le bâton de maréchal de France, et trois croix de Saint-Louis, destinées à Amédée et à Charles de Bourmont et au sous-lieutenant Bessières. Amédée de Bourmont avait payé de sa vie ce prix de la valeur guerrière (1), devenu, lorsqu'il arriva en Afrique, un honneur posthume à sa mémoire. Le lieutenant aide-major au 3e régiment de ligne Charles de Bourmont, et le sous-lieutenant

(1) *Bellicæ virtutis præmium* est la légende qui accompagne l'image de saint Louis sur la croix de cet ordre royal et militaire.

Bessières du même régiment, deux noms qui témoignaient de l'ardeur avec laquelle l'ancienne et la nouvelle noblesse militaire rivalisaient de courage pour le service du roi et pour la gloire de la France, avaient conquis les premiers titres à la rémunération des exploits de l'armée en entrant les premiers, comme on l'a vu précédemment, dans une batterie enlevée aux Algériens le jour du débarquement. Mais le maréchal, par un sentiment noblement délicat, ne voulut pas que son fils, inspiré aussi du même sentiment, portât une croix accordée avant toutes les récompenses demandées.

Le lendemain, au point du jour, la colonne se remit en marche. Le général de Montlivault, sur l'ordre qu'un officier d'état-major lui avait porté la veille au soir, avait fait avancer un bataillon jusqu'à l'Oued-Kerma ; mais nous n'aperçûmes pas un seul homme armé dans toute l'étendue de l'horizon. Le maréchal rentra dans la Casba le 25 juillet au matin. Il y avait eu tant d'ordre dans notre marche, quoique le retour nous eût été disputé pendant plus de six heures par un ennemi je ne sais combien de fois plus nombreux que nous, que notre perte ne s'élevait qu'à une soixantaine d'hommes mis hors de combat, dont quinze tués. « Nos jeunes « soldats, dit le général Desprez, dans son

« *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique*,
« avaient conservé, au milieu du cercle d'en-
« nemis dont ils furent environnés pendant
« cinq ou six heures, un calme qui aurait honoré
« des vétérans.. »

Dans cette journée pleine des incidents divers d'une lutte prolongée contre un ennemi et une nature sauvages, les officiers firent preuve, sous les yeux du maréchal, d'un dévouement, d'une intrépidité et d'un aplomb dont tous méritèrent véritablement d'être loués. Mais le bulletin de ce combat si accidenté ne pouvait pas mentionner tous les noms. Les rapports du général Hurel et du maréchal citèrent particulièrement le capitaine d'état-major Delmotte, aide de camp, et le sous-lieutenant Curial, officier d'ordonnance du général Hurel, le lieutenant d'état-major de Salles, officier d'ordonnance du général de la Hitte, le lieutenant d'artillerie de Kergorlay (1), le capitaine de Cambray, le

(1) Cité, comme on l'a vu, pour s'être signalé dans toutes les occasions pendant la campagne, le vicomte Louis de Kergorlay s'était placé par sa bravoure, par son instruction et par sa capacité au rang des officiers les plus distingués de l'arme de l'artillerie, dès son début dans la carrière militaire, à laquelle il renonça par fidélité à ses principes politiques après la révolution de juillet. Lorsque Madame la Duchesse de Berry tenta d'opérer un soulèvement légiti-

lieutenant Maix et le sous-lieutenant Maissiat du 2e régiment de marche, le capitaine Réthoré, et le lieutenant Habary du 30e de ligne, le lieutenant d'état-major de Quatrebarbes, attaché au 34e de ligne, et les sous-lieutenants Herbinger et Esmangart de Bournonville du même régiment, et les capitaines Duez et Cazin de Caumartin du régiment des chasseurs d'Afrique. « Le lieutenant général « duc des Cars m'avait accompagné, dit le ma- « réchal dans son rapport. La confiance et « l'affection qu'il inspire aux troupes de sa « division contribuèrent à leur donner le calme « qu'elles montrèrent. »

Le blâme n'a pas été épargné à cette excursion ; mais c'est n'en avoir pas compris le but que d'avoir reproché au maréchal de l'avoir dirigée lui même, puisqu'il voulait reconnaître

miste dans le midi de la France, en venant débarquer, avec le maréchal de Bourmont, sur la côte de Provence, il fut, comme son père, le comte Florian de Kergorlay, du nombre des royalistes dévoués qui, réunis à Massa autour de la princesse, au mois d'avril 1832, s'embarquèrent avec elle sur le *Carlo-Alberto*. Ayant été fait prisonnier lors de l'arrestation de ce bâtiment à la Ciotat en même temps qu'Adolphe de Bourmont, son ancien compagnon d'armes en Afrique, et le général vicomte de Saint-Priest, il subit une détention de onze mois, et ne fut rendu à la liberté, avec eux, qu'en mars 1833 par un jugement de la cour d'assises de Montbrison.

le pays. Elle fut intempestive, voilà ce que la critique doit constater; mais la justice veut qu'on ajoute qu'il n'y a rien de plus à y reprendre.

Le maréchal était revenu à Alger avec la pensée, conçue au moment même où nous avions été traîtreusement assaillis, de retourner prochainement à Blidah, avec une force de trois mille hommes, pour châtier les tribus qui nous avaient attaqués; les événements qui survinrent l'obligèrent de léguer l'exécution de ce projet à son successeur dans le commandement en chef de l'armée.

Notre retour de Blidah fut regardé comme une défaite par les populations indigènes à Alger et dans tous les environs. Les Kabyles crurent nous avoir battus, les Arabes changèrent d'attitude dans leurs relations avec nous, et les Turcs mariés, dont on avait toléré provisoirement le séjour à Alger, se mirent en rapport avec les indigènes qui nous étaient devenus hostiles. Plusieurs assassinats furent commis sur des soldats français; des Arabes et des Kabyles furent arrêtés aux portes d'Alger emportant sous leurs burnous des armes et de la poudre, qui, de leur propre aveu, leur avaient été remises par des Turcs. Des bruits sinistres, occasionnés par ces menées menaçantes, se répandirent dans l'armée, et prouvèrent qu'il

était temps d'en finir avec les derniers vestiges de la domination turque, et d'inspirer aux populations indigènes la confiance que nous avions la ferme volonté de faire respecter notre souveraineté, et de substituer le règne de la justice à l'affreux despotisme qui les avait jusqu'alors écrasées. Les Kabyles et les Arabes qui avaient été saisis emportant des armes et des munitions furent traduits devant une commission militaire, et deux Arabes ayant été condamnés à mort furent exécutés. Les Turcs mariés, qui s'étaient rendus indignes de l'indulgence dont on avait usé à leur égard, en leur permettant de rester à Alger, furent embarqués, au nombre de mille environ, pour être déportés comme l'avaient été les Turcs célibataires. Mais le maréchal, s'inspirant encore de la modération qui le caractérisait, leur fit grâce du châtiment encouru par leur ingratitude, et leur permit d'emporter leur mobilier et d'emmener avec eux leurs familles ; il autorisa même des exceptions en faveur des infirmes, des malades et des octogénaires. Le consul et le vice-consul d'Angleterre s'étaient mêlés aux intrigues ourdies contre nous par les Turcs. Le vice-consul avait été conférer, quoique l'autorisation lui en eût été refusée, pendant deux heures, le 31 juillet, avec ceux qui étaient embarqués sur le brick *l'Alcibiade*.

Le maréchal en fut justement mécontent, et m'envoya, le lendemain matin, 1er août, à bord du vaisseau *l'Alger*, pour inviter l'amiral Duperré à interdire toute communication des Turcs embarqués avec qui que ce soit. Je revins porteur de l'assurance que des ordres avaient été sévèrement donnés à cet effet.

Le maréchal étendit aussi son attention au beylik d'Oran (1). Hassan-Bey, qui gouvernait cette province, paraissait bien disposé à notre égard. Le maréchal donna mission au capitaine Louis de Bourmont, son fils aîné, et son aide de camp, d'obtenir de ce bey la reconnaissance de la souveraineté française. Parti de la rade d'Alger à bord du brick *le Dragon*, le 22 juillet, cet officier arriva le 24 en vue d'Oran. Le *Dragon*, commandé par le capitaine Leblanc, rallia la petite station française qui croisait devant cette ville, et le capitaine Louis de Bourmont fit connaître au bey, par un intermédiaire, l'objet de sa mission, avec la promesse de respecter la religion, les usages et les habitudes du pays. Deux Turcs furent bientôt envoyés par Hassan-Bey à bord du *Dragon*. Le capitaine Louis de Bourmont apprit d'eux que le bey était prêt à se

(1) Oran, ancienne capitale du beylik de ce nom, est située à 110 kilomètres à l'ouest d'Alger, au fond du golfe d'Oran.

soumettre à notre autorité, mais qu'une partie des membres de son divan, qu'il avait consulté à ce sujet, avaient manifesté des intentions contraires, et qu'ils l'avaient même abandonné pour grossir les rangs des Arabes révoltés contre lui. Réduit à se défendre contre eux dans son palais, avec sept ou huit cents Turcs qui lui restaient fidèles, Hassan-Bey, convaincu que nous ne voudrions abuser ni de sa position, ni de sa confiance, sollicitait vivement l'appui des forces françaises. Les deux envoyés turcs ajoutèrent qu'il serait bon, pour rendre les communications mutuelles plus faciles, que la station française vînt mouiller dans le port de Mers-el-Kebir (1), dont l'entrée, selon les apparences, ne lui serait pas fortement contestée. Les Turcs étaient à peine partis, que les bricks français *le Dragon, le Voltigeur* et *l'Endymion*, mouillaient déjà devant les batteries du fort de Mers-el-Kebir. Force était d'occuper le fort pour tenir ce mouillage. Cent dix hommes pris dans les équipages des bricks s'élancent à terre, à la vue des consuls étonnés d'Angleterre et de Sardaigne, qui avaient accompagné les deux envoyés du bey, et, conduits par leurs officiers, entrent

(1) C'est-à-dire *grand port* en arabe, *Portus magnus* des Romains, est situé à 8 kilomètres d'Oran.

dans le fort au milieu de la garnison turque, stupéfaite de tant d'audace. Le capitaine Louis de Bourmont, qui dirigeait ce hardi coup de main, fait entendre aux Turcs qu'ils n'ont rien à craindre, s'ils veulent demeurer tranquilles, mais qu'ils sont morts, s'ils tentent de se défendre : ils s'abstinrent de toute résistance, et nos marins occupèrent le fort, où ils comptèrent quarante-deux pièces de différents calibres en batterie. Le lendemain deux Turcs apportèrent à l'aide de camp du maréchal la reconnaissance de la souveraineté de la France par le bey.

C'est ainsi que le capitaine Louis de Bourmont remplit avec autant d'habileté que de résolution la mission dont il avait été chargé. Lorsqu'il leva l'ancre, le 29 juillet, pour faire voile vers Alger, il entendit le bruit d'une attaque des Arabes contre l'autorité du bey. Le *Dragon* avait mouillé le 3 août dans la rade d'Alger, et le 6 l'expédition destinée à protéger Hassan-Bey contre les Arabes révoltés prenait la mer. Une compagnie d'artillerie, un détachement de sapeurs et deux obusiers de montagne formaient, avec le 21e de ligne, cette expédition, dont le commandement fut confié à M. de Goutefrey, colonel de ce régiment. Les deux frégates composant l'escadrille expéditionnaire mouillèrent le 13 août dans le port de Mers-el-Kebir. Le 14,

une compagnie d'infanterie remplaça les marins qui occupaient le fort, et une autre compagnie prit possession d'un fort distant d'environ une lieue du fort de Mers-el-Kebir. Un chef de bataillon du 21e de ligne, un capitaine d'artillerie et un capitaine du génie, avec MM. de Montholon Semonville, sous-lieutenant d'état-major, et de Peyronnet, sous-lieutenant de cavalerie, officiers attachés à l'état-major du maréchal, après lui avoir apporté des dépêches de France, se présentèrent chez le bey, et firent, accompagnés de plusieurs Turcs, la reconnaissance de tous les forts de la ville et des environs, pour déterminer ceux qui devaient être occupés par une garnison française. Mais au premier bruit des événements qui avaient éclaté en France, le maréchal sentit le besoin de concentrer toutes ses forces autour d'Alger. L'ordre d'y ramener l'expédition arriva à Oran ce même jour, 14 août, et il fut exécuté sans retard. Hassan-Bey déclara au colonel de Goutefrey qu'il resterait le fidèle sujet du roi de France, et la frégate *l'Amphitrite* fut mise à sa disposition, pour quitter Oran, si la nécessité l'y obligeait.

Les documents authentiques et officiels attestent invariablement, comme on l'a vu, que le gouvernement du roi Charles X, dès qu'il eut pris la décision de châtier l'insolence du dey

par la destruction de la piraterie barbaresque, déclara ouvertement, dans ses relations diplomatiques avec toutes les puissances étrangères, et notamment avec la difficultueuse Angleterre, qu'il prétendait rester libre de tirer des droits de la guerre toutes les conséquences qu'ils impliquent. Tous les actes du maréchal de Bourmont, depuis le jour de son entrée dans Alger, furent conformes à cette inébranlable résolution, annoncée à la face du monde. Il institua d'abord une commission de gouvernement, chargée de poser les bases de notre souveraineté au point de vue de l'administration du pays, il rétablit les consuls étrangers dans leurs attributions, et il accorda aux beys de Titery et d'Oran l'investiture de leurs beyliks au nom du roi de France, dont ils reconnurent l'autorité, et auquel ils prêtèrent serment de fidélité. Aux preuves déjà mentionnées de ce que le gouvernement de la Restauration entendait faire, et de ce qu'il a pu réaliser avant d'avoir été renversé par une conjuration révolutionnaire, dans le mois même où il venait de fonder la puissance française en Afrique, c'est ici le lieu d'ajouter, comme un témoignage irrécusable, celui d'une lettre écrite par le maréchal de Bourmont, plusieurs années après la prise d'Alger, et que je vais transcrire sur une copie de l'original. Cette lettre expose,

avec la clarté et la simplicité accoutumées du signataire, sur quel généreux motif d'humanité, sur quel principe chrétien Charles X et ses ministres établissaient la nécessité de substituer la domination française au despotisme turc, la civilisation à la barbarie, sur le littoral africain.

« A Monsieur Abel, rédacteur en chef de la *Gazette du Midi*.

« Viterbe, le 26 juillet 1838.

« MONSIEUR,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait « l'honneur de m'écrire au sujet de l'occupation « d'Alger.

« Je m'empresse d'y répondre en vous disant « tout ce que je sais, et eussé-je moins de con- « fiance en vous, je le dirais de même, car nous « n'avons rien à cacher dans des événements « où notre politique a été franche et forte.

« Avant d'entreprendre la conquête d'Alger, « le gouvernement du roi chargea le général « Guilleminot, alors ambassadeur de France à « Constantinople, de demander à la Porte d'em- « ployer son autorité sur le dey d'Alger pour « punir l'offense qu'il avait faite au roi dans la « personne de son consul. La Porte répondit

« que, depuis longtemps, elle était sans autorité
« à Alger, et qu'elle n'avait aucun moyen d'ob-
« tenir du dey le redressement des griefs dont
« se plaignait la France.

« Cette déclaration était de nature à faire
« penser que la Porte considérait Alger comme
« indépendant de fait, et qu'elle ne conservait
« plus sur cet État qu'une suprématie nominale.

« Les événements antérieurs prouvaient d'ail-
« leurs assez que toutes les puissances chré-
« tiennes avaient considéré le dey d'Alger
« comme prince indépendant de la Porte,
« puisque toutes lui avaient fait la guerre sans
« que la Porte intervînt dans le conflit, et
« avaient fait des traités avec Alger sans son
« assentiment.

« Il serait cependant possible que le général
« Guilleminot, qui est demeuré ambassadeur à
« Constantinople après la révolution de juillet,
« eût été autorisé par le ministre des affaires
« étrangères à pressentir la Porte ottomane,
« pour savoir ce qu'elle aurait voulu obtenir en
« compensation de son droit nominal à la sou-
« veraineté d'Alger.

« Mais, si cela était, ce serait une nouvelle
« preuve de l'intention qu'avait Charles X de
« consolider la conquête par le désistement des
« droits de la Porte, et de faciliter d'autant plus

« la colonisation. Je n'ai point eu connaissance « des dépêches qu'a pu recevoir alors le général « Guilleminot; mais je suis convaincu que le « cabinet de Charles X n'a jamais eu l'intention « d'abandonner l'Algérie.

« Au surplus, le général Guilleminot n'aurait « pu recevoir une semblable dépêche du mi- « nistre de Charles X qu'au mois d'août 1830, « après les événements de juillet, et alors il « n'aurait probablement pas été pressé de faire « cette ouverture avant d'avoir pris les ordres « du nouveau gouvernement.

« Lorsque Tahir-Pacha vint à Toulon offrir « enfin les bons offices de la Porte pour châtier « le dey d'Alger, ses offres ne furent point ac- « cueillies, et l'expédition continua sa marche « vers l'Afrique. Il y avait alors un double motif, « il est vrai. Car si on avait suspendu l'expé- « dition pour entendre les propositions de cet « envoyé du Grand Seigneur, la conquête serait « devenue impossible en 1830, et toutes les « dépenses faites pour préparer l'expédition « auraient été sans fruit. Mais on n'était point « engagé, et, en agissant ainsi qu'on l'a fait, « les dépenses ont été remboursées, et bien au « delà, par le trésor, les marchandises, les « canons et les bâtiments pris à Alger. En effet, « au 1er août 1830, toutes les dépenses de l'ex-

« pédition ne montaient qu'à trente-deux mil-
« lions, et on avait trouvé dans le trésor qua-
« rante huit millions six cent mille francs en
« espèces d'or et d'argent, puis dix neuf cents
« pièces de canon, les frégates, corvettes de
« guerre, etc., les poudres, fers, cuivres, laines,
« toiles et autres marchandises d'une évaluation
« de vingt et quelques millions. Ainsi, toutes
« dépenses payées, il devait rester au trésor
« une valeur de quarante millions environ,
« somme qui, selon moi, était à cette époque
« plus que suffisante pour conserver le pays, et
« établir la colonisation sur des bases fixes et
« solides, en jetant ainsi pour la France les
« fondements d'une immense prospérité. Telle
« a toujours été mon opinion personnelle.

« Je peux vous avouer que, lors de mon dé-
« part pour la conquête de l'Algérie, l'intention
« du roi fut de venger une insulte faite à la
« France, et de détruire la piraterie et l'escla-
« vage des chrétiens, si Dieu permettait que
« ses armes fussent victorieuses. Il ne fut point
« question dans le conseil de Charles X de
« rendre Alger à la Porte, après en avoir fait
« la conquête, car personne n'aurait douté que
« le rétablissement de la piraterie et de l'escla-
« vage des chrétiens ne fût une conséquence
« presque inévitable de la remise d'Alger à la

« Porte. On y traita de la colonisation, mais les « bases n'en furent pas arrêtées. Devait-on « faire une colonie militaire ? Devait-on n'ad- « mettre que des colons français, tous les « peuples riverains de la Méditerranée, ou tous « les étrangers sans distinction de nation, mais « toujours sous l'autorité du gouvernement « français ? Ce ne sont pas là des idées d'a- « bandon.

« La nouvelle de la prise d'Alger n'est arri- « vée à Paris que le 9 juillet, et dès le 25 ont « commencé dans la capitale les troubles qui « ont amené l'abdication de Charles X et l'aban- « don des droits de Louis XIX en faveur de « Monseigneur le duc de Bordeaux, et rien ne « m'autorise à croire que, dans ce court inter- « valle, le cabinet des Tuileries ait eu la volonté « d'abandonner la conquête, et de renoncer « ainsi au but que s'était proposé le roi en or- « donnant l'expédition.

« Mais il est prouvé que Charles X persistait « dans ses premières intentions, puisque, après « avoir reçu la nouvelle de la prise d'Alger, « l'ordre fut donné à l'amiral de Rosamel de « se porter, avec une escadre, devant Tunis et « Tripoli, pour exiger de ces deux régences : « 1° le redressement des torts qu'elles avaient « eus envers la France (Tripoli paya huit cent

« mille francs); 2° l'engagement de ne jamais
« avoir un plus grand nombre de bâtiments de
« guerre qu'elles n'en possédaient en ce moment,
« et suivant le procès-verbal qui en serait signé
« par l'amiral de Rosamel; 3° de ne jamais faire
« la guerre à des puissances chrétiennes, à
« moins qu'elles ne fussent en guerre avec la
« Porte; 4° de ne permettre en aucun cas la
« course contre des nations chrétiennes, et de
« ne jamais faire d'esclaves chrétiens; 5° que,
« dans le cas où un bâtiment chrétien viendrait
« à périr sur les côtes de l'une de ces deux ré-
« gences, le bey de Tunis et celui de Tripoli
« s'engageaient à protéger la vie et la liberté
« des équipages naufragés, et s'il arrivait qu'un
« seul homme de l'équipage fût mis à mort par
« les habitants, le bey serait tenu de payer la
« valeur du navire et de sa cargaison, si deux
« hommes étaient mis à mort le double de la
« valeur du navire et de sa cargaison.

« L'amiral de Rosamel revint à Alger avec
« les traités signés. Ils ont été envoyés à Paris;
« mais je n'ai pas eu connaissance que le nou-
« veau gouvernement les eût fait publier,
« quoique assurément ils fussent avantageux
« pour le commerce des chrétiens et honorables
« pour la France.

« Je suis fort sensible aux sentiments que vous

« voulez bien m'exprimer, et je vous prie d'a-
« gréer en échange ceux de ma considération
« très-distinguée.

« Comte de BOURMONT. »

Une dépêche du prince de Polignac, président du conseil des ministres, prescrivait au maréchal de faire occuper Bone, après la prise d'Alger, d'exiger des beys de Tunis et de Tripoli les engagements mentionnés dans la lettre précitée, et d'obtenir du chef de cette dernière régence la réparation d'un insulte faite à un agent du gouvernement français. L'amiral Duperré, qui avait reçu, de son côté, des instructions du ministre de la marine, fit savoir au maréchal que les forces navales suffiraient seules pour imposer au bey de Tripoli la satisfaction réclamée par la France. Ce fut le contre-amiral de Rosamel qui fut chargé de se présenter successivement, à la tête d'une escadre, devant Tunis et devant Tripoli, et la même lettre précitée atteste qu'il accomplit cette mission avec toute la fermeté qu'elle exigeait (1). Son escadre, avant de sortir de la rade d'Alger,

(1) M. de Mautort, lieutenant de vaisseau, se signala dans cette mémorable campagne, comme aide de camp du contre-amiral de Rosamel, et sacrifia à ses principes politiques, après la révolution de juillet, la carrière brillante d'avenir, qu'il suivait avec distinction.

avait reçu, le 25 juillet, sur le vaisseau *le Trident* et sur les frégates *la Guerrière* et *la Surveillante*, le corps expéditionnaire destiné à s'emparer de Bone, et composé du 6e et du 49e de ligne, formant la brigade Damrémont, d'une compagnie de sapeurs, et de six pièces d'artillerie de campagne avec deux obusiers de montagne. M. Jules de Lesseps, fils du consul général de France à Tripoli, M. Raimbert, et plusieurs Maures habitants de Bone, qui avaient été témoins de notre prise de possession d'Alger, arrivèrent à Bone avant l'escadre du contre-amiral de Rosamel, sur un bâtiment détaché de cette escadre, et ils avaient déjà obtenu que la ville reconnût la souveraineté de la France, lorsque l'expédition parut devant le port le 2 août. Menacés par les Arabes, les habitants invoquaient vivement notre protection. Le contre-amiral de Rosamel débarqua avec célérité les troupes et leur matériel, et continua ensuite sa route vers Tunis et Tripoli. Le général de Damrémont occupa Bone (1),

(1) Bone, l'ancienne *Aphrodisium*, appelée par les indigènes *Beled-el-Aneb*, c'est-à-dire *la ville des jujubes*, est située à 440 kilomètres à l'est d'Alger, sur la côte ouest du golfe de Bone. Elle est voisine de l'emplacement de l'ancienne Hippone, sur lequel une chapelle bâtie par les Français a reçu, en 1842, une partie des reliques de saint Augustin solennellement rapportées de Pavie.

où il trouva cent trente-quatre pièces de canon, établit un bataillon du 6e de ligne dans la Casba de cette ville, plaça d'abord le second bataillon de ce régiment avec le 49e de ligne sur la route de Constantine, et s'empressa de couvrir cette position de deux redoutes armées. Ces troupes furent ensuite logées en partie dans des maisons de la ville mises à leur disposition par les habitants. Pendant ce temps, les populations guerrières des environs, aiguillonnées par le bey de Constantine, se réunissaient pour fondre sur les Français, et le 6 août les Arabes et les Kabyles se montrèrent en force; mais attaqués avec vigueur par notre infanterie, et battus habilement par notre artillerie, ils furent mis en fuite sur tous les points. Les dispositions les plus intelligentes avaient été prises par le général de Damrémont pour assurer le succès de ce mouvement offensif, et il fut dignement secondé par la bravoure des troupes qui combattaient sous ses ordres. Environnés, dans les journées du 7, du 8 et du 10, de nombreuses tribus d'Arabes très-belliqueux, le général, les officiers et les soldats du corps expéditionnaire eurent de fréquentes occasions de faire briller leurs talents et leur intrépidité. L'ennemi reconnut à ses dépens la supériorité de notre artillerie. Depuis que nous avions mis le pied sur la terre d'Afrique, nous

n'avions pas encore été attaqués sérieusement une seule fois après le soir venu et avant le matin arrivé. La gloire de rendre vaine une audacieuse attaque de nuit était réservée à la brigade Damrémont. Dans la nuit du 11 au 12 août, elle fut assaillie par une multitude d'Arabes qui, à la faveur des accidents du terrain et de l'obscurité, s'étaient glissés jusqu'aux redoutes qui couvraient sa position. Ils y furent reçus à la baïonnette, et jonchèrent de leurs cadavres les fossés et les parapets qu'ils avaient osé aborder. Les pertes qu'ils firent dans ce combat nocturne, ajoutées à celles des journées précédentes, les dégoûtèrent d'attaquer les positions de notre brigade, autour de laquelle ils se contentèrent de rôder désormais. Nos pertes furent relativement peu considérables; mais deux officiers d'une grande distinction furent grièvement blessés, le chef d'escadron de Foucauld, qui commandait l'artillerie de l'expédition, et le capitaine du génie d'Oussières. On a vu que des considérations de prudence avaient déterminé le maréchal à réunir autour de lui toutes ses forces, à la première nouvelle des événements survenus en France : le 18 août le général de Damrémont reçut l'ordre qui le rappelait à Alger avec sa brigade. Les bâtiments qui devaient l'y transporter étaient arrivés devant Bone le même jour. L'embarquement du

matériel fut contrarié par une forte brise, et les troupes ne purent commencer à passer à bord que le 20 au soir. Le 21, à midi, elles étaient toutes embarquées. Il avait fallu jusqu'au dernier moment tenir tête à l'ennemi, qui occupait nos positions à mesure que nous les abandonnions. Le colonel Magnan (1), du 49e de ligne, à la tête de ses compagnies d'élite, déploya, dans cette périlleuse situation, le brillant courage et les qualités militaires qui le distinguaient. Les Maures de Bone, dont plusieurs avaient combattu avec nos troupes dans la nuit du 11 au 12 août, donnèrent, jusqu'au dernier moment, au corps expéditionnaire les preuves les plus manifestes d'un invariable dévouement, et promirent de demeurer fidèles à leurs engage-

(1) Mis en disponibilité en 1831 ce brillant colonel passa au service de la Belgique, et y devint général de brigade en 1832. Il reprit rang dans l'armée française comme maréchal de camp en 1836. Parvenu en 1845 au grade de lieutenant général, il fut placé en 1848 à la tête de la troisième division de l'armée des Alpes. Il coopéra en 1849 à réprimer avec énergie l'insurrection qui éclata à Lyon, et fut fait commandant de la division militaire à Strasbourg. Élu, dans cette même année, membre de l'Assemblée législative, il reçut du président de la République, en juillet 1851, le commandement en chef de l'armée de Paris, et dut participer, en cette qualité, au coup d'État du 2 décembre suivant. Devenu maréchal de France en 1852, il mourut commandant du premier corps d'armée en 1865.

ments envers la France. Partis de Bone le 21 août, les bâtiments qui portaient nos troupes entrèrent trois jours après dans la rade d'Alger. Cette expédition mit en relief la capacité expérimentée et le sang-froid du général de Damrémont (1). « Il avait montré, dit le maréchal de « Bourmont dans une dépêche adressée au mi- « nistère de la guerre, autant de sagesse dans « les dispositions que de vigueur sur le champ « de bataille. Je renouvelle la demande que j'ai « déjà faite en sa faveur du grade de lieutenant « général, et je demande le grade de maréchal « de camp pour le colonel Magnan, dont j'ai « plusieurs fois cité la brillante conduite. » Parmi les officiers qui s'étaient distingués dans l'expédition, le général de Damrémont mentionnait M. de Creny (2), lieutenant aide-major au 6e de ligne.

(1) Elevé au grade de lieutenant général, pour lequel il avait été proposé, à si juste titre, par le maréchal de Bourmont, le comte Denys de Damrémont commanda la division militaire à Marseille. Appelé à remplacer, comme gouverneur général de l'Algérie, le maréchal Clauzel, qui avait si imprudemment conduit en 1839 l'expédition contre Constantine, il dirigea avec une grande habileté celle qui conquit cette ville à la France en 1837. Mais il fut tué d'un coup de canon à la batterie de brèche, lorsqu'il allait jouir de son triomphe.

(2) Cet officier préludait ainsi à une belle carrière militaire, qu'il continua en Algérie, où, après avoir été

Deux Kabyles des montagnes voisines de Bougie (1), nommés Mourad et Ali, et se disant chefs de tribus, arrivèrent sur une barque le 3 août à Alger. Ils annoncèrent au maréchal que plusieurs tribus des environs de Bougie étaient disposées à se soumettre à la France sous la promesse que leur religion et leurs propriétés seraient respectées. Le maréchal leur en donna l'assurance, et la corvette *la Bayonnaise* eut ordre de les reconduire à Bougie, suivant leur désir. Elle prit en même temps à son bord M. de Quatrebarbes, lieutenant d'état-major, chargé de faire la reconnaissance de la ville et de sa rade, de porter des présents à plusieurs chefs du pays, et de donner des sauf-conduits aux habitants qui voudraient venir à Alger pour vendre ou échanger les productions de leur sol. Partie le 6 août d'Alger, la corvette arriva le 8 à l'entrée de la rade de Bougie. Elle y fut reçue à coups de canon, quoiqu'elle eût arboré le pavillon rouge, signal convenu, au dire de Mourad,

chef d'état-major du général de la Moricière de 1840 à 1846, il fut appelé, en 1847, au poste de chef d'état-major général de l'armée par le duc d'Aumale, gouverneur général de la colonie, et parvint au grade de maréchal de camp. Il vivait dans la retraite lorsqu'il mourut en 1862.

(1) Bougie est située à 45 lieues marines à l'est d'Alger.

pour que les batteries de la côte s'abstinssent de faire feu. Plusieurs centaines d'hommes armés parurent sur le rivage. Les deux Kabyles persistèrent néanmoins dans la résolution de descendre à terre, et leur barque, que la corvette avait remorquée, les y transporta, avec quatre Arabes qui les accompagnaient pour rameurs. Vers neuf heures du soir ces Arabes revinrent à bord de la corvette, et annoncèrent que Mourad, loin d'avoir été député vers les Français par les habitants du pays, s'était enfui nuitamment pour se rendre à Alger sur une barque qu'il avait volée, après en avoir assassiné le patron, et qu'en arrivant à terre, il avait été entraîné, comme un traître, hors de la ville, où un Kabyle lui avait tranché la tête. Ils ajoutèrent qu'Ali n'avait échappé à la mort, après avoir été blessé, qu'en se réfugiant sous la protection d'un cheik des montagnes. Le 9 août au matin, M. de Quatrebarbes, se voyant dans l'impossibilité de descendre à terre, demanda au commandant de la corvette de mettre à sa disposition une embarcation armée, sur laquelle il fit, avec la plus intelligente exactitude, en s'avançant jusqu'à une demi-portée de fusil du rivage et des remparts de la ville, la reconnaissance qui lui avait été prescrite. Le lendemain 10, on apprit à bord de la corvette que les Kabyles avaient pillé Bougie,

au milieu du plus affreux désordre, et le chef qui s'était mis à leur tête ayant répondu à la sommation que lui adressa M. de Quatrebarbes de se soumettre à la France, en faisant arborer le pavillon rouge sur la citadelle et sur les batteries de la côte, évidemment en signe de guerre, *la Bayonnaise* leva l'ancre, et fit voile vers Alger.

Le maréchal donna à son fils aîné, le capitaine Louis de Bourmont, son aide de camp, la mission de porter au roi Charles X les drapeaux, au nombre de soixante-douze, pris sur l'ennemi pendant la campagne. Accompagné du colonel de Bartillat, commandant du quartier-général, le fils du maréchal partit d'Alger le 9 août à 9 heures du soir, et apprit en mer, dans les parages des côtes de Provence, qu'une révolution avait éclaté en France. Le bâtiment sur lequel il venait de faire la traversée, *l'Écho*, entra pendant la nuit dans le port de Toulon ; mais il ne fut pas permis au porteur des trophées de nos victoires d'y débarquer. Envoyé à Marseille sur un autre bâtiment, il fit au lazaret de cette ville la quarantaine qui était alors imposée à tout arrivant d'Afrique. Il eut à surmonter divers obstacles avant de pouvoir prendre la route de Paris, où il ne devait plus trouver le roi dont les armes avaient conquis les drapeaux qu'il était

chargé de lui présenter en hommage. Il s'adressa donc au ministre de la guerre du nouveau gouvernement, et en reçut l'ordre de les faire porter de nuit à l'hôtel des Invalides (1).

(1) Le comte Louis de Bourmont refusa de prêter serment au gouvernement inauguré par la révolution qui venait de s'accomplir, et alla rejoindre son père en Angleterre. Il passa de là, avec le maréchal et ses trois frères, en Italie, lorsque Madame la Duchesse de Berry quitta l'Angleterre en 1831, pour se rendre à Massa. Afin de ne pas éveiller les soupçons, il fit à pied, avec ses deux frères Adolphe et César, la route de Rotterdam en Suisse, tandis que son autre frère Charles accompagnait le maréchal voyageant par les bateaux du Rhin. De Massa il fut envoyé en mission successivement à Naples, à Gênes, à Nice, à Turin, et enfin dans la Vendée, pour y préparer le soulèvement projeté par la Duchesse de Berry. Quand ce soulèvement eut échoué en 1832, il repassa en Angleterre, y rejoignit le maréchal se disposant à répondre à l'appel fait à son épée par le roi dom Miguel, au commencement de 1833, le suivit en Portugal, et arriva avec lui devant Porto. Il fut chargé d'abord de coopérer à la réorganisation des troupes portugaises, et eut le commandement de l'avant-garde dans la marche pénible de Porto sur Lisbonne. Devant cette capitale, où l'armée fut en proie au typhus et au choléra, à la tête d'un régiment de cavalerie de la garde royale, dont il avait pris le commandement à Coïmbre, il se signala dans plusieurs affaires. Promu brigadier général, « justice à laquelle l'armée applaudit, parce qu'elle « était rendue au plus digne par la bravoure et les ta- « lents militaires, » dit l'auteur des *Campagnes de Portugal en* 1833 *et* 1834, le baron de Saint-Pardoux, officier français au service de dom Miguel, le comte

Louis de Bourmont fut fait gouverneur des deux provinces de l'Algarve et de l'Alemtejo. Le grade de maréchal de camp fut la récompense des succès qu'il obtint dans ce poste important. Il était resté au service de dom Miguel, avec son jeune frère César, lorsque le maréchal fut obligé d'y renoncer par l'impossibilité de faire adopter ses conseils et exécuter ses ordres. Quelques jours avant la capitulation que dom Miguel fut contraint de signer à Evora le 26 mai 1834, le comte Louis de Bourmont reçut de don Carlos, réfugié en Portugal, la proposition de joindre ses troupes, qu'il avait maintenues en bon ordre, et qui lui étaient attachées, à celles dont ce prince pouvait encore disposer, de prendre le commandement en chef de ces forces réunies, et de marcher à leur tête sur Madrid. Son dévouement chevaleresque ne reculait pas devant cette entreprise aventureuse; mais des obstacles préliminaires, qui ne purent être aplanis, empêchèrent d'en tenter l'exécution. Ce ne fut ni sans difficultés, ni sans périls, qu'après la capitulation il parvint à s'embarquer. Il traversa encore une fois la Méditerranée, et rejoignit en Suisse sa famille, dont son arrivée, avec son frère César, compléta la réunion. Ils s'acheminèrent ensuite tous ensemble, père, mère, sœurs et frères vers l'Italie, où le maréchal avait acquis une propriété près de Viterbe. Après un séjour de trois ans dans les Etats-Pontificaux, il rentra enfin en France. Chrétiennement résigné à l'adversité, et invariablement fidèle aux convictions auxquelles il avait sacrifié, sans hésitation, mais non sans regret, la carrière pour laquelle il se sentait né, il se voua tout entier à adoucir les amertumes dont l'acharnement des haines politiques abrégea les dernières années du maréchal, revenu malade en 1840 sous le toit de ses ancêtres, et l'entoura de son amour filial jusqu'au jour où il lui ferma les yeux en 1846.

CHAPITRE VII

Nouvelle officielle de la révolution de juillet 1830 parvenue à Alger le 11 août. — Refus du maréchal de Bourmont de l'offre qui lui fut faite par la dépêche du général comte Gérard, ministre de la guerre du gouvernement provisoire, d'être maintenu dans ses emplois et dans ses traitements, et récompensé de sa conquête. — Résolution immédiate prise par le maréchal de s'embarquer à la tête de deux divisions de l'armée, pour débarquer sur la côte de Provence, et marcher vers Paris. — Refus de l'amiral Duperré de coopérer à l'exécution de cette résolution. Départ du maréchal pour se rendre à Edimbourg auprès du roi Charles X, après avoir remis le commandement de l'armée au général Clauzel. — Aveu de lord Wellington de la participation de la politique anglaise à la révolution de juillet, et au renversement en France de la monarchie légitime, parce qu'elle avait conquis Alger malgré l'Angleterre.

Le maréchal, dont la correspondance avec Paris était toujours très-active de son côté, n'avait reçu, depuis les dépêches que lui avait apportées le major Debois Le Comte, dans la nuit du 24 juillet, que deux communications sans importance du président du conseil des ministres. L'armée s'étonnait, s'inquiétait d'être sans nouvelles de France, d'autant plus qu'elle ne pouvait s'en prendre ni à la mer ni au

vent, puisque des bâtiments venus des ports d'Espagne et d'Italie entraient continuellement dans la rade. Le 11 août, à dix heures du matin, M. Schneider (1), principal agent de la maison Seillière, s'adressa à moi, et me demanda à être introduit auprès du maréchal pour lui donner connaissance d'une lettre de Marseille arrivée, au lever du soleil, par un bâtiment de commerce de cette maison. Écrite avec trouble, cette lettre, qui fut aussitôt communiquée au maréchal, racontait que Paris avait été le théâtre d'une lutte sanglante et très-meurtrière, et que les troupes royales y avaient succombé. Apporté par ce bâtiment, le bruit d'une révolution survenue en France, et du départ de Saint-Cloud de toute la famille royale, se répandit dans la ville et dans l'armée, et y jeta la consternation. Le maréchal s'empressa de publier l'ordre du jour suivant :

« A la Cassauba, le 11 août 1830.

« Des bruits étranges circulent dans l'armée.
« Le maréchal commandant en chef n'a reçu

(1) Parent du lieutenant général Schneider, ministre de la guerre du mois de mai 1839 au mois de mars 1840, et frère de M. Schneider, député, mort en 1845, M. Schneider fut élu membre de la Chambre des députés en remplacement de son frère aîné, et réélu en 1846. Il

« aucun avis officiel qui puisse les accréditer.
« Dans tous les cas, la ligne des devoirs de
« l'armée lui sera tracée par ses serments et la
« loi fondamentale de l'État. »

Cet ordre du jour, dans sa laconique expression, concordait parfaitement avec les sentiments de l'armée, et, s'il ne calma pas les esprits, c'est que l'avenir de notre patrie était en jeu tout entier dans l'annonce des événements extraordinaires qui avait produit l'émotion générale. Dans son immense majorité, notre vaillante armée, toute chaude encore de la victoire dont elle s'enorgueillissait à si juste titre, était franchement disposée à tenir ses serments et à remplir tous ses devoirs. C'est un témoignage qu'un témoin est consciencieusement obligé de lui rendre. Si quelques officiers inclinaient intérieurement du côté de la révolution annoncée, ils formaient une minorité aussi faible qu'impuissante. M. Fernel, chef de bataillon appartenant à l'état-major général de l'armée, était à même d'en bien connaître l'esprit, et capable en même temps de l'apprécier impartialement. Je dois donc faire observer ici que son témoignage

occupa le ministère de l'agriculture et du commerce du 20 janvier au 10 avril 1851. Entré au Corps législatif en 1852, il en fut nommé vice-président, et succéda dans la présidence au comte Walewski, en 1866.

est conforme à l'assertion que j'émets. C'est en reproduisant ses impressions de la belle campagne à laquelle il venait de prendre part que cet officier supérieur a eu occasion d'exprimer, avant moi, ce témoignage, que je joins au mien :
« Les officiers les plus dévoués, et ils étaient
« nombreux, étaient d'avis qu'on formât une
« division d'élite, qu'on l'embarquât avec ou
« sans l'assentiment de l'amiral, peu importait,
« et qu'on allât débarquer sur les côtes de
« France, où le vent conduirait.

Le maréchal, que l'expérience d'une longue carrière militante avait habitué à envisager de sang-froid les orages politiques, comme les périls de la guerre, était plus calme que nous tous. Il pensait que l'amplification avait joué son rôle accoutumé dans le récit des nouvelles alarmantes venues de France. Resté ministre titulaire de la guerre, pour obéir à la volonté du roi, et pour se conformer au désir de M. le Dauphin, il avait d'autant plus droit de croire qu'il ne serait pris aucune décision importante contre la conjuration révolutionnaire qui menaçait la royauté, sans qu'il en fût informé. Le comte de Guernon-Ranville, ministre de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques dans le cabinet dont le maréchal de Bourmont était demeuré membre, a laissé un journal des délibérations du conseil

du roi, rédigé par lui-même avec la plus soigneuse exactitude. Ce précieux document fait connaître que ce fut dans les séances du 6 et du 7 juillet que le conseil, sur une triple proposition du comte de Peyronnet, ministre de l'Intérieur, commença à s'occuper des projets qui furent la base des ordonnances du 25 juillet; mais ces projets ne furent définitivement adoptés que dans le conseil du 24. « Un des ministres « demanda au prince de Polignac qui, en l'ab- « sence de M. de Bourmont, était chargé du « portefeuille de la guerre, quelles précautions « militaires avaient été prises pour assurer « l'exécution des ordonnances. M. de Polignac « répondit, avec une espèce de négligence, qu'il « pouvait rassembler en quelques heures dix- « huit mille hommes autour de la capitale (1). »

Le conseil du roi n'avait pas eu à se préoccuper, avant notre départ de Toulon pour l'Afrique, le 25 mai, des mesures extraordi-

(1) Ces lignes sont textuellement extraites de la *Notice biographique sur le comte de Guernon-Ranville*, publiée en 1867 par M. Boullée, ancien magistrat, que l'ancien ministre, mort en 1866, a institué dépositaire de l'autographe de son journal des délibérations du conseil de Charles X, destiné à être déposé dans la bibliothèque publique de la ville de Caen, patrie de M. Guernon-Ranville. C'est dans ce journal qu'ont été puisées toutes les informations contenues dans la *Notice*.

naires que provoqua le défi jeté à la royauté par le résultat des élections, à la fin de juin et au commencement de juillet. Lorsque la nécessité de recourir à ces mesures parut impérieusement exigée par le désir de sauver la monarchie, « à « laquelle en voulaient les hommes de la gauche, » suivant les propres paroles du roi Charles X (1), le maréchal n'en fut prévenu par aucune communication officielle ou confidentielle. Mais il avait la confiance que, si les circonstances commandaient que quelque grave résolution fût prise, il serait pourvu à ce que les moyens d'exécution n'y fissent pas défaut.

Dans la journée du 11 août, où se répandirent dans l'armée les premiers bruits de la révolution survenue en France, nous vîmes, du haut des terrasses de la Casba, un bâtiment venant de Toulon, communiquer avec le vaisseau amiral, vers trois heures de l'après-midi. Mais la journée se passa pleine d'inquiétude, dans une poignante attente. Ce ne fut qu'à dix heures du soir qu'un élève de marine, M. F. de la Ferronnays, si ma mémoire est fidèle, envoyé du vaisseau amiral, où il était embarqué, apporta dans la Casba la seule dépêche arrivée de France

(1) Journal des délibérations du conseil du roi, cité dans la *Notice Biographique sur le comte de Guernon-Ranville*, par M. Boullée.

pour le maréchal ; c'était une lettre du général comte Gérard, ministre de la guerre du gouvernement provisoire. Nous nous empressâmes, mes camarades de la Myre-Mory, Charles de Bourmont et moi, de la remettre au maréchal, qui l'ouvrit aussitôt, et la lut en notre présence. Elle lui annonçait, en peu de lignes, la révolution accomplie à Paris, lui faisait connaître les dispositions qui avaient été prises relativement au voyage du roi et de la famille royale de Rambouillet à Cherbourg, et à leur embarquement pour quitter le territoire français, lui transmettait l'ordre donné aux troupes par Mgr le duc d'Orléans, nommé lieutenant général du royaume, de prendre le drapeau et la cocarde tricolores, l'invitait à rester à la tête de son armée pour conserver l'importante conquête dont la France lui savait gré, et dont le gouvernement saurait le récompenser, et le félicitait de ses succès et des heureuses circonstances qui avaient séparé sa cause de celle des ministres ses collègues.

Après la lecture de cette lettre, inaccessible aux offres et aux promesses engageantes qu'elle faisait luire à ses yeux, et fermement résolu à y répondre par un refus, le maréchal n'eut qu'une seule pensée. S'inspirant de son inébranlable dévouement à la monarchie, il conçut l'espoir d'arriver encore à temps pour la sauver, par

l'apparition soudaine sur la côte de France du drapeau qu'il avait si glorieusement conduit à la victoire, et autour duquel la fidélité royaliste serait appelée à se rallier. Le concours de la flotte étant indispensable pour l'exécution de ce hardi projet, il écrivit immédiatement à l'amiral Duperré pour l'inviter à venir à terre s'en entretenir avec lui. « Comme il s'agirait, disait « le maréchal, dans sa lettre à l'amiral, de « traiter jusqu'au détail des mesures à concer- « ter, peut-être jugeriez-vous convenable d'ame- « ner M. l'amiral major-général de l'armée « navale, qui s'entendrait avec nous, et avec le « lieutenant général Desprez. » L'amiral Duperré s'abstint de répondre à cette invitation.

Le maréchal n'assembla pas moins dans la Casba le lendemain, dès huit heures du matin, tous les officiers généraux et tous les chefs de corps de l'armée. Envoyé par l'amiral Duperré, dont l'absence produisit la plus défavorable impression, le contre-amiral Mallet, major-général de la flotte, assista à cette réunion. Le maréchal y exposa tout d'abord, en quelques paroles nettes et précises, un plan qui consistait à laisser une division de douze mille hommes à la garde de notre conquête, et à embarquer les deux autres divisions, qui, descendues sur la côte provençale, où elles trouveraient la division

de réserve de notre armée d'Afrique, se l'adjoindraient, et, grossies des autres troupes qu'elles rencontreraient, marcheraient rapidement vers Lyon. Il est glorieux, pour l'honneur militaire français, que les témoins d'une aussi imposante réunion d'officiers généraux et supérieurs puissent redire que cette généreuse proposition fut accueillie par des applaudissements enthousiastes. Il fut convenu qu'il en serait donné communication sur-le-champ à l'amiral Duperré, et, séance tenante, le maréchal désigna, pour remplir cette mission, son chef d'état-major, le lieutenant général Desprez, et les maréchaux de camp de la Hitte et Munck d'Uzer. Ces trois officiers généraux se rendirent sans aucun retard à bord du vaisseau de l'amiral Duperré, qui, rejetant l'invitation qui lui fut faite de coopérer à l'exécution du projet par l'embarquement de deux divisions de l'armée, résuma, après une conférence de plusieurs heures, le double motif de son refus, en l'appuyant d'abord sur l'absence des bâtiments détachés alors de la flotte pour les expéditions d'Oran et de Bone, et en déclarant enfin qu'il avait déjà pris une résolution opposée à celle pour laquelle on lui demandait sa participation, en envoyant son adhésion au gouvernement provisoire.

Cet aveu final portait un coup irrémédiable à

notre dernier espoir d'épargner à la France la chute de sa royauté séculaire. Les sentiments qui avaient été si hautement exprimés dans la Casba n'étaient pas sans être partagés par plusieurs officiers de l'armée navale, mais la majorité des officiers de ce corps manifestaient, comme l'amiral Duperré, leur adhésion à la révolution contre laquelle nous voulions protester par un acte d'énergique résistance. Cette attitude de la flotte consommait une scission entre les forces expéditionnaires de mer et de terre, et ne laissait pas même au maréchal la ressource extrême de penser à faire usage des pleins pouvoirs qui, conférés par une ordonnance du roi dont il était secrètement porteur, l'autorisaient, comme il a été dit précédemment, à prendre le commandement de l'armée navale en cas de nécessité absolue. Il ne pouvait donc plus être question de nous embarquer, « avec « ou sans l'assentiment de l'amiral, » comme on vient de voir, par le témoignage du chef de bataillon d'état-major Fernel, qu'un grand nombre d'officiers l'avaient ardemment demandé. Les derniers millions de la Régence avaient été envoyés en France, le service de la solde et celui des vivres n'étaient assurés que pour un mois, et notre armée se trouvait dans l'impossibilité d'interrompre ses communications avec la France.

Tels sont les faits qui réduisirent le maréchal de Bourmont à l'impuissance d'agir, et l'empêchèrent de voler au secours de la royauté ; tel fut l'obstacle insurmontable qui arrêta son dévouement et l'élan de sa loyale armée, « prison-« nière dans les murs qu'elle avait conquis (1). »

Spolié de son patrimoine par la première révolution, le maréchal de Bourmont n'hésita pas à refuser de celle de 1830 l'offre qui lui était faite d'être maintenu dans ses emplois et dans ses traitements, et récompensé de la conquête qu'il venait de faire. Dans ce courageux et irrévocable sacrifice de sa fortune militaire et de sa carrière politique, de son avenir et de celui de ses fils, dans cette renonciation volontaire à tous les titres, à tous les honneurs acquis au prix de son sang répandu sur les champs de bataille, où il s'était successivement élevé de grade en grade jusqu'à la dignité de maréchal de France, dont une ordonnance de Louis-Philippe le déclara démissionnaire pour refus de serment le 10 avril 1832, il ne faisait qu'une seule réserve,

(1) *Sie war in denselben Mauern gefangen, die sie erobert hatte.* Telle est l'expression dont se sert un témoin étranger à notre armée, le prince Frédéric de Schwarzenberg exposant la situation où il l'a vue, dans sa relation de notre campagne, *Rückblicke auf Algier und dessen Eroberung.*

celle de la qualité de Français. « Bien qu'il ne « me convienne pas, dans les circonstances « présentes, écrivit-il au général Gérard, « ministre de la guerre, de rentrer en France, « j'entends néanmoins conserver la qualité de « Français ; j'entends vivre et mourir Français. » L'acharnement des passions révolutionnaires et des vengeances politiques l'entendit autrement, et prétendit, comme on le verra dans le dernier chapitre de cette *Relation*, dépouiller de la qualité de Français le fondateur de la puissance française sur le continent africain.

Doublement frappé dans ses convictions politiques et dans ses affections privées les plus chères, le maréchal ne succomba pas cependant sous le poids accablant de sa position, et se résigna à le porter jusqu'à la fin. Habitué à se sacrifier au service de la France comme à celui de la monarchie, il puisa dans la trempe éprouvée de son caractère la force de donner à ses compagnons d'armes un dernier gage de son attachement, en restant à leur tête jusqu'à l'arrivée de son successeur dans le commandement en chef, qu'il « appelait de tous ses vœux, » répétait-il dans une lettre adressée au ministre de la guerre, à la date du 28 août. On apprit bientôt que le successeur entre les mains duquel il s'était imposé le devoir de remettre lui-même l'armée qui lui

avait été confiée était le général comte Clauzel.

Comme les ordres prescrits dans la lettre que le maréchal avait reçue le 11 août du général Gérard, ministre de la guerre du gouvernement provisoire, étaient notifiés au nom du duc d'Orléans, nommé lieutenant général du royaume par le roi (1), l'exécution en était légalement obligatoire. Il fut décidé, d'un commun accord, entre l'amiral et le maréchal que la substitution du drapeau tricolore au drapeau blanc serait simultanée sur la flotte et dans l'armée. « Plusieurs « régiments avaient résolu de ne pas changer de « cocarde; dans quelques autres une grande « quantité d'officiers et de sous-officiers s'étaient « donné leur parole de n'adopter aucun chan- « gement; l'armée était donc à la veille d'être « déchirée par les dissensions. » Avec ce fait, constaté par le chef de bataillon d'état-major Fernel, coïncidait, d'un autre côté, au vu et au su d'autres témoins oculaires, la distribution clandestine de cocardes tricolores faite aux sol-

(1) Le duc d'Orléans avait été proclamé lieutenant général du royaume par une déclaration des députés le 31 juillet, lorsqu'il reçut de Rambouillet, le 1er août, un acte du roi Charles X ainsi conçu : « Le roi, voulant « mettre fin aux troubles qui existent dans la capitale « et dans une partie de la France, comptant d'ailleurs « sur le sincère attachement de son cousin, le duc d'Or- « léans, le nomme lieutenant général du royaume. »

dats par des marins venus à terre de la flotte. Il était notoire que le maréchal ne conservait son commandement que pour le déposer entre les mains de son successeur demandé et attendu : ce fut donc par son ascendant personnel sur les troupes, acquis dans l'exercice de sa position à leur tête, que, réduit à une autorité désormais morale plutôt qu'officielle, il sut maintenir dans tous les rangs, au milieu de l'excitation si diverse des esprits, l'ordre et la résignation aux événements. C'est l'honneur de la brave armée d'Afrique, comme la gloire de son chef, que, dans cette situation, périlleuse pour l'obéissance hiérarchique, où tant d'officiers manifestaient la volonté de renoncer au service par attachement au drapeau qui avait reçu leurs serments, la discipline ait traversé, exempte de toute infraction, cette pénible épreuve.

Laisser intacte à la France la précieuse conquête qu'elle lui doit était encore un devoir que le maréchal voulut et sut remplir. Dans la situation incertaine faite à notre patrie par la révolution annoncée, il jugea prudent de concentrer autour de lui toutes ses forces, et s'empressa de rappeler à Alger les deux corps expéditionnaires d'Oran et de Bone. La prompte exécution des ordres qu'il donna à cet effet a été précédemment mentionnée. Après notre retour de Blidah,

lorsque les bruits qui s'ensuivirent firent croire aux populations arabes et kabyles que nous avions éprouvé un échec, le bey de Titery commença à laisser poindre sa félonie. Son attitude étant devenue plus suspecte quand les tribus voisines d'Alger s'émurent à la nouvelle de la révolution survenue en France, le maréchal le mit aussitôt dans l'obligation de manifester ses dispositions relatives aux engagements qu'il avait pris par serment, et lui écrivit pour l'inviter à venir rendre compte de la situation de son beylik. « Dans peu de jours, répondit le « traître en se démasquant, je serai sous les murs « d'Alger avec deux cent mille hommes ; c'est « sur la plage orientale que j'attaquerai l'ar- « mée française, si elle ose m'attendre. » Le maréchal lui fit savoir que l'armée française l'attendait, lui et ses deux cent mille hommes, avec la plus grande impatience, et que, s'il tardait à arriver, elle irait le trouver dans sa résidence de Médéah (1), et le châtier de son parjure et de sa jactance.

C'est ainsi que, plein d'une inaltérable confiance dans la valeur de son armée et dans le dévouement qu'il lui avait inspiré, le maréchal de

(1) Médéah, capitale du beylik de Titery, sous la domination turque, est située à 90 kilomètres au sud d'Alger.

Bourmont veilla soigneusement à la garde de sa conquête, jusqu'au dernier jour de la responsabilité à laquelle sa conscience l'obligea de renoncer.

Après le retour des deux corps expéditionnaires d'Oran et de Bone, on fit la récapitulation des pertes que l'armée avait éprouvées depuis le commencement de la campagne. Il fut constaté que quatre cent quinze hommes avaient été tués ou étaient morts de leurs blessures, et que deux mille cent soixante hommes avaient été blessés. La France n'a eu ni à prodiguer son sang, ni à s'imposer aucune dépense, « pour faire tomber « cette puissance devant laquelle tant de têtes « couronnées s'étaient inclinées, » comme s'exprime, dans une lettre écrite de la Casba, dès le 9 juillet, au marquis, plus tard duc de Clermont-Tonnerre, notre chef d'état-major, le général Desprez, qui ajoute : « L'armée a montré « pendant ces vingt jours de campagne une « ardeur que je n'ai jamais vue plus vive. Après « avoir dit que nous étions dispersés par les « flots, que nous mourions de faim, et que nous « avions cent mille Arabes sur les bras, on pré- « tendra que nous n'avons rien fait; mais je « suis convaincu que, malgré toutes ces perfides « déclamations, le public aura accueilli avec « enthousiasme la nouvelle de notre entrée dans

« Alger. Il restait encore un argument : on se « disposait à dire que la conquête ne valait pas « ce qu'elle coûtait. Mais les frais de la guerre « seront payés, et on aura eu de la gloire sans « l'acheter. Le nombre des hommes atteints « par le feu n'est pas tel que toute la France « soit en deuil ; mais il est suffisant pour qu'on « ne dise pas que nous avons vaincu sans péril... « Je suis heureux, écrit le signataire, en termi- « nant cette lettre tout intime (1), d'avoir fait « la campagne qui a été très-brillante et qui a « fixé l'attention de toute l'Europe. »

C'est une gloire toute particulière du règne de Charles X que, dans les deux expéditions de Grèce et d'Afrique qui l'ont illustré, les Français n'aient eu à répandre d'autre sang chrétien que le leur, et n'aient combattu que pour le triomphe de la croix sur le croissant. L'Algérie est la conquête la plus légitime que la France ait jamais faite, et elle lui a mérité la reconnaissance de toutes les nations civilisées, et les bénédictions de la chrétienté. Si l'attente de tous les avantages à recueillir de la possession de cette précieuse colonie, située en face de notre litto-

(1) Je dois encore la communication de cette lettre à la bienveillante obligeance de madame la Duchesse de Clermont-Tonnerre, par l'intermédiaire de mon excellent ami, le comte de la Myre-Mory.

ral méridional, est encore retardée, le gouvernement renversé par la révolution de juillet 1830 n'en est certainement pas responsable. Mais la guerre d'Afrique, qu'il a inaugurée avec tant d'éclat par la mémorable expédition que couronna la prise d'Alger, a eu pour la France un prompt résultat de la plus haute importance politique : elle a été la rude et grande école militaire pratique, d'où est sortie cette incomparable armée, qui, essentiellement identifiée avec les habitudes et les allures de la vie de campagne, après avoir sauvé le pays des ennemis du dedans en 1848 (1), lui a conquis l'admiration de ceux du dehors sur tous les champs de bataille où elle a été appelée à figurer, d'une extrémité du monde à l'autre.

Il avait été convenu que la substitution du drapeau tricolore au drapeau blanc sur la flotte serait annoncée au maréchal au moins vingt-quatre heures d'avance. Il reçut le 16 août une lettre de l'amiral Duperré, qui l'informait, en quelques lignes, que l'armée navale arborerait

(1) Après les affreuses journées de juin 1848, le général Cavaignac, revenant vainqueur des Bédouins des bords de la Seine, s'acheminait vers l'Assemblée nationale, qui allait déclarer qu'il avait bien mérité de la patrie, lorsqu'une voix lui cria : « Général, nous sommes sauvés. — Oui, répondit-il, mais, sans les Africains, nous étions *perdus*, » pour ne pas écrire le mot qui fut prononcé.

les nouvelles couleurs le lendemain, à huit heures du matin. « Veuillez bien, si vous le jugez « convenable, ajoutait l'amiral, me communi- « quer les ordres que vous croirez devoir donner « à l'armée de terre. » C'était un avertissement au maréchal, qui n'était resté à son poste, jusqu'à l'arrivée de son successeur, que pour assurer la sécurité de l'armée, d'accomplir, sans délai, le sacrifice de laisser disparaître le drapeau auquel il demeurait fidèle. Il adressa donc à l'armée, à la date du 16 août, un ordre du jour ainsi conçu :

« Sa Majesté le roi Charles X et Monseigneur « le Dauphin ont, le 2 août 1830, renoncé à « leurs droits à la couronne en faveur de Monsei- « gneur le duc de Bordeaux. Le maréchal com- « mandant en chef transmet à l'armée l'acte qui « comprend cette double abdication, et qui « reconnaît Monseigneur le duc d'Orléans « comme lieutenant général du royaume.

« Conformément aux ordres de Monseigneur « le lieutenant général, la cocarde et le pavillon « tricolores seront substitués à la cocarde et au « pavillon blancs.

« Demain, à huit heures du matin, on arbo- « rera le pavillon tricolore. Les drapeaux et les « étendards des régiments demeureront enfer- « més dans leurs étuis. Les troupes cesseront

« de porter la cocarde blanche. La cocarde « tricolore la remplacera lorsqu'on en aura « reçu une assez grande quantité pour que « toutes les troupes puissent la prendre à la « fois. »

Ainsi disparut, au sein et sur le théâtre de sa gloire, le drapeau qui, rendu à la France par son antique royauté, avait rappris, après le grand désastre de 1815, le chemin de la victoire à nos armes, constamment triomphantes désormais, en Espagne en 1823, à Navarin en 1827, et dans cette merveilleuse expédition de la conquête d'Alger, dont la dernière scène était si sombre. La loyauté militaire répugne naturellement à subir les tristes conséquences des révolutions politiques. L'armée d'Afrique n'accepta le changement de gouvernement et de drapeau qu'avec une douloureuse résignation. Un brave colonel, vieux soldat plein de franchise, disait à un officier supérieur de son régiment, qui venait d'envoyer sa démission par la voie hiérarchique : « J'ai déjà prêté trop de serments ; je n'en veux « plus prêter d'autres, et je m'embarquerai avec « vous, pour retourner en France. »

L'avant-veille de cette journée de deuil pour tant de cœurs, le duc des Cars, après avoir déposé le commandement de sa division, était parti d'Alger, avec ses deux officiers d'ordon-

nance et beaux-frères, le comte de Lorge (1) et le marquis de Tourzel, sur un petit bâtiment napolitain de Sorrente, qu'il avait loué pour se rendre à Gibraltar. Il passa de là, par la voie de mer, en Angleterre, où il voulait porter au roi Charles X, et au Dauphin, son fils, auquel il était attaché, comme aide de camp, depuis 1814, l'hommage de son dévouement au malheur et à l'exil. « Parmi ceux-là même qui

(1) Le comte, puis duc de Lorge, démissionnaire pour refus de serment au gouvernement issu de la révolution, venait d'accompagner, sous un costume de domestique, Madame la Duchesse de Berry, des environs de Marseille jusqu'à quelques lieues de Nantes, lorsqu'il prit part au soulèvement de la Vendée en 1832. Au mois d'août 1860, il conduisit à Rome le second de ses fils, le vicomte Augustin de Durfort de Lorge, et l'offrit au Souverain Pontife, qui l'accepta au nombre de ses défenseurs, dans les volontaires pontificaux à cheval, désignés sous le nom de *guides*. Il présenta lui-même son fils au général de la Moricière à Osimo, et l'accompagna de là à Spolète, où il partagea pendant quelques jours la vie frugale des *guides*, rapporte l'un d'eux, dans le *Correspondant* du 25 octobre 1860, le comte Philippe de Tournon, qui ajoute : « Cette marque de confiance et de « sympathie de la part d'un si bon juge en matière de « devoir et de dévouement était pour nous le plus flat- « teur des encouragements. » A la première nouvelle de l'invasion du territoire pontifical par les troupes sardes, les *guides* marchèrent à leur rencontre avec le général de la Moricière. Le duc de Lorge, déplorant de n'être plus d'âge à reparaître utilement, pensait-il, sur un champ de bataille, reprit tristement le chemin de

« avaient le plus applaudi à la révolution, per-
« sonne, suivant une observation du général
« Desprez (1), ne blâma sa démarche; loyal,
« bienveillant, exempt de préventions, il mérita
« et obtint l'estime des hommes de tous les
« partis (2). »

Le 18 août, l'amiral donna communication au maréchal de deux dépêches télégraphiques. L'une de ces dépêches nous apprit, sans que nous en

Rome, où il apprit bientôt qu'après la glorieuse défaite de Castelfidardo les *guides* prisonniers avaient été conduits à la frontière française. Quand le choléra éclata à Albano en 1867, le duc de Lorge alors à Rome, où il était venu en pèlerinage pour le centenaire de saint Pierre, et où son fils, retenu près de sa femme malade, n'avait pu retourner, alla prodiguer aux victimes de l'épidémie les soins les plus dévoués, et se signala ensuite à Rome par tous les services que son zèle lui inspira de rendre, dans les graves circonstances qui précédèrent la victoire de Mentana.

(1) *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique.*

(2) Dans cette campagne à laquelle il a si honorablement attaché son nom, le duc des Cars avait acquis ainsi, avec la confiance des troupes placées sous ses ordres, le respect et l'affection de ses compagnons d'armes dans toute l'armée. Aux éminentes qualités qui le distinguaient, il unissait une constante application au travail et une scrupuleuse exactitude dans l'exercice de ses fonctions. En même temps qu'il renonçait à l'emploi de son grade de lieutenant général, qu'il avait conquis, dans la campagne d'Espagne en 1823, par sa participation au brillant fait d'armes de la prise du Trocadero, où il avait conduit une des colonnes d'attaque, à la tête d'une bri-

fussions étonnés, après ce que nous connaissions des événements, que le duc d'Orléans avait été proclamé *roi des Français*, sous le nom de *Louis-Philippe Ier*, le 7 août, par la Chambre des députés avec l'adhésion de la Chambre des pairs. La seconde dépêche annonçait que le vice-amiral Duperré avait été promu à la dignité d'amiral. Les journaux nous apportèrent, deux jours après, la confirmation de ces faits. Mais le maréchal ne reçut ni l'avis officiel de l'avénement du nouveau roi, ni l'ordre de le faire reconnaître par l'armée.

Le maréchal avait eu la pensée et l'intention de former un corps d'éclaireurs, destinés à être placés en avant de nos positions, et recrutés parmi les indigènes. C'est à ce sujet qu'il adressa, le 23 août, au ministre de la guerre, comte Gérard, une dépêche, où il disait : « Il existe « dans les montagnes situées à l'est d'Alger

gade de la garde royale, il sacrifiait aussi à son inviolable fidélité au principe monarchique la pairie, qu'il avait héritée de son père en 1822. Dans la retraite que lui imposa sa conscience, il fut ce qu'il avait été dans sa carrière publique, homme de devoir et de dévouement, obligeant, généreux et secourable à toutes les infortunes. Admirateur de la haute résignation de Pie IX aux desseins providentiels, il s'y confiait avec espérance, sans chercher, disait-il, à les pénétrer. Il mourut à Cannes en 1868, dans la sérénité d'âme que lui inspirait sa foi catholique.

« une peuplade considérable qui donne des « soldats aux gouvernements d'Afrique qui « veulent les soudoyer. Les hommes dont elle « se compose se nomment *Zouaves* (1). Deux « mille m'ont offert leurs services ; cinq cents « sont déjà réunis à Alger. J'ai cru devoir sus- « pendre leur organisation jusqu'à l'arrivée de « mon successeur. »

C'est ainsi que remonte au maréchal de Bourmont la première réunion de ces zouaves qui ont laissé leur nom à deux milices célèbres, celle des zouaves français, proclamés « les premiers « soldats du monde, » par le maréchal de Saint-Arnaud après leur brillante participation à la victoire de l'Alma, et celle des vaillants zouaves pontificaux, qui ont acquis, sur le champ de bataille de Mentana, une gloire plus qu'égale à celle des croisés, conquérants du tombeau de Jésus-Christ, en défendant Jésus-Christ lui-même dans la personne de son vicaire sur la terre.

La disparition du drapeau blanc fut, pour les officiers résolus à y demeurer fidèles, le signal de consommer le sacrifice de leur carrière militaire à leurs principes politiques. Le maréchal veilla avec un soin attentif à ce qu'ils trouvassent

(1) Proprement *Zouaouas*.

à bord des bâtiments de l'État les moyens de rentrer successivement en France, pour s'y déclarer démissionnaires. Ce fut sur *la Victoire,* nom qui venait d'être imposé à la frégate *la Duchesse de Berry*, que nous nous embarquâmes, mon sympathique camarade et ami, le comte de la Myre-Mory (1) et moi, le 22 août. Je ne

(1) Le comte de la Myre-Mory avait épousé dès 1824 mademoiselle de Lur-Saluces, fille du comte de Lur-Saluces, officier supérieur des gardes du corps du roi. Fixé dans le Bordelais par suite de cette union bénie de la Providence, et d'où sont issus plus de trente-cinq enfants et petits-enfants, il coopéra, au printemps de 1832, à faciliter le passage à travers cette province de Madame la Duchesse de Berry, se rendant secrètement dans la Vendée. Ce fut sous le nom de *comtesse de la Myre,* supposée sa cousine, que la princesse traversa le Bordelais. Il lui porta au château du marquis de Dampierre, où elle s'était arrêtée, en Saintonge, trois passe-ports et quelques fonds qu'il fut heureux de pouvoir mettre à sa disposition. Il fut autorisé, lorsque cet argent lui fut ensuite remboursé, à conserver dans les archives de sa famille le reçu que la princesse lui en avait envoyé. Le voyage de la Duchesse de Berry à travers le Bordelais et la Saintonge, sous le nom de *madame de la Myre*, est mentionné dans les *Mémoires* du général Dermoncourt, qui commandait le département de la Loire-Inférieure à Nantes, lors de l'arrestation de la princesse dans cette ville, par l'effet de la trahison de Deutz. Héritier des principes et du dévouement paternels, l'aîné des nombreux petits-fils du comte de la Myre-Mory, Jean de Vassal, s'est enrôlé à Rome, au commencement de 1868, dans la vaillante milice des zouaves pontificaux.

saurais exprimer les émotions qui attristèrent notre dernier regard de douloureux adieu jeté sur cette terre d'Afrique, que nous avions saluée de tant d'espérances, en l'abordant deux mois auparavant, le 14 juin. La plupart de nos compagnons de traversée retournaient en France avec les mêmes intentions et les mêmes convictions qui nous y ramenaient. De ce nombre étaient le général Clouet (1), avec lequel j'étais en intimes relations depuis de longues années, le général de Montlivault, et le lieutenant-colonel de Neuilly, qui avait commandé la gendarmerie de notre corps expéditionnaire. Mêlant à

(1) J'avais été témoin, l'avant-veille de mon départ d'Alger, des regrets que manifesta la brigade sous les ordres du général Clouet, en voyant s'éloigner d'elle un chef que tous, officiers et soldats, estimaient et affectionnaient, parce qu'ils avaient pu l'apprécier. C'était, comme on l'a déjà vu précédemment dans ce récit, un véritable croisé par la foi, par le dévouement et par la valeur. Il sortit de l'inactivité à laquelle sa conscience l'avait condamné pour prendre part, avec son ardeur chevaleresque, au soulèvement de la Vendée en 1832. Il passa ensuite en Angleterre, et accompagna de là en 1833 le maréchal de Bourmont en Portugal, où, dans la lutte de dom Miguel contre dom Pedro, soutenu par l'influence anglaise, dont son frère voulait affranchir sa patrie, il commanda successivement l'armée devant Porto et l'armée devant Lisbonne. Rentré en France, il acheva dans la retraite sa vie de soldat sans peur et sans reproche, et de chrétien exemplaire, et mourut en 1861.

l'amertume des déceptions présentes le souvenir des déceptions d'un lointain passé, cet officier supérieur d'une vieille expérience de l'adversité me rappelait qu'il avait fait la campagne de 1792, à l'armée *des Princes*, dans les gardes du corps du roi, avec mon vieux père, que j'allais retrouver en France. Le ciel était beau, la brise était favorable, la frégate marchait bien, la navigation fut rapide, et nous mouillâmes le 27 août dans la rade de Marseille.

Le vaisseau de guerre l'*Algésiras*, qui portait le général comte Clauzel, mouilla dans la rade d'Alger le 2 septembre, et le maréchal annonça le même jour l'arrivée de son successeur à l'armée dont il déposait le commandement, en lui faisant ses adieux dans un ordre du jour conçu en ces termes :

« Le lieutenant général comte Clauzel vient « prendre le commandement de l'armée. Au « moment de s'éloigner des troupes dont la « direction lui a été confiée dans une campagne « qui n'est pas sans gloire, le maréchal éprouve « des regrets qu'il a besoin de leur exprimer ; « les marques de confiance qu'il a reçues d'elles « l'ont pénétré d'une vive reconnaissance. Il « eût été heureux pour lui qu'avant son départ « ceux dont il a signalé le dévouement en « eussent reçu le prix ; mais cette dette ne tar-

« dera pas à être acquittée. Le maréchal en « trouve la garantie dans le choix de son suc- « cesseur : les titres qu'ont acquis les militaires « de l'armée d'Afrique auront désormais un « défenseur de plus. »

Le général Desprez, resté témoin des premiers faits qui suivirent l'arrivée du général Clauzel à Alger, en a été le narrateur dans son *Journal d'un officier de l'armée d'Afrique.* « A peine, dit-il, fut-il au milieu de nous qu'il « reconnut la fausseté des accusations faites et « accueillies avec une égale légèreté. On avait « cherché à lui faire croire que l'armée était « livrée à l'anarchie ; il lui fut bientôt démontré « que les derniers événements même n'y avaient « point affaibli les liens de la discipline. On lui « avait peint nos soldats tristes, abattus, expi- « rant de faim ; en les passant en revue, le « général en chef parut également satisfait de « leur belle tenue et de leur attitude guerrière. « Dans aucune autre armée, les distributions « de vivres ne s'étaient faites avec plus de régu- « larité, l'approvisionnement en farine qui se « trouvait dans les magasins suffisait pour la « consommation de soixante-dix jours. »

La gloire de l'armée d'Afrique a passé par toutes les épreuves, et celle de la calomnie ne lui a pas même été épargnée ; mais elle n'en est

sortie que plus brillante. Une commission d'enquête, annoncée dans un ordre du jour que le général Clauzel adressa à l'armée le lendemain de son arrivée, fut instituée pour rechercher et faire connaître la vérité sur les bruits répandus relativement au trésor de la Casba. Fonctionnant après une révolution politique qui ne permet pas de douter de la sévérité avec laquelle les opérations et les recherches ont été faites, cette commission fut présidée par le général Delort, qui avait remplacé le général Desprez dans l'emploi de chef d'état-major de l'armée. Le *Moniteur* du 21 octobre publia le résultat de l'enquête en ces termes : « La commission a déclaré que, « dans sa conviction profonde, il n'y a eu « aucun détournement de fonds, aucune dilapi- « dation du trésor de la Régence, et elle pro- « clame hautement que tous les bruits de « soustraction et d'infidélité qui ont circulé « dans le public sont autant de fables dénuées « de fondement, et, dans le sentiment profond « de son devoir, elle se fait une loi de les dé- « mentir de tout le poids de l'autorité de sa « mission. »

Le général Clauzel exprima à l'armée, dans un ordre du jour, la satisfaction qu'il éprouvait en lui faisant part de ce résultat de l'enquête sur « le prétendu pillage du trésor de la Casba. »

« Il ne se contenta pas, dit encore le général « Desprez, à la fin de son *Journal d'un officier « de l'armée d'Afrique*, de repousser des « soupçons dont il reconnaissait l'injustice ; il « fit valoir auprès du gouvernement les services « qui avaient été rendus avant qu'il commandât « l'armée ; chargé de donner son avis sur les « propositions d'avancement qu'avait faites « M. de Bourmont, il écrivit qu'elles lui parais- « saient consciencieuses, et qu'il croyait de son « devoir de les renouveler..... Ainsi, la con- « fiance qu'avait exprimée l'ordre du jour du « 2 septembre fut pleinement justifiée. »

Le général Clauzel fit, avec une mesure pleine de convenance, tous ses efforts pour conserver à l'armée les officiers qu'il trouva disposés à s'en éloigner. Dans la réception officielle de tous les corps d'officiers réunis le lendemain de son arrivée à Alger, s'adressant à un chef de bataillon qui lui était annoncé comme démissionnaire : « Monsieur le commandant, je « pense que vos motifs pour quitter l'armée « sont des raisons d'affaire, ou de famille. » L'officier lui répondit : « Je n'ai, mon général, « aucune affaire personnelle qui puisse motiver « une pareille résolution ; je n'ai d'autre motif, « pour la prendre, que les récents événements « politiques, et je ne pense pas que je puisse rester

« désormais au service avec avantage pour l'ar-
« mée et pour moi. » Du ton le plus gracieux, le général Clauzel dit alors à cet officier : « Commandant, vous comprendrez facilement « qu'arrivé hier, ayant pris le commandement « des mains du maréchal cette nuit, je ne « connais pas encore assez le personnel des « officiers de l'armée pour remplacer imméd- « diatement ceux qui croient devoir nous quit- « ter. Je vous prie donc de vouloir bien garder « votre poste, pendant quelque temps encore. « Je ne vous oublierai pas, et comme l'estime « qu'ont pour vous vos supérieurs vient de m'être « exprimée, j'espère que le délai que je vous de- « mande vous laissera le loisir de faire de nou- « velles réflexions, et que vous reviendrez sur une « décision qui m'afflige. » L'officier remercia le général, en ajoutant que les paroles bienveillantes qu'il venait d'entendre lui étaient plus agréables qu'un grade supérieur. Il persista d'ailleurs dans son inébranlable résolution.

Méconnus en France par l'esprit de parti, les services du commandant en chef de l'armée d'Afrique furent voués à l'oubli sur les monuments destinés à perpétuer la mémoire de l'expédition, comme s'il eût suffi d'y dénaturer les faits pour en dérober la connaissance à la postérité. Vous n'arracherez pas les fleurs de lis

de l'histoire, disait M. Guizot, du haut de la tribune, au vandalisme qui les arrachait des monuments de Paris, après la révolution de juillet 1830. Vous n'avez pas arraché de l'histoire la page où il est écrit que c'est le maréchal de Bourmont qui a conçu, proposé, fait adopter et exécuté le généreux dessein de conquérir Alger, peut-on dire aussi au gouvernement qui omit volontairement le nom du commandant en chef de l'armée expéditionnaire sur le piédestal de la colonne triomphale érigée à Brest, en 1833, et formée de la pièce de canon colossale, dite *la Consulaire*, prise sur les murs d'Alger avec dix-neuf cents autres. Pour qu'une telle altération d'un grand fait historique soit croyable, il faut reproduire l'inscription que porte le piédestal de ce monument; la voici :

La Consulaire,
prise à Alger le 5 juillet 1830,
jour de la conquête de cette ville
par les armées françaises,
l'amiral baron Duperré
commandant l'armée navale,
érigée à Brest, le 27 juillet 1833,
Sa Majesté Louis-Philippe Ier régnant.

Après avoir rempli, avec une consciencieuse persévérance, tous ses devoirs en Afrique, le

maréchal se voua à l'accomplissement du dernier et suprême devoir d'aller à Édimbourg, exilé volontaire, rendre compte de la grande mission dont il venait de s'acquitter si parfaitement au roi qui la lui avait confiée. Il voulait aussi offrir à Charles X, détrôné par une révolution qu'il regrettait de n'avoir pu combattre, l'hommage de sa reconnaissance de l'avoir élevé à la dignité de maréchal de France. Il quitta Alger le lendemain de l'arrivée de son successeur, le général Clauzel. Le refus de l'amiral Duperré de mettre à sa disposition un bâtiment de la flotte l'obligea de noliser à ses frais un petit brick autrichien de commerce, l'*Amatissimo*, où il ne trouva d'autre couche que le hamac des matelots de l'Adriatique. Il s'embarqua le 3 septembre, accompagné de deux de ses fils, Charles et Adolphe de Bourmont (1), et suivi de deux domestiques.

(1) Le comte Charles de Bourmont resta constamment auprès de son père jusqu'en 1839. Il accompagna le maréchal en 1831 dans le voyage d'Angleterre en Italie, et participa à Nice et à Massa aux préparatifs du soulèvement projeté par Madame la Duchesse de Berry dans le midi et dans l'ouest de la France. Embarqué en avril 1832, avec la princesse et avec le maréchal, sur le *Carlo-Alberto*, et arrivé de la côte d'Italie dans la rade de Marseille, où Madame la Duchesse de Berry et le maréchal descendirent à terre nuitamment, il débarqua à la Ciotat au moment de l'arrestation du *Carlo-*

« Leur bagage était si minime, que deux de « mes marins ont suffi pour le porter aisé- « ment » a déclaré le capitaine Gagrizza, commandant du brick autrichien, dans une protes-

Alberto, pénétra dans Marseille, et y resta caché pendant plusieurs jours, après que le mouvement royaliste y eut échoué. Il rejoignit de là le maréchal aux environs de Nantes, et, quand, après l'arrestation de la Duchesse de Berry, il fallut renoncer à la lutte inégale tentée par le courage vendéen, il prépara la retraite et l'embarquement de son père à Saint-Malo, le suivit à Jersey, en Angleterre, puis en Hollande, et arriva avec lui à Genève auprès de sa mère et de ses sœurs. Il partit en 1833 avec le maréchal se rendant en Portugal, en passant par l'Angleterre, pour répondre à l'appel fait à son épée par le roi dom Miguel. Ce fut avec le grade de major, correspondant à celui de chef de bataillon ou d'escadron en France, qu'il fit à l'état-major général de l'armée cette pénible campagne de Portugal, où il se signala, comme en Afrique, par sa brillante valeur. Après l'attaque infructueuse de Porto, et l'échec que l'armée de dom Miguel, paralysée dans son action par une organisation défectueuse et par l'indiscipline, et en proie au typhus et au choléra, éprouva encore devant Lisbonne, il suivit le maréchal obligé de renoncer à un commandement que la désobéissance à ses ordres rendait impuissant à remédier aux abus. Il s'embarqua avec lui à Gibraltar à la fin de l'année, et l'accompagna à Malte, à Rome, et jusqu'à Genève, où l'arrivée de l'aîné et du dernier de ses frères ne tarda pas à compléter la réunion de toute sa famille. Ils se dirigèrent de là tous ensemble vers l'Italie, où ils s'établirent à Bagnaja, près de Viterbe, dans les États-Pontificaux. Il rentra une première fois en France en 1839, puis une seconde fois en 1840, après un retour à Rome dans cette même année. Vivement

tation, qui fut publiée plus tard par la *Gazette du Midi*, contre les bruits inventés par la malveillance.

On lit dans une brochure écrite en 1860 par

indigné des calomnies qui, propagées avec acharnement par les journaux organes des passions politiques, finirent par provoquer à Marseille en 1840 un guet-apens attentatoire à la vie de son père, et où coula le sang de son frère César, il se donna la mission filiale d'élever hautement la voix contre ces appels au meurtre. Prenant la plume avec le même courage qu'il avait montré sur les champs de bataille, il demanda justice à la France. « Cette justice, dit-il dans un *Appel à tous les Français* « *contre les calomnies par lesquelles on a cherché à* « *flétrir la conduite du comte de Bourmont en* 1815, « je suis résolu à l'obtenir à tout prix, de toutes les ma- « nières, par la publicité, devant les tribunaux ; la téna- « cité de mes démentis égalera la ténacité des men- « songes de mes adversaires. J'apporte des faits, des « documents, des preuves. » Une *Notice pour servir à la biographie de M. le maréchal comte de Bourmont*, qu'il publia à Caen, en 1846, et que MM. Germain Sarrut et Saint-Edme avaient insérée dans leur *Biographie des hommes du jour*, est une réfutation complète de toutes les calomnies où les faits sont incontestablement opposés à chaque accusation. La brochure comprenant cette *Notice* contient aussi l'*Appel à tous les Français*, une *Note* qu'il adressa au journal *le National*, et une *Lettre* qu'il écrivit le 15 juillet 1840 au garde des sceaux pour signaler à l'attention de la justice l'attentat commis à Marseille. Cette légitime réclamation ne fut point accueillie, et il y fut répondu que le maréchal de Bourmont ayant accepté un commandement militaire en Portugal avait cessé d'être Français.

Le comte Adolphe de Bourmont quitta l'Angleterre en

le vicomte de Meaux, sous le titre *le général de la Moricière* : « Quand le chef qui avait « gagné son bâton de maréchal en conduisant « l'armée française dans Alger dut quitter comme « un fugitif, sur un bâtiment de commerce

1831, comme son père et comme ses frères, pour se rendre en Italie, et se mettre à la disposition de Madame la Duchesse de Berry organisant à Massa les préparatifs d'un soulèvement royaliste dans le midi et dans l'ouest de la France. Après avoir été employé dans plusieurs missions relatives à ces préparatifs, il monta, à la fin d'avril 1832, sur le *Carlo-Alberto* avec la princesse et le maréchal, qui débarquèrent nuitamment dans la rade de Marseille avant l'arrestation de ce bâtiment à la Ciotat. Ayant été fait prisonnier lors de cette arrestation, il subit une détention qui dura presque une année. Cette longue captivité l'empêcha de prendre part au soulèvement vendéen, et d'accompagner le maréchal en Portugal pour combattre encore une fois sous ses ordres, à côté de ses frères. Rendu enfin à la liberté, en mars 1833, par un jugement de la cour d'assises de Montbrison, où il comparut avec le général vicomte de Saint-Priest et le vicomte de Kergorlay, son ancien compagnon d'armes en Afrique, il rejoignit sa mère et ses sœurs à Genève, où l'arrivée successive de ses frères et du maréchal réunit toute sa famille. Il la suivit ensuite en Italie, et, lorsqu'elle fut établie dans les États-Pontificaux, il se chargea particulièrement de diriger la culture de la propriété acquise par son père à Farnèse près de Viterbe. Ce soin et celui de vendre cette propriété le retinrent après la rentrée en France de sa famille pendant deux ans encore en Italie, où son séjour fut de cinq ans. Revenu sous le toit paternel, il entoura de son dévouement filial uni à celui de ses frères les vieux jours si amers de la vie du maréchal.

« étranger, la terre qu'il avait conquise, un « officier encore obscur l'accompagna presque « seul jusqu'au bord de la mer. C'était la Mori- « cière (1). »

Ce fut ainsi que le maréchal de Bourmont, s'acheminant vers la terre étrangère, s'éloigna de la terre d'Afrique dont il avait fait une terre française. Laissant sur cette côte affranchie de l'esclavage des chrétiens la gloire gardienne de

(1) C'était comme lieutenant du génie que ce jeune officier, noblement compatissant à l'exil, dont il ne prévoyait pas qu'un jour il connaîtrait lui-même les amertumes, venait de préluder aux brillantes campagnes qui le rendirent le plus populaire des *trois Africains*, surnom qu'il partagea avec les généraux Changarnier et Bedeau. Capitaine le 1er novembre 1830, il passa dans les zouaves dès la formation de ce corps, et dirigea ensuite le premier bureau arabe. Rentré dans les zouaves, dont il fut, d'abord comme chef de bataillon, puis comme lieutenant-colonel, l'habile organisateur, il leur communiqua cet irrésistible élan avec lequel ils inaugurèrent leur renommée en escaladant en 1837 la brèche de Constantine, où il fut renversé à leur tête par l'explosion d'une mine. Promu colonel après ce beau fait d'armes, et rappelé en France en 1839, il retourna en Afrique en 1840. Maréchal de camp dès cette même année, et lieutenant général en 1843, il prêta le concours de sa vive intelligence de la guerre et de son entraînante bravoure au maréchal Bugeaud, dont il fut le plus infatigable lieutenant, et coopéra au succès de la bataille de l'Isly en 1844. Ce fut lui qui, commandant de la province d'Oran, réduisit Abd-el-Kader à se rendre prisonnier en 1847. Élu député en 1846, il figura à la tribune avec le même aplomb que sur

son nom, inséparablement uni au souvenir de la destruction de la piraterie barbaresque, il emportait, pour seul trophée de sa victoire, le cœur embaumé du fils qui l'avait payée de son sang. Après la quarantaine qu'il dut faire au lazaret de Palma, dans l'île Majorque, il se fit conduire par le brick autrichien à Gibraltar, d'où il passa en Angleterre par la voie de mer.

A son arrivée à Londres, le maréchal jugea

le champ de bataille. Il fut blessé le 24 février en marchant contre les barricades parisiennes de 1848. Il siégeait à l'Assemblée constituante, lorsqu'il contribua à réprimer, avec son énergie accoutumée, la terrible insurrection des journées de juin suivant, et fut ministre de la guerre du 28 juin au 20 décembre. Il avait été réélu membre de l'Assemblée législative en 1849, lorsqu'il fut arrêté dans la nuit du coup d'État du 2 décembre 1851, et conduit hors du territoire français. Autorisé à rentrer en France en 1857, il vivait dans la retraite, lorsqu'il fut appelé au commandement de l'armée du Souverain Pontife, en 1860. Fidèle à la devise de sa famille, *Spes mea Deus*, il accepta avec l'empressement d'un cœur résolu la haute mission dont Pie IX l'honorait, organisa promptement la petite armée romaine, et fut le créateur de ces zouaves pontificaux qui, dignes légataires de l'héroïsme chevaleresque qu'il leur inspira, furent à Mentana les vengeurs de Castelfidardo. Déloyalement attaqué, et succombant dans une lutte inégale qui stigmatise ses vainqueurs d'une honte ineffaçable, il couronna sa glorieuse carrière par son sublime dévouement à la cause de la papauté, qui est, proclamait-il, celle de la civilisation dans le monde. Revenu en France, il fut frappé d'une mort subite en 1865, et expira le crucifix à la main.

qu'une visite de courtoisie au duc de Wellington, alors premier ministre, était une démarche que les convenances lui prescrivaient. Dans son entrevue avec le chef du cabinet britannique, il lui exprima son étonnement, accompagné de regret, de ce que l'Angleterre, sous un ministère présidé par le duc de Wellington, eût mis tant d'empressement à reconnaître le gouvernement issu en France de la révolution de juillet. « Monsieur le maréchal, vous aviez pris Alger « malgré l'Angleterre, » répondit lord Wellington, avec beaucoup de vivacité. Énumérant aussitôt les motifs de plainte que le gouvernement de Charles X avait donnés, prétendait-il, à la Grande-Bretagne, en entreprenant l'expédition d'Afrique malgré son opposition, et en la poursuivant malgré ses protestations réitérées, il déclara nettement « qu'en prenant une attitude « si contraire aux intérêts anglais, Charles X « ne pouvait compter sur aucune bienveillance « de la part du cabinet de Londres, et avait « justifié d'avance toutes les mesures adoptées « à son détriment. »

Ces paroles d'une si remarquable gravité, échangées entre le maréchal de Bourmont et le duc de Wellington, m'avaient été rapportées d'abord par le plus jeune des fils du maréchal, César de Bourmont, puis par mon excellent

camarade, son frère aîné ; mais, comme ils n'étaient ni l'un ni l'autre auprès de leur père à son arrivée à Londres, je m'adressai à l'un des deux autres fils du maréchal qui l'accompagnaient alors, pour avoir une attestation authentique de la réponse exacte de lord Wellington. C'est cette réponse textuelle que je viens de reproduire, telle que je l'ai sous les yeux, certifiée, à la date du 13 septembre 1866, dans une lettre du comte Charles de Bourmont, en ces termes : « Le langage du duc de Wellington, lorsqu'il « nous fut rapporté par le maréchal nous blessa « trop profondément pour ne pas demeurer « gravé dans nos souvenirs d'une manière inef- « façable. C'est donc avec toute certitude que « je confirme près de vous le témoignage de mes « frères. »

Ainsi, de l'aveu même de lord Wellington, il est incontestablement acquis à l'histoire que l'Angleterre a coopéré au renversement de notre royauté séculaire, pour se venger de l'inébranlable résistance que le gouvernement du roi Charles X, gardien vigilant de notre honneur national, avait opposé, lorsqu'il s'agissait de le faire respecter, aux outrecuidantes prétentions d'une puissance jalouse. La politique anglaise s'est faite complice de la révolution de juillet 1830, parce qu'une armée française venait de

planter le drapeau de Fontenoy sur les murs d'Alger, *malgré l'Angleterre*, le mot est sorti de la bouche du ministre qui dirigeait cette politique.

CHAPITRE VI

Biographie sommaire du maréchal de Bourmont, postérieure à la conquête d'Alger.

Le maréchal de Bourmont quitta l'Angleterre en 1831, et, avec les quatre fils qui lui restaient, Louis, Charles, Adolphe et César de Bourmont, rejoignit en Italie Madame la Duchesse de Berry qui, investie par le roi Charles X du titre de régente, organisa à Massa les préparatifs d'un soulèvement dans le Midi et dans l'Ouest de la France pour le rétablissement de la monarchie légitime. Parti de la côte d'Italie avec la princesse sur le *Carlo-Alberto* le 24 avril 1832, il débarqua avec elle dans la rade de Marseille, pendant la nuit du 28. Mais le mouvement royaliste ayant échoué à Marseille, Madame la Duchesse de Berry, que les hommes de dévouement qui l'entouraient (1) ne purent déterminer à retourner en Italie, prit la résolution de se rendre dans la Vendée. Pour

(1) Le comte de Menars, le comte Emmanuel de Brissac, le vicomte de Saint-Priest, le comte Florian de Kergorlay, etc.

que le voyage à travers la France fût moins hasardeux, elle se dirigea par le Languedoc et le Bordelais vers les environs de Nantes, où le maréchal arriva de son côté par la voie de Valence, Lyon et Angers. Le soulèvement vendéen était loin d'être suffisamment préparé, et le maréchal était trop homme de guerre pour ne pas reconnaître tout d'abord qu'il devait être différé. Le sort des armes fut tenté cependant au mois de juin dans quelques combats partiels; mais la lutte était trop inégale, et l'intrépide courage des royalistes y succomba. Le maréchal, qui avait vainement pressé la Duchesse de Berry de s'éloigner du théâtre de cette tentative infructueuse, ne consentit à quitter le pays qu'après avoir appris l'arrestation de la princesse. Il s'embarqua secrètement à Saint-Malo pour Jersey, d'où il passa en Angleterre.

Le maréchal avait rejoint la maréchale de Bourmont retirée en Suisse avec ses filles, depuis qu'elle avait quitté l'Angleterre, où toute la famille avait été réunie, au printemps de 1832, et vivait à Genève, entouré de tous ceux qui lui étaient chers, lorsque le roi dom Miguel fit à son dévouement aux causes justes, au commencement de 1833, un appel auquel il répondit. En acceptant le commandement de l'armée de ce prince, proclamé roi de de Portugal par

les Cortès du royaume, et aspirant à affranchir sa patrie du joug de l'Angleterre, le maréchal mettait l'épée du vainqueur d'Alger au service de la souveraineté légitime et nationale en Portugal. Il y fut accompagné des généraux de la Rochejaquelein (1) et Clouet et de divers autres officiers français distingués, au nombre desquels étaient ses trois fils, Louis, Charles et César de Bourmont. Ce fut par l'Angleterre, après s'être embarqué à Portsmouth, qu'il arriva au mois de juillet en Portugal, où il trouva dom Miguel assiégeant Porto, base des opérations militaires de son frère dom Pedro

(1) Le comte Auguste de la Rochejaquelein était le frère puîné des deux héros vendéens, Henri et Louis de la Rochejaquelein, tués les armes à la main dans la Vendée, le premier en 1794, et le second en 1815, au combat des Mathes, où il fut lui-même blessé. Il avait reçu, à la bataille de la Moskowa, un coup de sabre dont la cicatrice lui sillonnait la figure, et ajoutait un trait remarquable à son air naturellement martial. Devenu maréchal de camp, après avoir commandé comme colonel le 1er régiment de grenadiers à cheval de la garde royale, il eut ensuite le commandement de la brigade de la garde composée des deux régiments de grenadiers à cheval, et le conserva jusqu'à la révolution de juillet 1830. Il refusa alors de servir le gouvernement qui s'ensuivit. Noble type de loyauté et de bravoure, et parfait Vendéen par sa foi chrétienne et par son dévouement royaliste, le comte A. de la Rochejaquelein mourut, en novembre 1868, plus qu'octogénaire.

qui, appuyé et soutenu par la politique britannique, lui disputait le trône d'où l'excluait, en vertu du droit portuguais, sa qualité d'empereur du Brésil et de souverain étranger. Le maréchal jugea aussitôt que le sort de la guerre serait décidé s'il réussissait à couper les communications de la place assiégée avec la mer, par où elle recevait les approvisionnements, les munitions et les secours que lui fournissait le gouvernement anglais. L'attaque qu'il dirigea vers ce but le 25 juillet échoua, malgré la brillante valeur qu'y déployèrent les officiers français, par le défaut d'ensemble dans les efforts d'ailleurs courageux des troupes portugaises.

Le maréchal allait introduire dans l'armée royale les réformes et les améliorations nécessaires pour y rétablir l'ordre et la discipline, lorsqu'il apprit que la capitale du royaume, Lisbonne, venait de tomber sans coup férir, le 24 juillet, au pouvoir de dom Pedro. Au milieu de la consternation et du découragement de l'entourage de dom Miguel, il ne désespéra pas de la cause dont il estimait le salut possible par le succès d'une marche prompte et rapide sur Lisbonne. Retardée par des obstacles qui ne purent être surmontés qu'au prix d'un temps précieux, l'exécution de cette résolution énergique fut encore contrariée par le mauvais vou-

loir des hommes dont la présomptueuse incapacité fut si funeste au jeune roi. L'armée avec laquelle le maréchal, laissant une division devant Porto, s'avança vers Lisbonne, en ralliant, chemin faisant, les troupes qui avaient abandonné la capitale, était mal vêtue, mal chaussée, mal soldée, et insuffisamment pourvue de vivres et de munitions. Ce fut dans ce dénûment, au milieu duquel le relâchement de la discipline fit des progrès inévitables, qu'il fallut supporter, sous l'ardente chaleur du mois d'août, les fatigues d'une marche que les difficultés du terrain concoururent à aggraver. Le typhus et le choléra vinrent enfin mettre le comble à tous les maux. Arrivé le 4 septembre devant Lisbonne, que les forces de dom Pedro, munies de tous les moyens de défense, occupaient depuis plus d'un mois, le maréchal n'hésita pas néanmoins à préparer les chances de succès d'une attaque dont la réussite n'eût pas trompé son attente, si les différents, corps portugais eussent obéi, d'un commun accord, à l'habile impulsion du commendement en chef, au lieu d'agir séparément chacun pour son propre compte.

Habitué à faire face aux déceptions de la fortune avec une inébranlable fermeté de caractère et une opiniâtre force de volonté, le maréchal nourrissait encore l'espoir de remédier à cette ac-

cumulation de désastres. Il puisait cette confiance dans l'étude qu'il avait faite de la situation du Portugal, depuis son arrivée dans le pays, et il proposa au roi un plan d'opérations militaires combiné avec les mesures politiques propres à en faciliter l'application. Il s'agissait de ne pas s'exposer à un nouvel échec devant Lisbonne, et de n'en renouveler l'attaque qu'après avoir pris mûrement toutes les dispositions qui devaient ouvrir au roi l'entrée de sa capitale. Mais des serviteurs d'un dévouement aveugle, dupes des intrigues anglaises qui avaient trouvé des complices autour de dom Miguel, le fortifièrent dans l'illusion où il était que ce résultat pouvait être brusquement obtenu. Reconnaissant alors l'impossibilité de faire prévaloir les conseils de sa longue et grande expérience, et prévoyant que les fautes déjà commises, parce que ses ordres avaient été ou méconnus ou mal exécutés, allaient se reproduire avec une gravité désormais irréparable, le maréchal se devait à lui-même de ne pas paraître participer, en conservant le commandement de l'armée, avec le titre de maréchal général, à la ruine de la cause qu'il avait voulu servir et faire triompher. Ce ne fut pas toutefois sans regretter d'être obligé de se séparer d'un prince dont il appréciait les nobles sentiments, les intentions patriotiques et

la bravoure sur les champs de bataille, qu'il lui demanda la permission de se retirer. Dom Miguel, que les journaux anglais, et, à leur suite, les journaux français organes du faux libéralisme, calomnièrent indignement en le représentant comme un tyran cruel, pécha, au contraire, par la bonté du cœur poussée jusqu'à la faiblesse, et par la mansuétude de son pouvoir. C'est ce qu'attestent incontestablement les faits. L'un des plus convaincants est certifié par un témoin oculaire, le comte Charles de Bourmont, qui a fait la campagne de Portugal comme officier supérieur à l'état-major général de l'armée. Un officier général, le maréchal de camp Aparicio, à la première nouvelle de l'évacuation de Lisbonne par les troupes royales, se hâta d'abandonner une place inexpugnable, Peniche, qu'il occupait avec une garnison de deux mille hommes, lorsque l'ennemi ne s'était pas encore présenté devant les murs dont la garde lui avait été confiée. C'était le devoir du maréchal de Bourmont de demander au roi que cet officier général fût mis en jugement; mais dom Miguel, comprenant qu'une condamnation à mort s'ensuivrait inévitablement, répondit au maréchal : « C'est plus ma faute que la sienne : c'est moi « qui l'ai nommé commandant de Peniche, et « j'aurais dû savoir qu'il n'était pas capable de

« remplir le poste que je lui avais confié ; ce « n'est pas une trahison chez lui, c'est seule- « ment manque de courage (1). » Voilà l'excès de clémence qu'inspirait l'horreur du sang répandu, en vertu même des arrêts de la justice, à ce prince que les journaux qui s'étaient donné ou avaient reçu la mission mensongère de le décrier dans l'opinion publique égarée et faussée ont appelé un *monstre sanguinaire.*

Le maréchal de Bourmont, après avoir fait une quarantaine à la frontière d'Espagne, se dirigea au mois de novembre, vers Gibraltar, où il s'embarqua pour se rendre à Malte. Il passa de là en Italie, où il reçut à Rome du pape Grégoire XVI l'accueil le plus bienveillant et la bénédiction que le père de la chrétienté donna, avec l'effusion de la reconnaissance, au destructeur de la piraterie musulmane et de l'esclavage des chrétiens dans les régences barbaresques. Réuni à Genève, au printemps de 1834, à la maréchale de Bourmont et à ses deux filles, et entouré bientôt de ses quatre fils, il reprit ensuite le chemin de l'Italie, où il avait acquis une propriété dans les États-Pontificaux, s'établit à Bagnaja près de

(1) *Notice pour servir à la biographie de M. le maréchal comte de Bourmont*, par le comte Charles de Bourmont, Caen, 1846.

Viterbe, et y goûta, pendant plusieurs années de repos, dans les mutuelles affections de la vie de famille, le plus doux des allégements aux ennuis de l'exil.

Quand une amnistie générale fut proclamée par le gouvernement français, en 1840, le maréchal de Bourmont pensa que l'heure était venue de mettre un terme à son exil volontaire. Affaibli par une maladie grave, en proie aux souffrances du corps en même temps qu'aux peines du cœur, il se sentit pris d'un vif désir, ou plutôt du besoin de respirer l'air natal. Ni la perspective des fatigues d'un long voyage, ni l'impossibilité de supporter le mouvement d'une voiture n'arrêtèrent son impatience de revoir la France. Ce fut par mer qu'il se rendit d'Italie à Marseille, et de Marseille à Cette, par le canal du Midi qu'il traversa le Languedoc jusqu'à Toulouse, d'où il descendit la Garonne jusqu'à Bordeaux ; ce fut par mer qu'il atteignit Nantes, et par la Loire qu'il arriva enfin en Anjou. Accompagné seulement du dernier de ses fils, César de Bourmont, il débarqua obscurément, le 4 juillet 1840, à Marseille, où dix ans auparavant il avait été applaudi avec enthousiasme, lorsqu'il se disposait à faire voile vers l'Afrique à la tête de la vaillante armée qu'il conduisit, en vingt jours, de la presqu'île de Sidi-Ferruch dans les murs

de la capitale de la régence algérienne, pendant trois siècles la terreur de la Méditerranée, et contre laquelle s'était brisée la puissance de Charles-Quint. Il alla à pied, et sans suite, se loger modestement dans un hôtel non loin du port, où il attendit pendant trois jours le départ du bateau à vapeur qui devait le porter à Cette. Il n'avait d'autre ambition que celle de revenir s'asseoir au foyer domestique, pour y achever, sous le toit de ses ancêtres, une vie usée tout entière au service de la France et de la monarchie, et, loin de désirer que sa rentrée dans sa patrie, par la ville dont la conquête d'Alger a inauguré la merveilleuse prospérité commerciale, fût celle d'un triomphateur, il avait prié ses amis particuliers de faire usage de leur influence pour que les sentiments de reconnaissance de la majorité des habitants à son égard ne se manifestassent par aucune démonstration publique. Ses intentions furent respectées, et les nombreuses marques de sympathie qui lui furent témoignées se maintinrent dans une silencieuse réserve. Il n'échappa néanmoins que par une circonstance fortuite à un guet-apens ourdi par les haines politiques pour lapider le martyr de la fidélité royaliste, comme les juifs ont lapidé le premier martyr de la foi chrétienne. Le jour du départ venu, les exécuteurs des hautes œuvres révolu-

tionnaires, croyant que la voiture dans laquelle César de Bourmont s'acheminait vers le port avant son père contenait aussi le maréchal, l'assaillirent avec des cris de mort, et à coups de pierres, en chantant la *Marseillaise*. Il fallut toute l'énergie que déploya un détachement du 20e régiment d'infanterie légère, commandé par un capitaine, notre ancien compagnon d'armes en Afrique, pour les empêcher d'ouvrir la voiture. César de Bourmont, voulant faire tête à l'orage, et couvrir de son corps les amis qui l'accompagnaient, se présenta à la portière, et fut aussitôt atteint au front d'un pavé qui le renversa baigné dans son sang. Arrivé près du rivage, il fut transporté, sous la protection du détachement d'infanterie, de la voiture dans une barque, qui se dirigea vers le paquebot. Mais huit des assassins, furieux d'avoir manqué le coup prémédité contre son père, se mirent à sa poursuite dans une embarcation, en lui lançant des pierres et en lui criant qu'il ne leur échapperait pas. Ils étaient, en effet, sur le point de l'atteindre, lorsqu'à la vue du danger qu'il courait, deux barques vinrent, à force de rames, contraindre ces forcenés à la retraite. Pendant ce temps, un ami, qui conduisait dans sa voiture le maréchal vers le port, informé de l'attentat qui venait d'être commis, ordonna à son cocher

de prendre une route par où ils parvinrent sans rencontre hostile au lieu de l'embarquement.

Aucune poursuite n'ayant été dirigée contre les auteurs de ces sanglants excès, le comte Charles de Bourmont, prenant l'initiative filiale que le silence de la justice lui commandait, adressa, le 15 juillet suivant, au garde des sceaux une lettre, où il disait : « Je viens user d'un « droit et remplir un devoir, en signalant à « votre sollicitude des actes coupables que l'au- « torité judiciaire ne saurait tolérer sans abdi- « quer sa mission. Il y a un point où la poli- « tique s'arrête, c'est celui où le crime com- « mence..... C'est là l'histoire de ce qui s'est « passé à Marseille..... C'est pour cela, Monsieur « le Ministre, que je viens appeler la vindicte « des lois sur la tête des misérables qui ont « tenté d'assassiner le maréchal de Bourmont, « et qui ont grièvement blessé son fils. Il im- « porte que les coupables soient connus et punis. « La sécurité de la société le demande, l'hon- « neur de la ville de Marseille, qui repousse « avec indignation la solidarité du crime, le « réclame, la considération de la magistrature, « l'existence même de la justice y sont inté- « ressées. »

Cette légitime réclamation ne fut point entendue, et, au défaut de la voix de la justice ap-

pelant les meurtriers sur le banc des accusés, ce fut le gouvernement qui parla pour signifier au maréchal de Bourmont qu'ayant accepté un commandement militaire en Portugal, *il avait cessé d'être Français.*

C'était interdire le recours à la justice au maréchal de Bourmont, qui ne pouvait convenablement se présenter devant un tribunal français avec la qualité d'étranger. L'illustre Berryer, dans une lettre adressée à Charles de Bourmont, à la date du 28 août 1840, approuvait et confirmait en ces termes la résolution du maréchal : « Je « comprends l'honorable susceptibilité qui a dé- « terminé votre père à déclarer qu'il ne deman- « derait rien à la justice de la France, tant que « la qualité de Français ne lui sera pas rendue. « S'il avait pu me consulter à cet égard, je ne « lui aurais pas donné d'autre conseil. »

On a vu qu'en refusant l'offre que lui fit le gouvernement imposé à la France par la révolution de juillet 1830 de le maintenir dans ses emplois et dans ses traitements, et de le récompenser de sa conquête, le maréchal de Bourmont avait fait le sacrifice entier de sa fortune militaire, acquise à la pointe de son épée, sous une seule et unique réserve, celle de *conserver la qualité de Français, de vivre et de mourir Français.* Cette franche déclaration avait digne-

ment couronné une carrière de quarante ans de combats, où tous les grades et tous les titres conquis avaient été des lauriers cueillis sur les champs de bataille, au prix d'un sang versé douze fois, une carrière illustrée par un des plus beaux faits d'armes des guerres impériales, la défense de Nogent-sur-Seine, et glorifiée par la prise d'Alger, une vie enfin vouée tout entière au service de la France, à défendre son intégrité et à étendre ses limites. Le maréchal de Bourmont n'avait pas dérogé à son constant patriotisme en se mettant à la tête d'une armée avec laquelle il espérait pouvoir affranchir le Portugal de l'influence anglaise, et rendre ce royaume à son antique indépendance et à ses traditions légitimes. Aussi le commandement accepté en Portugal ne fut-il qu'un prétexte, dont la royauté de Juillet se servit, pour colorer le motif réel de la vengeance qu'elle exerçait contre le maréchal de Bourmont en lui déniant la qualité de Français. Ce qu'elle ne pardonna jamais au maréchal, on le verra encore plus loin, ce fut d'avoir repoussé ses avances, d'avoir refusé de la reconnaître, de lui prêter serment et de la servir. L'unique cause de l'acharnement des passions révolutionnaires et politiques contre le vainqueur d'Alger a été son inébranlable fidélité au principe monarchique.

C'est à l'histoire impartiale à dire pourquoi la plus criante et la plus cruelle des iniquités a été consommée contre le maréchal de Bourmont, arbitrairement déclaré étranger dans sa patrie, où il revenait abriter sa vieillesse sous le toit qui avait couvert son berceau, spolié de la qualité de Français qu'il tenait de sa naissance, et qu'il avait passé sa vie à honorer, dépouillé enfin de tous les droits inhérents à cette qualité, de celui même de demander justice des outrages de la calomnie et des attentats qu'elle provoque. Mis ainsi hors la loi, en proie à toutes les souffrances morales, et aux douleurs physiques aggravées par l'âge, il conserva la modération inaltérable de son caractère généreux. Jamais une pensée de vengeance n'entra dans son cœur, jamais une parole de haine ou d'irritation ne sortit de sa bouche, jamais on ne l'entendit accuser ses adversaires, qu'il jugeait toujours avec indulgence, et dont il excusait même les torts et les violences. Quiconque ne le connaissait pas particulièrement, et ne savait pas qu'il puisait ce calme imperturbable dans la conscience du devoir accompli, aurait pu croire qu'il buvait, sans la trouver amère, la coupe de l'injustice et de l'adversité.

La maréchale de Bourmont, épouse dévouée jusqu'à l'héroïsme, était en même temps la plus

tendre et la plus sensible des mères. Un premier coup avait été porté à son cœur maternel, lorsqu'au retour d'une journée où on avait célébré la prise d'Alger, elle avait appris de la bouche de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, qu'elle ne reverrait plus le second des quatre fils qu'elle avait vus partir pour l'Afrique, brillants de jeunesse et pleins d'avenir. Son cher et bien-aimé Amédée avait payé de sa vie le triomphe de son père, cette victoire dont la France s'enorgueillissait. La carrière de l'exil et des épreuves, à laquelle elle allait recommencer à s'associer, était rouverte pour le maréchal, lorsqu'arrivé d'Alger à Paris, le 19 septembre à minuit, je me présentai le lendemain, dès le matin, chez Madame la maréchale. La femme de chambre qui m'avait annoncé me rapporta ce billet, vivement empreint de l'émotion avec laquelle il venait d'être écrit.

« Je brûle de vous voir, et je sens mes forces « m'abandonner. Pardonnez à la faiblesse d'une « trop malheureuse mère. Ah! pardonnez. « Pourriez-vous remettre à ce soir votre bonne « et touchante visite, à huit heures et demie? « Dieu, comment se revoir après tant de mal- « heur! Plus de consolation, plus d'espérance. « Ah! qu'il était aimable et admirable celui que « nous avons perdu! Cependant, si vous ne

« pouviez revenir ce soir, je vaincrais le trem-
« blement qui m'a pris au nom si cher de son
« meilleur ami.

« La maréchale de Bourmont. »

J'attendis, et je vis paraître la maréchale accablée sous le poids de sa douleur. Elle revint à elle peu à peu, et chaque parole qu'elle prononçait témoignait de sa résignation chrétienne en même temps que de sa désolation maternelle. Sa foi lui inspirait la soumission à la volonté de Dieu, et elle trouvait dans la noblesse de ses sentiments la consolation que son fils était mort pour son roi et pour son pays. Elle était réfugiée à Genève lorsque sa sollicitude pour ses enfants fut tenue dans une longue et cruelle inquiétude, pendant les onze mois de captivité que son fils Adolphe subit, en 1832 et 1833, dans l'attente d'un jugement dont elle ne pouvait pas prévoir l'issue. Rentrée d'Italie en France en 1838, elle eut la joie de marier sa seconde fille à la satisfaction de ses vœux ; mais la joie fut toujours courte pour elle, et un an après ce mariage, cette fille aimée comme elle méritait de l'être lui fut enlevée tout à coup, lorsqu'elle venait de donner le jour à un fils, aujourd'hui le marquis de Langle. Cette nouvelle perte porta à sa santé

une atteinte alarmante. L'espérance renaquit cependant chez les enfants qui lui restaient à la pensée de l'effet salutaire qu'allait produire sur leur mère le bonheur que lui apporterait le retour du maréchal en France, après l'amnistie générale proclamée en 1840. Mais quand la maréchale de Bourmont apprit que celui à qui elle avait attaché toute son existence n'avait échappé, en arrivant à Marseille, que par une méprise des assassins à un guet-apens, où avait coulé le sang du dernier de ses fils, et que le gouvernement, pour laisser le crime impuni, par esprit de vengeance, avait dénié au vainqueur d'Alger la qualité de Français, elle se sentit frappée au cœur. Le coup était irremédiable, et les médecins constatèrent que ce fut de chagrin, sans aucun autre principe de maladie, qu'elle mourut à Nantes, le 30 septembre 1840.

J'ai fait observer que le gouvernement sorti de la révolution de juillet 1830 ne pardonna jamais au maréchal de Bourmont d'avoir refusé de le reconnaître et de lui prêter serment : en le spoliant de la qualité de Francais, la vengeance gouvernementale s'attachait à le forcer de composer avec sa conscience. La preuve incontestable s'en trouve dans une lettre du maréchal Bugeaud, bienveillante d'ailleurs de sa part envers le conquérant d'Alger. Cette lettre a été publiée par

le journal *la Guienne*, dans une communication adressée à la feuille bordelaise par le comte de la Myre-Mory, afin qu'on entendît la juste réclamation d'une voix fidèle à l'adversité contre l'odieux déni d'un titre inné et scellé par le sang versé pour la France.

Voici la communication faite à *la Guienne*, en novembre 1846, par l'ancien officier d'ordonnance du maréchal de Bourmont.

« Le 5 décembre 1844, j'écrivais la lettre « suivante à M. le maréchal duc d'Isly, à Exci- « deuil, à son retour de sa campagne contre le « Maroc :

« MONSIEUR LE MARÉCHAL,

« Vous avez obtenu un beau triomphe, et la « France entière, quels que soient les partis qui « divisent encore ses enfants, a applaudi au « vainqueur dont les travaux viennent de faire « jaillir sur elle un pur rayon de gloire. Mais « tout n'est pas achevé pour vous, Monsieur le « Maréchal, et il vous appartient d'ajouter un « fleuron à la couronne qui vous est décernée. « La terre d'Afrique était ouverte à nos armes « lorsqu'elle vous reçut pour y commander ; « d'autres généraux y avaient guidé nos soldats, « et celui à qui il fut donné d'arborer le drapeau

« français sur les remparts abattus du fort de « l'Empereur a bien mérité quelque chose. « Quatre de ses fils combattaient dans les rangs « de son armée. Le plus pur de son sang a teint « ce drapeau de la patrie, qu'il a tenu avec « gloire tant qu'il lui a été confié. Vous savez, « Monsieur le Maréchal, quelle catastrophe l'a « fait tomber de ses mains.

« Depuis bientôt quinze ans, la calomnie et « la haine ont rendu la justice du pays sourde et « aveugle. La piété filiale, à force d'énergie et « de talent, a réussi à confondre la calomnie, « mais elle n'a pu encore désarmer la haine. Le « maréchal de Bourmont, vainqueur de l'Afri- « que, et portant sous le bras, comme au jour « où il quitta l'armée, la cassette qui contient le « cœur de ce fils tué en combattant si bravement « avec nous, erre en étranger sur la terre de « France, où, *de par la loi*, il ne possède plus « une pierre pour y poser sa tête. A vous, Mon- « sieur le Maréchal, à demander pour le vain- « queur de Staouéli, non des titres, non des « honneurs, mais le droit d'être citoyen en « France, dans cette France qui lui doit de « beaux trophées, car les siens ont préparé les « vôtres, Monsieur le Maréchal.

« Vous n'aurez pas de peine à pardonner à un « vieux soldat de jeter un cri tout spontané de

« justice en faveur de son vieux général, et vous « l'accueillerez, je n'en doute pas.

« Je suis, etc. »

« Le 13 décembre, je recevais la lettre sui- « vante de M. le duc d'Isly :

« Excideuil, le 11 décembre.

« MONSIEUR,

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de « m'écrire sur M. de Bourmont est touchante au « plus haut point; elle prouve l'élévation de « votre cœur et de votre esprit. Je vous remercie « d'avoir pensé que mes sentiments répondraient « aux vôtres. Vous ne vous êtes pas trompé : en « arrivant à Paris, j'examinerai avec MM. les « Ministres ce qu'il peut y avoir à faire pour « M. de Bourmont. Mais ne serait-il pas conve- « nable qu'il fît lui-même un acte d'adhésion au « gouvernement fondé dans son pays depuis « quatorze ans par l'immense majorité? Je crois « que cela est indispensable pour me seconder, « bien que personne n'ait oublié que M. de Bour- « mont est le vainqueur de Staouéli et d'Alger. « Il n'a pu conquérir l'Algérie, puisque les cir-

« constances lui ont ôté le commandement très-
« peu après la prise de la principale ville de la
« côte. Recevez, etc.

« Le maréchal duc D'ISLY. »

« Le même jour, je répondis à M. le duc
« d'Isly :

« MONSIEUR LE MARÉCHAL,

« C'est avec reconnaissance que je reçois la
« réponse dont vous voulez bien m'honorer.
« Permettez-moi de vous l'exprimer, et d'ajouter
« combien je me félicite d'avoir cédé à ma pro-
« pre inspiration en vous écrivant, puisque je
« devais être si bien compris. Depuis que M. le
« maréchal de Bourmont est rentré en France, il
« y a déjà quatre ans, je ne l'ai vu qu'une fois, et
« nous vivons trop éloignés l'un de l'autre pour
« que nos relations puissent être fréquentes.
« Aussi, Monsieur le Maréchal, ma démarche
« près de vous m'est-elle personnelle, et, fort
« de la manière dont vous l'avez accueillie, je
« me permettrai de répondre, sans autre inspi-
« ration d'ailleurs que celle qui a dicté ma pre-
« mière lettre, à la question posée dans la vôtre.
« Pour l'honneur de mon pays, je voudrais qu'il
« fût accordé spontanément à mon vieux général

« de mourir citoyen français, possédant le foyer de
« ses pères, et propriétaire *légal* du lit qui rece-
« vra son dernier soupir. M. de Bourmont n'a
« plus rien à demander à la terre ; le livre im-
« partial de l'histoire s'ouvrira bientôt sur sa
« tombe : je rougirais pour ma patrie d'y voir
« réaliser au dix-neuvième siècle la fable de
« Bélisaire.

« Vous avez bien voulu accueillir ma première
« démarche, Monsieur le Maréchal ; vous par-
« donnerez également à l'épanchement du senti-
« ment que j'exprime ici, et vous me permettrez
« de vous renouveler en terminant l'expression
« de ma reconnaissance.

« Je suis, etc. »

« Là se terminèrent mes démarches ; elles ne
« furent suivies d'aucun effet.

« Comte de LA MYRE-MORY. »

La persévérance de la proscription poursuivit le maréchal de Bourmont jusqu'à sa dernière heure. L'inconsolable douleur que lui causa la perte de la compagne dévouée de sa vie accéléra l'affaiblissement de sa santé. Ce fut le 26 octobre 1846 qu'entouré de ses enfants il rendit son âme à Dieu, dans la sérénité chrétienne que les

persécutions, l'exil et toutes les amertumes de l'adversité n'avaient jamais découragée. L'affluence, autour de sa tombe, des populations des campagnes et des villes de l'arrondissement de Segré fut une protestation spontanée et manifeste contre les calomnies des haines politiques et les iniquités du pouvoir. Parmi ses amis personnels et les admirateurs d'un noble et ferme caractère, accourus de tout l'Anjou et des provinces limitrophes pour assister à ses modestes obsèques, figuraient deux officiers qui avaient vaillamment combattu sous ses ordres en Afrique, M. Duris (1), ancien lieutenant-colonel du 15e régiment de ligne, qui tenait un des coins du poêle, et M. le comte Th. de Quatrebarbes, officier d'état-major démissionnaire. Le corps du conquérant d'Alger fut déposé dans l'humble chapelle du château de Bourmont, sous le toit de ses ancêtres, et l'histoire, réparatrice de l'injustice des passions contemporaines, ne jugera pas que sa gloire soit amoindrie parce qu'il n'a pas été inhumé, en grande pompe, sous le dôme des Invalides.

(1) Le brave, loyal et dévoué lieutenant-colonel Duris reprit en 1832 l'épée qu'il avait déposée en 1830, et participa au soulèvement de la Vendée. Il y retrouva un autre lieutenant-colonel de notre armée d'Afrique, son digne frère d'armes, M. de l'Aubepin, démissionnaire aussi à la suite de la révolution de juillet, par fidélité au drapeau de Staouéli.

APPENDICE

SUR LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

Pour rendre à chacun ce qui lui appartient, il faut reconnaître que c'est au maréchal de Bourmont qu'est due la résolution de mettre fin à la piraterie barbaresque par la conquête d'Alger et de son territoire. L'adoption de cette résolution par le gouvernement du roi Charles X impliquait nécessairement la conservation du pays conquis. Aussi la Restauration s'est-elle soigneusement abstenue, comme je l'ai déjà fait voir, de prendre envers les puissances étrangères, et particulièrement envers la jalouse Angleterre, aucun engagement diplomatique qui pût enchaîner sa libre action après le succès de ses armes. Exécuteur de l'œuvre dont il avait été le conseiller, le maréchal de Bourmont a constamment parlé, écrit et agi dans le sens de la conservation de sa conquête, comme sa correspondance en fait foi. Cette correspondance est tout entière aux archives des ministères des affaires étrangères et de la guerre : qu'on l'interroge, et elle répondra qu'avant, pendant et après la campagne, la conservation de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Algérie

était le but que le gouvernement royal se proposait d'atteindre.

Il est donc incontestablement démontré, par les documents comme par les faits, que le roi Charles X entreprit l'expédition dirigée contre Alger en 1830 avec la ferme résolution de conquérir, de conserver et de coloniser le pays. Chargé de réaliser cette triple résolution, le maréchal de Bourmont se proposait d'imprimer au développement progressif de la colonisation la marche, prudente et assurée, qui l'avait conduit du point de débarquement jusque dans Alger, en éliminant de ses calculs les chances du hasard, autant qu'il est possible à la prévoyance humaine de parvenir à le faire. Il pensait, avec les officiers généraux qui l'entouraient, que le système de colonisation devait être gravement élaboré, et que, pour arriver à un résultat digne de la France et de l'importance de la colonie, il était indispensable de ne rien entreprendre qu'après un examen approfondi de tous les détails concourant à constituer l'ensemble du plan.

On se souvient qu'à peine quelques jours se sont écoulés entre la prise d'Alger, où nous entrâmes le 5 juillet 1830, et les événements qui ont déterminé le maréchal de Bourmont à vouloir être remplacé dans le commandement en chef de l'armée d'Afrique. A l'amertume privée de ses

sentiments les plus intimes se mêlait, lorsqu'il quitta Alger le 3 septembre, un regret d'intérêt public, celui d'être forcé, par les circonstances, de renoncer à mettre au service de la France les idées amassées pour lui rendre utile et fructueuse la possession de l'Algérie. Dans un laps de temps aussi court que celui qui lui a été laissé, il n'a pu, à la première vue des lieux, qu'esquisser dans sa pensée un rapide et incomplet aperçu des desseins qu'il voulait mûrir longuement avant de les soumettre à l'adoption du gouvernement. Ma position auprès de lui m'a mis à même de recueillir les indications au moyen desquelles j'ai saisi les points principaux des projets qu'il méditait, et il me suffit ici de recourir à mes souvenirs écrits (1), et à ceux qui sont restés gravés dans ma mémoire, pour reproduire fidèlement la première ébauche de ce plan de colonisation qui, bien que basé sur une étude du pays faite avant et en vue d'en doter la France, était encore dans un état très-imparfait lorsque celui qui l'élaborait a dû s'éloigner d'Alger.

La nature de la propriété dans la Régence algérienne avait été aussi attentivement recherchée que les documents qu'on avait pu se pro-

(1) J'ai déjà eu occasion de publier un résumé de mes souvenirs dans le numéro du 31 mai 1847 du journal l'*Union*.

curer alors avaient permis de le faire. C'était sur les premières notions acquises à cet égard que le maréchal avait projeté d'abord d'établir les bases de la colonisation, qui devait suivre la conquête. Dans sa pensée, 1° la partie du territoire appartenant à la Régence devait devenir la propriété de la France, c'est-à-dire de l'État; 2° la partie dont la possession formait le domaine de la religion musulmane et des mosquées, conservée d'abord à sa destination, aurait été ensuite attribuée successivement au culte catholique, à mesure de son extension dans le pays; 3° la partie qui appartenait particulièrement au dey serait entrée dans le domaine royal. Sur la première de ces trois divisions du territoire, des concessions onéreuses ou gratuites seraient faites aux généraux, officiers et soldats de l'armée expéditionnaire, et à tous les sujets français qui pourraient avoir, ou acquérir plus tard, par leurs services, des titres à cette faveur. Sur la troisième, attribuée au domaine royal, le roi pourrait aussi faire des donations particulières. Les propriétés particulières, qui formaient une quatrième partie peu considérable du territoire, seraient scrupuleusement respectées, conformément à la promesse qui en avait été faite.

Le maréchal de Bourmont avait pensé que, pour sonder les profondeurs de la question, il

fallait examiner quelle avait été la situation du pays, ce qu'elle était présentement, et ce qu'il s'agissait de faire dans l'avenir.

Considérant que le territoire, d'après la nature de la propriété, était en grande partie disponible, il voyait peu d'obstacles à l'application de ses plans de colonisation. A la suite des investigations qui ont été faites postérieurement, on est parvenu à reconnaître que l'état de la propriété dans l'Algérie était à peu près tel que se le représentait le maréchal de Bourmont. Suivant la loi musulmane, ainsi qu'elle est exprimée dans le Coran, le souverain est le premier propriétaire du sol, et il le concède toutes les fois qu'il y a utilité. La majeure et la meilleure partie des terres du pays formait, sous le nom de *beylik*, le domaine de l'État, et ce domaine s'était encore accru successivement par toutes les confiscations qu'opéraient les deys. Une certaine partie des terres du *beylik* était abandonnée à diverses tribus arabes, moyennant une redevance pécuniaire annuelle. Ces terres, appelées *arch*, faisaient retour à l'État en cas de non exécution des conditions. Pour certaines tribus, notamment pour celles qui, sous le nom de *maghzens*, étaient chargées du recouvrement des impôts, les redevances étaient changées en service militaire. Quant aux terres occupées par

des tribus nomades, comme tous les parcours des hauts plateaux ou du Sahara, elles n'étaient soumises qu'à l'*achour*, impôt religieux. Comme ces terres en friche étaient presque sans valeur, l'occupation n'en était pas réglée, et le gouvernement turc laissait les tribus s'en disputer la jouissance. On voit que, sous les Turcs, les tribus arabes n'avaient que des droits de jouissance plus ou moins précaires. A côté du *beylik*, il y avait le *beït-el-mal*, patrimoine attribué par la loi musulmane aux besoins de la religion et des pauvres. La propriété particulière, dite propriété *melk*, ne s'étendait guère que sur les constructions urbaines et les campagnes du voisinage des villes.

L'Algérie était trop vaste pour que l'on dût songer à l'occuper, dès le commencement, dans toute son étendue, sans imposer à la France des charges trop lourdes en hommes et en argent. Cependant il était indispensable que le territoire entier de l'ancienne Régence fût reconnu possession française, au moins d'une manière nominale.

Il était donc bien entendu que l'Algérie appartenait à la France, et l'existence de ce droit était la conséquence de la prise de possession de la capitale. Mais l'occupation devait être restreinte d'abord, et voici quelles étaient à peu

près les vues du maréchal : on devait former des arrondissements de colonisation autour des principales villes, ou des points qui seraient jugés essentiellement importants à occuper, tels qu'Alger, Oran, Bone, Bougie sur la côte, Constantine, Blidah, Tlemcen, etc., dans l'intérieur. On aurait commencé par tracer les limites des arrondissements d'Alger, d'Oran et de Bone. Alger, dont le territoire était déjà plus connu, et à titre de capitale, pouvait servir d'exemple pour l'établissement des arrondissements projetés. La plaine de la Métidja, avec le massif et le Sahel (1) d'Alger, aurait formé ce premier arrondissement de colonisation. Vingt à trente forts détachés, construits aux principaux débouchés des montagnes, auraient été comme les sentinelles avancées de la colonie. En arrière, et en quinconce autant que la configuration du terrain l'aurait permis, auraient été créés, sur deux lignes, des villages ou fermes, avec des postes militaires, au nombre de quarante à soixante. Ces établissements auraient été dirigés

(1) Le Sahel, c'est-à-dire *littoral*, comprenant le massif central d'Alger et les collines qui se prolongent à l'ouest vers Koléah, est limité au nord par la Méditerranée, au sud par la plaine de la Métidja, à l'est par l'Arach, et à l'ouest par le Nador. Le mont Boudjaréah en est le point culminant.

et commandés par des officiers. Derrière ces fermes ou villages, sur les lieux les plus sains et les plus opportuns, on aurait installé des camps baraqués et permanents d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Cette quadruple ligne de défense aurait suffi à assurer la sécurité de la colonie agricole et commerciale, établie entre les camps et la mer.

En traçant l'arrondissement colonial, on aurait tâché de retenir, en deçà de nos lignes, quelques-unes des tribus indigènes qui nous auraient montré de la bonne volonté, et que nous aurions gardées ainsi sous notre protection et sous notre surveillance. Les limites du territoire de chaque village de la colonie une fois fixées, une partie, réunie et distincte, en aurait été assignée aux Européens et une autre aux Arabes. Trois édifices auraient été immédiatement construits dans chaque village, l'église, la municipalité et l'école. Les Arabes, qui n'auraient pas eu de mosquées, seraient venus, par curiosité, visiter nos églises. Plus tard ils y auraient prié, tandis que l'école aurait fourni à leurs enfants la possibilité d'apprendre une langue désormais nécessaire, dans un contact journalier. Par la religion et par l'instruction la civilisation se serait infiltrée dans le pays ; notre foi et notre langue se seraient communiquées

peu à peu aux populations indigènes; la fusion des deux peuples se serait acheminée à s'opérer insensiblement, et, avec le temps, sous une loi douce et favorable aux vaincus, l'Algérie serait devenue chrétienne et française.

Un appel aux ordres religieux avait été justement considéré comme un des plus féconds moyens d'arriver à cet immense résultat. Le souvenir de ce que ces grandes et laborieuses institutions ont fait en Europe, dans des temps que notre conquête semblait, en quelque sorte, faire renaître pour l'Afrique, était une garantie de la puissance de leur concours, pour aider à défricher le sol algérien, et à y implanter la civilisation chrétienne.

Le maréchal avait pensé aussi que les malheureux connus sous le nom d'enfants trouvés, pliés dès leur naissance à la règle et à la discipline des établissements de charité, pourraient être transportés, à leur avantage, et au profit de la France, dans notre possession africaine, pour y devenir le noyau d'une population facile à conduire, et s'y former à être des colons utiles.

On se souvint enfin de l'ordre de Malte, et j'ai entendu exprimer le désir de le voir renaître sur la terre d'Afrique.

La colonisation de l'Algérie étant une des

plus graves questions dont se préoccupe l'opinion publique, j'ai cru que ce coup d'œil rétrospectif, jeté sur les idées que le maréchal de Bourmont devait proposer de mettre en œuvre, ne serait pas sans intérêt pour le lecteur. Rien, je le répète, n'était formulé définitivement, et les vues dont je viens de tracer un résumé très-abrégé se seraient sans doute modifiées d'elles-mêmes plus d'une fois encore, avant les changements que la pratique y aurait nécessairement apportés, lorsqu'on en serait venu à leur application. Du temps et de l'expérience ont jailli des lumières dont le maréchal n'a pu profiter pour en éclairer ses projets ; mais la justice veut que l'on reconnaisse qu'ils considéraient la question sous ses faces essentielles, et qu'ils tendaient, plus directement peut-être que tout ce qui a été proposé depuis, à une solution satisfaisante du problème non encore résolu aujourd'hui.

Après trente-huit années écoulées, aucun des nombreux essais tentés par l'administration civile ou par l'administration militaire n'a répondu à l'attente léguée à la France par la Restauration, dont on peut dire que la conquête d'Alger a été le testament. Ce fait si regrettable a été constaté par l'empereur Napoléon III, lorsque, justement préoccupé de la situation de notre possession africaine, il a voulu en recher-

cher et en sonder lui-même les causes. Après avoir visité notre colonie en 1865, et, à la suite d'un examen personnel et attentif de la question étudiée sur les lieux mêmes, l'Empereur a hautement déclaré qu'elle était encore à résoudre. C'est par cette déclaration que commence un document impérial, qui a naturellement produit une grande sensation, la *Lettre sur la politique de la France en Algérie*, adressée, le 20 juin de cette même année 1865, au maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, gouverneur général de la colonie.

« La France possède l'Algérie depuis trente-
« cinq ans : il faut que cette conquête devienne
« désormais pour elle un accroissement de force
« et non une cause d'affaiblissement. Sous tous
« les gouvernements qui se sont succédé, et
« même depuis l'établissement de l'empire, près
« de quinze systèmes d'organisation générale
« ont été essayés, l'un renversant l'autre, pen-
« chant tantôt vers le civil, tantôt vers le mili-
« taire, tantôt vers l'Arabe, tantôt vers le colon,
« produisant au fond beaucoup de trouble dans
« les esprits, et fort peu de bien pratique. Il
« s'agit aujourd'hui de substituer l'action à la
« discussion. On a bien assez légiféré pour
« l'Algérie. »

On ne saurait ni mieux condamner le passé,

ni mieux faire appel à l'avenir. Ce n'est pas, en effet, par des formules de règlements administratifs, dont le perpétuel défaut a été l'instabilité de vues et de desseins, c'est par des actes que l'ancienne Régence algérienne peut être transformée en une colonie française. Mais pour que l'Algérie devienne définitivement française, il faut qu'elle devienne progressivement chrétienne. Or quel est l'obstacle fondamental à notre action régénératrice dans ce sens? L'islamisme (1), répondra quiconque ne voit pas l'Afrique à travers les modernes préjugés européens ; l'islamisme, dira quiconque s'élève au-dessus du faux point de vue des idées d'indifférence religieuse ; l'islamisme enfin, qui a fait et qui maintiendra les indigènes tels qu'ils sont, tant qu'ils s'en inspireront.

Sans avoir plus de perspicacité que tant d'hommes d'État de notre temps, on est plus éclairé qu'eux lorsqu'on considère les choses à la clarté de la lumière religieuse. Qu'elle soit donc notre flambeau, lorsqu'il s'agit de constater en quoi, pourquoi et comment l'islamisme est la pernicieuse ivraie que nous devons nous attacher, avant tout, à déraciner du sol algérien.

(1) Ce nom, donné par Mahomet à la fausse religion dont il est l'inventeur, signifie, en arabe, *soumission*, *consécration* à Dieu.

Pour connaître et juger l'islamisme, il faut le considérer d'abord dans sa doctrine, c'est-à-dire dans le Coran (1), qui en est le code, et ensuite dans les faits que cette doctrine a produits, c'est-à-dire dans l'histoire, et dans la situation présente des peuples musulmans, sous le quadruple rapport religieux, moral, intellectuel et politique.

L'opinion générale parmi les savants, celle de de Guignes, dans son *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols*, celle de G. Sale, dans le *Discours préliminaire de la traduction anglaise du Coran*, est que Mahomet ne savait ni lire ni écrire. Dicté par lui, sans ordre et sans suite, à divers secrétaires, et particulièrement à son esclave Zaïd, le Coran, modifié suivant les circonstances, dans le cours des événements, ne présente qu'un amas incohérent de divagations et de contradictions.

L'imposteur de la Mecque avait eu avec les chrétiens et avec les juifs disséminés dans l'Arabie, et avec des chrétiens, des moines et des juifs qu'il avait rencontrés dans deux voyages en Syrie, des entretiens où il avait puisé les aperçus vagues et erronés de ce qu'on lit dans le Coran sur Dieu, sur les anges, sur les prophètes, sur la résurrection, le jugement dernier, l'enfer, la

(1) Ce mot signifie *lecture* en arabe.

bienfaisance, etc. Des emprunts dénaturés qu'il a faits à ce qu'il avait appris par audition des vérités révélées dans l'Ancien Testament et dans l'Evangile, celui qu'il a répété le plus fréquemment est la croyance à l'unité de Dieu. Mais il a tellement altéré cette vérité qu'il l'a réduite à une vaine formule, à un stérile déisme, étranger et hostile même à la notion de la divinité, en sorte que l'islamisme est fondamentalement la négation de la foi au Dieu unique en son essence, mais triple dans la propriété des trois personnes de la Trinité. Cette négation du dogme capital du christianisme, c'est-à-dire de la seule vraie religion, est plusieurs fois exprimée formellement dans le Coran, notamment Sourate IV, 169, et Sourate V, 76 et 77.

Cette formule, qui revient si souvent dans le Coran, « il n'y a de Dieu que Dieu, » n'est pas seulement, dans la pensée de Mahomet, la négation de la Trinité, mais elle implique aussi un panthéisme d'où découle le fatalisme qui est le fondement de la croyance musulmane. C'est ce qu'a démontré très-explicitement, dans un ouvrage important et plein d'intérêt (1), un voyageur

(1) *Narrative of a year's journey through central and eastern Arabia*, by William Gifford Palgrave, 2 vol. in-8°, 1865, traduits en français, sous le titre : *Une année de voyage dans l'Arabie centrale.*

anglais qu'une profonde connaissance des langues, des mœurs et des usages de l'Orient, a mis à même, durant un séjour prolongé dans l'intérieur de l'Arabie, d'étudier à fond la doctrine de l'islamisme et les fruits qu'elle a produits.

Suivant la croyance fataliste inculquée par Mahomet à ses sectateurs, la vertu et les œuvres ne peuvent être comptées pour rien ; Dieu n'est plus le père de l'homme, il en est le tyran, et l'homme n'est plus le sujet de Dieu, il en est l'esclave. Telle est la désolante doctrine de l'islamisme.

La croyance aux récompenses et aux peines futures, après la mort, dont Mahomet a emprunté l'idée aux traditions juives et chrétiennes, est, jointe dans le Coran à la foi au plus aveugle fatalisme, une des innombrables contradictions qui rendent ce livre si confus et si fastidieux. « Les « choses que j'aime le plus au monde, disait le « voluptueux apôtre de l'islamisme, ce sont les « femmes et les parfums. » Aussi promet-il à ses sectateurs, dans un paradis à souhait pour les plaisirs matériels auxquels souriait son imagination, la satisfaction de tous les sens durant une éternelle jeunesse, *Coran*, Sourate XLIII, et Sourate LV. Comme avant-goût de ce paradis sensuel, dont on comprend que je laisse la description enfouie dans le texte qui la contient, le

Coran permet aux musulmans la pluralité des femmes, et la formule en ces termes : « N'épousez « parmi les femmes qui vous plaisent que deux, « trois ou quatre..... Celui qui ne sera « pas assez riche pour se marier à des femmes « honnêtes et croyantes, prendra des esclaves « croyantes. » Sourate IV, 3 et 29. Cette latitude ne suffisant pas aux convoitises immodérées de Mahomet, pour légitimer ses infractions aux préceptes qu'il avait lui-même posés, il ne recula pas plus devant l'imposture, qu'il ne reculait devant l'assassinat pour se débarrasser de ses adversaires, et une des prétendues révélations du Coran vint lui accorder le privilége de posséder autant de femmes qu'il en désirerait avoir.

En autorisant et en sanctionnant la polygamie et le divorce par ses exemples, comme par ses paroles, l'auteur du Coran a déposé au sein des sociétés musulmanes un germe de corruption et de mort.

Faisant de son œuvre une loi de sang en même temps qu'une loi de volupté, il y a déposé aussi le principe de barbare intolérance et de férocité cruelle qui caractérise les peuples qu'il a séduits, et les rend irréconciliablement hostiles au reste de l'humanité. Le commandement de faire la guerre aux infidèles est répété dans un si grand nombre de passages du Coran, que les musul-

mans sont convaincus que l'épée est la clef du ciel, comme parlent leurs docteurs, qu'en mourant pour propager leur croyance, ils s'ouvrent une entrée immédiate dans leur paradis, et que l'œuvre la plus méritoire de leur religion est une fanatique obéissance à ce cri qui retentit d'un bout à l'autre du Coran : « Tuez les infidèles partout « où vous les trouverez ; ce n'est pas vous qui les « tuez, c'est Dieu. »

Si, appliquant à l'islamisme la maxime de l'Évangile que l'on connaît l'arbre à ses fruits, on considère ce que le Coran a engendré et produit, un simple coup d'œil jeté sur l'histoire et sur l'état présent des peuples musulmans suffit à faire voir que les faits ont parfaitement répondu à tout ce que promettait la doctrine.

Quiconque a seulement ouvert l'histoire sait que partout où a pénétré le violent apostolat de cet antichristianisme, il a mis à feu et à sang les contrées qu'il a traversées, et plongé dans la barbarie celles qu'il a rangées sous son joug de fer. Mahomet avait très-bien compris que la conversion par la force était la seule qui pût lui réussir, et, dès qu'il se sentit en état de commencer à réaliser ses projets de propagande religieuse, il déclara que Dieu l'avait chargé d'établir par l'épée ce qu'il appelait la véritable foi. Le fleuve de sang dont le Coran est la source, par l'appli-

cation du principe fondamental de l'islamisme, *crois, ou je te tue*, n'a pas cessé dès lors de couler à travers les siècles, depuis la deuxième année de l'hégire, c'est-à-dire depuis l'année 623 de l'ère chrétienne, jusqu'à la guerre que nous font encore les musulmans de l'Algérie, chaque fois qu'ils croient pouvoir tenter un soulèvement contre nous.

Ce que l'islamisme à fait des plus fertiles, des plus riches et des plus beaux pays de la terre, on ne saurait s'en faire une juste idée, si l'on n'a pas vu sur les lieux mêmes les résultats de la croyance au Coran chez les peuples aveuglés dont il est en même temps le code religieux, moral, intellectuel, politique, civil et administratif. La dissolution des mœurs dont il est le principe infect, l'avilissement des femmes enfouies dans les harems et des hommes mutilés pour être les gardiens de ces repaires d'une indicible dépravation de la nature humaine semblent, à quiconque n'en a pas été témoin, incroyables dans les récits les plus véridiques.

Pendant la courte, mais décisive campagne de la conquête d'Alger, j'ai eu sous les yeux l'islamisme surpris en flagrant délit de barbarie; plus tard, durant un voyage de dix-huit mois en Orient, j'ai assisté au spectacle de toutes les misères morales, politiques et matérielles que les

institutions musulmanes ont irréparablement accumulées sur l'Empire ottoman, et je conclus de la conformité de mes observations avec les témoignages des hommes compétents qui viendraient les appuyer au besoin, que l'Algérie ne peut être régénérée que par la substitution progressive de la vérité chrétienne à l'erreur mahométane. Je suis malheureusement autorisé à dire que cette conviction, que j'exprimais dans les mêmes termes, en 1832, dès la première édition de cette *Relation*, est aujourd'hui fondée sur l'expérience, puisqu'après tant d'années et tant d'essais dont cette considération fondamentale n'a point été la base, l'empereur Napoléon III a, comme on l'a vu, déclaré, en 1865, qu'il n'avait été fait jusqu'à ce ce jour que fort peu de bien pratique en Algérie. On va voir ce qu'on y a fait depuis.

Si le problème tant de fois posé n'est pas encore résolu, c'est qu'on n'en a pas cherché la solution par la voie qui pouvait y conduire ; si la terre algérienne est restée rebelle, depuis trente-huit ans, à notre établissement colonial, c'est qu'on n'a pas considéré sérieusement, avant tout, qu'elle est infectée d'une prétendue religion qui commande la haine et la vengeance, la guerre et le meurtre, qui ne respire que le sang et la sensualité, qui consacre la polygamie, qui enseigne

le fatalisme, œuvre essentiellement antisociale, dont le soi-disant apôtre n'a su promettre à ses sectateurs, dans la vie future, comme récompense éternelle de leur fidélité à ses barbares et impurs préceptes, qu'un harem pour paradis. De l'évidence de ce fait, il résulte incontestablement que tant que l'indigène sera musulman, il sera notre irréconciliable ennemi, et que la fusion des races n'est possible que par le triomphe progressif de l'Évangile sur le Coran. Il n'est pas un militaire clairvoyant ayant été en contact avec l'islamisme, pas un voyageur l'ayant observé dans les pays où il règne, dont les témoignages ne puissent être invoqués à l'appui de cette irrécusable assertion. Je me bornerai à deux citations.

Le maréchal Bugeaud, qui avait certainement une grande expérience des hommes et des choses de l'Algérie, racontait que, consulté sur la possibilité de la réunion des races musulmane et chrétienne, il avait voulu connaître l'opinion des Arabes eux-mêmes, et s'était adressé à un cheik, qui lui avait répondu : « mettez dans une mar-
« mite un Arabe et un chrétien ; faites bouillir
« le tout ensemble pendant vingt-quatre heures,
« et vous aurez du bouillon de deux espèces, du
« bouillon arabe et du bouillon chrétien. »

Dans la séance du Sénat du 12 mars 1865, à

l'occasion de la discussion de l'adresse, le général de la Rue disait, avec l'autorité aussi de l'expérience : « Quant à une fusion entre les deux races, « il n'y a pas à y songer. On a construit bien « des plans ; bien des plumes se sont exercées « sur ce sujet, et jamais l'opinion n'a su se « fixer d'une manière sérieuse. De là une colos- « sale divergence de vues sur la question algé- « rienne. Évidemment les mœurs arabes ne sont « pas connues de ceux qui croient une fusion « possible. On ne trouvera sur aucun point du « globe un exemple de fusion entre une race « musulmane et l'élément chrétien. »

Le résumé de l'étude entière de l'histoire et de tous les témoignages compétents est donc que le disciple de Mahomet est *immiscible* au chrétien, comme l'a très-bien dit le comte de Maistre (1).

Il faut enfin se rendre à l'évidence, reconnaître que la grande question entre les indigènes et nous est la question religieuse, et que, par conséquent, la base de tout système de colonisation, quel qu'il soit d'ailleurs au point de vue civil et administratif, doit être la libre et progressive substitution du christianisme à l'islamisme. Ce principe fondamental de notre action civilisatrice

(1) *Du Pape*, livre IVe.

peut être formulé en ces termes : emploi simultané, envers les indigènes, de tous les moyens tendant à affaiblir et à éteindre l'erreur musulmane, sans contrainte et sans violence, et de toutes les mesures propres à répandre et à propager la doctrine chrétienne. Je répéterai ici, et puissé-je ajouter avec l'espoir que ce ne sera plus en vain, ce que je disais, il y a trente-six ans, dans la première édition de cette *Relation :* remplacer progressivement le despotisme de la force par le règne de la persuasion, voilà la direction à imprimer à notre système de colonisation. Tant que l'on ne suivra pas cette marche, on en sera toujours à chercher la vraie, sans jamais la pouvoir trouver.

« L'exercice de la religion mahométane res-
« tera libre, » dit un article de la capitulation accordée au dey par le comte de Bourmont, général en chef de l'armée francaise, à notre entrée dans Alger, en 1830. Entendu et observé dans sa lettre et dans son esprit, cet article signifie que les indigènes ne doivent jamais être inquiétés par nous dans leurs pratiques religieuses ; mais il ne veut rien dire de plus. Il ne veut pas dire surtout que nous devions faire, comme il a été fait et comme il a été proposé, quoique ce soit pour le maintien de l'islamisme, que nous devions développer l'instruction pu-

blique musulmane, fonder des orphelinats musulmans, patronner les écoles où l'enfance indigène apprend à nous haïr, se fortifie dans la croyance que cette haine est une obligation sacrée, que la guerre faite aux chrétiens est une guerre sainte ; que nous devions perpétuer l'erreur en nous abstenant de la démasquer, cacher la lumière en la tenant sous le boisseau, bâtir des mosquées, favoriser le culte mahométan, intervenir dans la célébration de ses fêtes, que nous devions enfin faciliter le pèlerinage de la Mecque, qui nous a rapporté d'Asie le choléra, pour nous apprendre que l'islamisme est une peste physique comme une peste morale. Une lettre d'un voyageur allemand, écrite le 5 janvier 1866 de Mourzouk, qui est dans la Régence de Tripoli le centre d'un grand commerce de caravanes entre l'Afrique septentrionale et l'Afrique centrale, atteste que telle a été alors l'origine de l'irruption du choléra en Afrique et en Europe.

On ne récolte jamais que ce que l'on a semé ; ne continuons donc pas à semer l'islamisme dans l'Algérie, si nous voulons y faire germer la civilisation chrétienne. Les musulmans, dont la croyance est fondamentalement opposée aux idées rationalistes de tolérance de toutes les religions et de tous les cultes, concluront toujours

des avances et des concessions que nous ferons à tout ce qui émane du Coran ou que nous n'avons pas de foi, ou que notre foi est inférieure à la leur. C'est ainsi qu'un cheik arabe disait : « Je « plains les Français de n'être pas même chré- « tiens. »

« La soumission des Arabes sera plus dif- « ficile à maintenir qu'à obtenir, » écrivait avec raison, en 1841, le futur maréchal Bugeaud, alors gouverneur général de l'Algérie, dans une brochure où, avec des intentions droites d'ailleurs, était préconisé le système trop exclusivement militaire. L'auteur de la brochure ajoutait : « Le commerce seul pourra nous attacher les « indigènes. » A quoi le général Duvivier (1), qu'un séjour prolongé en Afrique avait mis à même aussi de voir et d'étudier de près les indigènes, répondit, dans une publication (*Solution de la question de l'Algérie*) où il s'élevait aux consi-

(1) Après avoir fait, comme capitaine du génie, la campagne de la conquête d'Alger, cet officier éminemment distingué parvint par ses services en Afrique au grade de colonel, participa à la prise de Constantine en 1837, et fut nommé maréchal de camp en 1840. Devenu ensuite général de division, il organisa la garde mobile de Paris en 1848, siégea comme représentant du peuple à l'Assemblée nationale, et fut blessé mortellement en combattant les insurgés dans les sanglantes journées de juin de cette même année. Il mourut en bon chrétien.

dérations les plus justes sur l'introduction de la civilisation dans l'Algérie : « Non, ce sont les « idées qui seules peuvent nous amener les « populations, qui seules peuvent nous les atta- « cher; car ce sont des idées qui nous résis- « tent, qui prêchent la guerre sainte et la guerre « nationale. » Dans cette conviction, je suis de ceux qui ne partagent pas l'espoir d'attirer à nous les indigènes par l'appât des intérêts matériels, et de « gagner la sympathie des Arabes « par des bienfaits positifs, » comme cet espoir est exprimé dans la Lettre impériale au duc de Magenta. Ce sont les nobles paroles de l'empereur Napoléon III, adressées le 3 mai 1865 aux habitants de l'Algérie, qui doivent être le programme de notre action civilisatrice dans notre colonie : « Justifions sans cesse l'acte glorieux « de l'un de nos prédécesseurs, qui, faisant « planter, il y a trente-cinq ans, sur la terre « d'Afrique, le drapeau de la France et la croix, « y arborait à la fois le signe de la civilisation, « le symbole de la paix et de la charité. »

La conversion au christianisme des musulmans de l'Algérie est un devoir que la Providence a imposé à la France en les soumettant à sa domination. Pour réparer le temps regrettable qui a été perdu, il s'agit d'avoir foi en l'irrésistible force d'expansion de la religion révélée par

le Rédempteur de l'humanité, pour en faire le bercail de toutes les âmes. « Allez, enseignez « toutes les nations, *euntes ergo, docete omnes* « *gentes*, » est le dernier précepte donné aux apôtres par leur divin Maître, avant son ascension au ciel. Il y a obligation pour tout gouvernement chrétien d'aider à l'accomplissement de cette mission, en favorisant la liberté de l'apostolat. Les premiers prédicateurs de l'Évangile ont fait la conquête de l'univers idolâtre une croix de bois à la main ; qu'on laisse faire leurs successeurs dans la pleine et entière liberté de la propagande catholique, et ils vaincront la fausse religion qui s'est imposée à la pointe de l'épée. Tout abîmés qu'ils sont dans la vie des sens, les musulmans de l'Algérie peuvent être conduits librement à la vérité et à la civilisation, comme y ont été amenés les païens de l'empire romain, les sectateurs d'Odin sortis des forêts de la Germanie, et les sauvages de l'Amérique. Tout est possible à Dieu et, par lui, à son Église. C'est avec le monde païen régénéré qu'elle a fait le monde chrétien ; qu'elle soit entièrement libre d'agir; que l'on ait confiance dans la vertu et dans la puissance de la prédication évangélique; que cette prédication soit facilitée et encouragée par l'action gouvernementale, et on verra l'Algérie musulmane se transfor-

mer insensiblement en une colonie chrétienne.

Quiconque connaît l'Afrique n'ignore pas que l'Arabe musulman vit de foi : pour l'engendrer à une vie nouvelle, pour le faire naître à notre civilisation, il faut que sa foi monstrueusement égarée soit remise dans le vrai chemin ; c'est la mission et ce sera l'œuvre de notre jeune Église d'Afrique. Le Dieu d'Abraham et d'Isaac redeviendra le Dieu des enfants d'Ismaël, rapatriés sous le toit paternel : chrétiens, ils comprendront le devoir et la nécessité du travail, passeront progressivement du vagabondage nomade à l'état sédentaire, et s'attacheront à la terre pour la cultiver. Le reste s'ensuivra naturellement.

On sait que les Arabes ne forment pas toute la population indigène de l'Algérie : leur nombre n'est qu'environ double de celui d'un peuple différent d'origine et de race, aujourd'hui connu sous le nom de Kabyles. J'ai déjà eu occasion de faire observer que les Kabyles ne sont autres que les Berbères, qui se sont accrus, à diverses époques, des débris des peuples vaincus par les conquérants survenus dans la partie de l'Afrique septentrionale dont ils sont les plus anciens habitants, après les Libyens et les Gétules. Le christianisme, au temps où il florissait dans cette contrée, a donc été professé par une partie de leurs ancêtres,

et le souvenir en subsiste parmi eux. C'est ce que constate, dans une publication peu volumineuse, mais substantielle (1), un écrivain militaire parlant avec l'autorité d'une connaissance pratique de ce peuple. Dans une autre publication recommandable au même titre, *la Kabylie et les Kabyles,* M. le baron Aucapitaine considère l'élément kabyle de la population indigène comme celui auquel il faut s'adresser principalement pour nous l'assimiler. « L'organisation « politique et sociale de ce peuple, dit-il, son « habitude du travail lui ont donné une supé- « riorité incontestable sur la race arabe, en « même temps que sa tiédeur religieuse le rap- « proche davantage de l'élément européen, dont « il n'appréhende pas le contact. » M. Louis de Baudicour, qui a étudié aussi la question algérienne sur le terrain où il s'agit de la résoudre, avant même de devenir un des colons les plus éclairés sur les véritables besoins de la colonie et les plus dévoués à l'œuvre de leur réalisation, et qui en a exposé les moyens dans plusieurs ouvrages remarquables (2), exprime la confiance qu'il ne faudrait pas plus de deux générations pour

(1) *La Kabylie,* par le général E. Daumas, 1857.

(2) *La Colonisation de l'Algérie, ses éléments,* 1 volume in-8°. *Histoire de la colonisation de l'Algérie,* 1 volume in-8°.

recruter parmi les Kabyles un grand nombre de Français, pourvu qu'on s'occupât sérieusement de leur rendre la foi chrétienne, dont ils se souviennent traditionnellement qu'une partie de leurs ancêtres ont été dépossédés par la violence. Une faute capitale commise au point de vue de la colonisation a certainement été d'avoir méconnu que la race kabyle est le meilleur élément de la population de l'Algérie, et cette faute provient principalement de l'influence des bureaux arabes.

Il résulte ainsi du témoignage de tous les hommes compétents que l'Algérie ne peut être colonisée, que si elle est évangélisée. Le système de colonisation dont les dispositions civiles, administratives et militaires s'adapteront le mieux à cette base fondamentale sera le meilleur. Mais ce n'est pas à moi à le formuler. Je ne viens pas non plus faire l'historique d'un infructueux passé. Je me bornerai à quelques observations générales.

Sans remonter plus loin que 1863, deux grands faits se sont produits relativement à notre possession africaine : le sénatus-consulte de 1863, qui a constitué la propriété indigène et déclaré les tribus arabes propriétaires des terres dont elles n'avaient que la jouissance traditionnelle, et le sénatus-consulte de 1865 sur l'état des personnes et la naturalisation en Algérie. Le

maréchal Pelissier, duc de Malakoff, qui avait passé une grande partie de sa vie en Afrique, et qui connaissait parfaitement les indigènes, disait, avec raison, qu'il fallait bien se garder de les juger et d'agir à leur égard d'après nos idées françaises et européennes. Ainsi, contrairement à l'attente qu'on en avait conçue, le droit de propriété accordé aux tribus arabes a relevé leur orgueil, au lieu de leur inspirer des sentiments de confiance et d'attachement pour nous. Après la promulgation de ce sénatus-consulte de 1863, qui rendit les tribus propriétaires des terres *arch*, qu'elles ne possédaient qu'à titre de jouissance collective, quarante-quatre mille hectares de forêts furent brûlés en Algérie. Cette première réponse à un don évidemment trop généreux fut bientôt suivie de la terrible insurrection de 1864, dont M. le général Allard, commissaire du gouvernement, a, dans la séance du Corps législatif du 12 avril 1865, franchement exposé l'origine en ces termes : « Les causes ont été bien plus « graves qu'on ne l'a dit. Je serai sincère avec « la Chambre, et je lui donnerai à ce sujet des « détails précis. L'iusurrection a éclaté au sud, « s'est rapidement propagée dans le Tell (1), et

(1) Le Tell est la région cultivable et fertile de l'Algérie, inclinée vers la Méditerranée, et s'étendant de l'est à l'ouest, de la régence de Tripoli à l'empire de

« elle aurait gagné le cœur de nos établisse-
« ments, si notre armée ne s'était pas portée au-
« devant d'elle avec énergie et promptitude. Ces
« causes, je les retrouve dans un rapport du
« maréchal de Mac-Mahon, et qui est le résultat
« d'une enquête approfondie. Elles sont celles-
« ci : l'impatience avec laquelle les indigènes
« supportent toujours notre domination ; l'exci-
« tation des marabouts et des sociétés secrètes ;
« le mot d'ordre venu de la Mecque, qui, dans
« la croyance où elle était d'une guerre euro-
« péenne au printemps, avait pensé que le mo-
« ment de l'action contre les chrétiens était
« arrivé. »

Dans le temps même où, après le voyage de l'empereur en Algérie, on préparait le sénatus-consulte de 1865, les incendies éclatèrent de nouveau sur une étendue de trois cent mille hectares, et dévorèrent les cultures des colons avec les forêts. Lorsque la justice fut appelée à rechercher les causes de ces incendies, le ministère public constata, devant la cour d'assises de Blidah, qu'ils étaient le résultat d'un vaste complot.

Le sénatus-consulte qui accorde officiellement aux indigènes musulmans le titre de Français

Maroc, sur une largeur moyenne d'environ 120 kilomètres, entre la Méditerranée au nord et le Sahara au sud.

demeurera inévitablement une lettre morte tant que le baptême, importé parmi eux par le libre apostolat chrétien, n'aura pas vivifié cet acte. Espérer, avec M. Delangle, dans son rapport sur le projet de ce sénatus-consulte de 1865, que le musulman algérien, en devenant citoyen français, « restera maître de son culte, mais à la « condition de se dégager des conséquences que « réprouve la loi française, » c'est attendre de lui une apostasie inconciliable avec sa croyance au Coran, qui est son code politique et civil, en même temps que la règle de sa foi religieuse. Il est impossible de ne pas s'étonner qu'un homme sérieux puisse méconnaître à ce point la valeur d'une croyance aveugle, mais sincère.

Comprenons enfin les leçons de l'expérience, qui nous prouvent que chaque bienfait octroyé aux musulmans ne fera jamais qu'augmenter leur ingratitude. Trente-huit années d'efforts inutiles n'attestent que trop qu'en dépit de toutes nos avances et de toutes nos concessions, sous le rapport religieux, comme sous le rapport politique, comme au point de vue matériel, les indigènes musulmans demeureront les implacables ennemis de notre civilisation, parce que leur foi en Mahomet leur commande expressément de la détester. La nécessité de détruire l'obstacle insurmontable qui les sépare de nous, en le

sapant progressivement, ressort assez de tous ces faits, pour que je n'insiste pas davantage sur l'urgence d'admettre ce point capital comme fondement de notre système de colonisation.

Ce système doit tendre à augmenter, dans une proportion chaque jour croissante, le nombre des colons européens pour multiplier la force d'assimilation de l'élément chrétien. Les exemples donnés par la colonisation ainsi entendue, et favorisée dans ce sens, seront pour les indigènes employés dans nos travaux, et surtout pour les laborieux Kabyles, des enseignements infailliblement fructueux. C'est l'agriculture qu'il importe d'encourager, avant tout, par les moyens propres à attirer les colons agricoles, les seuls colons sérieux, sur le sol algérien, où, comme M. le maréchal de Mac-Mahon l'a déclaré devant le sénat, le 23 mars 1868, il y a place, avec le temps, pour cinq ou six millions de colons. Créer des voies de communication est un des premiers et des principaux résultats qu'il faut travailler à obtenir.

C'est particulièrement par la jeunesse que la naturalisation chrétienne et française s'infiltrera peu à peu au sein des populations indigènes, et la création multipliée d'écoles ouvertes par la charité catholique à l'enfance musulmane, et progressivement substituées à celles où elle suce le

lait de l'erreur, est le premier des moyens infailliblement efficaces de tendre sans violence à l'extinction successive de l'islamisme.

« Pour faire disparaître les ténèbres et les « préjugés séculaires qui couvrent l'intelligence « des indigènes, et les disposer à prêter une « oreille bienveillante aux paroles de vie, il faut « d'abord leur faire sentir la bénigne influence « de notre religion et gagner leurs cœurs par « les bienfaits de la divine charité. » Ces paroles sont celles d'un prêtre, M. l'abbé Landmann, qui s'est signalé par un dévouement intelligent et infatigable à l'entreprise de la colonisation, et qui, après avoir recherché, pendant plusieurs séjours en Afrique, où il a aussi exercé le ministère pastoral, les moyens pratiques de résoudre cette grande question, les a exposés successivement dans plusieurs publications (1), auxquelles ont applaudi, dans le temps, le maréchal Soult, ministre de la guerre, et le gouverneur général de l'Algérie, alors général Bugeaud.

Toutes les voix autorisées, de quelque part qu'elles se fassent entendre, sont ainsi unanimes à attester et à proclamer que le succès de nos

(1) *Les Fermes du Petit-Atlas*, 1841; *Mémoire au Roi*, 1845; *Exposé aux Chambres législatives sur la colonisation de l'Algérie*, 1846, et *Appel à la France pour la colonisation de l'Algérie*, 1848.

efforts, pour nous assimiler l'Algérie, dépend de la résolution à prendre par le gouvernement de fonder le système de la colonisation sur le principe qu'indiquent l'étude approfondie et la connaissance réelle de la question. Pour s'acheminer enfin vers le but, il faut que ce principe, franchement adopté et fermement soutenu, soit la guerre pacifique faite à l'erreur musulmane par la milice qui a la mission divine de poursuivre l'œuvre de civilisation que le christianisme opère dans le monde depuis plus de dix-huit siècles. Mgr Dupuch, qui occupa le premier le siége épiscopal d'Alger, érigé en 1838, fit preuve d'un dévouement surhumain dans l'accomplissement de sa charge pastorale. Il était persuadé que la coopération des ordres religieux et des congrégations animées du même zèle peut renouveler en Afrique les merveilles que les instituts monastiques ont produites dans notre Europe, qui leur doit, avec sa culture religieuse, morale et intellectuelle, la transformation de son sol inculte en terres fertilisées. C'est dans cette conviction qu'il appela les jésuites, les lazaristes et les trappistes à être les auxiliaires de son apostolat. Il confia à la direction intelligente du P. Brumault, de la Compagnie de Jésus, l'œuvre des orphelins, et ce fut sous ses auspices que les trappistes commencèrent en 1843 à arroser de leurs sueurs, et à fécon-

der de leur sang, car beaucoup d'entre eux sont ensevelis dans le sillon qu'ils creusaient, le glorieux champ de bataille de Staouéli, donnant ainsi aux indigènes étonnés, avec l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, celui du plus bel établissement agricole de la colonie. Il voulut aussi que les sœurs de Saint-Vincent de Paul vinssent montrer aux musulmans à quelle hauteur angélique la religion de Jésus-Christ a élevé la femme, si indignement abaissée, avilie et dégradée par Mahomet. Mais loin d'être secondé par le gouvernement, Mgr Dupuch fut entravé dans son zèle épiscopal à ce point qu'il fut invité à ne pas s'occuper de convertir les indigènes. Victime et martyr de son excessive charité, le premier évêque d'Alger succomba sous le poids des engagements qu'il avait été forcé de prendre pour subvenir à tous les besoins. Démissionnaire en 1845, il eut pour successeur de son dévouement à répandre la semence évangélique sur le sol algérien Mgr Pavy, qui s'attacha à développer et à perfectionner l'œuvre si activement inaugurée. Les vingt années de l'épiscopat du second évêque d'Alger préparèrent ainsi son diocèse à être transformé en une province ecclésiastique, qui fut instituée en 1867, au commencement de l'année qui suivit celle de sa mort. Les deux évêchés créés à Oran et à Constantine

furent les suffragants de cette nouvelle province ecclésiastique, dont l'Église d'Alger, érigée en archevêché, devint la métropole.

L'archevêque et les deux évêques eurent bientôt une déplorable occasion d'appliquer leur zèle charitable au soulagement de la misère des populations indigènes dans leurs diocèses. A la suite de deux années d'une sécheresse dont on n'avait guère eu d'exemple depuis notre arrivée en Afrique, et de deux invasions de sauterelles pareillement exceptionnelles, l'Algérie, où un tremblement de terre avait jeté la terreur au mois de janvier 1867, et où le choléra avait étendu ses ravages pendant cette même année, vit, au commencement de 1868, sa population arabe réduite à la plus grande détresse. La mortalité causée par l'accumulation des fléaux devint effroyable. Le nombre des victimes du choléra et de la faim, en 1867 et 1868, dépassa cent mille. Un rapport fait au Corps législatif par le général Allard, le 20 mars 1868, constata que le choléra avait moissonné, en 1867, dans la colonie, 86,791, indigènes, et 2,684 Européens. Ces derniers n'ont pour ainsi dire pas figuré dans le chiffre des victimes de la famine, qui a montré quels fruits il y a à recueillir, particulièrement dans les circonstances extraordinaires, du fatalisme musulman, principe générateur d'une

aveugle incurie, et d'une incorrigible paresse. Des actes d'anthropophagie et l'horrible spectacle de mères dévorant leurs propres enfants épouvantèrent la colonie. Il fallut venir au secours des extrémités de la misère, et le gouvernement fut obligé de demander successivement à la France deux subsides, l'un de quatre cent mille francs, et l'autre de deux millions.

Après cette trop significative expérience de ce que seront toujours les Arabes tant qu'ils seront musulmans, il ne peut plus être question de la fiction du *Royaume arabe* dont il a été parlé dans la lettre impériale du 20 juin 1865 au maréchal de Mac-Mahon. Ne serait-il pas temps de reconnaître que le système de la division du territoire algérien en territoire militaire et en territoire civil est un obstacle au rapprochement de la population indigène et de la population européenne, but auquel doit tendre la colonisation? Ce qui est incontestable, c'est que, si les bureaux arabes ont rendu des services, il n'y a rien à attendre d'eux pour la transformation des Arabes en un peuple chrétien. Les nations, pas plus que les individus, ne manquent impunément à leur mission providentielle, et, pour la France, ce serait faillir à la sienne si son gouvernement persistait, en dépit des faits, à fonder sur l'efficacité des mesures politiques et admi-

nistratives la confiance d'arriver, sans la libre et double action de la charité catholique et de la prédication évangélique, à la fusion en un seul peuple de deux populations religieusement séparées par la foi à la vérité chrétienne et la croyance à l'erreur mahométane. Le système dont l'inévitable résultat est le maintien de cette séparation, que l'institution des bureaux arabes contribue naturellement à perpétuer, est, de l'aveu même de ses partisans, condamné par l'exemple des calamités qui ont désolé l'Algérie en 1867 et 1868. Dans une brochure écrite pour la défense de ce système, la franchise militaire obligea le général Lacretelle, commandant une des subdivisions de la province d'Oran, de déclarer « qu'il est vrai cependant que, tandis que « les Arabes du territoire militaire étaient « cruellement décimés par les fléaux de ces der- « nières années, les Européens et les Arabes du « territoire civil n'en ont éprouvé qu'une gêne « momentanée, et que les Kabyles y ont jusqu'à « un certain point échappé. »

Mourant de faim par milliers, au milieu d'une détresse inexprimable, les Arabes trouvèrent en Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, un père miséricordieux, qui recueillit dans ses orphelinats, dans ses asiles, dans ses séminaires, les enfants délaissés, les veuves et les vieillards.

Brebis abandonnées d'un troupeau sans pasteur, les indigènes en eurent un, empressé à leur ouvrir le grand bercail catholique, dans le ministre de la religion divine qu'ils apprenaient ainsi à aimer avant même de la connaître. Comme s'est très-justement exprimé le Souverain Pontife, dans un bref de félicitations adressées à l'archevêque d'Alger et à ses auxiliaires, « ces enfants que vous avez arrachés des bras « de la mort, nourris, vêtus et formés à la « pureté des mœurs, à la justice, au travail des « champs, comment n'aimeraient-ils pas désor- « mais la nation et la loi auxquelles ils devront « tout, et leur existence elle-même? Comment, « devenus par le travail les soutiens de leurs « familles et retournés au milieu d'elles, pour- « ront-ils ne pas incliner par leur présence, leurs « œuvres, leurs paroles, l'esprit des leurs vers « la religion, vers le peuple dont ils auront reçu « tant de bienfaits? Ce n'est donc pas seulement « de la religion, ajoute le père de la chrétienté, « mais encore de la France, que vous et vos « auxiliaires avez bien mérité. »

La croix a la mission d'accomplir l'œuvre commencée par l'épée, dont la tâche a été d'ouvrir la voie à la liberté de l'apostolat chrétien.

Le maréchal de Mac-Mahon a combattu dans les rangs de l'armée qui a arraché Alger à la

barbarie : inaugurée sur le champ de bataille de Staouéli, sa carrière l'a prédestiné à pouvoir ambitionner d'en couronner l'illustration sur le théâtre de son début par la gloire suprême d'y répondre à l'attente de la France. En attachant son nom à l'assimilation fondamentale de l'Afrique française à la patrie qui doit et veut être sa mère par la foi, afin de l'être par la civilisation, le gouverneur général de l'Algérie réalisera les espérances et les vœux des compagnons d'armes de l'officier d'état-major de l'expédition de 1830.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. V

INTRODUCTION. — Aperçu historique sur l'Algérie depuis les temps les plus anciens jusqu'à la conquête française. 1

RELATION DE L'EXPÉDITION D'AFRIQUE EN 1830 ET DE LA CONQUÊTE D'ALGER. 87

CHAPITRE I. — Causes de la rupture de la France avec le dey d'Alger. — Blocus maritime de 1827 à 1830. — Expédition conçue et proposée par le comte de Bourmont, ministre de la guerre, et adoptée par le roi Charles X. — Préparatifs de l'expédition. — Composition de la flotte et de l'armée expéditionnaire. — Le lieutenant général comte de Bourmont nommé commandant en chef de l'expédition. . . . . *Id*

CHAPITRE II. — Biographie sommaire du comte de Bourmont. 133

CHAPITRE III. — Derniers préparatifs de l'expédition. — Embarquement de l'armée à Toulon. — Navigation. — Débarquement sur la côte d'Afrique. 160

CHAPITRE IV. — Etablissement de l'armée dans la presqu'île de Sidi-Ferruch. — Bataille de Staouéli. — Combat de Sidi-Khalef. — Journées des 25, 26, 27 et 28 juin. — Combat du 29 juin, investissement, siége et prise du château de l'Empereur. . . . 211

CHAPITRE V. — Capitulation accordée au dey Hussein-Pacha. — Entrée de l'armée française dans la Casba et dans la ville d'Alger. — Établissement de l'autorité et de la souveraineté de la France dans le pays conquis. 321

Pages.

CHAPITRE VI. — Expéditions de Blidah, Oran, Bone, Tunis, Tripoli et Bougie. 375

CHAPITRE VII. — Nouvelle officielle de la révolution de juillet 1830 parvenue à Alger le 11 août 1830. — Refus du maréchal de Bourmont de l'offre qui lui fut faite par la dépêche du général comte Gérard, ministre de la guerre du gouvernement provisoire, d'être maintenu dans ses emplois et dans ses traitements, et récompensé de sa conquête. — Résolution immédiate prise par le maréchal de s'embarquer à la tête de deux divisions de l'armée, pour débarquer sur la côte de Provence, et marcher vers Paris. — Refus de l'amiral Duperré de coopérer à l'exécution de cette résolution. — Départ du maréchal pour se rendre à Edimbourg auprès du roi Charles X, après avoir remis le commandement de l'armée au général Clauzel. — Aveu de lord Wellington de la participation de la politique anglaise à la révolution de juillet, et au renversement en France de la monarchie légitime, parce qu'elle avait conquis Alger malgré l'Angleterre. 414

CHAPITRE VIII. — Biographie sommaire du maréchal de Bourmont postérieure à la conquête d'Alger. 455

APPENDICE sur la colonisation de l'Algérie. . . . 479

TABLE DES MATIÈRES. 521

FIN DE LA TABLE.

ERRATA

Page 7, ligne 16, *au lieu de* s'être assimilés, *lisez :* s'être assimilé.

— 19, note (1), ligne 2. *au lieu de* par mas, *lisez :* por mas.

— 37, note (2), lignes 1 et 2, *au lieu de* par père Dan, *lisez :* par le père Dan.

— 51, lignes 11 et 12, *au lieu de* devoir de de leur charge, *lisez :* devoir de leur charge.

— 59, ligne 17, *au lieu de* l'expédition, *lisez :* l'expulsion.

— 68, ligne 22, *au lieu de* Dusquesne, *lisez :* Duquesne.

— 69, ligne 10, *au lieu de* cette acte, *lisez :* cet acte.

— 72, ligne 18, *au lieu de* le dey, *lisez :* le bey.

— 127, lignes 27 et 28, *au lieu de* les sous-lieutenants de Béarn et de Sesmaisons, *lisez :* le lieutenant de Béarn et le sous-lieutenant de Sesmaisons.

— 230, ligne 7, *au lieu de* don il, *lisez :* dont il.

— 270, ligne 25, *au lieu de* défaut de transport, *lisez:* défaut de transports.

— 295, ligne 5, *au lieu de* au troupes, *lisez :* aux troupes.

Le Mans. — Typ. Ed. Monnoyer. — Décembre 1869.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DT
291
A85
1868
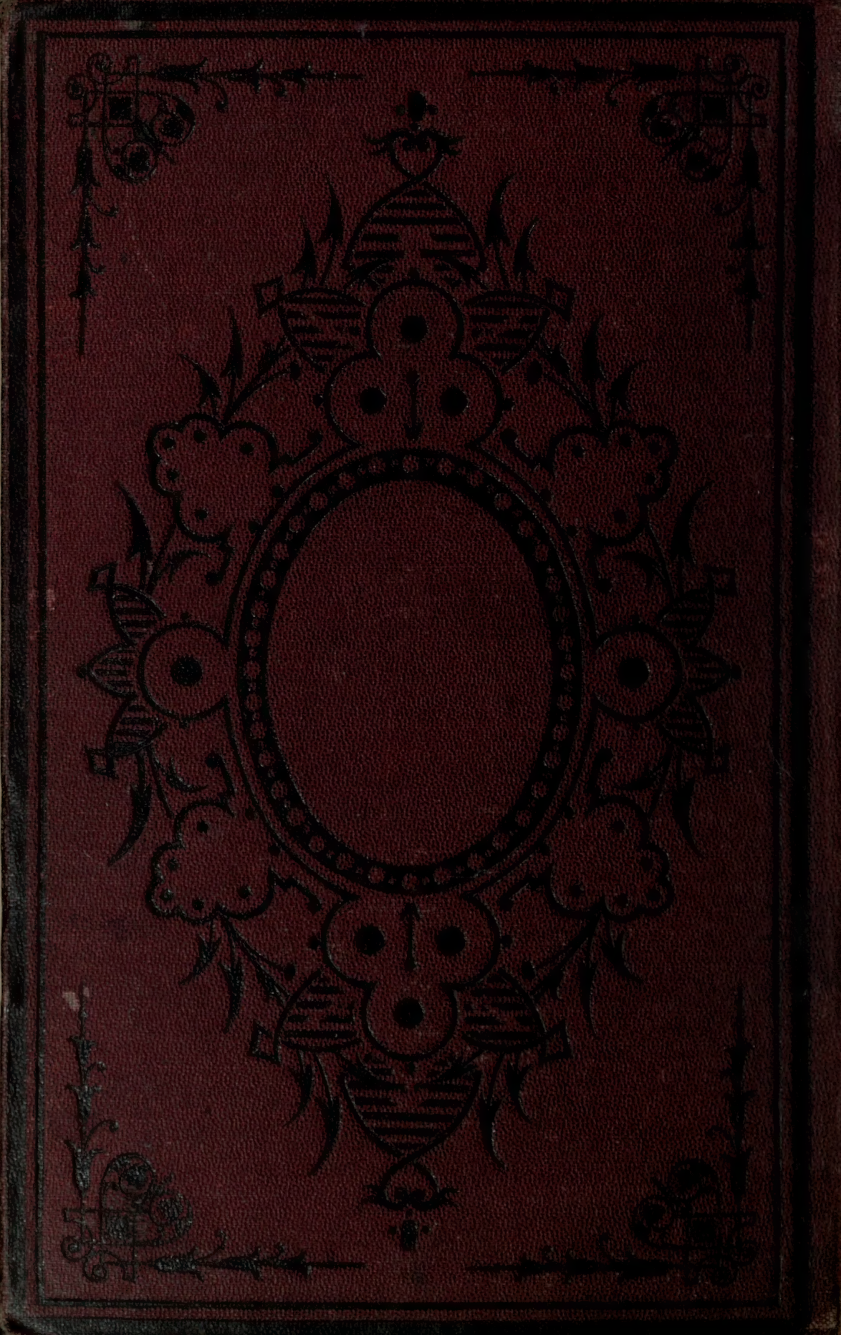
Ault-Dumesnil, Édouard
Relation de l'expédition
d'Afrique en 1830